Le Monde
15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15
CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15442 – 7 F
MARDI 20 SEPTEMBRE 1994
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Relève à Stockholm

Le Parti social-démocrate suédois revient au pouvoir après trois ans dans l'opposition. Mais il n'a pas obtenu, aux élections du dimanche 18 septembre, la majorité absolue qu'il espérait. La crise de *« l'Etat providence » qui vit largement* au-dessus de ses *moyens, la* perspective d'une inévitable révision de certains acquis sociaux, et une sorte de nostalgie du passé, ont conduit les électeurs à désavouer les « bourgeois » et à *renforcer* le mouvement écologiste ainsi que *l'extrême gauche, qui, justement*, ne veut pas entendre parler d'économies.

Les puissants sociaux-démocrates scandinaves n'ont jamais aimé gouverner en coalition. Ingvar Carlsson devra donc former un cabinet minoritaire, qui sera obligé de compo*ser pour prendre les décisions* douloureuses qui s'imposent afin de réduire l'énorme dette de l'Etat et les déficits publics.

PEUT-ÊTRE *ce parti, qui a* dominé la vie politique natio*nale depuis les années 1930*, saura-t-il mieux que l'équipe sortante faire accepter ces restrictions aux syndicats amis. Peut-être sera-t-il finalement *forcé, dans quelques mois,* d'envisager une coalition avec *les libéraux ou les centristes* pour constituer ce gouvernement majoritaire souhaité aujourd'hui par la plupart des électeurs.

Sur un point, déjà, sociaux-démocrates et « bourgeois » *sont exactement sur la même* longueur d'ondes : la Suède doit entrer dans l'Union européenne au 1er janvier 1995, et ils préconiseront le « oui » lors du référendum du 13 novembre. Bizarrement, le débat sur *l'Europe a été absent de* la campagne. Les électorats des partis, à commencer par celui de M. Carlsson, sont en effet divisés, et la gauche n'a pas voulu compromettre une victoire aux législatives en affichant ses désaccords. Ce silence a profité aux Verts et *aux anciens communistes,* les seuls, en fait, à défendre le « non ».

DE l'avis général, le succès, *dimanche,* des sociaux-démocrates est une bonne chose *pour les partisans de l'adhé*sion. Les Suédois ont tendance à donner davantage de crédit à ce que disent M. Carlsson et ses amis qu'aux dirigeants conservateurs et libéraux, même s'ils tiennent à peu de chose près le même discours sur l'Union européenne. Un *sondage, publié au soir* des élections, accordait pour la première fois depuis deux ans un avantage pour le « oui », crédité de 51,8 % des intentions de vote contre 45,5 % pour le « non ».

Cette tendance devrait normalement se confirmer si les *Finlandais, eux aussi,* approuvaient, le 16 octobre, l'adhésion de leur pays à *l'Union européenne.* Toutefois, si la Suède veut devenir un membre à part entière de l'Union, et non pas être reléguée dans un deuxième ou un troisième « cercle », elle se doit de *remettre rapidement* de l'ordre dans ses finances. Lourde tâche pour Ingvar Carlsson.

page 6

M 0147 - 0920 - 7,00 F

Un accord de dernière heure a évité l'invasion de l'île

Le départ négocié de la junte haïtienne est un succès pour le président Clinton

La mission conduite par l'ancien président Jimmy Carter est finalement parvenue à conclure, dans la nuit du dimanche 18 au lundi 19 septembre, un accord de dernière heure avec les dirigeants haïtiens, alors que des forces aéroportées avaient déjà décollé en vue d'une invasion. Le texte prévoit que « certains officiers militaires des forces armées haïtiennes sont prêts à consentir à un départ en retraite anticipé et honorable », et que « les activités de la mission militaire des Etats-Unis seront coordonnées avec le haut commandement militaire haïtien ». Une date butoir a été retenue – le 15 octobre – et les forces américaines devaient entrer lundi dans Port-au-Prince pour faciliter le retour au pouvoir du président élu Jean-Bertrand Aristide.

WASHINGTON

de notre correspondante

Il a fallu que *soixante et un* avions militaires américains, *transportant plusieurs milliers de* parachutistes de la 82e division aéroportée, décollent dimanche soir 18 septembre de leur base de Fort-Bragg, en Caroline du Nord, en direction d'Haïti, pour faire céder les généraux de Port-au-Prince. Cette fois, comprirent-ils, les Etats-Unis mettaient leur menace à exécution. Bill Clinton, l'impénitent indécis, passait à l'acte.

Après plus de vingt-quatre heures de négociations presque ininterrompues avec les trois émissaires du président Clinton – l'ex-président Carter, l'ancien chef d'état-major Colin Powell et le sénateur Sam Nunn, président de la commission des forces armées –, le général Cédras et le général Biamby finirent par accepter le projet d'accord que leur soumettaient les Américains : démission de la junte militaire au plus tard le 15 octobre, après que le « parlement » aura voté une loi d'amnistie, retour, à ce moment-là, du président Aristide démocratiquement élu, et arrivée dès lundi 19 septembre des troupes américaines. Les objectifs fixés par le président Clinton étaient atteints, les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies mises en œuvre. Le tout, *pour l'instant, sans combats.*

Jusqu'au dernier moment, ont raconté plus tard les responsables américains, les pourparlers achoppaient sur la date-butoir du 15 octobre, dont le principe était jugé essentiel par les négociateurs américains, mais que MM. Cédras et Biamby rejetaient. Les avions commencèrent à décoller de la base américaine de Fort-Bragg à 18 h 47. L'information parvint au général Cédras. Peu avant 20 heures, l'accord était signé à Port-au-Prince. Aussitôt, le commandement américain annula la mission et ordonna aux pilotes de regagner la base.

Le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Shalikashvili, s'est déclaré *« absolument convaincu »* que cette démonstration de force militaire *« écrasante »* fut déterminante pour faire fléchir le général Cédras. Cette impression semble avoir été confirmée par le président *de facto* Emile Jonassaint qui, dans un discours à la télévision haïtienne, retransmis en direct sur CNN, évoquait *« l'arrivée de soixante et un avions et de plus de vingt navires de guerre américains »* pour expliquer la signature de l'accord, que, dit-il, *« certains n'aimeront pas »*.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 5
et nos informations pages 3 à 5

La classe politique saisie par le social

Après les interventions de MM. Balladur et Chirac, MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing prennent date

La mise en avant des thèmes sociaux en période préélecto*rale est désormais un rituel soli*dement ancré dans les habi*tudes du monde politique.* Les récents plaidoyers de Jacques Chirac *pour un « nouveau contrat social »* et d'Edouard Balladur en faveur d'un *« engagement collectif contre le chômage »* ou encore les réflexions de Valéry Giscard d'Estaing sur la lutte pour l'emploi et la dénonciation, par François Mitterrand, des atteintes aux acquis sociaux ont un air de déjà-vu.

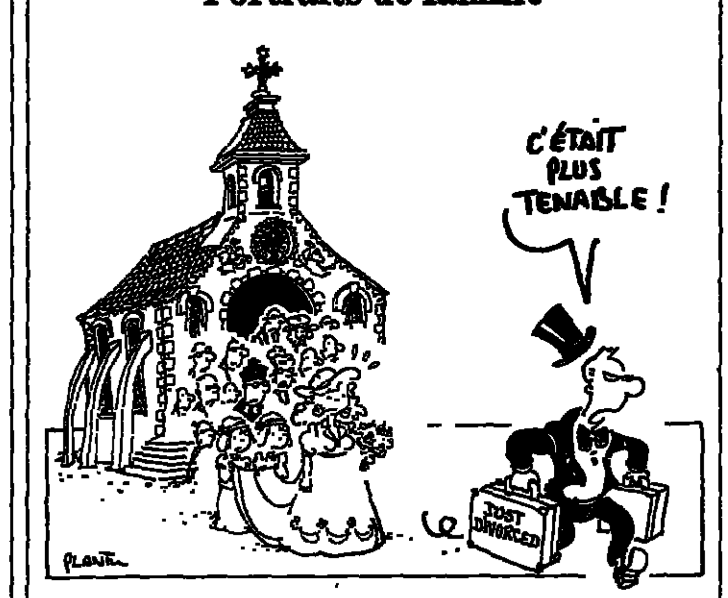
Cette fois, l'effervescence est particulièrement brouillonne. *En premier lieu, les protago*nistes ne parlant pas un langage commun, aucun débat *ne* peut véritablement s'instaurer. Alors *que le premier ministre* estime que la reprise permet d'aborder l'avenir avec davantage de confiance, Jacques Chirac se situe sur un plan plus général, celui de la *« finalité sociale »* de l'action collective. Quant à l'ancien président de la République, il semble vouloir renouer, dans une série d'articles sur l'emploi publiés par *le Figaro,* avec ses cours magistraux d'antan. L'actuel chef de l'Etat, pour sa part, monte au créneau pour *défendre la protection sociale* qui, pourtant, est davantage *menacée par les conséquences* de la crise économique que par *les projets du gouvernement.* Dès lors, il ne faut pas être surpris de voir tous les ténors se précipiter sur les sujets sociaux de façon plus velléitaire que réellement novatrice. S'ils savent que le chômage pèsera lourd lors des prochaines échéances électorales, et redoutent d'être jugés à l'aune de ce mal-là, ils se comportent actuellement comme les parlementaires l'an passé à la même époque, atteints par une sorte de frénésie qui les a amenés à se passionner pour la semaine de quatre jours quand ils devaient débattre de la loi quinquennale sur l'emploi. Les uns *et les autres entretiennent* la confusion.

Ainsi en est-il de Jacques Chirac, qui se réfère à la tradition travailliste du gaullisme sans lui donner de contenu. Ou de Valéry Giscard d'Estaing qui, contre vents et marées, continue de plaider pour un retour au plein emploi d'autrefois bien illusoire.

ALAIN LEBAUBE
et JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 22

Portraits de famille



A l'occasion de l'Année internationale de la famille, *le Monde* fait le point, en cinq volets, à partir d'aujourd'hui, sur les mutations de *l'institution familiale, avec les témoignages d'un sexagénaire* et d'une jeune étudiante.

page 16

La « droite de la droite » en campagne

Le développement des « affaires » ouvre un espace à l'extrémisme de M. Le Pen comme à M. de Villiers, qui se situe aux franges de la majorité

La *« droite de la droite »* est déjà en campagne. Ses différentes composantes, de la plus extrême à la moins exclusive, ont, chacune à sa manière, rassemblé ses cadres ou ses militants, samedi 18 et dimanche 19 eptembre. Le Front national, les amis de Philippe de Villiers et le Centre national des indépendants (CNI) se sont rappelés au bon souvenir de la majorité à sept mois de la date prévue de l'élection présidentielle.

La plus modeste de ces trois formations, le CNI, a réélu à sa tête Jean-Antoine Giansily. Le successeur du très médiatique Yvon Briant, disparu dans un accident d'avion en 1992, l'a emporté d'une courte tête face à Henri-René Garaud, qui représente, au sein de ce vieux parti, une tendance qui veut resserrer les liens avec M. de Villiers. Voulant situer le CNI dans une alliance avec le RPR et l'UDF, M. Giansily a admis, comme le lui faisait remarquer M. Garaud, qu'il n'avait pas obtenu *« une élection de maréchal »*, pour la simple raison qu'il n'est pas *« maréchaliste »*. Ces allusions vichystes à une actualité brûlante donnent un aperçu des références qui sommeillent à la droite de la droite.

M. de Villiers tient, lui aussi, à situer son combat *« au cœur »* de la majorité parlementaire. Démissionnaire du Parti républicain pour se démarquer des « affaires » qui cernent le parti de Gérard Longuet, le président du conseil général de la Vendée rejette, avec virulence, toute accointance avec l'extrême droite. Il se *« réjouit »* des difficultés rencontrées actuellement par Jean-Marie Le Pen, qui *« transforme »*, selon lui, *« les problèmes de la France en une alchimie négative »*. L'analyse de l'électorat villiériste montre que l'essentiel des voix obtenues aux élections européennes par l'ancien secrétaire d'Etat à la culture vient des rangs des libéraux et des néo-gaullistes qui s'étaient prononcés contre la ratification du traité de Maastricht. Pour garder cet électorat mobilisé, M. de Villiers a confirmé qu'il sera candidat à l'élection présidentielle si ses convictions ne sont pas défendues et si la désunion l'emporte à droite.

OLIVIER BIFFAUD
et GILLES PARIS

Lire la suite page 9
et nos informations pages 9 et 10

Nouvelle vague de délocalisations

Une nouvelle vague de transferts d'organismes publics en province devait être annoncée, mardi 20 septembre à Troyes (Aube), à *l'occasion d'une réunion* du Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) présidée par Edouard Balladur. Les *10 000 emplois publics concernés cette fois-ci porteront* à quelque 21 000 le nombre total de postes administratifs transférés d'ici à *l'an 2000, depuis le lancement, controversé, en* 1991 par Edith Cresson, alors premier ministre, des délocalisations.

page 24

Le retour de Fayrouz à Beyrouth

L'une des grandes voix du monde arabe, Fayrouz, a donné samedi 17 septembre, un concert au cœur de Beyrouth. C'est la pre*mière fois* depuis dix-neuf ans que la célèbre cantatrice chrétienne libanaise rechantait dans la capitale de son pays. Ce rendez-vous *marque – espèrent les organisateurs – le retour définitif* d'une paix encore fragile. Pour ces retrouvailles, 50 000 personnes s'étaient *massées sur la place des Canons, au centre de la vieille ville* défigurée par les combats. Ce récital était aussi un adieu : des travaux qui doivent commencer *dans les prochaines semaines donneront à ce* centre une physionomie entièrement nouvelle.

page 20

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Un entretien avec Jean-Baptiste Duroselle

« Si l'historien n'interprète pas, il ne fait pas son métier »

Gravement malade mais souriant, presque immobilisé mais optimiste, l'historien Jean-Baptiste Duroselle avait bien voulu nous accorder cet entretien voilà quelques semaines. Nous voulions le revoir quand la mort l'a frappé, lundi 12 septembre. Maurice Vaïsse, professeur d'histoire contemporaine, a rendu compte dans nos éditions du 15 septembre de l'ampleur de ses travaux.
Jean-Baptiste Duroselle s'est de fait intéressé tant à l'histoire américaine qu'à la Grande Guerre sans dédaigner la biographie, notamment avec son « Clemenceau ». Mais sans doute marquera-t-il davantage par son approche synthétique et brillante de la politique étrangère de la France dans « la Décadence, 1932-1939 » et « l'Abîme, 1940-1944 » (Points-Seuil). Son goût pour l'analyse des relations internationales le conduira à présider, à partir de 1975, la commission de publication des documents diplomatiques français. Cette dernière a publié ces derniers mois les trois volumes concernant la période allant du 1er juillet 1958 au 30 juin 1959 (Editions de l'Imprimerie nationale, 220 F les deux premiers volumes et 150 F un volume d'annexes).
Jean-Baptiste Duroselle était membre de l'Institut.



« Vos recherches en tant qu'historien sont toujours solidement étayées sur la chronologie. Est-ce le fait de travailler sur des documents diplomatiques qui vous a très solidement attaché à une conception classique de l'Histoire, loin de la rénovation entreprise par l'école des Annales, créée en 1929 et qui s'est éloignée de l'histoire événementielle ?

– L'idée d'évacuer la chronologie m'a toujours paru absurde et l'histoire non chronologique est morte à présent. Tous les domaines interdits par les Annales sont à nouveau largement explorés : par exemple la biographie, l'histoire politique. C'est très intéressant de parler du savon qu'utilisaient les paysans dans les fermes pour se laver, mais la première guerre mondiale a également une certaine importance ! Ce que je reproche avant tout aux Annales, c'est d'avoir excommunié des historiens et non d'avoir voulu analyser la transformation de l'Histoire. C'est ce que Pierre Renouvin, qui fut mon maître, appelle les forces profondes. Les Annales l'ont inventée mais il y en avait d'autres qui l'inventaient en même temps. C'était une tendance probablement liée au succès considérable du marxisme juste après la deuxième guerre mondiale.

» Ce que je n'aimais pas dans les Annales, c'est la distinction faite entre une histoire événementielle et une histoire qui ne l'est pas. Toute histoire est forcément composée d'événements, une collection d'événements. Le mot « événementiel » est laid, il est faux. Il est injurieux contre cette Histoire que vous appelez légitimement classique mais qui a fait des progrès comme les autres disciplines des sciences humaines.

– Quelles sont les principales composantes du métier d'historien ?

– Je considère qu'il y a deux éléments dans l'effort de l'historien. Le premier est décisif : l'historien doit chercher les événements. Ce n'est qu'après avoir accumulé les événements les plus précis possibles qu'intervient le second élément, l'interprétation. Si l'historien n'interprète pas, s'il n'essaie pas de trouver des explications, il ne fait pas son métier. L'interprétation est ce qu'il y a de plus intéressant pour l'historien même si l'Histoire n'est jamais certaine puisque personne ne pourra vous prouver que votre interprétation est juste ou pas juste.

» Dans les sciences humaines, l'homme s'interrogera toujours sur les interprétations. En Histoire, c'est d'une netteté absolue. Imaginez que Bonaparte, au lieu de rentrer en France, ait poursuivi vers l'Inde, je crois qu'il s'y serait taillé un empire. S'il avait eu à unifier des peuples et qu'au lieu de se trouver en France il se soit trouvé à Kuala-Lumpur, il l'aurait fait à Kuala-Lumpur. Ce qui l'intéressait, c'était l'unification et non la France ou l'Europe.

– On vous connaît comme historien de la Grande Guerre, spécialiste de l'histoire américaine et des relations internationales. On sait moins que vous présidez la commission de publication des documents diplomatiques français. Comment est née l'idée de publier ces documents diplomatiques ?

– Au début, il s'agissait d'expliquer les origines des guerres. C'est l'objet des premières séries sur la guerre de 1870, introuvables du reste à présent, même chez les bouquinistes. Et puis il y a la série des origines de la guerre de 1939, trente et un volumes. Quand la commission a terminé la publication de ces volumes, le ministre des affaires étrangères et le directeur des archives d'alors ont décidé de continuer cette entreprise. La commission que je préside a commencé à travailler à partir du 20 juillet 1954, date de l'armistice de la guerre d'Indochine.

« Les archives ne sont pas des documents poussiéreux »

– Toute idée de démonstration, voire d'habile propagande, n'était donc pas exclue à l'origine...

– La France voulait avant tout faire la preuve qu'elle n'était pas responsable de la guerre de 70 ou de l'affreuse tuerie de 14-18. Bien sûr, les Allemands croyaient aussi qu'ils détenaient la justice. Ils avaient leur idée et leur justification : celle d'une forteresse assiégée coincée entre la Russie et la France. Un historien a pu montrer que les Allemands ont dix fois plus parlé de la bataille de la Somme que de la bataille de Verdun. A Verdun, ils attaquaient. Dans la Somme, ils défendaient – de très loin – la forteresse assiégée. Ils avaient très bonne conscience !

– Vous vivez parmi les archives au point qu'elles deviennent vos complices. Comment les définiriez-vous ?

– Les archives ne sont pas des documents poussiéreux. Les archives, contrairement à ce que l'on s'imagine parfois, ne sont pas faites pour les historiens. Elles sont produites par les hommes d'action qui ont besoin de traces écrites pour se souvenir de ce qui s'est passé. Autrement dit, c'est d'abord un instrument de gouvernement. Cela est vrai depuis la plus haute Antiquité. Les fameuses palettes cunéiformes, dont on croyait au début qu'il s'agissait de textes religieux, sont des cadastres, des comptes généraux, des documents administratifs par excellence.

» Une fois que les gouvernements n'ont plus besoin de ces papiers, ils les versent dans un bureau de classement. Ensuite les archivistes font un travail formidable en dressant des catalogues. Ils rendent utilisable ce qui serait inutilisable si ce n'était pas classé. C'est à partir du moment où les catalogues sont établis qu'apparaît une troisième catégorie : les historiens, les journalistes, les pamphlétaires, quelquefois aussi les policiers. Pour ce qui concerne les archives diplomatiques françaises, tous les documents, à moins qu'il y ait une tricherie quelque part, mais c'est très rare, sont conservés.

– Comment procèdent les historiens parfaitement conscients de ce que les hommes de pouvoir trient leurs archives avant de les remettre aux spécialistes ?

– Les hommes politiques et notamment les ministres se méfient naturellement, sachant que les historiens consultent les archives. Et nous sommes conscients qu'il leur arrive de les expurger ou même, rarement, d'y glisser des faux. Quelquefois, un seul document qui leur paraît vraiment dangereux disparaît, quelquefois des séries de documents.

» Mais les historiens disposent d'une arme. Il existe au Quai d'Orsay une magnifique collection de ce qu'on appelle des papiers d'agents. En principe, les personnes ayant atteint le rang d'ambassadeur doivent faire remettre après leur mort aux archives du Quai d'Orsay tout ce qu'elles ont eu le droit de conserver durant leur vie. Ainsi en va-t-il des copies des messages officiels qu'elles ont rédigés. C'est un élément très intéressant qui complète bien souvent nos séries de documents et permet de contourner d'éventuelles tricheries. Cela permet aussi de rattraper des « trous » : nous cherchions désespérément un texte français sur les accords de Stresa signés avec l'Italie et la Grande-Bretagne en avril 1935. Avant sa mort, Léon Noël, qui fut secrétaire général du gouvernement, m'a confié son exemplaire, que nous avons publié.

» Ces papiers privés ne sont pourtant rien à côté des correspondances. Car là, selon le degré d'amitié entre les correspondants, nous touchons la vérité de beaucoup plus près que dans les documents officiels. Des ambassadeurs qui n'ont cessé d'écrire, comme Paul Cambon (1843-1924), longtemps en poste à Londres, sont très précieux.

– Mais ces correspondances privées font-elles l'objet de publication dans les volumes publiés sous votre direction ?

– On les utilise s'il le faut. Nous en avons publié dans les volumes sur les origines de la deuxième guerre mondiale.

– Arrive-t-il de découvrir des documents qui permettent de comprendre de manière complètement différente la période envisagée ? Ou plus simplement des documents porteurs d'une information grave ?

– Je dirais que c'est vrai pour les informations du général Paul Stehlin, attaché de l'air adjoint à l'ambassade de France à Berlin avant guerre, qui signalait l'importance et la modernité de l'armée nazie. Ce sont des documents que l'on n'a pas connus à l'époque. Ils étaient adressés à l'état-major et au Quai d'Orsay. Nous en avons publié dans des volumes relatifs aux origines de la guerre.

« J'ai toujours à l'esprit la distinction de Péguy entre les époques et les périodes »

» Pour autant, je n'ai jamais découvert de document qui provoque un éblouissement, qui change l'interprétation que l'on avait de l'Histoire. Un ancien conservateur des archives nationales a écrit un superbe *Louis XV*. Dans ce livre, il adoucit l'impression créée par Michelet selon laquelle Louis XV a été une catastrophe dans l'histoire de France. C'est une lecture différente, non un bouleversement. En réalité, les événements laissent derrière eux un très fort sillage. Les informations exactes et inexactes se mélangent et l'astuce consiste à essayer de les distinguer.

Vous trouvez aussi beaucoup d'échos ou d'allusions dans les lettres personnelles. Les correspondances privées permettent de discerner des phénomènes absolument invisibles dans la correspondance officielle. Prenez les années 30. Le Quai d'Orsay était divisé en deux camps qui se haïssaient : le clan Alexis Saint-Leger Leger et le clan René Massigli. Vous ne trouverez pas de traces dans la correspondance officielle de cet affrontement. Alexis Leger, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de 1933 à 1940, n'a pas écrit dix pages dans toute sa carrière. C'est lui qui a mené la politique extérieure de la France vers la « gloire » de 39-40...

– Vous avez toujours été sévère sur la politique d'Alexis Leger, plus connu sous son nom de plume Saint-John Perse.

– Je suis sévère parce que Leger, à mon avis, a dirigé la politique française. Or il s'est totalement trompé sur la situation réelle, sous-estimant entre autres la capacité manœuvrière de l'armée allemande.

– Quelle est votre méthode de travail ?

– Cinq ou six personnes vacataires, dont des anciens conservateurs en chef des archives à la retraite, ont en charge la lecture de toutes les séries de documents. Ce sont eux qui font un premier tri. A partir d'un millier de pièces d'archives pour une période de six mois, le travail consiste à en réduire le nombre, ce qui est un travail douloureux. Cela provoque parfois quelques petits conflits entre les collaborateurs. Ainsi a-t-il fallu déterminer ce qui était le plus important, en 1954 et dans les années suivantes, entre les relations franco-allemandes, franco-anglaises, franco-américaines et l'Algérie et de Gaulle. Fort sagement, Yvon Lacaze, archiviste paléographe, l'homme qui connaît le mieux les archives du Quai d'Orsay, a considéré que les « événements » d'Algérie, les relations avec le Maroc et la Tunisie et indirectement l'Algérie, censée être un territoire français, étaient plus importantes. J'ai arbitré en ce sens.

– L'ordre chronologique, comme critère exclusif de traitement des archives, vous permet-il de ne rien perdre des évolutions diplomatiques ?

– Dans le tri des papiers, nous suivons un ordre chronologique absolument total. S'il y a une dépêche de 14 h 15 en provenance de Pékin et une de 14 h 30 du Costa-Rica, on les met dans cet ordre-là. C'est un peu une chronique. Il est très instructif de constater, par exemple, que, tel mois de l'année 1938 qui précède les accords de Munich, il ne se passe curieusement rien sur le plan diplomatique. J'ai toujours présente à l'esprit la distinction que Charles Péguy fait entre les « périodes » et les « époques ». Les époques, c'est quand il se produit quelque chose d'exceptionnel. Les périodes, selon Péguy, ce sont les moments sans temps forts. Or, la vraie vie, c'est celle où il y a à la fois des époques et des périodes. Et la méthode chronologique permet de la serrer au plus près.

– Que pensez-vous de la concurrence qui oppose la France à des pays comme l'Allemagne qui publient aussi les documents diplomatiques français ?

– François Renouard, directeur des archives du Quai d'Orsay, qui consacre une énergie farouche à nos projets, a constaté ces publications. Il a protesté officiellement. Les Allemands et maintenant les Hongrois publient sous le titre « documents diplomatiques français » nos archives. Ces documents sont ouverts, mais il est tout de même un peu fort de les publier sous le titre de documents diplomatiques français. Qu'ils les publient sans utiliser le terme qui est le nôtre ! C'est notre patrimoine, même si la loi leur permet de regarder tous les papiers et de les photocopier.

– Dans le dernier volume paru, celui des années 1958-1959, l'Algérie est encore très présente.

– Oui, je le voulais. Le général de Gaulle ne serait pas revenu au pouvoir sans l'Algérie. Et tout de suite il y a eu un bouleversement énorme dans la fabrication de la politique étrangère de la France. De Gaulle a pris en main toutes sortes d'affaires, dont certaines ne passaient du reste pas par le canal du Quai d'Orsay.

» Les diplomates sont alors des hommes qui sont tous des fidèles du général. Il y a Maurice Couve de Murville, ministre des affaires étrangères, Etienne Burin des Roziers, Roger Seydoux, Hervé Alphand, Maurice Dejean, Jean Chauvel, qui sont tous de grands ambassadeurs. C'est vraiment une belle équipe, moins belle peut-être que celle des premières années du siècle, mais une équipe très solide.

» Dès le premier semestre de 1959, la guerre d'Algérie domine. C'est une année où beaucoup de Français croient qu'on va la gagner. D'où une attitude très rude à l'égard de ceux qui veulent reconnaître le gouvernement provisoire de la République algérienne, le GPRA secret. D'où également l'hostilité totale à ce que les Nations unies s'en mêlent. L'Union soviétique n'a du reste jamais reconnu le GPRA avant l'indépendance de l'Algérie. Nous disposons aussi d'une très bonne documentation sur la Tunisie, le Maroc.

– Le Quai d'Orsay et le général de Gaulle partageaient-ils le sentiment commun d'une victoire proche ou à portée de main ?

– En 1959, il semble justement que oui. Même s'il n'existait pas, du côté de la France, de chance d'obtenir une capitulation sans condition des révoltés algériens et du FNL. C'est alors que le général de Gaulle a employé l'expression *« les couteaux au vestiaire »*. C'était la première idée de de Gaulle : une négociation sur la base d'un cessez-le-feu. Comme cela ne s'est pas produit, l'attitude des Français et du gouvernement a très nettement changé en 1960. De Gaulle va en venir à l'idée qu'il y a trois Algérie possibles : l'Algérie algérienne, l'Algérie française et l'Algérie musulmane. C'est une période de relative euphorie en France.

– Peut-on en conclure que l'appareil d'Etat et le général de Gaulle n'avaient pas réellement pris conscience, en 1959, de l'ampleur des révisions à assumer ?

– Le général de Gaulle avait peut-être pris conscience de l'ampleur de cette question, mais dans son for intérieur. Il n'y a pas un seul document sur ce point.

– La tentation n'existe-t-elle pas, lorsque des dossiers diplomatiques peuvent encore avoir des résonances dans les pays en cause, d'écarter des pièces, bref de céder à une forme de censure ?

– Non, absolument pas. A propos des documents du Maghreb et du Moyen-Orient, un des directeurs des archives avait cru autrefois devoir les faire lire par un diplomate en fonction avant publication. C'est le passé. Nous avons complètement supprimé ce type de filtre. De même que nous ne coupons jamais un document. On peut changer le sens d'un document en le coupant. Nous refusons le droit de procéder à des coupes et c'est d'autant plus notable que nous avons le droit de publier les documents les plus récents. Si nous arrivions à aller assez vite, nous publierions des volumes concernant les dernières années. Un article de la loi sur les archives prévoit cette possibilité. Une possibilité illusoire faute de moyens.

– Vous êtes-vous aussi fixé la règle de toujours publier les annotations en marge des dépêches ou des télégrammes ?

– C'est primordial. Bien sûr.

– Comment les diplomates apprécient-ils votre travail ?

– Une simple anecdote à ce sujet. Au début des années 60, quand la commission sur les origines de la deuxième guerre mondiale a été créée, le grand historien italien Toscano a demandé s'il y aurait une majorité de diplomates ou une majorité d'universitaires dans la commission. Les diplomates étaient censés exercer une pression que n'exercent pas les universitaires... Pierre Renouvin, président de la commission, a alors fait en sorte qu'il y ait davantage d'historiens que de diplomates. Personnellement, au cours d'une expérience de dix-neuf ans, pas une seule fois un diplomate ne m'a dit : vous devriez faire ceci ou cela. »

**Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER**

INTERNATIONAL

L'accord entre la «mission Carter» et la junte haïtienne

Soulagement à Port-au-Prince

L'accord conclu par la mission de l'ancien président américain Jimmy Carter, à l'issue de deux jours d'intenses négociations à Port-au-Prince, a été accepté par le président *de facto* du pays, Emile Jonassaint, qui l'a confirmé dans un discours télévisé dans la nuit de dimanche à lundi. *« J'ai décidé de suivre froidement la voie de la raison (...) pour éviter la violence et une effusion de sang »*, a-t-il déclaré, avant de promettre une levée *« sans délai »* de l'embargo quasi total voté en mai contre Haïti par le Conseil de sécurité des Nations unies.

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyée spéciale

Le texte n'a cependant pas encore été paraphé par les trois principaux concernés, à savoir le général Raoul Cedras, commandant en chef des forces armées, le général Philippe Biamby, chef de l'état-major, et le lieutenant-colonel Michel François. Ces derniers n'apposeront leur signature qu'après avoir rencontré le responsable de ce qu'ils appellent la *« mission de coopération internationale militaire »*, à savoir des troupes, principalement américaines, qui devraient commencer à débarquer lundi en Haïti.

Pour que l'accord puisse être concrétisé, il faudra aussi que soit résolue la question du sénat haïtien, divisé en deux blocs antagonistes qui contestent chacun leur légitimité : une partie des sénateurs a été élue le 18 janvier 1993, sous les autorités de fait, dans des conditions non acceptées par la communauté internationale.

L'amnistie est depuis dix mois l'une des clés de la résolution de la crise haïtienne. Elle avait été promise aux putschistes dans l'accord de l'île des Gouverneurs, près de New-York, signé en juillet 1993 par tous les partis. Le président Aristide avait bien, en octobre, signé un décret à cet effet mais n'avait pas convoqué le Parlement pour qu'il l'avalise.

Promesses et menances

Selon une source proche des militaires, l'administration Clinton n'a lésiné sur rien depuis le début de la semaine dernière pour obtenir le départ de la troïka des généraux. Ces derniers se seraient d'abord vu offrir lundi 12 septembre des millions de dollars pour démissionner, puis l'exil vers l'Espagne, le Panama ou la Suisse, avec l'assurance qu'ils n'y seraient pas inquiétés.

Les généraux auraient ensuite été menacés d'une *« élimination physique »* au cours de l'invasion militaire américaine que les discours télévisés du président Clinton, jeudi dernier, annonçaient comme imminente. La mission de la « dernière chance » de M. Carter aura été finalement la plus efficace. L'ancien président américain n'a pas pu s'empêcher de constater sur les ondes de CNN, juste avant de quitter Port-au-Prince, que *« les choses n'en seraient pas arrivées là si ce type de négociation avait été mené auparavant »*.

Furieuses de voir que MM. Carter, Nunn et Powell acceptaient de dialoguer avec le président Emile Jonassaint, non reconnu par la communauté internationale, les personnalités politiques haïtiennes les plus proches du président Aristide ont refusé, samedi, bien qu'elles y aient été invitées, de s'entretenir avec la mission. Cette dernière eut finalement pour interlocuteurs, samedi, huit leaders politiques modérés et, ensuite, des représentants des milieux d'affaires.

Va-et-vient dominicaux

Tout au long de la journée de dimanche, pendant que la mission poursuivait ses va-et-vient entre le palais présidentiel et le quartier général, environ un millier de manifestants – les mêmes que la veille – ont défilé sur la place séparant les deux édifices aux cris de *« Démocratie, oui. Aristide, non »*. Ils ont toutefois pris grand soin d'expliquer aux journalistes qu'ils n'avaient rien contre les Américains. Pendant ce temps, la télévision nationale n'avait cessé, comme les jours précédents, de diffuser des messages patriotiques sur le thème : *« Haïti est un petit pays mais une grande nation, protégée par les dieux tutélaires »* (ceux du vaudou).

Le principal et énorme résultat de cette journée est que les affrontements redoutés entre les *« envahahisseurs »* et les militaires ou leurs alliés n'auront pas lieu. Les craintes avaient fait fuir au cours du week-end des milliers d'Haïtiens de Port-au-Prince vers les campagnes, supposées plus sûres.

La population, qui a suivi les événements de la journée en petits groupes rassemblés dans les rues autour de rares postes de radio, était soulagée, dimanche. Le pire était évité de justesse. Il restera à convaincre les soldats au patriotisme gonflé à bloc ces derniers temps du bien-fondé de l'accord. Il restera aussi à prouver la volonté de *« réconciliation »* dont le président Aristide *se dit animé*.

MARTINE JACOT

Le texte négocié

« Certains officiers sont prêts à consentir à un départ en retraite »

Voici le texte de l'accord conclu entre les dirigeants haïtiens et la délégation américaine conduite par l'ancien président Jimmy Carter, tel qu'il a été rendu public, dimanche 18 septembre, par la Maison Blanche.

1. L'objet de cet accord est de renforcer la paix en Haïti, d'éviter la violence et l'effusion de sang, de promouvoir la liberté et la démocratie, et de forger une relation durable et mutuellement bénéfique entre les gouvernements, les peuples et les institutions d'Haïti et des Etats-Unis.

2. Pour mettre en œuvre cet accord, les forces policières et militaires haïtiennes vont travailler en étroite coopération avec la mission militaire des Etats-Unis. Cette coopération, menée dans un respect mutuel, durera le temps de la période transitoire nécessaire pour assurer le fonctionnement des institutions vitales du pays.

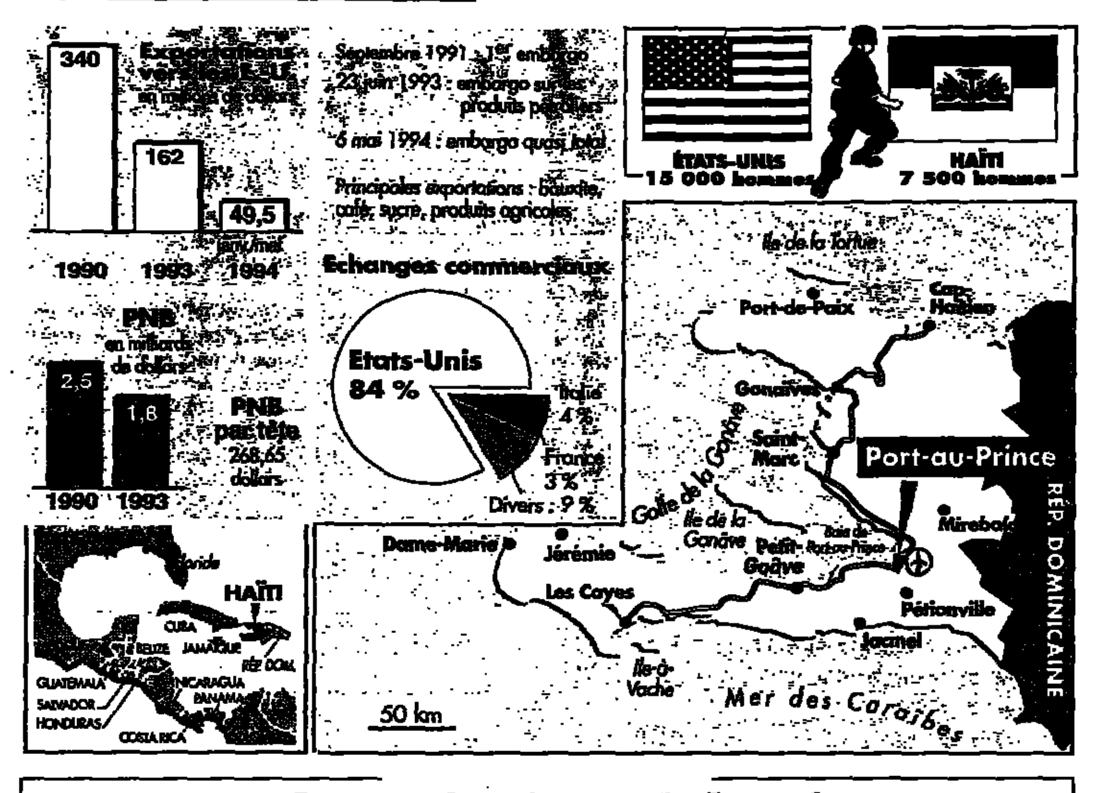
3. Afin de contribuer personnellement au succès de cet accord, certains officiers militaires des forces armées haïtiennes sont prêts à consentir à un départ en retraite anticipé et honorable, en accord avec les résolutions 917 et 940 des Nations unies, lorsqu'une amnistie générale sera votée par le Parlement haïtien, ou bien au 15 octobre 1994. Les parties à cet accord s'engagent à travailler avec le Parlement haïtien pour accélérer cette action. Leurs successeurs seront nommés en accord avec la Constitution haïtienne et la loi militaire en vigueur.

4. Les activités militaires de la mission militaire des Etats-Unis seront coordonnées avec le haut commandement militaire haïtien.

5. L'embargo économique et les sanctions économiques seront levés sans délai, en accord avec les résolutions pertinentes des Nations unies, et les besoins du peuple haïtien seront satisfaits aussi rapidement que possible.

6. Les prochaines élections législatives se tiendront de manière libre et démocratique.

7. Il est compris que l'accord ci-dessus est soumis à l'approbation des gouvernements civils des Etats-Unis et de Haïti. – *(AFP.)*



La peur dans le port de Jacmel

JACMEL

de notre envoyée spéciale

« Quand les Blancs vont arriver, on va tous les tuer. » Dans le port désert de Jacmel, à 80 km au sud-est de Port-au-Prince, le petit Nixon, neuf ans, lance cette boutade en riant aux étrangers qui refusent de lui donner de l'argent. Son grand frère, lui, se précipite sur la voiture du « Blanc » pour en laver les vitres sans en attendre l'autorisation, au cas où le service rendu serait récompensé. Les Haïtiens ont faim, les Haïtiens n'ont plus de travail, les Haïtiens ont d'abord et avant tout hâte de vivre en paix après trois années de cauchemar.

Dans la région de Jacmel, une des plus fertiles du pays au pied du massif de la Selle, où le moindre bout de pente est cultivé en terrasse, la nature luxuriante donne assez de fruits pour permettre la survie, et la mer offre ses poissons. Mais la ville est délabrée et sa populaiton désœuvrée. Les traces des heures de gloire de ce port en eau profonde, qui fut une capitale du café au tournant du siècle, ont presque toutes disparu. Les cicatrices des tempêtes tropicales qui dévastent jusqu'aux solides maisons de pierre tous les quinze ou cinquante ans sont encore bien visibles.

L'ancien club Union a résisté ; il était interdit aux Noirs et réservé aux seuls mulâtres jusqu'à ce que François Duvalier en fasse le quartier général des « tontons macoutes », sa milice de triste mémoire. Il héberge maintenant la Croix-Rouge...

Au moins les habitants de Jacmel, qui fut aussi un centre intellectuel et vit naître de nombreux poètes et écrivains, n'ont-ils pas trop à craindre la répression ces derniers jours. Les militaires ont quitté le port jeudi 15 septembre, et la caserne du centre-ville, d'habitude grouillante, est presque déserte. La plupart de ses soldats se cachent dans la nature, en civil, afin d'organiser – pour les plus courageux – la « résistance à l'envahisseur », ou pour échapper aux représailles des partisans du président Aristide.

Le capitaine Gérard Larochelle a également pris le large. Accusé d'avoir soustrait 17 000 dollars lors d'une perquisition chez un particulier et brièvement détenu en 1989 pour ce motif, il fut promu l'année suivante et nommé à Jacmel où, après le coup d'Etat de septembre 1991 contre le Père Aristide, il excella dans la torture, selon plusieurs sources religieuses. Ses sévices sur des femmes ont révulsé tout le monde. Il a finalement été muté à Jérémie, capitale du sud du pays.

« On n'en peut plus, il faut que quelque chose se passe, fût-ce une invasion », dit Geoffroy Krauchi, directeur (helvète) du modeste collège suisse pour les classes moyennes, qui fut lui-même emprisonné pendant quatre jours. Ses élèves avaient osé protester timidement du balcon de son établissement en voyant leurs camarades du lycée voisin se faire battre dans la cour par des militaires. L'armée fit le siège du collège suisse pendant sept heures. Il en faut peu pour être soupçonné de soutenir Jean-Bertrand Aristide.

« Pour éviter que le sang ne coule, il faut encore négocier, rétorque la propriétaire d'un hôtel de Jacmel, ferme adversaire du président élu. *« Une personne qui aime son pays ne peut demander un embargo aussi dur contre son peuple*, ajoute-t-elle. *Il ne faut pas que les bombes détruisent ce qui reste d'Haïti. »* A Jacmel comme ailleurs, tout le monde avait peur, quelles que soient les convictions de chacun.

M. J.

L'accord entre la « mission Carter »

Les tergiversations de Washington

Depuis le putsch dont fut victime le président Jean-Bertrand Aristide, en septembre 1991, l'administration américaine aura mis trois ans pour arriver à obliger la junte militaire de Port-au-Prince à quitter le pouvoir

WASHINGTON

de notre correspondant

Il aura fallu attendre le printemps dernier pour que le président Bill Clinton énumère, pour la première fois, quelques-unes des raisons pour lesquelles l'affaire haïtienne relevait, selon lui, de la défense des intérêts stratégiques des Etats-Unis et pouvait, à ce titre, justifier l'emploi de la force.

La junte militaire installée à Port-au-Prince représenterait, avec Cuba, l'un des derniers régimes non démocratiques des Amériques, expliquait-il ; la tyrannie qu'elle exerce pousse un nombre croissant d'Haïtiens à fuir vers une Floride déjà saturée de réfugiés ; la junte aurait transformé le pays en l'une des plaques tournantes du trafic de drogue ; enfin, elle menacerait la sécurité des quelques milliers d'Américains installés dans le pays.

Mais si des intérêts vitaux des Etats-Unis étaient menacés par le maintien au pouvoir des putschistes qui chassèrent M. Aristide, le seul président haïtien à avoir été démocratiquement élu, pourquoi, alors, avoir attendu ce même printemps dernier pour soumettre, enfin, les généraux rebelles à un régime de sanctions renforcées ? Le recours à la force est un aveu d'impuissance politique : pas plus l'administration Bush que celle de M. Clinton n'ont été capables d'impressionner les putschistes par d'autres moyens. Cela tient sans doute au manque de détermination manifesté par l'une et l'autre dans le traitement de la crise.

Trois ans durant, ou presque, ce fut une série de menaces non suivies d'effet et de politiques aussi vite abandonnées qu'elles étaient annoncées. Dans cette gestion pusillanime, l'équipe de M. Bush ne fut guère plus brillante que celle qui lui succéda. C'est d'ailleurs l'administration républicaine qui fixa la « ligne » dès octobre 1991 : les Etats-Unis ne toléreraient pas le maintien au pouvoir des putschistes qui, dans un bain de sang, avaient, fin septembre de la même année, chassé le président Jean-Bertrand Aristide. Ton viril et résolu, George Bush, qui reçoit M. Aristide à la Maison Blanche, est catégorique : celui-ci, élu en décembre 1990 avec 67 % des suffrages, doit être restauré.

L'administration républicaine s'enorgueillit d'avoir étendu la démocratie sur le continent américain, *« de la Terre de Feu à l'Alaska »*, dit M. Bush, et elle fait d'Haïti un *« test »* : le coup d'Etat contre M. Aristide ne doit pas réussir, dit-elle. Le président déchu s'est réfugié à Washington, où il est hébergé aux frais du département d'Etat. Il est comblé d'éloges par James Baker, alors secrétaire d'Etat, qui lui garantit que la réaction de Washington au coup d'Etat va être *« ferme, forte et rapide »*.

Il n'en sera rien. A l'instigation des Etats-Unis, notamment, l'Organisation des Etats américains (OEA) décrète un embargo sur le pétrole et sur les armes à destination d'Haïti. Mais il se révèle une « passoire » : le pétrole passera par la frontière avec la République Dominicaine voisine. L'OEA et Washington menacent vaguement – et sans suite – de s'en prendre aux avoirs à l'étranger des patrons de la junte – le chef de l'état-major, le général Roul Cédras, le général Philippe Biamby et le colonel Joseph-Michel François, qui dirige la police de la capitale.

L'armée haïtienne prend en charge le trafic et la contrebande destinés à détourner les sanctions ; elle s'enrichit un peu plus... En février 1992 – premier revirement d'une longue série de la part de Washington –, l'administration Bush décide même d'alléger les sanctions à l'encontre d'Haïti. La junte fait alors régner la terreur dans les quartiers les plus misérables, là où se recrutent les partisans du président déchu : assassinats, viols, torture généralisée.

Militaires et néo-macoutes duvaliéristes agissent dans la plus totale impunité. Cependant, à Washington, l'image du président Aristide n'est plus ce qu'elle était. Quelques fuites divulguent le portrait peu flatteur que la CIA avait dressé de ce prêtre catholique partisan de la théologie de la libération : un *« dépressif »*, *« égo-maniaque »*, *« instable »*.

Il a tout juste la quarantaine, et ses relations avec les Etats-Unis n'ont jamais été faciles. Il a toujours pratiqué un anti-américanisme virulent, qualifiant les Etats-Unis de « Satan ». Lui-même n'a jamais été très soucieux des droits de l'homme. Président, il incite la foule à attaquer ses ennemis. Il entend leur faire subir le « supplice du collier », encore dit « père Lebrun », où l'on tue un prisonnier en lui enserrant le cou d'un pneu enflammé.

Le rapatriement forcé des « boat people »

Des milliers de Haïtiens prennent la mer sur des embarcations de fortune, direction la Floride. Craignant un afflux incontrôlable, l'administration Bush envoie l'US Navy les arrêter en chemin pour les rapatrier de force. On est en pleine campagne électorale présidentielle, et le candidat démocrate, Bill Clinton, dénonce là une politique brutale et inadmissible à l'égard des réfugiés haïtiens. Il promet d'y mettre fin s'il est élu.

A peine installée au pouvoir, en janvier 1993, une des premières initiatives de l'administration Clinton sera de renier cette promesse et de continuer à appliquer la politique de rapatriement forcé. Sa politique haïtienne sera à l'avenant, série ininterrompue de revirements. Bill Clinton reçoit le président Aristide à la Maison Blanche, en mars, pour lui dire que *« la patience des Etats-Unis est à bout »* et que les putschistes n'ont qu'à bien se tenir.

De fait, un resserrement des sanctions convainc le général Cédras de venir négocier début juillet aux Etats-Unis avec le président Aristide, dans l'île des Gouverneurs, à New-York, au large de Manhattan. Un accord est conclu le 3 juillet. En échange d'un armistice pour les putschistes, le général Cédras accepte de démissionner. Jean-Bertrand Aristide doit rentrer le 30 octobre, l'armée et la police doivent être encadrées par une force d'instructeurs internationaux et Haïti doit bénéficier d'une aide financière substantielle de la part des Etats-Unis.

Seulement, de retour à Port-au-Prince, le général Cédras renie sa signature et la junte redouble de violence pour empêcher l'application de l'accord. Quand, à la mi-octobre, le navire *Harlan-County* s'apprête à débarquer quelque deux cents des premiers instructeurs militaires qui, selon l'accord de l'île des Gouverneurs, doivent encadrer l'armée et la police, les putschistes font parader une bande de voyous armés de pistolets sur les quais de Port-au-Prince.

Ce sera suffisant pour que l'administration cède et donne l'ordre au *Harlan-County* de rebrousser chemin. Les braillards mettent en déroute un bâtiment de la Navy... Retraite peu glorieuse qui achève de torpiller définitivement l'accord du 3 juillet, sans même qu'une administration traumatisée par la mort de dix-huit soldats américains en Somalie ait vraiment cherché à forcer son application.

Cette fois, la junte croit qu'elle a gagné, que les menaces des Etats-Unis relèvent de la rhétorique, et qu'elle n'a pas grand-chose à craindre. De fait, à Washington, l'administration Clinton « patauge ». Elle paraît, un moment, chercher une solution de rechange au président Aristide (avec lequel les relations sont mauvaises), puis le remet en selle.

Pressée par le groupe parlementaire noir au Congrès, proche du Père Aristide, elle menace la junte du recours à la force. Mais, inquiète d'un regain de réfugiés, elle hésite longtemps avant d'imposer un véritable embargo à l'encontre d'Haïti. Au fil des mois, à force d'avoir tant menacé, M. Clinton s'est retrouvé dans une situation embarrassante : sa crédibilité était en jeu. Il fallait passer à l'acte.

ALAIN FRACHON

Portraits de putschistes

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Passés maîtres dans l'art des manœuvres dilatoires, Raoul Cédras, Philippe Biamby et Michel François, les trois têtes de la junte militaire, ont encore réussi à gagner du temps. Depuis bientôt trois ans, ils défient la communauté internationale et font régner la terreur en Haïti.

Jeunes, ces trois hommes sont issus de familles duvaliéristes et diplômés de l'académie militaire rouverte en 1971 par Jean-Claude Duvalier. Ils ont également en commun d'avoir maintenu de bonnes relations avec des militaires américains qu'ils ont connus lors de stages de formation aux Etats-Unis. Selon la presse américaine, au moins l'un d'entre eux, le général Raoul Cédras, a longtemps été un informateur de la CIA.

Agé de quarante-cinq ans, fils d'un duvaliériste de Jérémie, mulâtre, Raoul Cédras était considéré en 1990 comme un officier démocrate. Alors colonel et directeur de l'académie militaire, il a dirigé le « comité de coordination pour la sécurité des activité électorales » qui a garanti, en liaison avec les observateurs des Nations unies, le bon déroulement des seules élections libres qu'ait connues Haïti, en décembre 1990. Pour le récompenser, le président Jean-Bertrand Aristide le nomme chef d'état-major, puis commandant en chef en juillet 1991. Cela ne l'empêchera pas de prendre la tête du sanglant coup d'Etat qui dépose Aristide, un peu plus de deux mois plus tard.

« Modéré » et « homme fort »

Pendant longtemps, les diplomates américains le présenteront comme un « modéré », embarqué à son corps défendant dans l'aventure du putsch. Le « dur », le « véritable homme fort », c'était alors Michel François, le jeune colonel âgé de trente-sept ans, qui dirige la police militaire et ses redoutables « attachés » en civil.

Accusé d'avoir trempé dans le trafic de cocaïne, cet ancien stagiaire de Fort Benning, l'académie militaire de Géorgie où le Panaméen Manuel Noriega et le Salvadorien Roberto d'Aubuisson ont fait leurs classes, a été mis en cause par la mission d'observateurs des Nations unies dans plusieurs affaires de violations des droits de l'homme.

Avec l'aide de ses proches, qu'il a placés à la tête d'entreprises publiques, il a amassé une fortune importante et s'est fait construire une résidence luxueuse dans la capitale. Depuis quelques mois, sous l'influence de son frère Evans, un diplomate représentant les autorités putschistes à Saint-Domingue, il paraît avoir modéré ses positions cédant le rôle de « l'homme fort » au général Philippe Biamby.

C'est désormais le général Biamby qui est considéré comme le « jusqu'au-boutiste » dans les milieux diplomatiques américains. Agé de quarante et un ans, issu de la même promotion de l'académie militaire que Raoul Cédras, Biamby passe pour être un bon organisateur. Il a joué un rôle important dans la constitution du Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (FRAPH), un groupe para-militaire néo-duvaliériste qui s'est rapidement implanté sur tout le territoire.

En 1989, après avoir participé à une tentative de coup d'Etat contre le général Prosper Avril, il a passé plusieurs mois en prison à New-York, où il avait tenté sans succès d'obtenir l'asile politique. Il a gardé de cette expérience une profonde aversion pour les Etats-Unis. A la différence des autres chefs putschistes, il n'est pas intéressé par l'argent et les trafics en tout genre. Spartiate, il dort sur un lit de camp dans son bureau du « grand quartier général » et s'entraîne régulièrement avec les miliciens recrutés à la hâte par les putschistes.

JEAN-MICHEL CAROIT

CLÉS/*Une instabilité chronique*

■ **1986**

– **7 février** : « Le président à vie », Jean-Claude Duvalier (« Baby Doc ») part en exil, après plus de deux mois de troubles (50 morts et 133 blessés). Le général Henri Namphy prend le pouvoir.

■ **1987**

– **29 mars** : Une nouvelle Constitution est adoptée par référendum.

– **29 novembre** : Les élections législatives et présidentielle sont annulées à la suite de massacres qui ont fait 24 morts et 74 blessés le jour du scrutin.

■ **1988**

– **17 janvier** : Leslie Manigat est élu président de la République, après de nouvelles élections boycottées par l'opposition.

– **19-20 juin** : Le général Namphy s'empare à nouveau du pouvoir à la suite d'un coup d'Etat et dépose le président Manigat, qui s'exile à Saint-Domingue.

– **18 septembre** : Le général Prosper Avril, chef de la garde présidentielle, renverse le général Namphy, qui part en République dominicaine.

■ **1989**

– **13 mars** : Le général Avril restaure partiellement la Constitution de 1987.

■ **1990**

– **10 mars** : Le général Prosper Avril démissionne, il est remplacé par le général Hérard Abraham, qui s'engage à remettre le pouvoir aux civils dans les soixante-douze heures.

– **12 mars** : Un accord entre l'armée et les partis – le premier du genre dans l'histoire d'Haïti – permet à Mme Ertha Pascal-Trouillot, présidente de la Cour suprême, d'assurer la présidence par intérim du pays.

– **16 décembre** : Le Père Jean-Bertrand Aristide est élu président avec 66,7 % des suffrages.

■ **1991**

– **7 janvier** : Roger Lafontant, ancien chef des « tontons macoutes » sous le régime duvaliériste, tente de s'emparer du pouvoir, afin d'empêcher la prise de fonctions du président Aristide. Après avoir séquestré pendant quatorze heures Mme Pascal-Trouillot, il est contraint à se rendre à l'armée dirigée par le général Abraham, resté loyal.

– **7 février** : Le président Aristide prend ses fonctions.

– **30 septembre** : Le président Jean-Bertrand Aristide est renversé par un coup d'Etat militaire conduit par le général Raoul Cédras. Les affrontements qui s'ensuivent font plusieurs dizaines de victimes. Plusieurs pays, dont la France, les Etats-Unis et la CEE, suspendent leur aide économique et militaire.

– **30 octobre** : Washington décrète un embargo commercial contre Haïti.

■ **1992**

– **24 février** : Sous l'égide de l'OEA, le président Jean-Bertrand Aristide et des représentants du Parlement haïtien signent, dans la nuit du 23 au 24, à Washington, un accord en vue du rétablissement de la démocratie à Port-au-Prince.

■ **1993**

– **4 juin** : Bill Clinton annonce un renforcement des sanctions contre Haïti.

– **16 juin** : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 841 imposant un embargo sur le pétrole et les armes à destination d'Haïti.

– **2 juillet** : Raoul Cédras juge *« acceptables »* les propositions du médiateur, Dante Caputo, visant à permettre le retour du président Aristide en Haïti et à restaurer la démocratie. Le président Aristide signe le plan, baptisé « accord de Governors' Island » (l'île des gouverneurs) en dix points de l'ONU le 3 juillet.

– **13 octobre** : Devant la mauvaise volonté des militaires, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte – à l'unanimité – la résolution 873 rétablissant les sanctions contre Haïti (embargo pétrolier et militaire, gel des avoirs financiers à l'étranger des autorités militaires de Port-au-Prince).

■ **1994**

– **6 mai** : Par la résolution 917, l'ONU menace les putschistes d'un embargo total s'ils ne s'en vont pas avant le 21 mai.

– **11 mai** : Une poignée de sénateurs irrégulièrement « élus » en janvier 1993 proclament la vacance de la présidence et nomment le juge Emile Jonassaint président provisoire de la République.

– **22 mai** : L'embargo commercial « total » décidé le 20 par l'ONU, entre en vigueur.

– **31 juillet** : Par 12 voix pour et une abstention, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte la résolution 940 autorisant les Etats-Unis à *« utiliser tous les moyens nécessaires »*, y compris la force, pour chasser du pouvoir de Port-au-Prince les militaires putschistes.

– **18 septembre** : au terme d'une mission de médiation conduite par l'ancien président Jimmy Carter, Bill Clinton annonce que la junte haïtienne a accepté de quitter le pouvoir au plus tard le 15 octobre et que les troupes américaines débarqueront dans l'île dès le lundi 19.

Les douze interventions des Etats-Unis dans leur « arrière-cour »

A douze reprises, dans leur histoire, les Etats-Unis ont envoyé leurs « marines » dans leur « arrière-cour », officiellement pour y *« rétablir l'ordre »* ou pour *« protéger la sécurité »* des ressortissants américains. Ces interventions se sont produites dans six pays d'Amérique centrale ou des Caraïbes.

– **Cuba** : en 1898, à la suite du bombardement d'un de leurs vaisseaux dans le port de La Havane, les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Espagne. Ils « libèrent » Cuba de la puissance coloniale mais l'occupent jusqu'en 1902, date de l'indépendance de l'île. Un an auparavant, ils avaient fait inscrire dans la Constitution cubaine leur droit d'intervenir dans les affaires de l'île pour *« maintenir un gouvernement capable d'assurer le respect des vies, des biens et des libertés »* (amendement Platt). Ils en usent militairement à deux reprises, en 1906 et en 1917. La victoire de la révolution de Fidel Castro, en 1959, et l'installation de son gouvernement de plus en plus hostile aux Etats-Unis, si près de la Floride, mènera, en 1961, à la tentative ratée d'invasion de la baie des Cochons.

– **Haïti** : le 28 juillet 1915, quelques heures après l'assassinat du président Vilbrun Guillaume Sam – le sixième chef de l'Etat depuis 1911 – les « marines » débarquent à Port-au-Prince qu'ils ne quitteront que dix-neuf années plus tard. Ils font voter une nouvelle Constitution (en 1918), réforment l'armée et imposent leur contrôle financier.

– ***République dominicaine*** : sous prétexte de veiller au remboursement des créanciers américains, les Etats-Unis interviennent une première fois en 1916 dans la partie orientale de l'île d'Hispaniola. Les douanes, les finances et l'administration passent sous le contrôle d'un gouvernement militaire américain jusqu'en 1924. En avril 1965, 20 000 « marines » et parachutistes débarquent à Saint-Domingue, où une fraction de l'armée réclamait le retour du président Juan Bosch, élu fin 1962 à l'issue d'élections libres et destitué en septembre 1963. Le président Lyndon Johnson évoque un *« danger communiste »*. En 1966, le président Joaquin Balaguer, « élu » avec l'appui de Washington, s'installe au pouvoir.

L'opération « Juste cause » contre le général Noriega

– **Nicaragua** : à deux reprises entre 1912 et 1925, les Etats-Unis « arbitrent » les affrontements violents entre conservateurs et libéraux en occupant militairement le pays. Ils reviennent à nouveau en 1926 jusqu'à ce que, six ans plus tard, une révolte dirigée par le général Augusto Sandino les force à partir. Ce dernier a été abattu l'année suivante, en 1934, sur ordre d'Anastasio Somoza, qui conserva le pouvoir le 1936 à 1979 avec l'appui de Washington.

– **Grenade** : le 25 octobre 1983, quelque 1 900 « marines » et « rangers » débarquent dans cette île du Commonwealth, après l'assassinat du premier ministre Maurice Bishop par des militaires d'extrême gauche conduits par le général Austin. Les Cubains avaient entrepris d'agrandir l'aéroport local. Les Etats-Unis de Ronald Reagan arrêtent le général Austin et capturent 600 Cubains. L'opération, qui fit une quarantaine de morts, a été condamnée par l'ONU.

– **Panama** : les Américains avaient occupé et protégé dès le début du siècle la zone du canal, dont ils ont terminé la construction en 1914. Le 20 décembre 1989, sous la présidence Bush, l'armée américaine envahit le pays dans le cadre de l'opération « Juste cause », visant à chasser du pouvoir le général Manuel Noriega. Ce dernier, ancien collaborateur de la CIA devenu encombrant, est poursuivi aux Etats-Unis pour trafic de drogue. Après deux semaines de suspense, Noriega est capturé. Il sera condamné à quarante ans de prison en juillet 1992 par un tribunal de Floride. Au total, quelque 27 000 soldats américains ont participé à cette opération, qui a fait officiellement 516 morts panaméens, dont 202 civils, et 23 Américains. Les bilans non officiels les plus lourds avancent 2 000 morts.

et le gouvernement de Port-au-Prince

Un succès pour M. Clinton

Suite de la première page

En réalité, loin d'être une manœuvre d'intoxication, le départ de ces avions signifiait bel et bien le début des opérations d'invasion qui, a précisé le général Shalikashvili, *« était prévu depuis plusieurs jours pour dimanche soir »*.

Alors que la mission Carter traînait en longueur beaucoup plus que prévu dimanche après-midi, à Washington, il arriva un moment où, pour des raisons de logistique militaire, il fallut prendre la décision de donner le feu vert aux opérations d'invasion ou de les annuler. M. Clinton, jugeant *apparemment* que les choses avaient assez duré, donna le feu vert. *Un autre* problème surgit alors : convaincre M. Carter et les deux autres émissaires d'*accélérer le mouvement* et de quitter Haïti, à bord de l'avion *présidentiel* qui les attendait sur le tarmac depuis plusieurs heures. *« Nous étions très inquiets*, a reconnu le secrétaire d'Etat Warren Christopher devant la presse, *qu'ils puissent se trouver encore là lorsque l'invasion commencerait »*...

Diplomatiquement, c'est un *coup de maître*, salué *d'ailleurs* sur CNN par un expert en la matière, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger. Une remarquable alliance de la puissance militaire et de la diplomatie, a souligné M. Christopher, dont le visage s'est même, à deux ou trois reprises lors d'un briefing à la Maison Blanche, éclairé d'une *expression qui* ressemblait presque à un sourire de jubilation – manifestation, chez lui, rarissime.

Et *c'est un président Clinton* très sûr de lui qui annonçait solennellement à *ses compatriotes dimanche* soir, dans sa seconde allocution *télévisée en l'espace de quatre* jours, que l'invasion par la force était évitée, que, même si l'opération n'était pas sans risques, les troupes américaines allaient être déployées dans un environnement beaucoup plus favorable, que la *transition n'en serait que facilitée* et que c'était en somme *« un bon accord pour les Etats-Unis et pour Haïti »*. *« Depuis le début*, a résumé le président, *j'ai dit que les dictateurs haïtiens devaient partir. Ce soir, je peux vous dire qu'ils partiront »*.

Certes, ce n'est pas le départ immédiat, *manu militari*, qu'il promettait jeudi soir d'un ton menaçant. Mais la formulation ampoulée de l'accord, essentiellement destinée à permettre aux généraux haïtiens de quitter le pouvoir tout en sauvant la face, ne doit pas masquer l'essentiel : le déploiement immédiat des troupes américaines et étrangères en Haïti est, souligne M. Clinton, *« la garantie que les dictateurs respecteront les termes de l'accord »*. Quel pouvoir, en effet, peuvent encore exercer des dirigeants qui acceptent le stationnement sur leur sol d'une armée étrangère aussi puissante et en aussi grand nombre ?

Quant à leur départ du pays, c'est une exigence qui ne figure pas *formellement dans les résolutions* du Conseil de sécurité de l'ONU et *qui, inscrite noir sur blanc, aurait,* selon l'administration américaine, bloqué l'accord car le général Cédras la jugeait « humiliante ». En fait, les responsables américains paraissent convaincus qu'une fois privés de leurs fonctions, contraints à *cohabiter* avec 15 000 *soldats* américains et le président Aristide, les militaires n'auront *sans doute* guère intérêt ni envie de rester sur place.

En outre, bien qu'une certaine confusion entoure pour l'instant les termes de l'amnistie que doit voter le Parlement, la mesure décrétée en octobre dernier par le président Aristide en vertu de la Constitution est une amnistie politique, qui n'exclut donc pas, comme le soulignait M. Aristide il y a dix jours (*le Monde* du 9 septembre), des poursuites pour crimes de droit commun, ce qui peut éventuellement constituer un argument supplémentaire pour quitter le pays...

De même, les expressions *« respect mutuel »* et *« étroite coopération »* avec l'armée haïtienne portent plutôt à sourire : une authentique coopération entre une armée misérable de 7 000 hommes sous-entraînés, sauf à tuer leurs compatriotes, et un contingent de 15 000 soldats, soit plus du double, professionnels et sur-armés, paraît aussi vraisemblable que celle d'un rat et d'un éléphant.

Les chefs de l'armée américaine n'ont d'ailleurs laissé planer guère de doute à ce sujet : *« Notre force là-bas ne repose pas sur la confiance*, a commenté William Perry. *Nous arrivons avec un équipement et un armement très lourds, c'est ça, notre force »*. Le général Shalikashvili est tout aussi clair : lorsque le commandant des opérations en Haïti, le général Henry Shelton, rencontrera lundi matin le général Cédras à Port-au-Prince, a-t-il dit, ce sera pour *« l'informer de la manière dont nous entendons déployer les troupes. Les troupes commenceront à arriver l'après-midi »*... quelles que soient les impressions du général Cédras.

L'accord est surtout une bonne opération pour le président Clinton, qui a remporté son pari contre un Congrès résolument hostile à une *invasion* et *une opinion publique* guère plus enthousiaste. Dimanche *soir, il a désarmé ses critiques.* Contrairement à l'impression de confusion initalement donnée par l'envoi d'une délégation de négociateurs au lendemain d'un discours très musclé, cette combinaison des deux tactiques était calculée puisque, selon le *New York Times*, M. Clinton avait *commencé à téléphoner pour organiser* cette mission dans les minutes qui avaient suivi son allocution, jeudi soir.

En outre, les expériences passées plaidaient plutôt en faveur d'un départ négocié des dictateurs : au Panama en 1989, l'épique capture du général Noriega avait pris deux semaines, et en Somalie les forces américaines se sont épuisées à chasser en vain le chef de guerre Aïdid ; même le président Bush avait été critiqué pendant la guerre du Golfe pour ne pas avoir traqué Saddam Hussein à Bagdad. Enfin, il fallait aussi obtenir l'accord du président Aristide à ce dénouement dimanche, ce que M. Clinton n'a *pas négligé*.

Le président Clinton prendrait-il *goût à la politique étrangère* ? Après une série de bavures et *d'humiliations, il remporte enfin* des succès sur la scène diplomatique : il a contribué à la signature de l'accord sur le retrait des troupes russes d'Estonie, au déblocage de la situation en Irlande du Nord, les crises nord-coréenne et cubaine ont été surmontées dans les termes souhaités par les Etats-Unis. Il lui reste cependant quelques graves dossiers en suspens, comme celui de la Bosnie. Et l'affaire haïtienne ne fait sans doute que commencer : le principal danger pour les Américains, à présent, est l'enlisement.

SYLVIE KAUFFMANN



CLES/ *Les forces en présence*

■ **L'armada américaine.** Le Pentagone dispose de douze navires *au large d'Haïti, auxquels* s'ajoutent huit bâtiments situés dans les Caraïbes. Le département de la Défense estime avoir besoin d'environ 20 000 hommes.

Sur le porte-avions *Eisenhower* se trouvent environ 2 000 hommes et une cinquantaine d'hélicoptères de la 10e division de Fort Drum (New-York), *entraînée pour se déplacer rapidement en terrain difficile*. A bord du porte-avions USS *America* se trouvent 2 000 hommes de la 82e division aéroportée, entraînés pour les sauts de nuit et les combats en terrain difficile. *L'America* emmène également un contingent de membres des *Forces spéciales, chargées* d'actions d'infiltration, sabotage, *surveillance du territoire en* phase pré-invasion. Ce sont eux qui devraient être les premiers à débarquer.

Outre le navire de commandement, *USS Mount Whitney* et les deux porte-avions à propulsion *nucléaire*, le Pentagone dispose au large d'Haïti, ou en route vers *ce pays, du navire amphibie* d'assaut *USS Wasp* et de celui de transport *USS Nashville*, qui seraient chargés en cas de besoin de l'évacuation des 3 700 civils américains en Haïti, de trois frégates, d'un destroyer, entre autres.

■ **L'armée haïtienne.** C'est *une* troupe de métier de *7 500 hommes, aux moyens* modestes, mais qui pourrait compliquer la tâche des forces d'occupation, notamment par *des actions de guérilla urbaine.*

L'unité la mieux armée – qui a joué un rôle de premier plan dans les derniers coups d'Etat – est le corps des engins lourds, fort de *300 hommes, cantonné au Camp* d'application de Frère (banlieue *sud-est de Port-au-Prince)*.

A côté de l'armée régulière, il existe aussi les auxiliaires de l'armée et de la police, ainsi que les groupes paramilitaires, dont l'effectif est estimé à environ 30 000.

■ ***Saint-Domingue.*** Quelque 15 000 soldats dominicains sur*veillent la frontière longue de* 400 km avec Haïti pour éviter un *afflux massif de réfugiés haïtiens.*

■ **Les autre pays participant à l'opération.** Plus de 4 000 hommes de troupe et policiers devraient arriver en Haïti après le départ de la junte militaire. Les pays qui ont confirmé leur contribution sont les suivants : Argentine, Bangladesh, *Belgique, Grande-Bretagne,* Caraibe (Antigua et Barbuda, Belize, Jamaique, Trinidad et Tobago, Bahamas, Barbade), Inde, Israël, Jordanie, pays-Bas, Panama. La France enverra une centaine de gendarmes pour former la police haïtienne.

EUROPE

SUÈDE

Les sociaux-démocrates vont revenir au pouvoir dans des conditions difficiles

Le Parti social-démocrate suédois peut se targuer d'un beau succès – 45,4 % des voix (+ 7,7 %) – qui le replace à son niveau presque « ordinaire » de ces cinquante dernières années, mais cette victoire risque d'être délicate à gérer.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Dans un pays en butte à un déficit budgétaire supérieur à 12 % du produit intérieur brut et à une dette galopante proche de 90 % de ce même PIB, les élections législatives, régionales et communales du dimanche 18 septembre ont en effet marqué un net *« virage à gauche »* peu compatible avec la poursuite d'une politique d'austérité qui, de l'avis général, est pourtant inéluctable. Les deux autres vainqueurs du scrutin – la Gauche ex-communiste (6,1 % des suffrages) et le Parti de l'environnement (5 %), qui fait son retour au Parlement après une absence de trois ans – s'opposent à toute forme de réduction des dépenses publiques ou d'atteinte aux acquis de l'« Etat-providence ».

Ingvar Carlsson, le futur premier ministre social-démocrate, a implicitement exclu, dimanche soir, de les faire entrer au gouvernement en déclarant que les objectifs de son équipe seraient *« de mener une politique économique rigoureuse visant à stabiliser la dette et à réduire les déficits publics en respectant une redistribution équitable des revenus »*. Au cours de la campagne électorale, il avait finalement admis la gravité de la crise et présenté un plan d'économies et de relèvement des impôts de 61 milliards de couronnes (42 milliards de FF) étalé sur les quatre années de la prochaine législature. L'ambition est également de lutter contre le chômage –, qui touche près de 13 % de la main-d'œuvre active – un taux jamais atteint depuis la guerre et qui était la préoccupation principale de l'électorat.

Ce n'est pas du côté des anciens communistes et des écologistes que M. Carlsson trouvera des alliés pour appliquer cette politique de rigueur qu'il a annoncée aux électeurs, en ajoutant, de surcroît, qu'il souhaitait bénéficier d'un *« chèque en blanc »* pour prendre des mesures supplémentaires si la situation venait à se dégrader. Pour réunir une majorité au Parlement autour de leurs propositions, les sociaux-démocrates (avec 162 sièges sur 349) vont devoir « flirter » avec les petits *« partis du milieu »*, comme on les appelle ici, membres de la coalition *« bourgeoise »* sortante : les centristes (ex-agrariens, 7,7 % des voix et 27 sièges) et les libéraux (7,1 %, 25 sièges). Deux semaines avant le scrutin, ces derniers s'étaient déclarés disposés à *« ouvrir un dialogue »* avec les sociaux-démocrates sur la politique économique et sociale pour les années à venir. Mais cette stratégie de conciliation ne leur a pas porté bonheur puisqu'ils réalisent le plus mauvais score de leur histoire, au point que leur chef, Bengt Westerberg, pourrait bien présenter sa démission dans le courant de la semaine.

Bilan honorable pour les « bourgeois »

Gouverner en temps de crise n'est jamais chose aisée. La coalition quadripartite de centre droit au pouvoir depuis 1991 à Stockholm vient d'en faire l'expérience. Des sociaux-démocrates, elle avait hérité une situation économique piteuse : les principaux indicateurs étaient au rouge. Le premier ministre conservateur, Carl Bildt, et ses partenaires centristes, libéraux et chrétiens-démocrates durent ensuite faire face à une récession d'une ampleur inconnue depuis les années 30, à laquelle se sont ajoutées les débâcles de plusieurs grandes banques. Politiquement, la position du gouvernement était précaire : il était minoritaire et son maintien au pouvoir dépendait parfois du bon vouloir des imprévisibles députés populistes de la Nouvelle Démocratie qui, dimanche, n'ont pas recueilli les 4 % de voix nécessaires pour siéger au Riksdag.

Pourtant, de l'avis général, cette coalition aura réussi à faire adopter certaines réformes (assouplissement des lois régissant l'emploi et le marché du travail, rationalisation du secteur public, allègement de la fiscalité des entreprises) qui ont contribué à la reprise actuelle de l'économie. Le flottement de la couronne, qui a perdu environ 30 % de sa valeur par rapport au franc, par exemple, n'est pas étranger non plus à la forte progression des exportations enregistrée ces derniers mois. M. Bildt sera parvenu également à préserver, pendant trois ans, la cohésion de son gouvernement et à montrer que le *« trèfle à quatre feuilles bourgeois »* était désormais une alternative à la social-démocratie.

Des quatre partis de la coalition sortante (qui recueille 41,1 % des voix au total, soit 5,5 % de moins qu'en 1991), seuls les conservateurs tirent en fait leur épingle du jeu et ils le doivent sans doute à la personnalité de leur dirigeant, Carl Bildt, qui a mené une campagne active en tentant de faire comprendre aux Suédois qu'ils étaient à la veille de changements significatifs dans ce fameux « Etat-providence » qui n'a plus les moyens de financer les avantages qu'il offre aux citoyens. Avec 22,2 % des voix (+ 0,3), ils gardent leurs 80 sièges. Comme les centristes et les libéraux, les chrétiens-démocrates – petits derniers de la coalition – font les frais des problèmes économiques de ces dernières années : 4,1 % des suffrages (– 3) et 15 sièges.

Carl Bildt a présenté, lundi matin 19 septembre, sa démission au président du Parlement, lequel devait demander à Ingvar Carlsson de former le nouveau gouvernement. Il est pratiquement acquis que le dirigeant social-démocrate (déjà premier ministre de 1986 à 1991) choisira de constituer un cabinet minoritaire homogène qui tentera de trouver des compromis, au Riksdag, avec un ou plusieurs partis *« bourgeois »*, voire sur certains dossiers avec les anciens communistes qu'il avait qualifiés à plusieurs reprises d'*« opportunistes »* durant la campagne électorale. *« Je souhaite*, dit-il, *créer une atmosphère politique nouvelle au Parlement et rompre avec la politique des blocs qui a prévalu ces dernières années. »*

ALAIN DEBOVE

Les résultats

Partis	Pourcentages de voix par rapport à 1991	Sièges
Social-démocrate	45,4 (+ 7,7)	162 (+ 24)
Conservateur	22,3 (+ 0,4)	80 (inchangé)
Centriste	7,7 (– 0,8)	27 (– 4)
Libéral	7,2 (– 1,9)	25 (– 8)
Gauche (ex-communiste)	6,2 (+ 1,7)	22 (+ 6)
Environnement	5 (+ 1,6)	18 (+ 18)
Chrétien-démocrate	4,1 (– 3)	15 (– 11)
Nouvelle démocratie (droite populiste)	1,2 (– 5,5)	0 (– 25)
Divers	1	0
Total	100	349

La participation électorale a été de 87,3 % (+ 0,6).

BOSNIE

Sarajevo s'est de nouveau embrasée

Relativement calme depuis plusieurs mois, Sarajevo a connu, dimanche 17 septembre, un accès de violence qui, selon des sources médicales dans la capitale bosniaque, a fait deux morts et 18 blessés au moins.

SARAJEVO

de notre correspondant

Les tirs ont surpris les Sarajeviens. En ce dimanche après-midi, ils déambulaient dans les rues piétonnes, lorsque, au nord de la ville, les collines se sont embrasées. Le crépitement des mitrailleuses lourdes et le grondement sourd des canons se sont intensifiés ; les bombardements se sont très vite étendus. Terrorisés, les habitants ont immédiatement retrouvé le réflexe de chercher l'abri le plus proche. Les tireurs embusqués se sont mis de la partie, mitraillant les carrefours ; les voitures ont été prises sous le tirs de canons anti-aériens.

A l'hôpital, les blessés arrivent en hurlant, transportés par des miliciens. Les infirmiers, hagards, choqués, les dirigent immédiatement sur la salle d'opération. Un homme a le ventre criblé d'éclats d'obus ; un enfant regarde son pied transpercé par une balle. *« Pourquoi nous font-il cela ? Pourquoi nous tirent-ils dessus*, crie une jeune aide-soignante. *Que fait l'ONU, que fait l'OTAN ? »*. En ville, les bombardements continuent ; un obus s'abat sur la présidence.

Ni eau, ni gaz ni électricité

Selon la Force de protection de l'ONU (FORPRONU), c'est l'armée gouvernementale bosniaque – essentiellement musulmane – qui a pris l'initiative de cette reprise des combats. Elle a lancé son infanterie à l'assaut des positions serbes et a tiré les premiers obus de mortier. La réaction a été rapide et brutale. Les Serbes ne se sont pas contentés de bombarder les troupes gouvernementales ; ils ont visé le centre-ville. Le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a menacé les deux parties de frappes aériennes si les combats ne cessent pas. Les tirs ont diminué d'intensité dans la soirée.

C'est la première fois que de tels duels d'artillerie ont lieu à Sarajevo depuis février dernier. Officiellement, toutes les armes lourdes avaient, depuis, été retirées hors de portée de la capitale ou placées sous le contrôle des « casques bleus»... Les combats se sont déroulés alors que la capitale est, depuis trois jours, privée d'eau, d'électricité et de gaz. Des tirs d'origine inconnue ont endommagé, la semaine dernière, des pylones électriques situés sur Le front ; les forces serbes ont fermé les vannes d'alimentation en gaz, posant des mines sur les installations afin d'en interdire l'accès aux ingénieurs de la FORPRONU.

Parallèlement, la température a chuté depuis vendredi et déjà revient l'angoisse de l'hiver. Sarajevo n'a plus d'arbre à couper, plus de bois pour se chauffer. Les cafés, privés d'électricité, ferment leurs portes et, sur le marché, les prix augmentent de nouveau. L'unique route d'accès à la ville est fermée et tous les convois d'aide humanitaire sont bloqués par les Serbes. *« Le prochain hiver va être terrible »*, se lamente une vieille femme dans la cour de l'hôpital Kosevo. Son fils n'est pas rentré ; elle est venue voir s'il n'était pas blessé. *« Moi, je vais mourir de froid et de faim*, dit-elle, *mais je n'ai pas peur. J'ai soixante-douze ans, je ne connaîtrai plus le bonheur de vivre dans un pays en paix, c'est tout. C'est pour mes enfants que je tremble. Je voudrais qu'ils fuient Sarajevo, mais eux veulent rester ici. Mon fils est soldat et mon petit-fils le sera bientôt. Je suis sûre que la guerre va durer»*.

Pendant ce temps, les Serbes, comme pour bien marquer leur détermination à aller jusqu'au bout de leur projet, poursuivent leurs opération d'« épuration ethnique ». Pour la seule journée de dimanche, quelque 1 700 Musulmans ont été expulsés de la région de Bijelina (nord-est), selon le CICR, portant à plus de 6 000 le nombre de personnes chassées du nord de la Bosnie depuis la mi-juillet.

RÉMY OURDAN

Selon Amnesty International

Les violences policières à l'encontre des Albanais se poursuivent au Kosovo

Rien de nouveau au Kosovo, cette province du sud de la Serbie placée sous la férule de Belgrade et où la communauté albanaise de souche (plus de 85 % de la population) est soumise depuis plus d'une décennie à des brimades permanentes. C'est du moins ce qui ressort du dernier rapport d'Amnesty International, publié lundi 19 septembre. Dans les mêmes termes que l'année dernière, l'organisation internationale dénonce la *«dangereuse escalade »* des violations des droits de l'homme perpétrées par les forces de l'ordre serbes à l'encontre de la communauté albanaise. Entre fin juillet et début août notamment, trois Albanais, dont un enfant de six ans, ont été tués par la police serbe.

Les victimes de la répression au Kosovo sont le plus souvent arrêtées puis placées en détention dans des commissariats pour une durée supérieure à la garde à vue normale. Elles y sont passées à tabac, parfois même torturées. Une série de photographies en annexe du rapport d'Amnesty International illustrent les graves sévices subis par une population qui revendique l'indépendance par rapport à Belgrade de cette province privée de son autonomie par le président serbe, Slobodan Milosevic. Accusés de préparer une rébellion armée en vue de faire sécession, quatre-vingt-cinq Albanais ont été condamnés dans le courant de l'année à des peines allant jusqu'à dix ans de prison ferme et sept autres sont actuellement jugés pour avoir *« reçu un entraînement militaire en Albanie »*. Amnesty International estime qu'il s'agit de procès montés, les autorités serbes n'ayant apporté aucune *« preuve convaincante »*.

ITALIE

Les nominations à la RAI provoquent un tollé et divisent la majorité de M. Berlusconi

ROME

de notre correspondante

Une nouvelle polémique agite la majorité de M. Berlusconi après les nominations à la direction des chaînes et des journaux télévisés (TG) de la RAI, la télévision publique, intervenues samedi 17 septembre. Le conseil d'administration de la RAI n'a adopté les nominations qu'après une nuit d'âpres discussions, par un vote partagé (trois voix contre deux). Brando Giordani, soixante-deux ans, ex-directeur de nombreux programmes de variétés, prend la tête de RAI Uno ; RAI Due va à Franco Iseppi, cinquante-cinq ans, ancien chef des programmes culturels ; Sergio Zavoli, soixante-et-onze ans, ex-président de la RAI en 1980, prend les commandes de RAI Tre.

Menace de grève

A peine les noms étaient-ils connus que fusaient les premières critiques, sur la méthode d'abord (Paolo Garimberti, directeur du journal de la deuxième chaîne, TG2, a appris son éviction par un fax) et sur les compétences : selon certains, aucun des nouveaux directeurs des journaux télévisés, si « stratégiques » au moment où l'on reparle d'élections anticipées au printemps, n'a de véritable stature professionnelle à l'intérieur de la RAI. A ces critiques s'ajoutent surtout des réserves sur la signification politique de ces choix. Car, à y regarder de plus près, les nouvelles nominations ont un petit air de « jumelage » avec la Fininvest de Silvio Berlusconi.

Carlo Rossella, au TG1, a été vice-directeur de *Panorama*, l'hebdomadaire contrôlé par la Fininvest à travers la maison d'édition Mondadori; au TG2, Clemente Mimun arrive directement de la concurrence de la RAI où il était directeur-adjoint du journal de la Cinq de la Fininvest. A la direction des journaux régionaux, on trouve Piero Vigorelli, socialiste jadis, mais qui affiche aujourd'hui bien haut son vote pour Forza Italia. Enfin, à la direction des journaux radio, a été nommé Paolo Francia, entre autres biographe de Gianfranco Fini, le leader de l'Alliance nationale, l'allié le plus fidèle, en tout cas le plus intéressé, de M. Berlusconi.

Tout le monde proteste, à l'exception du président du conseil, qui se dit *« étranger à toute décision adoptée par le conseil d'administration de la RAI »*, et de Gianfranco Fini, pas fâché de voir que la troisième composante de la majorité, la Ligue, n'a pas réussi à placer des hommes à elle à la RAI. Umberto Bossi, chef de la Ligue, estime qu'à présent *« Silvio Berlusconi a six chaînes de télévision »* (les trois de la RAI en plus des trois de la Fininvest) et menace de produire à court terme *« une sévère loi antitrust »*. Le PDS (ex-PCI), de son côté, semble garder une certaine influence sur la troisième chaîne. Mais cela n'a pas empêché son secrétaire Massimo D'Alema de prendre la tête de la protestation en affirmant que le conseil d'administration de la RAI *« avait trahi son mandat et devait démissionner »*. Quant aux journalistes du service public, ils devaient organiser des réunions, lundi, pour décider d'éventuels appels à la grève.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

EN BREF

AFGHANISTAN : 150 morts au cours de combats entre chiites. – Les affrontements entre factions chiites au sud et à l'ouest de Kaboul ont fait 150 morts et au moins 700 blessés en cinq jours ont indiqué, dimanche 18 septembre, des sources hospitalières dans la capitale afghane. Les combats opposent depuis mercredi dernier le Wahdat au Harakat, soutenu par les partisans du président Burhanuddin Rabbani. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE : vague d'arrestations dans les milieux islamistes. – La police a arrêté, ces derniers jours, plus d'un millier de personnes favorables à des réformes politiques, a affirmé, dimanche 18 septembre, dans un communiqué, le Comité de défense des droits légitimes (CDDL), une association d'inspiration islamiste, créée en mai 1993. Ce comité précise que ces arrestations ont eu lieu notamment à Buraydah, à environ 300 kilomètres au nord-ouest de Ryad, *« investie actuellement par des dizaines de milliers des militaires et des blindés »*. – *(AFP.)*

CAMBODGE : la loi sur l'immigration inquiète l'ONU. – Le secrétaire général des Nations unies a écrit au roi Sihanouk pour lui faire part de son inquiétude concernant la nouvelle loi sur l'immigration qui, selon lui, risque de faire peser une menace sur les Vietnamiens vivant au Cambodge, a-t-on appris à Phnom-Penh, samedi 17 septembre. Dans sa lettre, M. Boutros-Ghali dit avoir également écrit aux deux co-premiers ministres du Cambodge pour leur demander d'accepter, comme le demande Hanoï, l'ouverture rapide de négociations sur ce texte. – *(Reuter.)*

GRÈCE : un policier tué et onze blessés dans un attentat à Athènes. – Un responsable de la police a été tué et onze autres personnes (dont dix policiers) ont été blessées, lundi 19 septembre à Athènes, dans un attentat à la bombe contre un car de police. L'attentat a été revendiqué par le groupe terroriste grec « 17 Novembre », responsable depuis 1975 de nombreux attentats meurtriers et assassinats. – *(AFP.)*

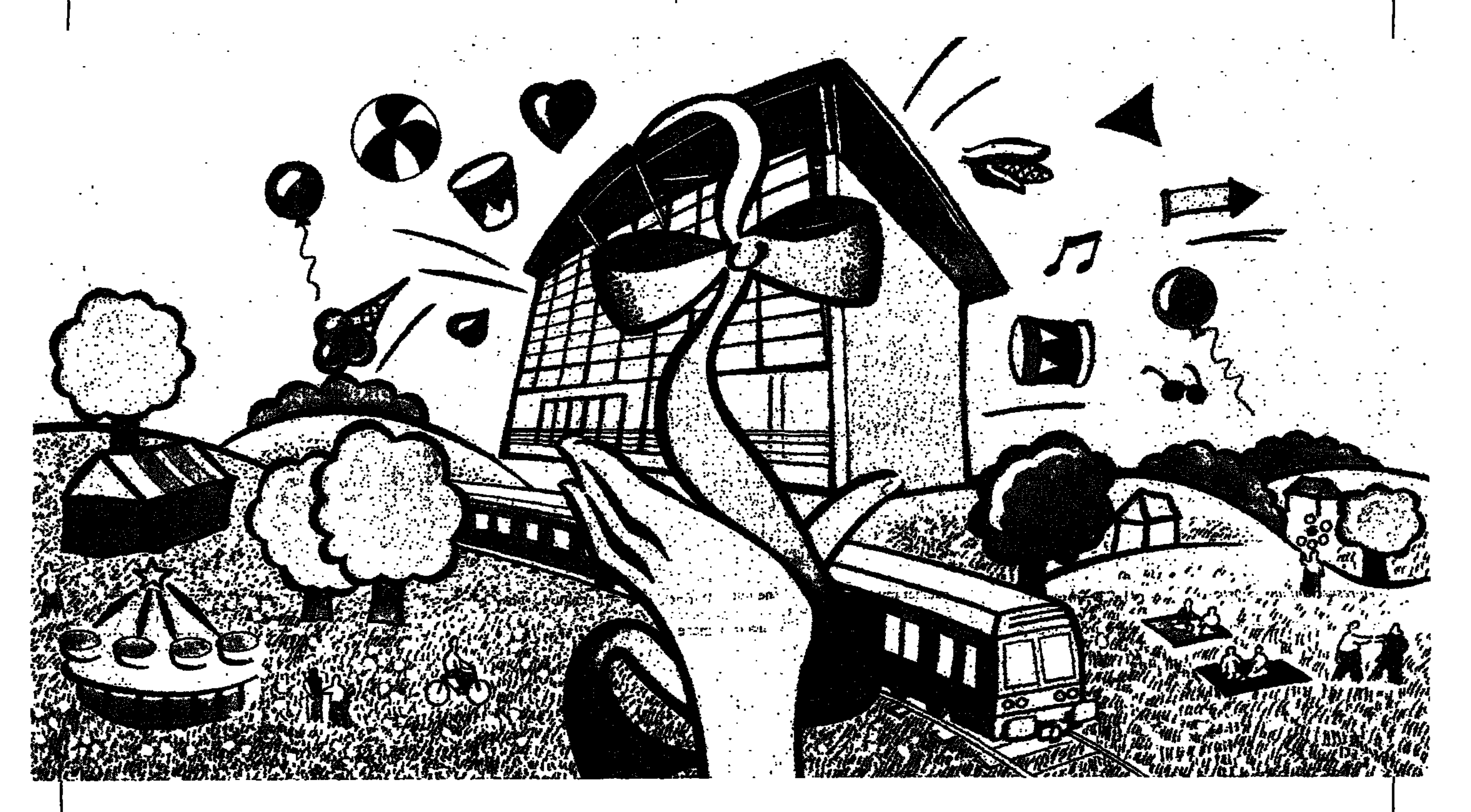
INDE : vingt-deux morts au Cachemire. – Vingt-deux personnes, dont dix militants musulmans, ont trouvé la mort au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre au Cachemire au cours de la nuit de samedi 17 à dimanche 18 septembre, a annoncé dimanche l'agence PTI. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : cessez-le-feu provisoire. – Le gouvernement tadjik (ex-communiste) et les chefs de l'opposition (« islamo-démocrate ») ont signé, samedi 17 septembre à Téhéran sous l'égide de l'ONU, un accord de cessez-le-feu provisoire, valide jusqu'au 5 novembre, date prévue de l'élection présidentielle. Cette trêve – la première dans un conflit qui a fait des dizaines de milliers de victimes en deux ans – doit être garantie par l'arrivée d'ici dix jours d'observateurs militaires de l'ONU. Elle ne sera prolongée que si l'élection présidentielle est reportée, a déclaré l'opposition. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE : combats entre l'opposition et les troupes gouvernementales. – De violents combats ont opposé, samedi 17 septembre, à Tolstoï-Iourt, le village de l'ex-président du Parlement russe Rouslan Khasboulatov, des soldats appuyés de blindés du gouvernement indépendantiste de Tchétchénie (Fédération russe) aux forces locales de l'opposition, qui semblent avoir essuyé un sévère échec. Au moins vingt hommes de l'opposition (soutenue par Moscou) ont été tués, dont l'un des cousins de M. Khasboulatov. Les forces du président tchétchène Djokhar Doudaev tenaient, dimanche 18 septembre, une position à moins de deux kilomètres du village et affirment contrôler une route stratégique menant de Grozny au Daghestan. – *(AFP.)*

TURQUIE : treize personnes tuées dans deux attentats. – Quatre personnes dont trois soldats ont été tuées, samedi 17 septembre, lors d'un attentat contre un car de l'armée, près de Tunceli, à l'est du pays, ont affirmé les autorités turques qui attribuent cette action aux séparatistes kurdes. Un deuxième attentat, samedi, contre un minibus dans la province de Siirt, a fait neuf victimes. Aucun de ces deux attentats n'a été revendiqué. – *(AFF Reuter.)*

La SNCF est heureuse de vous annoncer l'ouverture de la 107ème gare de son réseau RER à Cergy-Le-Haut



2 kilomètres de ligne de plus pour la ligne A

10 millions de Franciliens peuvent en profiter

Un train toutes les 5 minutes aux heures d'affluence

CERGY-PONTOISE se développe. De nouveaux quartiers sont créés. Alors le réseau SNCF s'agrandit. Avec le prolongement de la ligne A du RER, PARIS et CERGY-LE-HAUT sont désormais reliées. La ville nouvelle est maintenant à 32 minutes de LA DEFENSE, 41 minutes de PARIS-ST-LAZARE, 42 minutes de CHATELET-LES-HALLES... sans bouchons.



SNCF, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROJET DE DESSERTES DE L'EST DE LA FRANCE ET DES PAYS FRONTALIERS PAR TRAIN A GRANDE VITESSE TGV EST EUROPÉEN

DEUXIÈME AVIS D'ENQUÊTE

Le public est informé qu'en application du Code de l'Expropriation et de l'arrêté conjoint des préfets des départements de PARIS, SEINE-SAINT-DENIS, SEINE-ET-MARNE, AISNE, MARNE, MEUSE, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE et BAS-RHIN en date du 1er août 1994 une enquête publique portant sur l'utilité publique de la construction d'une ligne ferroviaire nouvelle, de la création de gares nouvelles et de l'aménagement des installations terminales de ladite ligne, ainsi que sur la mise en compatibilité des POS rendus publics ou approuvés de plusieurs communes, ci-dessous soulignées, sera ouverte du 16 septembre 1994 au 2 novembre 1994 inclus sur le territoire des communes suivantes :

DÉPARTEMENT DE PARIS : 10e, 18e, 19e arrondissement.

DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS :
Arrondissement de BOBIGNY : PANTIN, BOBIGNY, ROMAINVILLE, NOISY-LE-SEC, BONDY, VILLEMOMBLE.
Arrondissement de LE RAINCY : LE RAINCY, GAGNY.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE :
Arrondissement de TORCY : CHELLES ; BROU-SUR-CHANTEREINE ; VAIRES-SUR-MARNE ; POMPONNE ; VILLEVAUDÉ ; CARNETIN ; ANNET-SUR-MARNE ; CLAYE-SOUILLY.
Arrondissement de MEAUX : FRESNES-SUR-MARNE ; MESSY ; CHARNY ; SAINT-MESMES ; VILLEROY ; IVERNY ; CHAUCONIN-NEUFMONTIERS ; LE PLESSIS-L'ÉVÊQUE ; MONTHYON ; PENCHARD ; BARCY ; CHAMBRY ; VARREDDES ; ÉTRÉPILLY ; CONGIS-SUR-THÉROUANNE ; TROCY-EN-MULTIEN* ; LE PLESSIS-PLACY* ; VINCY-MANŒUVRE* ; LIZY-SUR-OURCQ ; MAY-EN-MULTIEN ; OCQUERRE ; CROUY-SUR-OURCQ ; VENDREST ; COULOMBS-EN-VALOIS ; GERMIGNY-SOUS-COULOMBS ; DHUISY (* P.O.S. intercommunal).

DÉPARTEMENT DE L'AISNE :
Arrondissement de CHATEAU-THIERRY : MONTREUIL-AUX-LIONS ; MARIGNY-EN-ORXOIS ; LUCY-LE-BOCAGE ; COUPRU ; ESSOMES-SUR-MARNE ; BOURESCHES ; CHATEAU-THIERRY ; VERDILLY ; BÉZU-SAINT-GERMAIN ; ÉPIEDS ; MONT-SAINT-PÈRE ; CHARTÈVES ; BEUVARDES ; LE CHARMEL ; FRESNES-EN-TARDENOIS ; COURMONT ; RONCHÈRES ; GOUSSANCOURT ; VÉZILLY ; VILLERS-AGRON-AIGUIZY.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE :
Arrondissement d'ÉPERNAY : CHAMPVOISY.
Arrondissement de REIMS : SAINTE-GEMME ; AOUGNY ; LAGERY ; LHÉRY ; TRAMERY ; POILLY ; BOULEUSE ; MÉRY-PRÉMECY ; GERMIGNY ; TRESLON ; JANVRY ; GUEUX ; VRIGNY ; ORMES ; LES MESNEUX ; BEZANNES ; VILLERS-AUX-NOEUDS ; REIMS ; CHAMPFLEURY ; CORMONTREUIL ; TROIS-PUITS ; MONTBRÉ ; TAISSY ; PUISIEULX ; SILLERY ; VERZENAY ; BEAUMONT-SUR-VESLE ; VAL-DE-VESLE ; VILLERS-MARMERY ; LES PETITES-LOGES.
Arrondissement de CHALONS-SUR-MARNE : BILLY-LE-GRAND ; LIVRY-LOUVERCY ; BOUY ; SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE ; VADENAY ; DAMPIERRE-AU-TEMPLE ; CUPERLY ; LA CHEPPE ; BUSSY-LE-CHATEAU ; SOMME-VESLE.
Arrondissement de SAINTE-MENEHOULD : SAINT-RÉMY-SUR-BUSSY ; TILLOY-ET-BELLAY ; AUVE ; SAINT-MARD-SUR-AUVE ; LA CHAPELLE-FELCOURT ; RAPSÉCOURT ; DAMPIERRE-LE-CHATEAU ; BRAUX-SAINT-RÉMY ; SIVRY-ANTE ; CHATRICES ; VILLERS-EN-ARGONNE ; PASSAVANT-EN-ARGONNE ; LE CHEMIN ; ÉCLAIRES.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE :
Arrondissement de BAR-LE-DUC : BRIZEAUX ; SEUIL-D'ARGONNE ; FOUCAUCOURT-SUR-THABAS ; ÈVRES ; NUBÉCOURT ; BEAUSITE ; LES TROIS-DOMAINES.
Arrondissement de VERDUN : RAMBLUZIN-ET-BENOITE-VAUX ; RÉCOURT-LE-CREUX ; TILLY-SUR-MEUSE.
Arrondissement de COMMERCY : THILLOMBOIS ; BOUQUEMONT ; WOIMBEY ; BANNONCOURT ; LACROIX-SUR-MEUSE ; ROUVROIS-SUR-MEUSE ; LAMORVILLE ; VALBOIS ; CHAILLON ; VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL ; BENEY-EN-WOEVRE.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE :
Arrondissement de TOUL : XAMMES ; THIAUCOURT-REGNIÉVILLE ; JAULNY.
Arrondissement de NANCY : PRÉNY ; PAGNY-SUR-MOSELLE ; VANDIÈRES ; CHAMPEY-SUR-MOSELLE ; PONT-A-MOUSSON ; BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT ; LESMESNILS ; ÉPLY.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE :
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE : CHEMINOT ; LOUVIGNY ; SAINT-JURE ; PAGNY-LÈS-GOIN ; VIGNY ; SECOURT ; SOLGNE ; SAILLY-ACHATEL ; LUPPY ; MONCHEUX ; TRAGNY ; THIMONVILLE ; FLOCOURT ; BÉCHY.
Arrondissement de BOULAY-MOSELLE : HAN-SUR-NIED ; HERNY ; VATIMONT.
Arrondissement de FORBACH : BRULANGE ; DESTRY ; BARONVILLE ; MORHANGE.
Arrondissement de CHATEAU-SALINS : SAINT-EPVRE ; MORVILLE-SUR-NIED ; BAUDRECOURT ; LUCY ; CHENOIS ; LESSE ; MARTHILLE ; ACHAIN ; PÉVANGE ; RICHE ; CONTHIL ; ZARBELING ; RODALBE ; LIDREZING ; BÉNESTROFF ; BOURGALTROFF ; GUÉBLING ; MARIMONT-LÈS-BÉNESTROFF ; BASSING ; DOMNON-LÈS-DIEUZE ; CUTTING ; RORBACH-LÈS-DIEUZE ; LOUDREFING.
Arrondissement de SARREBOURG : GUERMANGE ; BELLES-FORÊTS ; FRIBOURG ; LANGATTE ; HAUT-CLOCHER ; DOLVING ; SARRALTROFF ; HILBESHEIM ; REDING ; HOMMARTING ; VIEUX-LIXHEIM ; LIXHEIM ; BROUVILLER ; HÉRANGE ; BOURSCHEID ; ZILLING ; MITTELBRONN ; VILSBERG ; PHALSBOURG ; DANNE-ET-QUATRE-VENTS.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN :
Arrondissement de SAVERNE : ECKARTSWILLER ; SAINT-JEAN-SAVERNE ; ERNOLSHEIM-LÈS-SAVERNE ; STEINBOURG ; HATTMATT ; DETTWILLER ; GOTTESHEIM ; LUPSTEIN ; LITTENHEIM.
Arrondissement de STRASBOURG-CAMPAGNE : WILWISHEIM ; INGENHEIM ; SAESSOLSHEIM ; DUNTZENHEIM ; GOUGENHEIM ; GINGSHEIM ; HOHATZENHEIM ; MITTELHAUSEN ; BERSTETT ; MITTELSCHAEFFOLSHEIM ; OLWISHEIM ; ECKWERSHEIM ; VENDENHEIM ; LAMPERTHEIM ; MUNDOLSHEIM ; SOUFFELWEYERSHEIM ; HOENHEIM ; BISCHHEIM ; SCHILTIGHEIM.
Arrondissement de STRASBOURG-VILLE : STRASBOURG.

Pendant toute la période de l'enquête, les dossiers d'enquête d'utilité publique du projet, et de mise en compatibilité des Plans d'Occupation des Sols rendus publics ou approuvés de toutes les communes concernées seront déposés au siège principal de l'enquête :

PRÉFECTURE DE LA MOSELLE
Direction de l'administration générale, bureau de l'administration générale
2e étage - bureau 220 - 9, place de la Préfecture, B.P. 1014, 57034 METZ CEDEX

Aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra prendre connaissance des dossiers et formuler ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet. Ces observations pourront également être adressées par écrit à la commission d'enquête au siège principal de l'enquête pour être annexées aux registres.

Les dossiers et les registres seront également accessibles au public les samedis 1er octobre et 15 octobre 1994 de 9 heures à 12 heures.

Pendant le même délai et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, un exemplaire des dossiers d'enquête d'utilité publique du projet et de mise en compatibilité des P.O.S. rendus publics ou approuvés des communes du ressort du département ou de l'arrondissement concerné, ainsi que des registres d'enquête, sera tenu à la disposition du public dans les préfectures et sous-préfectures suivantes :

PARIS : Préfecture - direction de l'urbanisme et des actions de l'État - bureau de l'urbanisme - bureau 313 - 50, avenue Daumesnil 75012 PARIS - de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

SEINE-SAINT-DENIS : Préfecture - 124, rue Carnot 93007 BOBIGNY - de 9 h à 17 h.
Sous-préfecture de LE RAINCY - 6, allée de l'Eglise 93340 LE RAINCY - de 9 h à 17 h.

SEINE-ET-MARNE : Préfecture bâtiment B - 1er étage, porte 9 - rue des Saints-Pères 77010 MELUN CEDEX - de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.
Sous-préfecture de MEAUX (arrondissements de MEAUX et de TORCY), 11, rue de Martimprey 77108 MEAUX CEDEX - de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h.

AISNE : Préfecture - 2, rue Paul-Doumer 02010 LAON CEDEX - de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de CHATEAU-THIERRY - 28, rue Saint-Crépin 02400 CHATEAU-THIERRY - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

MARNE : Préfecture - porte 109, 1, rue de Jessaint 51036 CHALONS-SUR-MARNE CEDEX - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h.
Sous-préfecture de REIMS, dans les bureaux situés au : 68, rue de Chanzy 51100 REIMS - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 18 h sauf le mardi de 13 h 30 à 19 h.
Sous-préfecture d'EPERNAY, 1, rue Eugène-Mercier, B.P. 509 51331 ÉPERNAY CEDEX - de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de SAINTE-MENEHOULD, 1, rue de l'Arbre-Sec 51800 SAINTE-MENEHOULD - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

MEUSE : Préfecture - 40, rue du Bourg B.P. 512 55012 BAR-LE-DUC - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
Sous-préfecture de VERDUN, place Saint-Paul B.P. 723 55107 VERDUN - de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h.
Sous-préfecture de COMMERCY, 22, avenue Stanislas B.P. 87 55205 COMMERCY CEDEX - de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

MEURTHE-ET-MOSELLE : Préfecture - 2e étage - bureau 210, 1, rue Maurice-Barrès 54038 NANCY CEDEX - de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de TOUL, 9, rue Firmin-Gouvion 54200 TOUL - de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

MOSELLE : Préfecture - 9, place de la Préfecture B.P. 1014 57034 METZ CEDEX - de 8 h 30 à 15 h 30.
Sous-préfecture de BOULAY, 12, rue du Général-de-Gaulle 57220 BOULAY - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de CHATEAU-SALINS, 6, rue de Nancy 57170 CHATEAU-SALINS - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de FORBACH, 11, avenue du Général-Passaga 57600 FORBACH - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de METZ-CAMPAGNE, 36, place Saint-Thiébault 57000 METZ - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.
Sous-préfecture de SARREBOURG, 6, rue du Président-Robert-Schuman 57400 SARREBOURG - de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

BAS-RHIN : Préfecture - Bureau 201, 5, place de la République 67073 STRASBOURG CEDEX - de 8 h à 11 h et de 13 h 30 à 16 h.
Sous-préfecture de STRASBOURG-CAMPAGNE, 5, place de la République 67073 STRASBOURG CEDEX - de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Sous-préfecture de SAVERNE, 3, rue du Tribunal 67700 SAVERNE - de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h.

Dans ces préfectures et sous-préfectures, les dossiers pourront être consultés les samedis 1er octobre et 15 octobre 1994 de 9 h à 12 h.

Sont également lieux d'enquête, les mairies des communes concernées par le projet et énumérées ci-dessus.

Dans ces mairies (et au Centre administratif de la Communauté Urbaine de Strasbourg), aux heures et aux jours habituels d'ouverture des bureaux, le public pourra également prendre connaissance du dossier d'enquête d'utilité publique du projet, et le cas échéant du dossier de mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols rendu public ou approuvé intéressant le territoire communal. De la même façon, les observations du public seront consignées sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

La commission d'enquête, dont le siège est fixé à la Préfecture de la Moselle à METZ, est composée de :

Président : M. Gilbert BALLAND, ingénieur général des Ponts et Chaussées honoraire, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG.
Vice-présidents : M. Daniel ISAMBERT, géomètre expert foncier retraité, M. André MONSARRAT, ingénieur général des Ponts et chaussées honoraire.
Membres : M. Claude BONIFACE, ingénieur subdivisionnaire de l'Equipement honoraire, M. Gérard FRANÇOIS, commandant de l'armée de l'air à la retraite, Mme Evelyne GOSSIN BIGOT, architecte urbaniste, M. Jean-Claude HAND, architecte urbaniste paysagiste, M. Marc HERRARD, géomètre expert honoraire, M. Jean-Paul HERVEAU, officier en retraite, M. Jean-Paul HOFFMANN, technicien en télécommunications en retraite, M. Bernard MAILLARD, ingénieur subdivisionnaire de l'Equipement honoraire, Mme Marianne MEY-SCHALL, architecte urbaniste, M. Auguste RADEMACHER, ingénieur conseil, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. Daniel RUEZ, géomètre expert, M. Gilbert BINNER, géomètre expert honoraire, Mme Marie-Françoise SEVRAIN, consultante en environnement, M. René STROFBELE, ingénieur, expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. Jacques VALENTIN, géologue expert près le Tribunal administratif de STRASBOURG, M. René WENGER, inspecteur honoraire SNCF.

Le président ou un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE, Sous-préfecture de MEAUX : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 11 h 30, vendredi 23-9-1994 de 9 h à 11 h 30, vendredi 7-10-1994 de 9 h à 11 h 30, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de CLAYE-SOUILLY : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 30-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 7-10-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 14-10-1994 de 14 h à 17 h, lundi 24-10-1994 de 14 h à 17 h, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 17 h.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE, Sous-préfecture de CHATEAU-THIERRY : vendredi 16-9-1994 de 13 h 30 à 16 h 30, vendredi 23-9-1994 de 13 h 30 à 16 h 30, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 7-10-1994 de 9 h à 11 h 30, samedi 15-10-1994 de 9 h à 11 h 30, lundi 24-10-1994 de 9 h à 11 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 16 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE, Sous-préfecture de REIMS (dans les locaux situés au 68, rue de Chanzy) : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 16 h 30, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 16 h 30, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 14 h à 16 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h à 16 h 30.
Mairie de REIMS : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 23-9-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE : mardi 20-9-1994 de 16 h 45 à 18 h 45, vendredi 7-10-1994 de 16 h 45 à 18 h 45, mercredi 2-11-1994 de 16 h 45 à 18 h 45.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE, Mairie de VIGNEULLES-LÈS-HATTONCHATEL : vendredi 16-9-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 22-9-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 29-9-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 6-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 13-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, jeudi 20-10-1994 de 8 h 30 à 11 h 30, mercredi 2-11-1994 de 8 h 30 à 11 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE-ET-MOSELLE, Mairie de PAGNY-SUR-MOSELLE : vendredi 16-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 22-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 29-9-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 6-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 13-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, jeudi 20-10-1994 de 14 h 30 à 17 h 30, mercredi 2-11-1994 de 14 h 30 à 17 h 30.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE, Préfecture de la MOSELLE : samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h.
Sous-préfecture de SARREBOURG : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-09-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 5-10-1994 de 15 h à 18 h, jeudi 20-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Mairie de LOUVIGNY : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mardi 20-9-1994 de 9 h à 12 h, mardi 27-9-1994 de 9 h à 12 h, lundi 3-10-1994 de 9 h à 12 h, mardi 11-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 21-10-1994 de 9 h à 12 h, vendredi 28-10-1994 de 9 h à 12 h.
Mairie de MORHANGE : vendredi 16-9-1994 de 14 h à 17 h, vendredi 23-9-1994 de 14 h à 17 h, jeudi 29-9-1994 de 9 h à 12 h, samedi 1-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 6-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 13-10-1994 de 9 h à 12 h, mardi 18-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN, Préfecture du BAS-RHIN : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 5-10-1994 de 15 h à 18 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 15 h à 18 h, lundi 24-10-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Centre administratif de la ville et de la communauté urbaine de STRASBOURG : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 5-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 9 h à 12 h, lundi 24-10-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.
Mairie de DETTWILLER : vendredi 16-9-1994 de 9 h à 12 h, mercredi 21-9-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 5-10-1994 de 9 h à 12 h, samedi 15-10-1994 de 9 h à 12 h, jeudi 20-10-1994 de 15 h à 18 h, lundi 24-10-1994 de 15 h à 18 h, mercredi 2-11-1994 de 15 h à 18 h.

Il pourra être pris connaissance d'une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête dans chaque lieu d'enquête pendant le délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions en s'adressant au préfet de leur département dans les conditions prévues au titre Ier de la loi du 17 juillet 1978.

METZ, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION LORRAINE,
PRÉFET DE LA MOSELLE,
Signé : Roger BENMEBAREK

MELUN, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Michel SOULIGNAC

BAR-LE-DUC, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA MEUSE
Signé : Colette HOREL

PARIS, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION ILE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS
Signé : Jean-Claude AUROUSSEAU

LAON, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE L'AISNE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Jean-Paul KIHL

NANCY, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,
Signé : Rémi CARON

BOBIGNY, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE SEINE-SAINT-DENIS,
Signé : Jean-Claude DUPORT

CHALONS-SUR-MARNE, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE,
PRÉFET DE LA MARNE
Signé : Jacques FOURNET

STRASBOURG, le 1er août 1994
LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE
PRÉFET DU BAS-RHIN,
Signé : Jean-Pierre DELPONT

INTERNATIONAL

AFRIQUE

ALGÉRIE

Deux dirigeants islamistes modérés ont été victimes d'un attentat

Deux dirigeants du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) ont été victimes d'un attentat, samedi 17 septembre, à Constantine. Circulant en voiture, Ali Laib, chef du bureau exécutif de Skikda, et Abou Djarra Soltani, membre du Majlis Ech-Choura (instance suprême du mouvement), ont été pris sous les tirs d'un groupe armé, qui a réussi à s'enfuir. M. Laib a été tué, tandis que M. Soltani était grièvement blessé.

Hamas, mouvement islamiste modéré, dirigé par le cheikh Mahfoud Nahnah, est l'un des cinq partis qui participent à la nouvelle phase de *« dialogue »*, commencée le 21 août à l'appel du président Liamine Zeroual, et dont les séances devaient reprendre, mardi 20 septembre, en l'absence des représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Les quatre autres partis engagés dans ce *« dialogue »* sont le FLN (ancien parti unique), dirigé par Abdelhamid Mehri, le mouvement Ennhadha, rival de Hamas et dirigé par le cheikh Abdallah Djaballah, le Mouvement pour la démocratie en Algérie (MDA), fondé par l'ancien président Ahmed Ben Bella, et le Parti du renouveau algérien (PRA), présidé par Nouredine Boukrouh.

Le cheikh Mahfoud Nahnah, bien que favorable à la libération des dirigeants du FIS, avait affirmé qu'il refusait de s'asseoir à la même table que *« ceux qui ont le doigt sur la détente d'une kalachnikov »*. Au cours de ces derniers mois, plusieurs militants et responsables du Hamas, dont Mohamed Bouslimani, président de la puissante association caritative islamiste El Irchad Ou El Islah, ont été victimes d'attentats, attribués aux extrémistes du Groupe islamique armé (GIA).

Un autre militant politique, Mohand Aouchta, membre du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), blessé, mercredi dernier, dans un attentat à Azazga (Kabylie), a succombé à ses blessures, a annoncé, samedi, la direction du RCD. – *(AFP.)*

TOGO

Paris relance la coopération civile et militaire

Le ministre français de la coopération, Michel Roussin, a officiellement annoncé, samedi 17 septembre à Lomé, la reprise de la coopération civile – avec une enveloppe de 260 millions de francs – et militaire avec le Togo. La coopération militaire avait été suspendue au début de 1993 en raison des violents troubles liés au processus de démocratisation.

M. Roussin a souligné que, malgré la suspension d'une partie de la coopération, les aides de la France au Togo s'étaient élevées depuis le début de l'année à 38 millions de francs, dont les trois quarts destinés aux paiements des fonctionnaires. La France a également annulé la dette du Togo, s'élevant à 400 millions de francs. M. Roussin a reçu des mains du général Eyadéma les insignes de grand officier de l'ordre du Mono. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

LIBÉRIA : soixante et un putschistes arrêtés. – La Force interafricaine d'interposition (ECOMOG) a entrepris de désarmer plusieurs centaines de soldats dissidents des Forces armées libériennes (AFL) qui avaient tenté, la semaine dernière, de s'emparer du pouvoir. L'ECOMOG a arrêté soixante et un putschistes, dont Charles Julue, le général à la retraite qui commandait les dissidents, a-t-on appris samedi 17 septembre à Monrovia. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : arrestation de deux dirigeants de l'opposition. – Wole Soyinka, prix Nobel de littérature en 1986, a été placé sous étroite surveillance, et deux dirigeants de l'opposition, l'ancien sénateur Ukpo et le général Akinrinade, ont été arrêtés, samedi 17 septembre, par les services de sécurité, selon le Comité de défense des droits de l'homme (HRDC). Le 15 septembre, Beko Ransome-Kuti, président de Campagne pour la démocratie (CD), avait été arrêté à Lagos. – *(AFP.)*

SAO-TOMÉ-ET-PRINCIPE : début de la campagne électorale. –La campagne électorale a débuté, samedi 17 septembre, à Sao-Tomé-et-Principe. Les élections générales du 2 octobre devraient permettre de résoudre la crise politique ouverte en juillet par le limogeage du premier ministre, Norberto Costa Alegre. Les sondages, qui avancent un taux d'abstention supérieur à 40 %, donnent favori l'ancien parti unique, le Mouvement pour la libération de Sao-Tomé-et-Principe – Parti social-démocrate (MLSTP-PSD). – *(Reuter.)*

Les pays du Golfe appellent au maintien des sanctions contre l'Irak. –Les ministres des affaires étrangères du Conseil de coopération du Golfe (CCG) – Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Koweït, Qatar, Bahreïn et Oman – ont appelé, samedi 17 septembre, au maintien des sanctions internationales contre l'Irak tant que Bagdad n'aura pas rempli les exigences de l'ONU. Alors que certains pays sont de plus en plus favorables à un allégement des sanctions, les ministres, dans un communiqué publié au terme de leur réunion à Ryad, ont dénoncé, *« les tentatives du régime irakien de se dérober à ses engagements »*, dictés par la résolution 687 du Conseil de sécurité à l'issue de la guerre du Golfe. – *(AFP.)*

REPÈRES

Un policier tué dans un affrontement entre Palestiniens

Près de 4 000 Palestiniens ont assisté, dimanche 18 septembre, à Rafah, aux obsèques d'un officier de police, tué, la veille, alors qu'il s'interposait entre membres de la police secrète palestinienne et militants armés du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Celui-ci a démenti être responsable de la mort du capitaine Yusri Al Hams et a demandé à l'Autorité palestinienne de faire procéder à une autopsie. C'est la première fois qu'un policier trouve la mort dans un affrontement interpalestinien depuis la mise en œuvre de l'autonomie, en mai dernier. – *(Reuter.)*

AUTRICHE

Progression de l'extrême-droite lors d'une élection régionale

A trois semaines des élections législatives en Autriche, le Parti libéral de Jōerg Haider (FPOe, extrême droite) a enregistré une nette progression lors des élections régionales du Vorarlberg (Ouest), dimanche 18 septembre, en obtenant 18,5 % des voix. C'est la première fois que le FPOe dépasse les sociaux-démocrates (16,3 %) dans ce type de scrutin. La Parti conservateur (OeVP) conserve sa majorité absolue des sièges au Parlement régional avec 49,8 % des suffrages. – *(AFP, Reuter.)*

BURUNDI

Accord sur le mode de désignation du président

Neuf des treize partis politiques ont signé, samedi 17 septembre, un accord sur le mode de désignation d'un nouveau président, après des mois de difficiles négociations et de violences politiques et ethniques. Les partis et associations ont quatre jours pour choisir leur candidat. Les responsables de la majorité et de l'opposition se réuniront ensuite, vendredi prochain, pour désigner un candidat unique qui sera confirmé dans ses fonctions à la tête de l'Etat par l'Assemblée nationale, la situation dans le pays n'autorisant pas l'organisation d'une élection présidentielle au suffrage universel. Le 10 septembre, les mêmes partis avaient signé une convention définissant le partage du pouvoir entre majorité et opposition. – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Embuscade islamiste près de Louxor

Quatre policiers et un caméraman de la télévision égyptienne, qui accompagnaient un convoi de l'UNICEF, ont été tués dans une embuscade, samedi 17 septembre, non loin de Louxor, en Haute-Egypte, a annoncé le ministère de l'intérieur. Une représentante de l'UNICEF a été blessée dans cette attaque qui, selon le communiqué officiel, visait un véhicule de police. L'organisation clandestine Djamaa islamiya a revendiqué cet attentat et annoncé que d'autres *« suivront »*.

La police a lancé une vaste opération de ratissage en Haute-Egypte. Elle aurait arrêté, en vingt-quatre heures, 151 militants islamistes, notamment à Assouan, et en aurait tué 3 autres, soupçonnés d'avoir participé à l'attaque du convoi de l'UNICEF. Cet incident porte à 440 le nombre des personnes tuées dans les affrontements qui opposent, depuis mars 1992, les forces de l'ordre aux fondamentalistes armés : 173 islamistes, 158 policiers, 58 civils, 43 coptes et 8 touristes. Près des deux tiers de ces victimes ont trouvé la mort en Haute-Egypte, principal théâtre d'opérations des activistes de la Djamaa islamiya. – *(AFP.)*

IRAN

Explosion d'une bombe à Téhéran

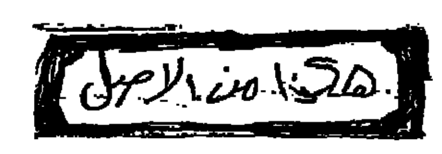
Un jeune écolier a été tué, samedi 17 septembre, par l'explosion d'une bombe placée sous une voiture, dans le centre de la capitale iranienne, a annoncé Radio-Téhéran. L'attentat a eu lieu dans une impasse peu fréquentée et à une heure matinale, ce qui explique qu'il n'y ait pas eu davantage de victimes. Téhéran a connu, depuis le début de l'année, une recrudescence du nombre des attentats à la bombe, attribués le plus souvent par les autorités aux Moudjahidines du peuple, principale organisation d'opposition armée au régime.

D'autre part, le ministre de l'intérieur a annoncé, samedi, un renforcement de la lutte contre les femmes *« mal voilées »* et d'autres *« signes de corruption sociale »*, comme la présence de jeunes devant les écoles de filles et les femmes qui montent à moto derrière les hommes. Mohammed Becharati a invité la police des mœurs à *« réagir contre ces phénomènes qui manifestent l'infiltration de la culture corrompue de l'Occident »*. – *(AFP.)*

IRLANDE

Pas de réunification de l'île avant « une génération » selon le premier ministre

Dans ce qui apparaît comme un nouveau geste pour apaiser les craintes de la communauté protestante d'Ulster, le premier ministre irlandais, Albert Reynolds, a affirmé que l'unification de l'île ne pourra pas se réaliser avant au moins *« vingt ou vingt-cinq ans »*. Dans une interview publiée, dimanche 18 septembre, par l'hebdomadaire *The Observer*, qui l'interroge sur une éventuelle unification de l'Irlande, M. Reynolds répond : *« Vous ne l'obtiendriez pas au cours de cette génération (...) Ce que je souhaite, c'est que la population décide, pas les gouvernements, ni les hommes politiques »*, suggérant ainsi la tenue d'un référendum sur cette question dans la République d'Irlande. Ces déclarations interviennent après la proposition du premier ministre, John Major, d'organiser une consultation populaire en Ulster sur un éventuel accord politique. – *(AFP.)*



Les stratégies de la « droite de la droite »

Jean-Marie Le Pen a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle lors de la fête du Front national, dimanche 18 septembre à Paris. Le chef du parti d'extrême droite se propose de mettre fin aux « erreurs, trahisons et corruptions qui ont sali et déconsidéré la Vᵉ République ».

■ CORRUPTION. Devant les délégués de son mouvement, Combat pour les valeurs, réunis samedi à Paris, Philippe de Villiers a lancé « un cri d'alarme aux Français » contre la corruption. Le député de la Vendée a confirmé sa démission du Parti républicain en l'expliquant par la multiplication des « affaires » mettant en cause des membres de cette formation.

■ CNI. Le comité directeur du Centre national des indépendants a accordé une courte majorité à son président sortant, Jean-Antoine Giansily, face à Henri-René Garaud, partisan d'un accord avec M. de Villiers *(Lire page 10).*

M. Le Pen se présente comme le candidat de la « réconciliation nationale »

C'était un secret de Polichinelle. En venant, dimanche 18 septembre, sur la pelouse de Reuilly, près de Paris, à leur fête annuelle des Bleu-Blanc-Rouge, les adeptes du Front national savaient bien que Jean-Marie Le Pen leur annoncerait sa candidature à l'élection présidentielle. Pourtant, quand il a prononcé la petite phrase attendue, les quelque dix mille personnes présentes, faisant comme s'il y avait eu un suspense, lui ont offert l'ovation attendue.

Aucun effet n'avait été ménagé pour faire de l'instant un moment solennel. Le décor, d'abord : une immense scène toute en hauteur, avec, sur le fond, une flamme tricolore stylisée et, en son centre, la nouvelle devise : *« La France, le peuple, Le Pen »*. La musique, ensuite : des grosses caisses, des cymbales et des cuivres pour accompagner une douzaine d'anciens combattants arborant leurs décorations et gravissant, bannière à la main, les marches du podium. Enfin, en apothéose, les notes du « Chœur des esclaves » de *Nabucco*, tandis qu'était déroulé un immense portrait en couleurs du héros du jour. Surgissant de l'arrière de la scène, les bras levés, M. Le Pen, premier candidat déclaré à l'élection présidentielle, pouvait prononcer son premier discours de campagne.

La France « décadente »

Le président du Front national se propose de *« tourner la page du vingtième siècle, celle des échecs, des erreurs, des trahisons et des corruptions qui ont sali et déconsidéré la Vᵉ République »*, et de chasser *« les traîtres et les corrompus »*, qu'il faudra *« livrer à la justice »*. Son premier geste de président ? *« Ouvrir la voie de la VIᵉ République, en procédant à une refonte de la Constitution pour y introduire le principe de préférence nationale »*, et instaurer une *« République nationale »*, donnant *« priorité d'emploi, de logement, de prestation aux Français »* et garantissant *« la suprématie du droit français sur celle du droit international et européen »*.

M. Le Pen a exprimé une vision apocalyptique de la France : une France « décadente », qu'« une crise économique, sociale, politique, culturelle et morale menace de mort » ; une France où règnent, en vrac, la dénatalité, la déstructuration familiale, la corruption, la drogue, l'insécurité... Les coupables d'une telle situation ? *« Les hommes et les partis qui gèrent depuis cinquante ans la France. »* Aucun système, aucune personne ne trouve grâce à ses yeux. Ni le socialisme, ni le communisme, *« qui devait faire chanter les lendemains »* ; ni le gaullisme, *« soi-disant social »*, ni le libéralisme, *« soi-disant avancé »* ; encore moins *« le libre-échangisme échevelé »*. Les petites formules perfides fusent pour qualifier Michel Rocard, *« l'homme du parler vrai par antinomie »* ; Jacques Delors, *« le cul-béni de la social-démocratie »* ; Jacques Chirac, *« qui a trahi trois fois son camp »* ; Edouard Balladur, *« le surfiscaliste »* ; François Mitterrand *« le gâtiste »* ; tous coupables d'avoir engagé la France *« dans le piège mortel de l'Europe fédérale »* et responsables de 6 millions de chômeurs et de *« la peur qui règne en France, de Marseille à Vénissieux »*.

Ses thèmes favoris sont la corruption, *« l'Europe de Maastricht »*, qui, en supprimant les frontières, *« entraîne automatiquement chômage, insécurité, immoralité »* – une Europe contre laquelle *« ce bon jeune homme, Philippe de Villiers, reprenant une partie du programme du Front national, s'est dressé »* ; et, encore et toujours, l'immigration, responsable de tous les maux. *« Tous ceux qui, dans notre pays et, spécialement, dans nos villes subissent l'envahissement d'une immigration bénéficiant de services sociaux attractifs, pressentent, à juste titre, qu'ils ne sont pas chez eux en France et qu'ils sont traités injustement ! »* s'est exclamé M. Le Pen. De même a-t-il expliqué que *« si beaucoup de nos compatriotes ont renoncé à avoir une famille, c'est parce que, malgré leur patience, ils n'ont pu obtenir l'appartement que l'Abbéta-gueule* [l'abbé Pierre] *a fait accorder à des immigrants récents, illégaux mais tolérés »*.

Cette immigration, M. Le Pen promet de s'en occuper *« avec dignité et fermeté, en tenant compte des leçons cruelles d'hier et d'aujourd'hui »*. *« En Yougoslavie*, a-t-il observé, *on ne marie pas l'eau avec le feu, la Croix et le Croissant. »* Le président du Front national *« s'engage à résoudre le problème du chômage des Français en sept ans, et non en quarante-sept, comme le propose M. Balladur »*. N'ayant *« jamais cru que le maréchal Pétain était un traître »*, il voudrait être *« le président de la réconciliation nationale, des Français qui s'aiment et n'ont à rougir de rien »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU

M. de Villiers demande « une action d'envergure » contre la corruption

Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée, a réuni, samedi 17 septembre, à Paris, cent quinze délégués de son mouvement Combat pour les valeurs pour faire le bilan de son action deux mois après les élections européennes et alors que s'engage la campagne présidentielle.

M. de Villiers, qui avait annoncé, la veille, sa démission du Parti républicain (*le Monde* daté 18-19 septembre), a expliqué sa décision par la multiplication des « affaires » au sein du PR, *« le parti de Maurice Arrekx, de Michel Mouillot et de Gérard Longuet »*. *« Il y a des incarcérables, des incarcérés, et personne ne donne d'explications »*, a-t-il souligné. Le député de Vendée a lancé *« un cri d'alarme aux Français »* contre la corruption, en appelant de ses vœux *« une action d'envergure immédiate, une action forte pour que la France ne soit pas l'Italie sans les juges »*.

Présent aux municipales

L'animateur de Combat pour les valeurs souhaite la constitution d'un corps spécialisé de trente magistrats et de trente membres de la police judiciaire pour *« vider l'abcès »*. Il a indiqué que la proposition faite par le premier ministre de constituer un groupe d'étude sur ce dossier ne lui *« paraît pas à l'échelle »* des problèmes qu'il pose. Il estime, aussi, qu'*« au moment où il a composé son gouvernement M. Balladur aurait dû être plus prudent »*.

François Léotard, ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, a répliqué à M. de Villiers, dimanche, au cours de « L'heure de vérité » sur France 2, en dénonçant son *« côté faux prophète, qui consiste à avancer des idées souvent fausses, à s'en servir comme d'un levier qui ne manque pas d'une certaine démagogie »*. *« La lutte contre la corruption est une belle lutte, qu'il faut mener. Je ne crois pas qu'on la gagne en se faisant soi-même juge. Des gens qu'a cités M. de Villiers, aucun n'est jugé. Je trouve cette dérive tout à fait désagréable »*, a ajouté M. Léotard.

Au cours de la réunion de samedi, M. de Villiers a également tiré les leçons du bon résultat obtenu par la liste qu'il conduisait aux élections européennes de juin. Il a réaffirmé son engagement *« au cœur de la majorité »* et souhaité que *« sa famille d'idées »* constitue *« une force d'appoint et une force motrice »* pour la droite. M. de Villiers espère un élargissement de son mouvement *« à de nouvelles strates »*, qui *« se reconnaissent dans les valeurs transversales »* à la droite que sont, selon lui, l'attachement à la souveraineté de la France, la lutte contre le libre-échangisme et la volonté de sortir du socialisme. Il a ajouté qu'il autorisera la double appartenance à ce mouvement, d'une part, et à l'UDF ou au RPR, d'autre part.

M. de Villiers, qui affirme ne pas exclure sa candidature à l'élection présidentielle si la droite est *« désunie »* et si ses idées *« ne sont pas représentées »*, a indiqué que son mouvement compte participer aux élections municipales, soit dans le cadre d'*« un accord local »* avec le RPR et l'UDF, soit sous ses propres couleurs. Il a affirmé l'intention de constituer des listes dans les villes tenues par *« la droite douteuse »*, liée à la corruption, citant les noms de Lyon, de Grenoble et de Cannes. Le député de Vendée a conclu en assurant qu'entre *« un socialiste honnête »* et *« un homme de droite corrompu, le choix est clair »*.

G. P.

Troisième présidentielle

Pour la troisième fois, et probablement la dernière, Jean-Marie Le Pen se lance à la conquête de l'Elysée. Adepte des longues campagnes électorales, il a été le premier dirigeant politique, dimanche 18 septembre, lors de la fête annuelle du Front national, à annoncer officiellement sa candidature à la prochaine élection présidentielle. Elle ne faisait, au demeurant, aucun doute.

Moins de deux ans après la fondation du Front national (octobre 1972), M. Le Pen se présente à l'élection présidentielle de 1974, où il atteint le score de 0,74 % des suffrages exprimés. N'ayant pas recueilli, sept ans plus tard, le patronage devenu nécessaire de cinq cents élus, le chef de file de l'extrême droite ne peut pas se lancer dans la compétition présidentielle de 1981.

L'arrivée de la gauche au pouvoir et le trouble causé à droite, ajoutés à la persistance de la crise économique, permettent au Front national de sortir de la marginalité. Après quelques coups d'éclat dans des consultations locales, il remporte un véritable succès aux élections européennes de 1984 : la liste conduite par M. Le Pen obtient 11 % des voix. Deux ans après, trente-cinq députés lepénistes entrent à l'Assemblée nationale grâce au système proportionnel instauré par la gauche.

C'est en 1988 que M. Le Pen arrive au sommet de sa gloire. Au premier tour de l'élection présidentielle, il est en quatrième position derrière François Mitterrand, Jacques Chirac et Raymond Barre. Le président du Front national recueille 4 375 894 voix et 14,39 % des suffrages, scores qui restent encore aujourd'hui les meilleurs de l'extrême droite.

Même s'il a obtenu 12,52 % des voix aux élections législatives de 1993, le Front national et son chef de file occupent moins le devant de la scène. Ce relatif retrait s'est accentué aux dernières élections européennes, en raison de l'émergence de deux autres leaders : Philippe de Villiers et Bernard Tapie.

Bloqué dans sa progression électorale et concurrencé sur le terrain du populisme, M. Le Pen doit également faire face à des remous internes. Ainsi, selon *Info-Matin* du 19 septembre, des proches de Bruno Mégret, délégué général et numéro deux du parti, auraient établi des contacts avec la majorité afin de préparer l'après-Le Pen.

O. B.

En campagne

Suite de la première page

Premier à se déclarer dans la course présidentielle, M. Le Pen a tenu à rassurer M. de Villiers, en lui signifiant qu'il représentera lui-même les idées que le président du conseil général de la Vendée a, affirme-t-il, pillées dans le programme électoral du Front national. M. Longuet avait fait la même analyse, il y a quelques jours, en assurant que le villiérisme est directement inspiré du lepénisme.

De fait, les deux hommes ont, au moins, un point commun. A l'instar de Silvio Berlusconi, *qui a profité, en* Italie, de l'opération *« Mani pulite »*, lancée par les juges milanais, l'un et l'autre se présentent comme les champions de la lutte contre la corruption en France. Martelant le thème « Tête haute, mains propres », lancé pendant la campagne des législatives de 1993, M. Le Pen se propose de *« chasser les traîtres et les corrompus et* [de] *les livrer à la justice »* pour ouvrir la voie à une VIᵉ République « propre ». M. de Villiers ne dit pas autre chose lorsqu'il suggère de *« vider l'abcès »* de la corruption de la politique. Les deux hommes savent fort bien que sur ce terrain-là, au moins, leur rival de gauche en populisme, Bernard Tapie, est dans une situation plus que délicate.

La « propreté » n'est pas l'unique préoccupation commune à MM. Le Pen et de Villiers. Comme cela avait été déjà le cas lors de la campagne référendaire sur Maastricht et de celle des élections européennes, l'un et l'autre mettent l'accent sur la défense des intérêts économiques nationaux face au *« libre-échangisme »* et à *la « mondialisation »* des échanges, dans lesquels la France, selon eux, ne peut que perdre son identité et se dissoudre. Cependant, c'est à gros risque que M. Le Pen, âgé maintenant de soixante-six ans, se lance dans sa troisième campagne présidentielle en vingt ans. Il risque de souffrir de la comparaison avec M. de Villiers, alors que la nature différente de leurs électorats respectifs l'avait, jusqu'à présent, mis à l'abri d'une forte décote politique.

Sur la base des idées communes qu'ils expriment l'un et l'autre, M. de Villiers pourrait être en mesure de réaliser son vœu : élargir son mouvement, qui sera rebaptisé en novembre, *en réintégrant*, sous son nom, une frange de l'électorat lepéniste maintenue jusqu'ici dans un ghetto politique. Au moment où la majorité est secouée par une accumulation d'« affaires » liées au phénomène de la corruption, Jacques Chirac et Edouard Balladur ne pourront ignorer l'existence de la droite de la droite, qui a la ferme volonté de décentrer le choix présidentiel.

La pression de cette mouvance ne peut que profiter à un candidat de gauche capable de séduire une partie du centre. Cette configuration faciliterait l'entrée en lice du président de la Commission européenne, Jacques Delors.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

M. Pasqua souhaite toujours l'organisation de primaires

Charles Pasqua a affirmé, dimanche 18 septembre, lors de l'émission « *7/7* » sur TF 1, qu'il n'imaginait pas *« une minute que le RPR puisse avoir deux candidats à l'élection présidentielle »*. Il s'est déclaré prêt à faire le nécessaire pour empêcher cette éventualité.

Le ministre de l'intérieur a aussi assuré que le système des primaires *« n'était pas du tout dépassé »*. Il a précisé : *« Le RPR et l'UDF, au cours des derniers jours, ont fait savoir en réponse à une lettre que je leur avais adressée qu'ils étaient effectivement d'accord pour les organiser, selon les termes mêmes de l'accord intervenu entre les deux formations en 1991 »*, ajoutant : *« Si d'aventure il faut certaines dispositions législatives pour les aider, nous le ferons. »* Pour lui, l'organisation de primaires à droite est *« le seul moyen de résoudre les problèmes actuels et d'éviter ce qui risque de se passer, c'est-à-dire la mise en marche de la machine à perdre »*.

Les stratégies de la « droite de la droite »

M. Giansily conserve de justesse la présidence du CNI

NICE

de notre correspondant régional

L'avocat Henri-René Garaud, maire de Vaychis (Ariège), a échoué, de peu, samedi 17 septembre à Nice, dans sa tentative de conquête de la présidence du CNI. Lors d'une réunion du comité directeur de cette formation, à laquelle il n'appartient que depuis deux ans, M. Garaud a été devancé de 7 voix seulement, sur 107 votants, par le président sortant, Jean-Antoine Giansily, conseiller de Paris. Ce dernier, qui sollicitait le renouvellement de son mandat pour la première fois depuis son accession à la tête du CNI, en septembre 1992, après la mort accidentelle d'Yvon Briant, a été réélu, pour deux ans, avec 56 voix contre 49 voix à M. Garaud (il y a eu 2 bulletins blancs).

Contre les « maréchalistes »

Précédé par une active campagne épistolaire, le duel entre M. Giansily, partisan d'une alliance exclusive avec le RPR et l'UDF derrière Edouard Balladur, et M. Garaud, favorable à un rapprochement avec Philippe de Villiers, a été âpre. L'élection du président du CNI s'est faite à huis clos. Pour éviter toute contestation, un huissier avait été requis pour vérifier la liste des votants du comité directeur, établie, d'un commun accord, entre le président sortant et son challenger...

Sur le thème *« Un visage, une voix »*, M. Garaud s'est présenté comme un candidat plus apte, médiatiquement, que M. Giansily, à incarner les idées du CNI, en se prononçant pour un engagement du parti *« tout à droite »*. M. Giansily, pour sa part, a défendu son bilan et a clairement situé le mouvement *« au cœur de la droite »*. *« Je n'ai pas adhéré, il y a vingt ans, au CNI*, a-t-il déclaré, dans une conférence de presse, *pour que l'on en fasse la passerelle entre le Front national et les « partis présentables ». Sur une passerelle, on ne reste pas. »*

Les résultats du vote n'ont pas été contestés. M. Garaud a cependant ironisé sur la réélection de M. Giansily, qui, a-t-il déclaré, *« n'a pas été une réélection de maréchal »*. *« J'ai cristallisé*, a-t-il ajouté, *un incontestable mécontentement et j'ai démontré que le comité directeur, pratiquement dans sa moitié, n'est pas favorable à la manière dont le parti est dirigé. »* Réponse, sarcastique, de M. Giansily, qui a qualifié M. Garaud de *« crypto-Front national »* et affirmé que la *« garde rapprochée »* de celui-ci est composée de transfuges du Front national. *« Les maréchalistes*, a-t-il dit, *ce n'est pas ma tasse de thé. »*

Tout en reconnaissant qu'il n'est pas une personnalité médiatiatique, le président du CNI s'est déclaré déçu par son score. M. Giansily n'a présenté à l'agrément du comité directeur qu'une liste incomplète des membres de la commission exécutive, formée de huit de ses amis et des six vice-présidents sortants, dont cinq lui sont favorables. Il a toutefois indiqué que l'opposition sera, ultérieurement, représentée, *« à proportion des voix qu'elle a obtenues »*, sur la base des propositions que lui fera M. Garaud. Celui-ci a *« exigé »*, dans un communiqué, *« qu'il soit nommé porte-parole du CNI avec titre de vice-président délégué, une vice-présidence à la commission de contrôle des comptes »*, et que *« dix postes »* soient attribuées à la minorité.

GUY PORTE

L'ancien maire de Nice entretient l'ardeur de ses partisans

« Ici Montevideo, Jacques Médecin vous parle »

NICE

de notre correspondant régional

Alors que son extradition d'Uruguay ne dépend plus que de la décision de la Cour suprême de ce pays, Jacques Médecin, l'ancien maire (CNI) de Nice, ne cesse de faire parler de lui par le truchement de ses partisans. Après avoir lancé une pétition demandant sa libération, ceux-ci viennent de prendre une nouvelle initiative pour lui permettre de s'adresser, personnellement, à ses anciens électeurs.

De son lieu de détention, M. Médecin a enregistré un message et il l'a confié à une association amie, la Liga nissarda, qui s'est chargée de le diffuser par le biais d'un répondeur téléphonique. Sur un ton imprécatoire, l'ancien maire de Nice dénonce le « complot » tramé contre lui, *« depuis vingt ans »*, par la gauche et *« orchestré par les artistes de la désinformation »*. Affirmant qu'il est redevenu *« éligible »*, il annonce la préparation d'une *« liste municipale indépendante de tous les partis, sans exception, pour 1995 »*. L'initiative de la Liga nissarda, une association créée en mai 1994 et animée par un « sénat » de petits commerçants, a connu un succès de curiosité foudroyant. Depuis sa mise en service, le 12 septembre, la ligne téléphonique, dont les coordonnées se transmettent de bouche à oreille, ne cesse d'être encombrée jusqu'au milieu de la nuit.

La Liga nissarda est la plus active des quatre ou cinq associations pro-Médecin qui se sont créées, à Nice, depuis 1990. Elle a également rebaptisé plus de deux cents voies publiques, dont les plaques ont été recouvertes d'autocollants au nom de l'ancien maire de Nice, et annonce d'autres opérations spectaculaires.

Reste à savoir si M. Médecin, compte tenu des nombreuses condamnations prononcées contre lui, et notamment le jugement de la chambre régionale des comptes le déclarant « comptable de fait », est encore éligible.

G. P.

Au terme de la visite de M. Perben à Nouméa

Le dialogue politique est relancé en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA

de notre correspondant

Le comité de suivi interministériel des accords de Matignon, qui s'est tenu, jeudi 15 septembre à Nouméa, sous la présidence de Dominique Perben, ministre des DOM-TOM, s'est achevé sur un constat positif : un *« nouvel élan »* a été perçu dans les relations, parfois difficiles, entre indépendantistes et anti-indépendantistes calédoniens, même si plusieurs problèmes restent en suspens.

Le dossier politique le plus important concernait la réforme du mode de scrutin pour les prochaines élections des Assemblées de province : le président du RPCR, le député RPR Jacques Lafleur, souhaite faire passer le seuil d'éligibilité de 5 % des votants à 5 % des inscrits, afin de favoriser l'émergence de majorités claires. Le FLNKS a réaffirmé son refus. Faute de consensus, les quarante-deux participants à la réunion sont convenus d'en rediscuter. Ils attendront le nouveau recensement de 1995 pour reposer la question de la création d'une troisième circonscription en Calédonie. M. Lafleur voit dans cette mesure le moyen d'offrir un siège parlementaire sur quatre au camp indépendantiste – il y a actuellement deux députés et un sénateur pour la Nouvelle-Calédonie. L'épineux dossier des compétences a été également abordé : un texte de loi sera présenté à la session d'automne du Parlement, afin de permettre un certain nombre d'ajustements techniques de la loi référendaire, allant dans le sens de la réaffirmation de la décentralisation et des compétences des communes et des provinces, notamment pour l'urbanisme et la fiscalité des jeux. Enfin, pour donner un « coup d'accélérateur » au territoire, une structure de développement économique de style DATAR va être mise en place début 1995 au service des trois provinces, qu'elle aidera notamment dans leurs recherches d'investissements.

Ce comité de suivi intermédiaire, le premier auquel assistait le nouveau haut-commissaire de la République, Didier Cautiaux, a marqué le retour de l'ancien sénateur (RPR) Dick Ukeiwé dans les rangs du RPCR, après deux ans de brouille avec M. Lafleur. Il a surtout vu la réaffirmation du besoin, parfois un peu étonnant, qu'ont les uns et les autres de voir le ministre des DOM-TOM parcourir 20 000 kilomètres pour réactiver leurs relations sur le « caillou » : *« On se voit plus souvent quand Dominique Perben est là »*, admet Jacques Lafleur, pour qui *« les choses stagnent un peu »* sans ces retrouvailles semestrielles. *« On a besoin des coups de fouet des visites ministérielles »*, lui répondait en écho Rock Wamytan, qui conduisait la délégation indépendantiste, en l'absence de Paul Néaoutyine, le président du FLNKS. M. Wamytan espère, à partir de cette réunion, *« une revitalisation du partenariat politique pour les mois qui viennent »* entre les signataires des accords.

Samedi 17 septembre, devant des jeunes militants de son parti, le président du RPCR a indiqué que l'un de ses prochains objectifs consisterait à *« amener après les élections les gens autour d'une table pour décider qu'on crée un pacte trentenaire, qui ressemblera de près aux accords de Matignon... avec les améliorations nécessaires »*. François Burck, président de l'Union Calédonienne, composante modérée du FLNKS, lui a rapidement répondu que son organisation était favorable à un référendum, mais pas *« pour les trente ans qui viennent »*. Selon lui le discours de M. Lafleur doit être considéré *« comme une entrée en campagne électorale »*, un an avant les élections municipales et provinciales.

FRANCK MADŒUF

Une élection cantonale partielle

MEURTHE-ET-MOSELLE : Chambley-Bussières (2e tour).

I., 2 237 ; V., 1 539 ; A., 31,20 % ; E., 1 506.

Maryse Marion, UDF-CDS, c. s., m. de Waville, 787 (52,25 %)........ ÉLUE.

René Jacquemin, div.d., m. de Villecey-sur-Mad, 719 (47,74 %).

[Maryse Marion, conseiller général sortant, dont l'élection, en mars 1994, avec une seule voix d'avance sur M. Jacquemin, avait été annulée par le tribunal administratif de Nancy, est logiquement réélue au second tour. Avec 68 voix de plus que M. Jacquemin, elle conforte son avance sur son adversaire. La majorité départementale, conduite par le CDS Jacques Baudot, attendait avec d'autant plus d'intérêt le résultat de la consultation qu'en mars dernier, elle avait perdu un siège au profit du PS. Le Parti socialiste n'avait cette fois ni présenté de candidat au premier tour ni donné de consigne de vote au second.

11 septembre 1994 : I., 2 240 ; V. 1 465 ; A., 34,59 % ; E., 1 433. Maryse Marion, 702 (48,98 %) ; René Jacquemin, 615 (42,91 %) ; Jeanine Massart, FN, 88 (6,14 %) ; Fernand de Matteis, PC, 28 (1,95 %).

29 mars 1994 : I., 2 247 ; V., 1 563 ; A., 30,44 % ; E., 1 467 ; Maryse Marion, 734 (50,03 %) ; René Jacquemin, 733 (49,96 %).]

La polémique sur le passé de M. Mitterrand

M. Jospin s'oppose aux attaques de M. Pasqua à l'encontre du président de la République

L'onde de choc provoquée par les révélations sur le passé de François Mitterrand n'a pas fini de se propager. Après le trouble provoqué dans les rangs du Parti socialiste, ce sont les ténors de la majorité qui ont donné de la voix. L'attaque la plus brutale contre le président de la République est venue de Charles Pasqua, auquel s'est opposé Lionel Jospin.

Dimanche 18 septembre, au cours de l'émission « 7/7 », sur TF 1, M. Pasqua a exprimé de nouveau les griefs qu'il avait formulés dans *le Monde* (daté 18-19 septembre), où il accusait M. Mitterrand d'avoir évoqué *« avec complaisance »* le régime de Vichy et d'être à l'origine d'une possible *« révision »* de l'histoire de la seconde guerre mondiale. M. Pasqua a de nouveau reproché au chef de l'Etat d'avoir réveillé le débat sur le régime de Vichy, *« alors que la réconcilation nationale n'était pas menacée »*. *« On veut donner aux Français l'image d'une France [...] quasi unanimement asservie, consentante. C'est totalement faux »*, a déclaré le ministre de l'intérieur, affirmant que si cette intention persistait, *« il appartiendrait à ceux qui ont participé à cette épopée »* de *« dire ce qui s'est passé »*.

François Léotard a repris ce thème, dimanche, au cours de « L'heure de vérité » sur France 2. Après avoir indiqué qu'il avait suivi *« avec une certaine tristesse »* l'intervention du président de la République à la télévision, le 12 septembre, le ministre de la défense s'est déclaré d'accord avec le ministre de l'intérieur pour condamner toute *« banalisation du régime de Vichy »*. Sans utiliser le mot de *« révision »*, M. Léotard a ajouté : *« Charles Pasqua a raison d'avoir cette espèce d'émotion qui revendique une participation française à la lutte contre les Allemands. »*

M. Martinet : le « clanisme »

Jean d'Ormesson estime, dans *le Figaro* du 19 septembre, que *« l'hostilité entre François Mitterrand et le général de Gaulle n'est pas fondée, en fin de compte, sur des opinions politiques légitimement divergentes »* mais, *« d'abord, sur quelque chose de bien plus grave, qui peut être résumé en deux mots : Mitterrand, c'est une carrière ; de Gaulle, c'est une conviction. »* Il conclut : *« Le seul qui sorte encore grandi de la crise ouverte par les aveux de Mitterrand, c'est le général de Gaulle. »*

Ces mises en cause de M. Mitterrand ont suscité, dimanche, sur TF 1, une réaction de M. Jospin. L'ancien premier secrétaire du Parti socialiste a qualifié d'*« injuste »* le reproche adressé par le ministre de l'intérieur au président de la République lorsqu'il accuse ce dernier de procéder à une *« révision »* de l'histoire de la France. *« Par les actes qu'il a faits en direction de la communauté juive »* et par son engagement *« fondamental »* dans la Résistance, *« le président de la République a indiqué clairement quel était son choix »*, a affirmé M. Jospin. Il a rappelé, en outre, les grâces accordées par le général de Gaulle au dirigeant SS Karl Oberg, et par Georges Pompidou à Paul Touvier. *« Il y a eu aussi, dans le mouvement gaulliste, un homme comme M. Papon, dont on attend toujours le jugement »*, a souligné M. Jospin.

Au sein de la gauche, la polémique n'est pas apaisée. Ainsi, Gilles Martinet, qui avait publié dans *le Monde* du 10 septembre une longue analyse critique de l'action de M. Mitterrand, nous a fait parvenir la mise au point suivante : *« Roland Dumas a laissé entendre que « quelqu'un qui a été nommé ambassadeur en Italie » n'était pas qualifié pour émettre un jugement sur le parcours de François Mitterrand* [le *Monde* daté 18-19 septembre]. *Ce « quelqu'un », c'est évidemment moi. Le raisonnement est simple : une nomination doit être considérée comme un service rendu et elle crée, de ce fait, un lien d'allégeance. On ne pouvait mieux illustrer l'analyse que je faisais d'un certain système de pouvoir de type clientéliste ou clanique. »*

Rappel de Jean-Louis Debré (RPR) sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. – Jean-Louis Debré, porte-parole du RPR, a rappelé, jeudi 15 septembre, que le principe d'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité n'a pas été adopté sous la présidence de François Mitterrand, comme celui-ci l'avait suggéré au cours de son entretien télévisé, mais *« en 1964, le général de Gaulle étant président de la République* [et] *Georges Pompidou premier ministre »*.

M. Le Pen dément tout « engagement » envers l'Elysée. – Jean-Marie Le Pen a assuré, vendredi 16 septembre, sur France-Inter : *« Il n'y a jamais eu d'engagement entre le Front national et François Mitterrand ou les gouvernements quels qu'ils soient. »* *« Je n'ai jamais rencontré François Mitterrand »*, a-t-il souligné, en réponse à des questions sur les affirmations d'Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Pérez, dans leur livre *la Main droite de Dieu*, sur les contacts qu'il aurait eus avec l'Elysée et avec des proches de M. Mitterrand (*le Monde* daté 4-5 septembre). Il a cependant admis : *« J'ai écrit à François Mitterrand pour me plaindre des médias officiels, qui refusaient de me recevoir. Il est intervenu. Est-ce un crime ? »*

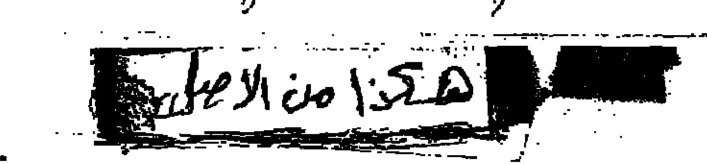
L'ordre du jour de la session parlementaire d'automne

L'ordre du jour de la session parlementaire d'automne, qui commencera lundi 3 octobre, est désormais tracé dans ses grandes lignes. L'Assemblée nationale devrait entrer dans le vif du sujet à partir du mercredi 5 octobre avec l'examen du projet de loi sur la sécurité. Après l'examen, probable, de deux projets de loi sur la Corse et sur le statut du fermage, les députés devraient s'attaquer au projet de loi de finances à partir du 11 octobre et jusqu'à la mi-novembre. Après quoi sont prévus, pour l'instant à titre indicatif, le projet de loi d'orientation sur l'éducation, le projet de modernisation de l'agriculture et un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social.

Le Sénat, de son côté, devrait commencer ses travaux, la première semaine d'octobre, par une déclaration du gouvernement, suivie d'un débat sur la recherche. Viendraient ensuite le projet de loi sur l'environnement, puis les trois projets de loi, déjà adoptés par l'Assemblée nationale, sur la justice. L'examen du texte sur l'aménagement du territoire commencerait donc dans la dernière semaine d'octobre et se prolongerait pendant une quinzaine de jours, avant que les sénateurs se saisissent, après la mi-novembre, du projet de budget.

G. C.

ASSEMBLÉE NATIONALE : M. Madalle s'inscrit au groupe RPR. – Alain Madalle, député de l'Aude, qui était inscrit au groupe République et liberté, vient de s'apparenter au groupe RPR. Le groupe néogaulliste compte désormais deux cent soixante membres, dont quinze apparentés, et le groupe République et liberté, présidé par Jean Royer, député d'Indre-et-Loire et maire de Tours, vingt-trois.



La préparation du congrès du Parti socialiste

Les amis de M. Mauroy et de Mme Aubry concentrent leurs attaques sur M. Emmanuelli

Réunis, samedi 17 septembre, à Alfortville, dans le Val-de-Marne, les signataires de la contribution Mauroy-Aubry pour le prochain congrès du Parti socialiste ont émis le souhait que le PS « se rassemble pour gagner ». Pierre Mauroy a plaidé pour la « synthèse » au congrès de Liévin, alors que ses amis ont redoublé d'attaques contre Henri Emmanuelli.

« Je ne comprends pas qu'on puisse être socialiste et ne pas faire un effort de convivialité et de fraternité ! » Devant les militants ralliés à sa contribution, réunis samedi 17 septembre pour une journée de débats à Alfortville, Pierre Mauroy s'est fâché tout rouge. Tout, en ce moment, insupporte le maire de Lille : la brutalité d'Henri Emmanuelli, son peu d'empressement à fréquenter Jacques Delors, son insistance à avoir dans le parti une majorité et une minorité, *« le courant mystérieux »* de Laurent Fabius, le ralliement négocié d'un petit contingent de *« gauchistes »* de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste). Appelant à lui Guesde, Blum, Jaurès, toute la IIe Internationale, il a tapé du poing sur la table pour tenter de remettre son parti d'aplomb.

Convaincu que la gauche peut encore gagner l'élection présidentielle, que la pression du calendrier électoral impose des devoirs, M. Mauroy a appelé au bon sens et à la raison. Au congrès de Liévin, il ne veut voir qu'une motion, tout simplement parce qu'il n'y a pas d'autres choix. *« Pour ma part*, a-t-il conclu, *je dis à ceux qui auraient l'intention de prendre sur sa gauche celui qui a été le premier premier ministre de François Mitterrand, le premier ministre de l'union de la gauche, le premier ministre des réformes de 1981 et des choix décisifs, avec Jacques Delors, de 1983, que je les attends de pied ferme ! »*

Dans son sillage, les amis de Martine Aubry et ce qu'il reste de rocardiens et de jospinistes prétendent, donc, incarner *« le parti du cœur et de la fraternité »*, plus mobilisateur, à leurs yeux, que le concept de *« parti des salariés »* défini par M. Emmanuelli. *« Mauroy a pris le rôle de vrai « tonton »*, plaisantait Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris.

M. Poperen : « Grosses astuces »

« Ce sont les grosses astuces de Mauroy, nous a déclaré, dimanche, Jean Poperen. *Il sait très bien que ce n'est pas lui, ni Martine Aubry, qui sont en question, mais tous ceux qui se cachent derrière lui : les rocardiens, les amis de Strauss-Kahn. »* L'ancien ministre, qui avait également réuni ses amis samedi, persiste à croire que le congrès de Liévin, sauf à être le dernier, ne pourra faire l'économie d'un débat de fond. *« A l'évidence*, soulignait-il, *il y a deux lignes politiques : celle de la confrontation sociale, dont l'objectif est de créer un rapport de force favorable aux salariés, et celle qui limite son ambition à une gestion progressiste des effets du libéralisme, qui est, en fait, une ligne de consensus. »*

Ce qui n'est pas, non plus, de bon augure est la contestation grandissante de la pratique de M. Emmanuelli à la tête du parti. Sa façon de gérer la polémique interne sur le passé de François Mitterrand, le fait qu'il ait contrevenu lui-même à ses consignes d'apaisement en ironisant sur les *« chacals reprenant courage quand le sang du lion coule »* (*le Monde* daté 18-19 septembre) n'ont pas amélioré le climat.

La réunion d'Alfortville avait été précédée d'une première rencontre à huis clos, le 16 septembre, au Sénat, des secrétaires fédéraux et responsables départementaux mauroyistes, jospinistes et rocardiens. Les tenants du *« parti du cœur »* ne s'y sont guère montrés charitables ! Pierre Moscovici a expliqué que ce premier secrétaire, en terme de poids politique, *« est le plus faible depuis quatre ans », « qu'il a montré ses limites »* et *« qu'il passera »*. *« Il n'accepte pas que l'on pense*, s'est plaint Jean-Christophe Cambadélis, *et s'il y a dans nos rangs des charognards, c'est parce qu'il y a des cadavres. »* Jean Le Garrec a déploré *« son langage de garnison et de hussard »*. La mauroyiste du Nord, Denise Cacheux, l'a comparé *« à Mgr Lefebvre »*, qui ramène le parti à l'état *« du Parti communiste de l'URSS »*.

Continuant néanmoins, dimanche, en Gironde, son tour de France des fédérations, M. Emmanuelli a constaté qu'il ne trouve pas, chez les militants, *« cette forme de masochisme qui fait qu'au sommet, on passe son temps à se déchirer, à dire du mal, non pas des autres, mais de nous-mêmes »*. Chacun le déplore, mais dans la jungle parisienne des petits calculs, des tactiques de tous ordres, personne véritablement n'y met du sien.

DANIEL CARTON

M. Hory (MRG) voit M. Delors en rassembleur au second tour

Jean-François Hory, président du Mouvement des radicaux de gauche (MRG), a déclaré, dimanche 18 septembre, au « Grand débat » de Radio-Shalom, que *« Jacques Delors représente une chance sérieuse pour la gauche de l'emporter »* à l'élection présidentielle. M. Hory a toutefois précisé que Bernard Tapie, qui avait conduit la liste radicale aux élections européennes, reste le candidat *« naturel »* du MRG. *« Au premier tour, je ne vois pas comment Jacques Delors irait chercher les voix que le MRG a rassemblées lors des européennes : les jeunes, les chômeurs, la seconde génération de l'immigration, un certain nombre d'exclus* [...]. *Ce n'est pas offenser Jacques Delors que de dire qu'il ne s'agit pas là de son électorat naturel. »*

Interrogé sur les débats qui agitent le Parti socialiste, le président du MRG a affirmé qu'*« il ne faut pas rompre avec le mitterrandisme pour reconstruire la gauche »*. *« La gauche aurait tort de s'éloigner de François Mitterrand pour se refonder*, a-t-il dit. *Ce serait, alors, une gauche qui n'aurait plus grand-chose à voir avec l'essentiel républicain, une gauche de circonstance, une gauche américaine, une gauche « mashmallow. »*

Réunis en « convention »

Les écologistes ont scellé une union à géométrie variable

L'échafaudage élaboré, les 17 et 18 septembre à Paris, par la « convention de l'écologie politique et sociale » ressemble, toutes proportions gardées, à une sorte de petite UDF. Les deux principales organisations écologistes, les Verts et l'Alternative rouge et verte, se sont entendues, en compagnie d'« adhérents directs », sur une forme d'union à géométrie variable.

C'est ainsi que l'AREV a obtenu de conserver son indépendance au sein du collège électoral élargi et décentralisé qui, le 23 octobre 1994, choisira le candidat écologiste à l'élection présidentielle. Un autre groupe, Ecologie Autrement, issu d'une dissidence de Génération Ecologie, s'est associé à ce rassemblement, notamment pour la préparation des élections municipales, mais pas pour la présidentielle. D'autres dissidents de GE, regroupés dans l'Alliance pour l'écologie et la démocratie (AED), ont préféré claquer la porte, en dénonçant la constitution d'une *« Ligue communiste verte »*, qui ne devrait servir que de *« rampe de lancement à la candidature »* de Dominique Voynet, porte-parole des Verts.

La ressemblance avec l'UDF s'arrête là, en effet : les participants à la convention se sont inscrits *« en rupture avec les logiques libérales et le productivisme »*. Dans une intervention liminaire, Mme Voynet a même tendu la main à ces *« gens qui ont fait beaucoup de chemin sur eux-mêmes, qui n'ont pas la même histoire, la même culture que nous, mais qui sont en train de se rapprocher de l'écologie politique »*. Il s'agissait, en clair, d'un geste d'ouverture en direction de quelques-uns des observateurs présents à la convention, Charles Fiterman pour les refondateurs communistes, Gilbert Wasserman pour les ex-communistes de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme, voire Christian Picquet de la Ligue communiste révolutionnaire (1).

Attentive aux réticences de ceux des Verts qui préféreraient *« écologiser »* la gauche traditionnelle plutôt que de s'enfermer dans un dialogue avec la gauche alternative, la *« candidate naturelle »* des écologistes n'a pas voulu en dire plus. Par tempérament, elle ne supporte pas l'idée d'être placée en permanence sous le contrôle *d'« organisations »*. *« Le moment n'est pas venu d'identifier nos partenaires*, dit-elle. *En tout cas, il n'est pas question de construire l'union des groupuscules à la gauche de l'union de la gauche. »*

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Le Parti socialiste, le Parti communiste, le Mouvement des radicaux de gauche et le Mouvement des citoyens étaient aussi représentés à la convention.

LE HAVRE : démission du maire communiste. – Le maire du Havre, André Duroméa (PCF), âgé de soixante-dix-sept ans, a annoncé, jeudi 15 septembre, à ses adjoints, sa démission de son poste. Il devrait être remplacé par l'actuel premier adjoint, Daniel Colliard, qui l'avait déjà remplacé, en 1993, comme député de la huitième circonscription de Seine-Maritime. Le Havre est actuellement la plus grande ville gérée par le PCF.

GAUCHE « ALTERNATIVE » : une mise en garde de l'ADS. – A la veille de la convention de l'écologie politique et sociale, le collectif national de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS) avait demandé aux *« écologistes progressistes »* et à *« toutes les forces qui aspirent à une transformation sociale »* d'élaborer en priorité une plate forme politique avant de favoriser une candidature de rassemblement. Dans le cas contraire, la gauche « alternative » pourrait présenter son propre candidat.

CHRONOLOGIE

Août 1994 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro *du Monde où est rapporté l'événement cité.*

INTERNATIONAL

2. – RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : après l'élection présidentielle du 16 mai, la commission électorale officialise la victoire de Joaquim Balaguer (conservateur), qui ne dispose que d'un avantage de 22 291 voix sur son rival Jose Francisco Pena Gomez (social-démocrate). Le 10, les deux concurrents annoncent l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle le 16 mai 1996, écourtant de deux ans le mandat de Joaquim Balaguer, qui prend ses fonctions le 16 (4, 12, 18).

3. – BANGLADESH : condamnée à mort par une « fatwa » le 24 septembre 1993 pour blasphème envers l'islam, vivant dans la clandestinité depuis le 4 juin, étant sous le coup d'un mandat d'arrêt, l'écrivain Taslima Nasreen se rend aux autorités et comparaît devant la Haute Cour de Dacca. Mise en liberté sous caution, elle quitte son pays pour la Suède, le 10 (4, 11, 12).

3. – BOSNIE : réunis à Pale, les députés de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie décident d'organiser un référendum les 27 et 28 août sur le plan de paix soumis par le « groupe de contact » (Union européenne, Etats-Unis, Russie). Ce plan est rejeté malgré les injonctions du président serbe, Slobodan Milosevic. En réaction, Belgrade décide, le 4, de rompre ses *« relations politiques et économiques »* avec la « République serbe » (5, 6, 7-8).

5. – CUBA : deux policiers sont tués et des manifestants blessés lors de la répression d'un « mouvement de foule » après que des Cubains armés, candidats à l'exil vers les Etats-Unis, ont tenté de détourner des « ferries » de La Havane vers les côtes de Floride (7-8).

5. – BOSNIE : des avions de l'OTAN lancent une opération limitée contre les Serbes de Bosnie, détruisant un canon dans le périmètre de la « zone d'exclusion » de 20 kilomètres autour de Sarajevo, où les armes lourdes sont interdites depuis février. Le 6, le président de la « République serbe » autoproclamée de Bosnie, Radovan Karadzic, appelle à la mobilisation générale (7-8, 9).

7. – GUINÉE-BISSAU : le président sortant, Joao Bernardo Vieira, remporte l'élection présidentielle avec 50,02 % des suffrages exprimés contre 47,98 % à Kumba Yalla (10, 13, 14-15).

9. – CUBA : des candidats à l'exil détournent une vedette militaire et tuent un officier de marine dans le port de Mariel. La Havane, qui impute l'agitation de ces dernières semaines à Washington, menace d'autoriser, comme en 1980, ses ressortissants à émigrer vers les Etats-Unis (11).

10. – NUCLÉAIRE : la police allemande saisit à l'aéroport de Munich, dans un avion en provenance de Moscou, 500 grammes d'un mélange comprenant 350 grammes de plutonium 239 enrichi à 87,8 %. Le 12, une nouvelle saisie de matière radioactive est effectuée en gare de Brême (13, 16, 18, 24, 25).

13. – CORÉE DU NORD : réunis à Genève depuis le 5 août, Américains et Coréens du Nord parviennent, dans la nuit du 12 au 13, à un accord sur *« la normalisation complète de leurs relations économiques et politiques »*, Pyongyang s'engageant à geler son programme nucléaire. En échange, Washington l'aidera à se doter de centrales à eau légère, peu propices à la fabrication d'armes atomiques. Le 20, la Corée du Nord annonce qu'elle s'opposera à l'inspection de certains de ses sites nucléaires (14-15, 23).

13. – OTAN : mort de Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, premier Allemand à occuper ce poste (16).

14. – BOSNIE : la force de protection des Nations unies (FORPRONU) obtient des belligérants la signature d'un accord visant à interdire l'activité des tireurs embusqués à Sarajevo (16, 18).

14. – GUATEMALA : lors des élections législatives, le Front républicain guatémaltèque (FRG, droite) d'Efrain Rios Montt – qui a dirigé le pays entre 1982 et 1983 – obtient 32,5 % des voix, soit 32 des 80 sièges à pourvoir, contre 24 au Parti de l'avance nationale (PAN, droite) et 13 à la Démocratie chrétienne. (17).

16. – SRI-LANKA : après dix-sept ans d'opposition, le Parti de la liberté (SLFP, gauche), dirigé par Chandrika Kumaranatunga, remporte les élections législatives, obtenant 113 des 225 sièges à pourvoir, contre 94 à son adversaire, le Parti national uni (UNP). (19, 20).

17. – NIGÉRIA : le chef de l'Etat, le général Sani Abacha, annonce la *« dissolution avec effet immédiat »* de la direction des trois principaux syndicats qui sont à l'origine de la grève illimitée déclenchée le 4 juillet pour obtenir la libération de Moshood Abiola, dirigeant de l'opposition et vainqueur de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires. Le 26, le général Abacha ordonne la dissolution de tous les conseils d'administration des sociétés publiques. (19, 23, 28-29, 31).

18. – CUBA : devant l'afflux croissant des « boat people » (« balseros »), la Maison Blanche annonce la modification du texte législatif de 1966 qui régissait l'entrée des Cubains dépourvus de visa aux Etats-Unis. Désormais, les réfugiés seront placés dans des centres de détention, notamment à Guantanamo, la base américaine de Cuba (20, 21-22, 23 au 27, 28-29, 30, 31).

21. – RWANDA : les derniers soldats français de l'opération « Turquoise » quittent le pays, conformément à la résolution 929 du Conseil de sécurité de l'ONU. Les « casques bleus » africains prennent la relève des Français (19, 21-22, 23).

21. – BOSNIE : après une guerre inter-musulmane d'un an, les troupes bosniaques s'emparent, dans la nuit du 20 au 21, de l'enclave sécessionniste de Bihac dirigée par Fikret Abdic, qui avait proclamé en septembre 1993 « la province autonome de Bosnie occidentale » (23).

21. – MEXIQUE : lors des élections présidentielles, Ernesto Zedillo, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au pouvoir depuis 1929, l'emporte avec 50,03 % des suffrages exprimés contre 26,88 % à Diego Fernandez de Cevallos du Parti d'action nationale (PAN, droite) et 17,03 % à Cuauhtémoc Cardenas du Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) (23, 24, 27, 30).

22. – SOMALIE : sept « casques bleus » indiens sont tués et six autres blessés dans l'une des attaques les plus meurtrières lancées contre les forces de l'ONU. Le Conseil de sécurité décide, le 25, de réduire les effectifs de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II) et n'exclut pas un retrait total de ce pays (24, 25, 27, 28-29).

27-28. BOSNIE : par référendum, les Serbes de Bosnie se prononcent à 96,13 % contre le plan de paix international des pays du « groupe de contact ». Le 31, ils suspendent tout échange monétaire avec la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) (2 et 3 septembre).

31. – RUSSIE-ALLEMAGNE-PAYS BALTES : les derniers soldats russes encore stationnés en Allemagne quittent Berlin après quarante-neuf ans d'occupation. Le même jour, les derniers des 150 000 soldats russes stationnés dans les pays baltes quittent l'Estonie et la Lettonie (1[er] septembre).

31. – IRLANDE DU NORD : après vingt-cinq ans de conflit l'IRA annonce une *« complète cessation de la violence »*, sans limitation de durée à partir de minuit le même jour (30, 31, 1[er] septembre).

La France, l'Algérie et les islamistes

Le 3 août, cinq Français – trois gendarmes et deux agents consulaires – sont assassinés dans le quartier Aïn-Allah à Alger. Cet attentat revendiqué par le Groupe islamique armé (GIA), déclenche une vague d'interpellations en France : le 4, six sympathisants islamistes, parmi lesquels Djaffar El Houari, président de la Fraternité algérienne en France (FAF), sont regroupés, puis assignés à résidence à Folembray (Aisne), le 5, avec dix autres présumés islamistes. Leur nombre est porté à vingt-six avec d'autres interpellations survenues en août, notamment, le 10, le 18 et le 22. L'un des assignés, Saïd Magri est hospitalisé le 23 à la suite d'une grève de la faim.

Le 6, l'Armée islamique du salut (AIS), bras armé de l'ex-Front islamique du salut (FIS), menace le gouvernement français de représailles s'il ne libère pas immédiatement les *« frères »* de Folembray. Le 15, deux ressortissants chinois sont tués par balles à El Harrach, dans la banlieue est d'Alger. Dans la nuit du 15 au 16, le directeur d'un mensuel, Brahim Taouchichet, enlevé le 14 dans la capitale, est libéré porteur d'un avertissement de l'AIS aux journalistes.

Le 21, cinq des huit partis d'opposition invités participent à la quatrième phase du dialogue avec le pouvoir. Le président Liamine Zéroual les incite à rencontrer les chefs du FIS, Abassi Madani et Ali Benhadj, arrêtés en 1991 et emprisonnés pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Le 24, Kaci Abdallah, membre du Conseil national de transition (CNT), est assassiné par balles à son domicile de Benzerga. Le 25, un Français de confession juive est assassiné à Oran, portant à 61 – dont 17 Français – le nombre d'étrangers tués depuis septembre 1993. Le 26, le GIA annonce la formation d'un gouvernement *« de califat »* affirmant qu'il *« n'y aura ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation avec le pouvoir »*. Dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat de deux touristes espagnols à Marrakech, le 24, l'arrestation à Fès, dans la nuit du 25 au 26, de deux membres d'un « groupe armé », comprenant des Algériens et des Marocains venus de France conduit les autorités marocaines à rétablir, le 27, les visas d'entrée pour tous les ressortissants algériens ou d'origine algérienne.

Par mesure de réciprocité, le gouvernement algérien décide de fermer provisoirement la frontière terrestre puis, le 29, la totalité de sa frontière avec le Maroc.

En France, le 31, le ministère de l'intérieur expulse vingt des vingt-six assignés à résidence de Folembray, selon la procédure d'*« urgence absolue »* vers le Burkina. Les six autres sont assignés à résidence dans d'autres lieux du territoire français. Le même jour, la France décide de centraliser à Nantes la délivrance de visas d'entrée en France pour les Algériens (4 au 6, 7-8, 9 au 11, 13,17 au 19, 21-22, 23 au 25, 27, 28-29, 30, 31, 1[er] septembre).

Proche-Orient : la Jordanie rejoint le processus de paix

Le 3, alors que la déclaration de Washington signée le 25 juillet, mettant fin à l'état de belligérance entre l'Etat hébreu et la Jordanie, est approuvée par la Knesset par 91 voix sur 96, le roi Hussein de Jordanie survole pour la première fois le territoire israélien. Le 8, le prince héritier Hassan de Jordanie et le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, ouvrent, en présence du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, le poste frontière d'Akaba.

Le 15, Yasser Arafat fait arrêter des militants du mouvement de la résistance islamique Hamas, après que ceux-ci eurent attaqué des Israéliens à partir de l'enclave autonome de Gaza (1 mort, 7 blessés). La veille, Itzhak Rabin avait lancé un avertissement au chef de l'OLP. Le 16, Israël et l'OLP parviennent à un accord sur la TVA (taxe à la valeur ajoutée) prévoyant que la taxe collectée en Cisjordanie reviendra aux nouvelles autorités palestiniennes.

Le 19, le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, en compagnie de son homologue norvégien, Bjoern Tore Godal, effectue sa première visite dans le territoire autonome de Gaza. Le 23, des membres du Conseil national palestinien (CNP, Parlement) annoncent à Amman qu'ils refusent à l'avance une réunion du CNP *« sous la protection de l'occupant israélien »*.

Le 29, Israël et l'OLP signent un accord, paraphé le 24 au Caire, sur le transfert des pouvoirs civils aux Palestiniens concernant l'éducation et la culture, la santé, les impôts, les affaires sociales, le tourisme, la jeunesse et les sports, ainsi que la coopération internationale (4, 5, 10, 12, 16 au 18, 21-22, 25, 25, 30).

FRANCE

1[er]. – JUSTICE : Maurice Arreckx, sénateur UDF-PR du Var et ancien président du conseil général du Var est mis en examen pour corruption active, recel d'abus de confiance et complicité d'abus de confiance par le juge Thierry Rolland (3, 5, 11, 13).

2. – PRESSE : Philippe Tesson annonce le dépôt de bilan du *Quotidien de Paris*, en suspension de parution depuis le 6 juillet, placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre (4, 5).

3. – BIOÉTHIQUE : les responsables de l'ensemble des associations de professionnels de l'assistance médicale à la procréation et le professeur Jean-François Mattei, auteur d'un rapport sur la bioéthique, prennent successivement position dans *le Monde* sur la micro-injection de spermatozoïdes dans l'ovule (3, 31).

3. – MATHÉMATIQUES : deux Français, Pierre-Louis Lions et Jean-Christophe Yoccoz, partagent avec un Belge, Jean Bourgain, et un Russe, Efim Zelmanov, la médaille Fields 1994, la plus haute distinction en mathématiques, l'équivalent du prix Nobel (4).

4. – SANG CONTAMINÉ : à la suite de plaintes d'hémophiles et de transfusés, le docteur Jean-Pierre Allain, ancien responsable du département de recherche du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), condamné en appel le 13 juillet 1993 dans l'affaire du sang contaminé, est mis en examen pour empoisonnement par le juge Odile Bertella-Geffroy. Le 8, il est laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire avec interdiction de sortir du territoire. Le 23, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris lève le mandat de dépôt délivré le 28 juillet à l'égard du docteur Michel Garretta (6, 10 au 12, 25).

5. – RENAULT : le projet de privatisation partielle de Renault suscite l'opposition du Parti communiste, qui annonce, le 10, le lancement d'une pétition nationale, et d'Henri Emmanuelli, le 18, sur RTL. Edouard Balladur, confirmant des indications de l'Hôtel Matignon, le 24, et ses déclarations au Parisien, du 26, où il affirmait que l'Etat conserverait au moins 51 % du capital de Renault, précise, le 30, sur Europe 1 que *« l'Etat restera en tout cas dans la période actuelle majoritaire »* (7-8, 10 au 12, 20, 23, 25, 27, 30).

8. – MÉDECINE : mort de Serge Leclaire, psychanalyste lacanien (12).

12. – ÉCONOMIE : les chiffres publiés par l'INSEE confirment la reprise économique en 1994 avec une progression du PIB (produit intérieur brut) de 0,7 % au premier trimestre. Les emplois salariés marchands non agricoles ont progressé de 0,6 % au deuxième trimestre (13, 14-15, 17).

12. – JOURNALISME : mort d'André Passeron, né en 1926, journaliste au service politique du *Monde* de 1960 à 1992, spécialiste du gaullisme (17, 18, 20).

13. – AUDIOVISUEL : mort de Philippe Guilhaume, né en 1942, président d'Antenne 2 et de FR3 d'août 1989 à décembre 1990 (16).

18. – FNAC : François Pinault prend le contrôle de la FNAC (64,6 %) avec l'aval de la Générale des eaux (12, 19).

19. – SCIENCES : mort du chercheur américain Linus C. Pauling, Prix Nobel de chimie en 1954 et Prix Nobel de la paix en 1962 (21-22).

21. – BUDGET : le projet de budget 1995 présenté au conseil des ministres privilégie les dépenses sociales. Avec une progression de 2,5 %, les dépenses publiques augmenteront de 36 milliards de francs. Le déficit budgétaire serait limité à 275 milliards de francs (21-22, 26, 28-29).

21. – ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : alors qu'Henri Emmanuelli, à Frangy-en-Bresse (Saône-et-Loire), évoque – sans le citer nommément – Jacques Delors, Jean Poperen, dans *le Journal du dimanche*, reconnaît que Jacques Delors est *« parmi d'autres, doué de qualités qui peuvent lui permettre de prétendre jouer un rôle de tout premier plan »*. Le 24, le député des Landes précise, dans un entretien au *Monde*, *« le candidat du PS ne doit pas être désigné trop tôt »*. Alain Juppé, en déclarant, le 24 sur RMC, que *« le moment venu »*, le RPR devra *« choisir »* son candidat à l'élection présidentielle de 1995 et que la concurrence pour cette candidature doit être *« dédramatisée »*, officialise ouvertement la compétition entre Edouard Balladur et Jacques Chirac (3, 23 au 27).

22. – POLITIQUE : mort d'André Rossi, député de l'Aisne, vice-président du Parti radical (24, 26).

24. – POLITIQUE : Michel Rocard rend publique sa décision d'abandonner son mandat de maire de Conflans-Sainte-Honorine qu'il détenait depuis 1977 (25, 26, III/IX).

25. – LIBÉRATION DE PARIS ET COHÉSION SOCIALE : à l'occasion des cérémonies du cinquantième anniversaire de la libération de Paris, Jacques Chirac s'exprime sur l'exclusion, le chômage et la cohésion sociale : il estime, sur France 2 et dans *VSD*, que le pays est dans une *« situation nationale et sociale grave »* et s'interroge sur ce qui a été fait du *« contrat social, qui était au cœur de la pensée du général de Gaulle »* (25, 26, 31).

26. – CROISSANCE ET CRÉATION D'EMPLOIS : Edouard Balladur, estime, dans *le Parisien libéré* que la reprise est plus forte que prévu et que l'objectif d'un rythme de croissance de 3 % devrait être atteint à la fin de 1994 et se poursuivre en 1995. Confirmant ces prévisions, Edmond Alphandéry, dans *le Monde* le 29, juge la reprise *« saine »* et *« robuste »*. Le 30, sur Europe 1, Edouard Balladur, déclare *« la reprise est là, mais elle doit se confirmer et s'amplifier de telle sorte que la baisse du chômage puisse, elle aussi, se confirmer et s'amplifier »* (25, 27, 30, 31).

27-28. – ELECTION PRÉSIDENTIELLE : Jacques Delors, dans un entretien à *Sud-Ouest*, se prononce pour un mandat présidentiel de cinq ans renouvelable une fois. Le 31, au cours du débat du bureau national du PS sur le prochain congrès, Henri Emmanuelli déclare : *« Le Parti ne débattra pas sous la pression d'un présidentiable »* (28-29, 30, 2 septembre).

28. – CYCLISME : Luc Leblanc devient, sur le circuit d'Agrigente en Sicile, le premier Français champion du monde de cyclisme professionnel sur route depuis Bernard Hinault en 1980 (30).

30. – EDOUARD BALLADUR : alors que, selon le sondage IFOP publié le 28 dans *le Journal du dimanche*, 63 % des personnes interrogées sont satisfaites de l'action d'Edouard Balladur, le premier ministre s'exprime sur Europe 1. A propos de l'enjeu majeur de la prochaine campagne présidentielle, après avoir déclaré, le 14, sur RMC : *« Je souhaite personnellement, que les questions européennes soient au premier plan du débat »*, il précise : *« L'enjeu majeur ne va pas être celui-là. L'enjeu national c'est le chômage. »* Le même jour, dans *le Figaro*, il expose sa politique étrangère dont sa conception d'une Europe *« à trois cercles »* (31).

31. – CHÔMAGE : en juillet, pour le deuxième mois consécutif, le chômage a baissé de 0,3 %. Le taux de chômage par rapport à la population active reste de 12,6 % (1[er] septembre).

L'affaire Carlos et ses retombées

Recherché depuis plus de vingt ans, accusé d'être le responsable de dizaines d'attentats terroristes dans le monde, principalement liés au conflit du Proche-Orient – dont la prise en otage des ministres du pétrole de l'OPEP à Vienne le 21 décembre 1975 (3 morts) –, condamné par contumace à la réclusion à perpétuité le 1[er] juin 1992 par la cour d'assises de Paris pour le meurtre de deux policiers de la DST le 27 juin 1975 dans son appartement parisien rue Toullier, Illitch Ramirez Sanchez, *alias* Carlos, est arrêté, le 14, à Khartoum par la police soudanaise et livré, le 15, aux autorités françaises. Le 16, il est mis en examen par le juge Jean-Louis Bruguière dans le cadre de l'instruction sur l'attentat de la rue Marbeuf à Paris le 22 avril 1982 (un mort, 63 blessés), tandis que les Parquets de Marseille et de Limoges rouvrent, le 19, deux instructions qui avaient abouti à des non-lieux en 1990 : l'attentat de la gare Saint-Charles de Marseille, le 31 décembre 1983 (2 morts, 37 blessés), et l'explosion d'une bombe dans le train « Capitole » Paris-Toulouse, le 29 mars 1982 (5 morts).

La polémique sur les conditions du transfert de Carlos en France s'envenime après la publication par *le Monde*, le 18 et le 19, d'informations émanant de documents des anciens services de renseignement est-allemands (STASI) et hongrois, qui mettent en cause le rôle d'émissaire joué par Jacques Vergès, l'un des avocats de Carlos, auprès du gouvernement français en 1982 alors qu'il défendait les deux « lieutenants » du terroriste, Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, interpellés à Paris le 16 février 1982, jugés pour détentions d'armes et d'explosifs, le 22 avril 1982, libérés en 1985.

La polémique prend un tour politique, mettant aux prises Valéry Giscard d'Estaing et Pierre Mauroy sur le rôle du gouvernement socialiste en 1981 et 1982. Le 27, Jacques Vergès, dans un entretien au *Monde* déclare : *« Quand bien même aurais-je rencontré Carlos, ce serait mon droit. »*.

(16 au 20, 21-22, 23, 24, 27, 28-29, 30, 31, 1[er] septembre).

CULTURE

12. – ART LYRIQUE : Jean-Paul Cluzel, directeur de l'Opéra national de Paris, rompt unilatéralement le contrat, modifié en 1992, du chef d'orchestre Myung Whun Chung à la direction musicale de la Bastille. Le 29, le tribunal de grande instance de Paris confirme Myung Whun Chung dans ses fonctions et somme, le 31, Jean-Paul Cluzel d'appliquer le contrat qui le lie à M. Chung (12, 14-15, 19, 26, 31, I/IX, III/IX).

14. – LITTÉRATURE : mort d'Elias Canetti, né en 1905, Prix Nobel de littérature 1981, auteur en 1935 de *Auto-da-fé* (19).

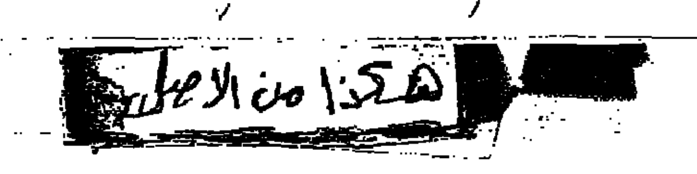
18. – PHILOSOPHIE : mort du philosophe israélien Yeshayahou Leibovitz, à quatre-vingt-onze ans (19, 20).

20. – CINÉMA : mort d'Alexandre Petrovic, rélisateur yougoslave, auteur de *J'ai même rencontré des Tziganes heureux* (23).

23. – LITTÉRATURE : mort de Paolo Volponi, romancier italien (26).

28. – MUSÉE : Henry de Lumley est nommé à la tête du Muséum d'histoire naturelle (30).

Dossier réalisé par Brigitte Camus-Lazaro



La Journée nationale contre l'enfance maltraitée

Les enfants martyrs appellent de plus en plus à l'aide

Instituée en 1988 par le secrétariat d'Etat à la famille, la Journée nationale contre l'enfance maltraitée, organisée lundi 19 septembre par le ministère des *affaires sociales*, de la santé et de la ville, avait cette année pour thème : « L'image du corps de l'enfant dans les médias. »

■ ÉROTISATION. Lors *d'un colloque* réuni au centre Chaillot-Galliera à Paris (8e), les intervenants (sociologues, psychiatres, magistrats, enseignants, journalistes, publicitaires...) se sont notamment inquiétés de l'érotisation et même de la représentation pornographique du corps de l'enfant, par voie médiatique, en France et à l'étranger.

■ STATISTIQUES. La loi Dorlhac du 10 juillet 1989 a mis en place un dispositif permettant de mieux connaître les cas d'enfants martyrisés. Selon les statistiques établies grâce au numéro vert créé à cet effet et à l'observatoire spécialisé, il y aurait actuellement en France quinze mille mineurs maltraités.

L'affiche, apposée sur les murs de Paris pour le compte d'une messagerie rose, a fait, il n'y a pas si longtemps, scandale. Elle montrait un petit garçon soulevant la jupe de sa mère et le texte disait quelque chose comme : *« Il ne pense déjà qu'à ça. »* Ce qui a évidemment choqué, dans cette opération érotico-commerciale, c'est le fait que l'on puisse publiquement banaliser, en quelque sorte, l'inceste. Or tous les indices font apparaître qu'en matière d'abus *sexuels, dont sont victimes des* mineur(e)s, la tendance, en France, n'est pas à la régression. Sans perdre de vue pour autant le fait que les autres mauvais traitements envers des enfants ou des adolescents sont de loin plus nombreux.

La loi du 10 juillet 1989 *« relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance »*, décrétée sous l'impulsion d'Hélène Dorlhac, alors secrétaire d'*Etat chargée de la famille*, a entraîné l'installation, le 10 janvier 1990, boulevard Brune à Paris (14e), d'un Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée (SNATEM). Actuellement dirigé par Mme Gaudière, cet organisme affine, au fil des ans, ses instruments statis*tiques et sa mission première :* transmettre les informations concernant des cas (avérés ou fortement supposés) de maltraitance aux présidents des conseils généraux, auxquels la loi sur la décentralisation a confié les tâches sociales.

Son numéro vert, « Allô enfance *maltraitée* » (05-05-41-41), qui fonctionne 24 heures sur 24 et 365 jours par an, est obligatoirement – en principe – affiché *« dans tous les établissements et services recevant de façon habituelle des mineurs »*, tandis que des spots audiovisuels contribuent à accroître sa diffusion. Le SNATEM est donc de plus en plus sollicité : ses trente-sept chargés d'accueil, tous « au moins » psychologues, ont comptabilisé le chiffre assez effarant de 251 027 appels en 1993, soit près de 700 par jour, contre 231 337 en 1992 et 210 604 en 1991. Certes, il faut décompter les appels fantaisistes – *« Maman m'a donné tous les numéros verts pour que je m'occupe pendant qu'elle fait les courses »*, a avoué un jour un garçonnet – ou injurieux *« pour se défouler »* (46 %) et les appels « muets » (24 %), encore que derrière le silence d'un instant téléphonique, *« des souffrances peuvent se cacher »*, remarque-t-on au SNATEM.

De multiples raisons de téléphoner

Restaient, pour 1993, 73 944 appels « vrais », soit quelque 200 par jour, qui révélaient – sauf 7 137 simples demandes de renseignements – des situations plus ou moins préoccupantes. La majorité cependant (environ 52 000) ne relevaient pas des compétences du SNATEM : nombre d'adultes utilisent le numéro pour exposer des conflits conjugaux, des litiges de garde, des problèmes de drogue et de prostitution concernant leurs enfants, etc. Le désarroi est réel, mais ce n'est pas la bonne adresse...

Ces adultes-là sont, il est vrai, assez rares et ce sont essentiellement des mineurs, chaque année plus nombreux à composer le 05-*05-41-41, qui appellent* pour toutes sortes de raisons : le divorce des parents, des difficultés relationnelles au sein de la famille ou à l'école, des problèmes d'adolescence, des fugues... Déchirés entre des parents qui se séparent, accablés par l'alcoolisme du père, saisis par un sentiment d'injustice ou *une déception amoureuse, plu*sieurs dizaines de milliers de jeunes, souvent de moins de seize ans, cherchent ainsi un interlocuteur étranger à leur milieu.

Les « écoutants » du boulevard Brune n'en oublient évidemment pas leur mission initiale. En 1993, ils ont prodigué 12 429 « aides immédiates » (soutien, conseils, informations ou orientations) contre 10 089 en 1992, sur des dossiers liés à la maltraitance mais ne nécessitant pas, ou pas encore, leur communication aux départe*ments. En revanche, ils ont* signalé, l'an dernier aux conseils généraux, 2 484 cas *« présumés ou affirmés »* (une fois et demie le nombre de 1991). 58 % de ces cas étaient déjà connus des services départementaux, contre 67 % en 1991.

Sur les 2 484 situations recensées, touchant pour 80 % des enfants de moins de douze ans, près des deux tiers concernaient des violences physiques (coups, brutalités) et/ou psychologiques *(insultes, humiliations), 36 % des* privations ou négligences lourdes et 12 % des abus sexuels (viols, incestes, attouchements), le total étant supérieur à 100, un enfant pouvant à la fois être battu et sous-alimenté. Et, à 87 %, ces faits se sont produits dans le milieu familial. Ils ont été révélés, pour la moitié, par des personnes désireuses de garder l'anonymat – les cas de délation étant cependant très rares et vite repérables –, pour un quart par l'entourage de *l'enfant* (voisins, camarades, grands-parents), et pour un quart par la famille proche, des professionnels (enseignants, notamment) et l'enfant lui-même.

Environ 15 000 victimes

L'inquiétant, bien sûr, est que, dans les statistiques du SNATEM, tous les paramètres de la maltraitance sont en hausse. Mais il convient, comme on l'estime à la *direction de l'action sociale*, d'être prudent : on ignore aujourd'hui si ces données démontrent une aggravation du phénomène ou si elles résultent plus simplement d'une meilleure connaissance du problème, avec la prise en compte de situations existantes mais ignorées jusque-là par *les diverses autorités. Et puis le* SNATEM est, par nature, un instrument de mesure limité au téléphone.

Pendant des années, tout le monde – les pouvoirs publics, la presse, les associations, etc. – a cité, par commodité, le chiffre rond de 50 000 enfants martyrisés en France, incluant dans ce douloureux univers tout enfant déclaré « en danger » au titre de la protection, mais ne faisant pas l'objet de sévices. C'est pour y voir plus clair que la loi de juillet 1989 a *été instaurée et l'on peut* aujourd'hui s'appuyer sur les enquêtes menées auprès des conseils généraux par l'Observatoire national de l'action sociale *décentralisée (ODAS)*. Son dernier rapport (*le Monde* du 5 avril) faisait état de 6 500 enfants victimes de violences physiques, 6 000 de négligences lourdes et de cruauté mentale et 2 500 d'abus sexuels, soit 15 000 mineurs maltraités. C'est déjà monstrueux, d'autant qu'il n'est pas certain que tous les départements aient mis en place les dispositifs de recueil d'informations et de signalement prévus par la loi.

Il faudra attendre l'automne 1995 pour le savoir... En effet, le Groupe interministériel permanent sur l'enfance maltraitée (GIPEM), chargé du suivi de la loi, n'établit un rapport que tous les trois ans. Dans son document *de 1992, il relevait, en tout cas*, de grandes disparités entre les départements : par exemple, quatorze avaient créé leur propre numéro vert, trente et un autres avaient installé un système d'appel payant... Il y a deux ans, un second GIPEM, plus particulièrement chargé de la question de *l'utilisation sexuelle des mineurs*, a été mis en place, à l'instigation de la commission consultative des droits de l'homme. On attend avec intérêt ses premières conclusions.

MICHEL CASTAING

Le calvaire d'Emilie

Elle se prénommait, disons, Emilie (1) et elle venait d'avoir *quatre ans lorsque, le 2 août* 1992, la compagne de son père, Mme D., se présente à l'hôpital en la tenant inanimée dans ses bras. Les médecins ne pourront pas réanimer la petite fille. Deux jours plus tard, l'autopsie révèle que le décès d'Emilie est dû à *« des traumatismes crâniens multiples ayant entraîné une hémorragie cérébro-méningée »*. De nombreux pinçons sont d'autre part relevés sur le corps de la fillette.

Le 10 août, les gendarmes interrogent Mme D. et son compagnon, M. R., qui était absent du domicile le jour du drame. Mme D. explique, en substance, qu'Emilie a eu une véritable crise de démence, qu'elle s'est violemment cognée la tête contre les murs et le carrelage, ce qu'elle n'avait pas indiqué lors de son arrivée à l'hôpital. C'est cette version qu'elle maintient aujourd'hui, entre les murs de la prison où elle a été incarcérée le 9 octobre 1992, après sa mise en examen pour *« violences habituelles sur mineure de moins de quinze ans ayant entraîné la mort de la victime »*. M. R. a lui aussi été emprisonné, puis libéré, restant sous le coup d'une mise en examen pour ce que l'on pourrait traduire dans le nouveau code pénal par non-assistance à personne en danger. Violences habituelles...

Lorsque, affecté par la mort brutale de sa femme, M. R., né en 1948, rentre en métropole, en août 1989, quittant un poste de fonctionnaire dans un département d'outre-mer, ses deux filles, Liliane, cinq ans, et Emilie, un an, se portent bien. Elles sont en aussi bonne santé lorsque leur père rencontre, début 1991, Mme D., née en 1952, divorcée, qui a une fille du même âge que Liliane. Les deux grandes *ne présenteront jamais* de troubles. Mais Mme D. et M. R. vivent ensemble depuis un mois lorsque Emilie est soudainement prise de vomissements. A la rentrée scolaire de 1991, une aide-cantinière remarque un gros bleu sur une joue de la fillette, puis des *traces plus importantes*. Le directeur de l'école est alerté. C'est une enfant caractérielle, elle se débat dans son bain, explique Mme D., qui retire néanmoins, face aux premières rumeurs, les trois filles de l'école.

Même scénario quelques semaines plus tard dans un éta*blissement scolaire voisin*. Cette fois, c'est une aide maternelle qui constate des bleus au visage et au fessier d'Emilie. La directrice alerte les services sociaux, les trois filles quittent l'établissement. Mme D. confie à une assistante sociale dépendant de l'administration de M. R. *qu'elle ne peut plus sup*porter la fillette, accusée de tous les défauts. Et puis les événements se précipitent. Il faut hospitaliser Emilie le 31 décembre 1991 : elle a encore fait une chute dans sa baignoire. En fait, c'est, selon l'expression d'une infirmière, une *« poupée de chiffon »*, qui arrive à l'hôpital, murée dans son silence. Elle présente des troubles psychologiques, qui vont cependant disparaître au bout de quelques jours.

Et, pendant sept mois, jusqu'au 2 août 1992, ce sera la même histoire. Emilie va multiplier les séjours hospitaliers, dans les mêmes conditions. Mme D., qui fréquente une église évangéliste et qui y a entraîné son compagnon, insiste auprès *de tous sur l'état mental de la* fillette, la déclare *« possédée »* et tente en vain de faire admettre Emilie dans un établissement spécialisé pour débiles profonds. La fillette revient à chaque fois, pour son malheur, à la maison.

Dans toute cette tragique *affaire, et contrairement* à d'autres de ce genre où *« personne n'est au courant »*, il y a eu beaucoup d'intervenants, trop peut-être : des enseignants, des médecins – un pédiatre ayant même constaté qu'Emilie était *« rejetée du milieu familial »* –, des élus locaux, des travailleurs sociaux, un juge pour enfants, un éducateur en milieu ouvert, etc. Où y a-t-il eu dysfonctionnement ?

On veut espérer que le procès d'*assises le dira, de même qu'il* éclaircira le « non-comportement » du père d'Emilie. Mais ni Mme D. ni M. R. – mariés aujourd'hui – ne peuvent être des tortionnaires: tous deux se flattent d'appartenir à la bourgeoisie de cette ville et lui, inspecteur des impôts, a du reste *repris* son poste à sa sortie de prison.

M. C.

(1) Les prénoms et initiales ont été changés, le lieu n'est pas indiqué, cette affaire venant de faire l'objet d'un renvoi devant une cour d'assises.

FAITS DIVERS

Les suites de l'attentat de Marrakech

L'Algérie accuse le Maroc de vouloir l'« escalade »

L'Algérie a vivement réagi à sa mise en cause par le Maroc dans l'attentat de Marrakech qui a coûté la vie, fin août, à deux tou*ristes* espagnols et a accusé son voisin de vouloir l'*« escalade »*. Le ministère marocain de l'intérieur avait publié, vendredi, un communiqué accusant les services de sécurité algériens d'avoir *« manipulé les deux auteurs principaux des actes criminels commis au Maroc, au mois d'août »* (*le Monde* daté 18-19 septembre).

Dans un communiqué publié samedi 17 septembre, le gouvernement algérien a catégoriquement rejeté ces accusations *« dénuées de toute vérité». « Cette nouvelle déclaration tente d'entraîner les esprits vers une escalade dont les auteurs assumeront seuls la responsabilité »*, a-t-il averti. Les autorités algériennes font valoir que les cinq communiqués officiels marocains sur le sujet sont *« contradictoires »*, puisqu'ils ont successivement qualifié l'attentat de Marrakech d'acte de grand banditisme, puis d'acte de violence politique, avant de montrer du doigt les services secrets algériens.

Qualifiant les termes du dernier communiqué marocain de *« surréalistes »*, le gouvernement algérien souligne qu'ils *« n'honorent pas leurs auteurs »* et sont destinés à *« jeter la suspicion sur ses services de sécurité et sur sa démarche à l'égard de ses voisins, fondée sur la non-immixtion dans leurs affaires intérieures »*. – *(AFP.)*

Quatre morts dans un accident d'avion nigérian. – L'accident de l'avion nigérian, qui s'est écrasé dans la matinée du dimanche 18 septembre sur l'aéroport Aguennar de Tamanrasset (sud de l'Algérie), a fait quatre morts, dont trois *membres d'équipage*, et vingt-trois blessés. L'avion, du type BAC-111 de la compagnie Oriental Air Lines LTD Nigeria, qui effectait la liaison Tunis-Lagos et qui devait faire une escale technique à l'aéroport d'Aguennar, a percuté à l'atterrissage un pylône d'éclairage et un camion de pompiers avant de *s'écraser* contre un hangar. Il transportait l'équipe de football nigériane d'Iwuanyanwu. – *(AFP.)*

Un lycéen victime d'une crise cardiaque lors d'une séance de sport. – Un lycéen de dix-neuf ans a été terrassé par une crise cardiaque, vendredi 16 septembre à Lille (Nord), au cours d'une séance de sport. Inscrit en terminale scientifique au lycée Saint-Paul de Lille, l'élève, sportif accompli qui participait régulièrement à des rencontres de hockey sur gazon, effectuait un footing avec une trentaine d'élèves quand il s'est effondré.

PRÉCISION. – A la suite de la publication de l'article intitulé « Mes Vergès et Oussedik : des familiers des causes anti-impérialistes » (*le Monde* du 18 août) Me René Boyer, avocat à la Cour, nous demande de préciser que si Me Vergès a *bien été* l'avocat de la famille Boulin jusqu'au premier trimestre de 1986, c'est lui (René Boyer) qui est, depuis cette époque, le seul défenseur de la famille de l'ancien ministre trouvé mort dans un étang de la forêt de Rambouillet le 30 octobre 1979.

Selon une étude de l'OMS

Les taux de tentatives de suicide chez les adolescents varient énormément d'un pays européen à l'autre

Une étude de l'Organisation mondiale de la santé, (OMS) dont les premiers résultats viennent d'être rendus publics à Genève (1), met en lumière les différences considérables observées en Europe dans les taux de tentatives de suicide chez les adolescents.

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Le suicide, les tentatives de suicide et, plus généralement, l'ensemble des comportements suicidaires peuvent-ils se mettre en chiffres ? Peut-on bâtir une épidémiologie du suicide ? Pour ne pas être nouvelles, ces questions sont plus que jamais d'actualité, l'auto-destruction tentée ou réussie apparaissant, notamment chez les adolescents, comme un phénomène très répandu et hautement préoccupant.

Une enquête menée sous l'égide de l'OMS par Armin Schmidtke (Würzburg, Allemagne) et Unni Bille-Brahe (Odense, Danemark), et incluant seize centres hospitaliers de treize pays d'Europe (*à l'exception des pays de l'ancien bloc communiste*), permet de mieux cerner la fréquence du comportement suicidaire. Ses résultats portent sur la période 1989-1992 et concernent une population d'environ 4,5 millions d'habitants parmi lesquels 298 000 personnes de quinze à dix-neuf ans et 384 000 âgées de vingt à vingt-quatre ans.

Il apparaît que les taux annuels de tentatives de suicide se situent en moyenne, pour les 15-24 ans, à 1,65 pour mille chez les hommes, et à 2,8 pour mille chez les femmes. Cette moyenne européenne cache toutefois de considérables différences. Ainsi note-t-on un taux de 2,71 chez les adolescents de quinze à dix-neuf ans d'Helsinki (Finlande) contre 0,3 chez ceux de Guipuzcoa (Espagne), soit un rapport de 1 à 9. Chez les adolescentes, les plus grands écarts sont observés entre Oxford (Royaume-Uni) – avec 7,9 pour mille – et Guipuzcoa (1,25), soit un rapport de 1 à 6,3. Chez les jeunes de vingt à vingt-quatre ans, les taux de tentatives de suicide *les plus élevés* sont ceux d'Helsinki (4,71) et les plus bas ceux d'Emila en Italie (0,7). Chez les jeunes femmes du même âges, les taux les plus élevés sont ceux *d'Oxford (5,2), et les plus bas* ceux de Guipuzcoa (0,7). D'une manière générale, la Suisse et la France (à partir des chiffres fournis par les centres collaborateurs de Bordeaux et de Pontoise) se situaient nettement au-dessus des taux moyens européens. On estime, en France, que plus de 11 000 personnes se suicident chaque année, le suicide représentant l'une des causes de mort les plus fréquentes chez les adolescents et les jeunes adultes (*le Monde* du 13 juillet 1993).

La fréquence des récidives

En moyenne, les auteurs de l'étude de l'OMS croient pouvoir *déceler une légère baisse des tentatives de suicide entre 1989 et 1992*. Une tendance, ajoutent-ils, qui doit être interprétée avec prudence. A l'inverse, les auteurs insistent sur l'importance du phénomène des récidives : plus d'un tiers des jeunes suicidaires de vingt à vingt-quatre ans avaient déjà tenté de mettre fin à leurs jours. Une tendance plus récente est également prise en compte : la courbe des femmes tend à rejoindre celle des hommes, qu'il s'agisse des tentatives de suicide ou des suicides « *réussis* ».

Sans doute de tels chiffres seront-ils critiqués, ne serait-ce qu'à cause du concept de « parasuicide » (incluant tentatives de suicide et *auto-agressions* à visée suicidaire) sur lequel repose ce travail. Pour autant, au-delà des discussions d'ordre épidémiologique, il semble bel et bien acquis que le phénomène suicidaire (associant les suicides « réussis » et les suicides « tentés ») compte de notables différences selon les pays et les latitudes. Comment comprendre ?

Aucune explication simple ne semble pouvoir être fournie tant le *suicide peut renvoyer à une* complexité médicale, psychiatrique, sociologique, culturelle et anthropologique hors du commun. *« Les épidémiologistes sont très prudents quant aux hypothèses pouvant expliquer les phénomènes qu'ils mettent en évidence*, explique le professeur Philippe Jeammet (Hôpital international de l'université de Paris). *L'erreur la plus fréquemment commise consiste à transformer une simple corrélation en une explication. Tout indique que l'on est, avec le suicide, confronté à une extrême complexité qui impose une approche multifactorielle. Il faut d'ailleurs noter que les épidémiologistes se gardent bien de tirer des facteurs prédictifs de leurs études. Ils relativisent au contraire les notions que l'on tenait il y a peu encore pour très solides. Ainsi le taux de chômage, l'affaiblissement des idéologies, des idéaux collectifs ou de la fonction paternelle, l'éclatement des familles n'apparaissent plus comme de simples facteurs explicatifs des phénomènes suicidaires. »*

Une prévention est-elle ici possible ? Au-delà des controverses théoriques, beaucoup de spécialistes de la psychiatrie de l'adolescence s'accordent à dire que la tentative de suicide – ou le suicide lui-même – est fréquemment précédée de prodromes, de changements de comportement plus ou moins inquiétants (fugue, consultation médicale accrue, *demande* de soins, rupture relationnelle) qui équivalent à des formes d'« auto-sabotage », à une altération de l'image que l'adolescent a de lui-même. Qui est en mesure, aujourd'hui, de percevoir au mieux, et au plus vite, de tels symptômes ? Comment renforcer les facteurs sociaux de protection *et réduire* cette vulnérabilité propre à l'adolescence ? Ces questions, souvent occultées, dépassent à l'évidence le seul champ de la psychiatrie, l'importance du phénomène suicidaire chez les adolescents dans les pays industrialisés témoignant de manière dramatique du faible intérêt porté par ces pays à leur santé publique.

JEAN-YVES NAU

(1) Symposium européen « Adolescence et suicide » organisé les 16 et 17 septembre par le département de psychiatrie de la faculté de médecine de Genève sous l'égide de la Société internationale de psychiatrie de l'adolescence.

RELIGIONS

A l'archevêché, sur la colline de Fourvière

Plusieurs milliers de Lyonnais se sont recueillis devant la dépouille mortelle du cardinal Decourtray

LYON

de notre bureau régional

Bravant le froid presque hivernal, le vent cinglant et la pluie intermittente qui assaillaient la colline de Fourvière dimanche 18 septembre, plusieurs milliers de Lyonnais sont venus à l'archevêché se recueillir devant le corps du cardinal Decourtray. Une centaine attendaient avant même l'ouverture des portes à 9 heures, mais c'est surtout l'après-midi que les voitures se sont mêlées aux habituels cars des touristes et qu'une foule de fidèles a emprunté le funiculaire. Des séminaristes priaient, installés en demi-cercle autour de l'archevêque qui reposait sur un lit dans sa robe cardinalice noire à liseré rouge. Les fidèles s'arrêtaient un instant puis écrivaient un message d'adieu.

Tous témoignaient de leur reconnaissance envers un *« homme attentif et simple »* mais ils saluaient surtout ce qui correspondait le mieux à leurs convictions personnelles. *« Il a su être le guide spirituel de chacun »*, résumait, très ému, le Père Jean Lacombe, curé d'Ainay, un quartier *« bourgeois »*. Hervé et Marie-Thérèse de Dompsure, chargés de l'animation liturgique à Saint-Bonnaventure, autre paroisse du *centre-ville*, promettaient de prendre un jour de congé pour assister aux obsèques de ce primat des Gaules qu'ils appréciaient pour son intransigeance et qu'Hervé de Dompsure, chauffeur d'un soir du cardinal, avait découvert *« homme de dialogue »*. Et c'est pour rendre hommage à *« cette ouverture d'esprit »* que Gérard Antoine-Milhomme, un *« progressiste »* engagé dans l'*aumônerie, a patienté une demi-*heure. Benoît Kitihoun, originaire d'Afrique, saluait quant à lui *« un apôtre de l'antiracisme »* tandis que le conseiller général communiste de Vénissieux-Sud, Guy Fischer, écrivait un pudique *« A un ami des Minguettes »*.

Des chorales negrospirituals, après avoir animé la messe célébrée à la cathédrale Saint-Jean à l'occasion de la Biennale de la danse et que devait présider le cardinal, sont montées chanter à Fourvière. La congrégation lyonnaise des Antonins – des chrétiens maronites du Liban –, et des membres de la communauté vietnamienne ont aussi entonné leurs propres chants. Et des représentants d'autres confessions tels que l'imam de la nouvelle mosquée ou le grand rabbin de Lyon sont venus rappeler la volonté œcuménique de l'archevêque de Lyon. Mis en bière, le corps du cardinal *devait être exposé dès lundi dans* la primatiale Saint-Jean jusqu'aux obsèques qui seront célébrées jeudi 22 septembre dans cette même cathédrale

LIONEL FAVROT

L'hommage du pape

Le pape Jean-Paul II a évoqué, samedi 17 septembre, dans un message reçu par l'archevêché de Lyon, la *« disparition douloureuse »* du cardinal Albert Decourtray, décédé vendredi à l'hôpital neurologique de Lyon. *« Je garde présent dans la mémoire du cœur*, a indiqué le pape, *le souvenir de ce pasteur passionné par la parole de Dieu et rayonnant de spiritualité, attentif aux plus pauvres, fervent dans la recherche de l'unité des croyants, généreux pour promouvoir la solidarité. »*

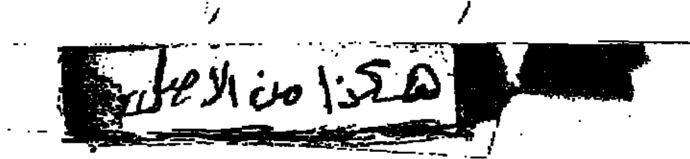
Par ailleurs, les représentants de toutes les grandes confessions et des *communautés ont eux aussi* rendu hommage au primat des Gaules. Après le grand rabbin de Lyon, Richard Wertenschlag, qui a indiqué que la communauté juive perdait *« un juste des Nations »* (*le Monde* daté 18-19 septembre), Jean Kahn, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a reconnu au cardinal *« le mérite d'avoir fait progresser le rapprochement entre juifs et catholiques »*. De son côté, le Conseil islamique Rhône-Alpes, qui a rappelé que le cardinal Decourtray avait accepté d'être présent à l'inauguration de la grande mosquée de Lyon le 30 septembre, a indiqué que la communauté musulmane de Lyon *« perdait un ami et un frère en Dieu »*. Enfin, le président du conseil régional de l'Eglise réformée de France, le pasteur Marcel Manoel, a rendu hommage à *« l'esprit d'ouverture »* et à *« l'attachement œcuménique »* de l'archevêque.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 18 septembre 1994

UN DÉCRET

– n° 94-813 du 16 septembre 1994 portant approbation des cahiers des missions et des charges des sociétés France 2 et France 3.



SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'enquête sur le versement d'un pot-de-vin par l'entreprise Campenon-Bernard

De nouvelles accusations sont portées contre M. Arreckx par son ancien chargé de mission

TOULON

de notre correspondant régional

Lors d'une confrontation organisée, vendredi 16 septembre, dans le bureau du juge toulonnais, Thierry Rolland – chargé de l'instruction sur le versement d'un pot-de-vin de 2 millions de francs, par la société Campenon-Bernard, pour la construction de la maison des technologies de Toulon –, Guy Liautaud, ancien chargé de mission de l'ancien président (UDF-PR) du conseil général du Var et sénateur Maurice Arreckx, a maintenu et précisé les accusations qu'il avait déjà portées contre celui-ci.

Après avoir, dans un premier temps, expliqué que M. Arreckx lui avait indiqué *« qu'il y avait bien eu un versement de 1 million de francs sur un compte à l'étranger dont il* [M. Arreckx] *était titulaire »*, M. Liautaud affirme, désormais, avoir remis directement à M. Arreckx, en plusieurs versements, au cours du premier semestre de 1992, une somme de 500 000 francs en espèces, en six ou sept enveloppes, qui aurait été destinée à l'ancien truand toulonnais Jean-Louis Fargette, alors en exil en Italie.

Selon M. Liautaud, cette somme devait permettre au sénateur du Var d'honorer un engagement à l'égard de Jean-Louis Fargette, assassiné depuis, en 1993. Cette assertion a été vivement contestée par M. Arreckx qui a, de son côté, émis l'hypothèse que M. Liautaud avait remis de l'argent à Fargette parce que l'ancien truand varois l'avait menacé de représailles et qu'il voulait, ainsi, s'assurer une *« retraite tranquille »*.

Un ami d'enfance

Les avocats du sénateur du Var, M[es] Hervé Andréani, Gilles-William Goldnadel, Jean Pin et Yves Rosé, n'ont pas manqué de souligner le caractère tardif des dernières déclarations de M. Liautaud et leur *« incohérence »* par rapport à celles qu'il avait faites antérieurement. *« Cette dernière version discrédite un peu plus M. Liautaud »*, a estimé M[e] Goldnadel, admettant cependant n'être *« pas sûr que sa dernière trouvaille soit excellente pour M. Arreckx »*.

La découverte d'un compte en Suisse, au nom d'un proche de M. Arreckx (*le Monde* du 18 septembre), effectuée à la suite d'une commission rogatoire internationale délivrée par le juge Rolland aux autorités helvétiques, avait déjà affaibli les positions de M. Arreckx. Elle n'a pourtant pas été évoquée au cours de la confrontation, les résultats de l'enquête suisse n'ayant pas encore été transmis au juge. S'agissant des nouvelles accusations de M. Liautaud, l'ami d'enfance et ancien conseiller de Maurice Arreckx n'est certes pas en mesure de les étayer par des élements matériels, mais elles tendent à accréditer l'idée que le sénateur était l'obligé de Fargette, alors qu'il a toujours prétendu n'avoir aucune relation avec l'ancien truand varois depuis sa fuite en Italie.

A son ex-collaborateur, devenu son principal accusateur, M. Arreckx, beau joueur, a néanmoins souhaité *« bon courage »* en quittant le bureau du juge...

G. P.



ÉDUCATION

Proposant un partenariat entre l'Etat, l'enseignement supérieur et les collectivités locales

Un rapport parlementaire suggère d'impliquer davantage les régions dans le développement universitaire

Un rapport parlementaire sur un *« partenariat entre l'Etat, les établissements d'enseignement supérieur et les collectivités locales »*, rendu public vendredi 16 septembre, préconise un rôle plus actif des régions dans le développement universitaire et tire les conséquences, en termes de participation aux décisions, d'un tel engagement des collectivités territoriales.

Jean de Boishue, député (RPR) de l'Essonne, auteur du rapport remis au premier ministre, estime que les régions pourraient devenir les partenaires privilégiés de toute politique en matière d'enseignement supérieur. Les contrats de plan Etat-région ont instauré des relations régulières entre l'Etat, les universités et les collectivités locales. Le schéma de développement Université 2000, initié en 1989, mis en œuvre en 1991 pour cinq ans, a amené l'Etat et les régions à participer à hauteur égale à un important programme d'investissement universitaire. Avec succès, estime l'auteur du rapport : *« A un an de l'échéance, le défi de l'accueil a été globalement gagné. »*

Contraint d'avoir encore recours aux collectivités territoriales, l'Etat ne pourra continuer de les solliciter s'il n'accepte de partager le pouvoir de décision. Le maire de Brétigny-sur-Orge suggère que le conseil régional soit un partenaire à part entière dans l'élaboration de la carte universitaire, la région ayant pour mission de fédérer les autres collectivités territoriales. L'objectif serait d'aboutir à des cartes régionales universitaires, négociées entre la région, l'Etat et les présidents d'université, chargés pour leur part d'assurer la cohérence pédagogique du dispositif. Le projet de carte universitaire régionale serait ensuite soumis pour approbation au ministre de l'enseignement supérieur, au conseil régional et aux conseils d'administration des universités.

Un soutien prioritaire aux premiers cycles

L'auteur déplore la faible part prise, jusqu'à présent, dans les négociations par les présidents d'université. *« Trop content de bénéficier de mètres carrés nouveaux, souvent, un président d'université a hésité à faire valoir des arguments de fond*, indique le rapport. [...] *Sous la pression des collectivités, en fonction d'une politique du « donnant-donnant », on a assisté à des décisions d'implantation qui répondent davantage à des préoccupations d'équilibre politique qu'à des projets pédagogiques. »* Et de déplorer la poursuite d'une *« dispersion incontrôlée »* des sites, dans des villes ne disposant pas du minimum de capacités d'accueil, notamment en premier cycle.

Les premiers cycles universitaires sont d'ailleurs considérés par Jean de Boishue comme l'*« avenir des universités »*. Aujourd'hui, le taux d'échec y est particulièrement important. Ils intéressent peu les collectivités locales, qui sont plus disposées à financer des investissements de prestige dans les deuxième et troisième cycles. Le rapport propose que l'Etat attribue aux régions une dotation globale pour les premiers cycles. Les collectivités territoriales seraient alors tenues de compléter par des crédits d'un montant au moins équivalent. Par le biais de cette dotation, leur implication en direction des premiers cycles deviendrait prioritaire.

Ainsi les régions pourraient-elles en accélérer la rénovation. Elles pourraient même, suggère l'auteur, participer au financement d'options spécialisant le diplôme d'études universitaires générales (DEUG), sans toutefois remettre en cause le caractère national des diplômes. Cela leur permettrait aussi de résoudre une partie des problèmes de fonctionnement des universités. Dans ce but, le rapport propose de lier automatiquement toute décision d'investissement à une participation au fonctionnement.

MICHÈLE AULAGNON

Au colloque de Fréjus sur la libération de la Provence

Mille lycéens face aux acteurs du débarquement

Durant deux jours, à la fin de la semaine dernière, à Fréjus (Var), chercheurs et officiers *français, américains, britanniques*, mais aussi allemands et italiens ont débattu du rôle des « armées de la liberté » dans le débarquement de Provence en août 1944. Face à un millier de jeunes lycéens, invités à ce colloque, François Léotard, ministre de la défense et maire de la ville, a rappelé que, *« si la France doit rester forte pour être entendue »*, c'est à *« la fraternité avec le peuple allemand »* que l'Europe doit aspirer.

FRÉJUS

de notre envoyé spécial

Le colloque international de Fréjus, auquel participèrent – pour la première fois depuis toutes les cérémonies anniversaires entre alliés de la seconde guerre mondiale – des chercheurs et des officiers allemands et italiens, a été l'occasion, pour un millier d'adolescents des classes terminales d'une trentaine de lycées de l'académie de Nice, d'interroger en direct ceux qui forgèrent, à l'époque, la « légende » de la Libération et ceux qui, aujourd'hui, en sont les scribes attentifs au travers de leurs livres d'histoire.

Un demi-siècle après ces événements, le colloque a révélé qu'il existe encore maintes cicatrices chez les survivants de la reconquête du sol national. Ainsi, entre les frères d'armes de la 1[re] division française libre et de la 2[e] division blindée, tous les différends ne sont pas apaisés : la première n'a pas eu les faveurs de la « médiatisation », comme la seconde. Ainsi, encore, entre les « gaullistes » et ceux des résistants qui ne le furent pas autant, le dialogue continue de n'être que la mise en parallèle de deux monologues sur leurs rôles respectifs. De même, les opinions divergent toujours – et avec violence, parfois – entre universitaires et militaires sur le « blanchiment », cette pratique qui a consisté d'abord à intégrer, contre l'Italie et en Provence, les troupes d'outre-mer pour les priver, plus tard, de la gloire.

Comment des adolescents s'y retrouveraient-ils, eux dont les livres scolaires, de l'aveu des professeurs présents à Fréjus, *« réduisent à la portion congrue »* certaines des phases de cette épopée, les taisent ou *« les simplifient à l'excès »* ?

Deux « légendes » vivantes ont pu confronter leurs souvenirs à la mémoire souvent défaillante des manuels scolaires : Raymond Aubrac, le commissaire de la République en Provence désigné par le général de Gaulle en août 1944, pour lequel la révolte de leurs habitants a permis aussi de libérer Toulon et Marseille, et le général (cadre de réserve) Jacques Lecuyer, ancien « patron » de l'Organisation de résistance armée (ORA) dans la région, pour qui, durant soixante-dix jours, entre le 5 juin et le 15 août 1944, il a fallu ne compter que sur les seuls bataillons de la Résistance – au sein desquels on recensait des Italiens hostiles au nazisme – pour harceler les Allemands avant le débarquement des alliés.

Le général Günter Roth, qui dirige l'Institut historique de la Bundeswehr, leur rendra hommage à sa manière, en confessant : *« Nous, Allemands, nous n'avons pas pris assez en compte le rôle de la Résistance en Provence, lors du retrait de la Wehrmacht »* sous la poussée des forces débarquées, dont les deux tiers étaient composées d'unités françaises. Mais, c'est sans doute Hans Umbreit, de ce même institut, qui sut le mieux établir le contact avec les lycéens, en ayant été curieusement le seul des orateurs à qualifier Hitler de *« dictateur »* quand il évoquait l'action du Führer. *« Oui »*, leur répondit-il, l'enseignement de la seconde guerre mondiale est *« négligé »* outre-Rhin. *« Oui »*, encore, à propos des camps de concentration, *« ceux qui voulaient savoir, mais ils n'étaient pas nombreux, pouvaient savoir »*, surtout après 1942. *« Oui »*, pour les jeunes Allemands d'aujourd'hui, *« c'est le passé et le fascisme, mais c'est un passé réglé, il y a chez nous d'autres problèmes, comme la vague « verte » qui les passionne »*.

Devant ses jeunes administrés, M. Léotard rejoindra, à sa façon, le professeur Umbreit en disant : *« Nous avons combattu une doctrine infernale, le nazisme, pas le peuple allemand. »*

JACQUES ISNARD

Portraits de famille

I. – *Désarticulée, recomposée...*

Ballottée, écartée, désarticulée... La litanie des lieux communs et des poncifs déversés sur la famille est illimitée. En décrétant 1994 « Année internationale de la famille », l'ONU invite chaque pays à recoller les morceaux. Soit.

Pour la France, derrière la sécheresse de ses chiffres, l'Institut national de la statistique observe, année après année, dans une indifférence quasi générale, des phénomènes qui ont l'ampleur de raz-de-marée. Tarte à la crème des discours, la famille « cellule de base » de la société est en piteux état. La famille « nucléaire » – le père, la mère et les enfants partageant la même résidence – ne recouvre plus qu'un tiers des fameux « ménages » recensés.

A dire vrai, c'est le mariage qui a pris le plus de coups. Il est aujourd'hui comme un boxeur sonné. La vie à deux garde son charme, mais le mariage n'est plus perçu comme une nécessité. Le verdict des sociologues est triste comme une oraison funèbre : « *Il y a dix ans se dessinaient déjà un retard à la première union conjugale et des ruptures de plus en plus précoces et fréquentes*, lit-on dans *Population et sociétés* du mois de septembre. *Ces mouvements se sont sensiblement accentués et ont accru la complexité des biographies familiales des enfants* (1) ».

On a beau faire tourner sur ordinateur toutes les hypothèses, le résultat est le même depuis vingt ans. Aussi sec qu'un théorème : « *Aujourd'hui en France*, écrit Louis Roussel, *on se marie moins et plus tard. On divorce davantage et plus tôt. On a moins d'enfants. On les met au monde à un âge plus élevé et on se remarie moins souvent à la suite d'un divorce* (2) ». En quelques lignes, tout est dit.

A peine finissait-on de s'habituer à la montée en flèche de la « cohabitation juvénile » – tout à fait marginale au début des années 60, mais représentant en 1994 plus d'un tiers des cohabitations hors mariage (1 200 000) – qu'il faut prendre la mesure des dimensions prises aujourd'hui par la « cohabitation adulte ». Il y a moins d'un homme sur deux et un peu plus d'une femme sur deux (de vingt à cinquante ans) qui sont mariés. Un couple sur huit n'est pas passé devant M. le maire, contre un sur trente-cinq *il y a vingt-cinq* ans.

Et c'est compter sans la prolifération des formes de « *conjugalité non cohabitante* », comme disent Guy Desplanques et Michel Sabourin. Ici, c'est le mari et la femme séparés ou divorcés qui tentent de « refaire » leur vie ensemble. Là, c'est le copain et la copine qui vivent en partie à deux, en partie chez papa-maman (3). Et tous ces couples non mariés font de plus en plus d'enfants : 6 % des naissances viennent d'eux en 1965, 8,5 % en 1975, 18 % en 1984, 29 % en 1989.

A l'époque des Minitel coquins et des clubs de rencontres tendres, la France devient aussi un pays d'hommes et de femmes seuls. Seuls à vivre, comme ces célibataires, ces veufs, ces personnes âgées, ces divorcé(e)s sans enfant dont le nombre ne cesse d'augmenter. Seules à élever leurs enfants, comme ces femmes divorcées ou séparées à la tête de familles « monoparentales », qui sont aujourd'hui près d'1,2 million *(lire ci-dessous).*

Une société de « beaux-pères »

Les divorces, parlons-en. Ils sont trois fois plus nombreux aujourd'hui qu'au début des années 60 : plus de 100 000 par an. Un mariage se brise quand moins de trois sont célébrés. Un tiers des couples mariés dans les années 80 ont déjà divorcé ou divorceront. Et ce divorce est de plus en plus précoce, situé massivement au début de la vie conjugale, entre deux et cinq ans après le mariage. Après le divorce, on se remarie ou, le plus souvent, on cohabite. Cela donne les fameuses « familles recomposées », c'est-à-dire *les situations* d'après divorce quand le couple est multiplié par deux et que les enfants ont deux foyers de référence, comme l'explique Martine Segalen : « *Plutôt que soustraction, il y a alors abondance de parents. L'enfant ne dispose plus d'un père, mais de deux, un père biologique et un père social* (4). »

Les histoires de famille sont remplies de marâtres. Mais on entre à présent dans une société de « beaux-pères », où les constellations familiales sont de plus en plus folles et floues. Frères, demi-sœurs, « faux » frères, belles-sœurs, mères *et beaux-pères vivent en tribu* composite, la semaine dans un appartement trop étroit, le week-end à la campagne. Un million d'enfants de moins de vingt-cinq ans cohabitent avec des enfants d'un autre lit.

Personne ne dispute ce constat. « *Le mariage n'est plus le début de la vie commune, et il ne la protège plus* », dit le sociologue François de Singly. Qui livre une explication : « *Le mariage n'est pas attractif dans la mesure où il est perçu comme un possible enfermement dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage – l'union libre, la cohabitation – est à l'inverse apprécié, car il est appréhendé comme une forme moins rigide* (5). »

Autrement dit, la revendication de l'autonomie individuelle ne s'exprime plus seulement par rapport à des institutions, perçues comme contraignantes ou autoritaires, de plus en plus aussi par rapport à des personnes. Il est là le virage de Mai 68. Le mariage a moins bien résisté au cyclone que les autres institutions – Université, armée, partis, *Eglises* –, *qui, elles*, ont plus ou moins survécu à la crise, ou se sont refait une virginité.

Faut-il pour autant se lamenter, ressortir des albums les photos jaunies.– le jeune marié en moustache et tenue militaire, l'épousée en voile blanc –, symbole d'un âge d'or de la famille aujourd'hui révolu ? On ne peut valablement juger de la situation actuelle sans remonter le temps et calculer la perspective. Pendant des siècles, la famille n'a servi qu'à transmettre un patrimoine ou assurer la survie de l'espèce.

Au début du XX[e] siècle, l'espérance de vie de couple n'était guère supérieure à dix ans. La famille était constamment en position d'agressée. La guerre, les épidémies, le travail précoce fauchaient les enfants. Elle était tributaire de normes sociales fortes et d'une fécondité plus difficile à maîtriser. Les écarts de conduite étaient cachés ou sévèrement sanctionnés. A la campagne, la survie de l'exploitation se confondait avec celle du ménage et la conjointe décédée était immédiatement remplacée. Les remariages, surtout masculins, étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, créant, dit Martine Segalen, « des situations de polygamie successive ».

Une « valeur refuge »

Sans doute ne faut-il donc pas idéaliser le passé. Mais l'avenir de *cette famille « désinstitutionnalisée »*, tel que le décrit Louis Roussel dans son livre, fait froid dans le dos. Il sera marqué par une forte hausse du nombre d'hommes divorcés vivant seuls (au moins provisoirement), puisque la garde des enfants ne leur est généralement pas confiée ; par une croissance du nombre de femmes divorcées vivant seules aussi, parce que la durée du mariage devient plus courte et donc les ruptures de couples sans enfants plus nombreuses ; une multiplication des familles monoparentales et des couples de cohabitants dans lesquels l'un au moins des deux partenaires est divorcé (2).

Personne ne peut estimer le coût social de telles perturbations du tissu familial traditionnel, en termes de retards scolaires, de détresses d'adolescents, de perte d'autorité et de repères pour les enfants. Mais si la famille reste très populaire, la « valeur refuge » des magazines et des sondages, c'est qu'elle est, somme toute, gagnante. Avec le travail à l'extérieur, la femme a trouvé une indépendance financière (certes relative) ; avec la maîtrise de la fécondité (la loi libéralisant la contraception date de 1967), elle a obtenu une sorte d'affranchissement sexuel ; avec le divorce par consentement mutuel (la loi est de 1975), elle a gagné en autonomie par rapport à son mari. La séparation, le divorce étaient autrefois toujours imputés à la femme. « *Aujourd'hui, le divorce n'est plus un déshonneur* », dit l'une d'elles.

Les jeunes non plus, quoi qu'on en dise, ne sont pas fâchés avec la famille. Hier, les « adolescents » comme tels n'existaient pas. Ils étaient maintenus dans un infantilisme forcené, ou on en faisait très tôt des adultes. « *C'est la première fois aujourd'hui qu'on a de vrais adolescents* », dit France Quéré (6). Les jeunes ont même dix années devant eux et la tête pleine de projets. Ils font l'expérience souvent trouble, parfois cruelle, d'une libération sociale et familiale qui n'a plus rien à voir avec celle de leurs aînés. Sans doute leurs amours sont-elles précoces, brèves, enflammées, tourmentées. Pour eux, l'usage est la norme. « *Les cœurs prévalent sur les mœurs* », dit encore joliment France Quéré. Devant leurs projets à *long terme, ils ont le vertige*, qu'ils traduisent dans la cohabitation juvénile et les mariages à l'essai.

Mais allez leur dire que la famille est malade, ils ne vous croient pas. Au contraire, elle est pour eux un lieu de décompression et de compensation dans une société coincée. Et ils retrouvent, à leur manière, des conventions, des rites, des traditions, qui ne sont pas ceux de leurs parents, mais qui perpétuent, autrement, la vie de famille. Moribonde, la famille ? Sans doute les valeurs d'assiduité, de constance, de solidarité à l'intérieur du couple sont-elles en recul. Il y a des adolescents franchement insupportables ou des maris têtes à claques, jaloux de la réussite professionnelle de leur femme. Il y a des couples efficaces, mais étrangement muets : la famille n'est parfois plus un « lieu de paroles » et la cohabitation juvénile est aussi une forme de désaveu de parents qui ne savent plus se dire pourquoi ils vivent et vieillissent ensemble.

L'histoire de la famille, c'est celle du verre à moitié vide ou du verre à moitié plein. Ou du miroir à facettes. Si un couple marié craque, deux tiennent le coup. Il y a aussi des maris associés aux projets de leur femme, de vieux couples qui souffrent à l'idée d'être un jour séparés. Et si elle ne se « dit » plus, la famille se « voit ». Pour la première fois dans l'histoire, on a aujourd'hui trois générations, voire quatre, qui vivent simultanément (4) : sans exclure les cas d'isolement et de détresse de vieux parents, la troisième génération intervient de plus en plus comme source d'écharges (y compris financiers) entre les générations.

Au total, si le mariage institutionnel a sérieusement dévissé, la famille, même bourgeoise ou patriarcale, telle que la vouaient aux gémonies certaines utopies de 1968 et les libelles féministes, a tenu le coup. Elle est même perçue comme l'un des moyens les plus sûrs d'arriver au bonheur et de se réaliser. Et si l'institution conjugale se révèle de plus en plus vulnérable, la famille en tant que force sociale reconnue, populaire, légitime, a encore de beaux jours devant elle.

HENRI TINCQ

JE NE PENSAIS PAS AVOIR UN JOUR DES PETITS-ENFANTS DE DIVORCÉ.

1) *Population et sociétés*. Institut national d'études démographiques. Septembre 1994.

2) *La Famille incertaine*, de Louis Roussel. Odile Jacob. 1989.

3) *Deux millions de couples non mariés*, de Guy Desplanques et Michel Saboulin. *Données sociales*. 1990.

4) *Sociologie de la famille*, de Martine Segalen. Armand Colin. Octobre 1993.

5) *Sociologie de la famille contemporaine*, de François de Singly. Nathan université. Janvier 1994.

6) France Quéré est l'auteur de *la Famille*. Seuil. 1990.

Prochain article :
La déroute des pères

Une étude de l'INSEE

Près de 1 200 000 familles monoparentales

Les familles monoparentales ne cessent d'augmenter. Elles vivent en ville, sont dirigées par des femmes actives, plutôt jeunes, qui ont moins d'enfants que la moyenne : elles sont le pur produit de leur temps.

En 1990, date du dernier recensement, une famille sur huit était monoparentale, selon une étude publiée, lundi 19 septembre, par l'INSEE. De 1968 à 1990, leur nombre est monté de 720 000 à 1 175 000, soit une croissance annuelle 5 fois plus rapide que celle des couples avec enfants.

Près de deux millions de jeunes de moins de 25 ans – un sur dix – vivent aujourd'hui avec un seul parent, leur famille abritant moins d'enfants que la moyenne (1,6 contre 1,9). Dans 86 % des cas, le chef de famille est une femme, âgée de moins de 40 ans pour 44 % d'entre elles. Plus précisément, 68,5 % des femmes élevant seules leur(s) enfant(s) ont entre 30 et 49 ans. En revanche, les pères avec enfant(s) sont plus nombreux dans la tranche des 40-49 ans (43 %). « *En toute logique, les pères et les mères des familles monoparentales sont plus âgés que leurs homologues en couple* », note l'INSEE.

La monoparentalité va de pair avec l'urbanisation et culmine à 23 % dans Paris. Plus on s'éloigne du cœur de la capitale, plus elle décroît (17 % en petite couronne). L'influence de la religion se fait aussi sentir... tout comme l'origine sociale : on élève moins souvent ses enfants seul lorsqu'on est soi-même issu de parents agriculteurs, moins ouverts au divorce.

L'étude est en contradiction avec le cliché selon lequel élèvent seules leurs enfants les femmes qui « le veulent bien ». Les mères célibataires représentent moins d'un quart de l'échantillon : dans près de 43 % des cas, il s'agit de divorcées, dans 19 % de veuves et dans 15 % de femmes mariées (et séparées pour une raison ou une autre de leur mari). « *Pour 62 % des femmes en famille monoparentale, la monoparentalité intervient après une période de mariage rompue par un divorce ou un veuvage.* » Le taux de célibat parmi les familles monoparentales est maximum en Ile-de-France (26 %) et culmine à Paris (31 %).

Ces mères travaillent plus souvent que celles vivant en couple (82 % contre 68 %). Dans 94 % des cas, elles sont salariées, pour moitié dans le privé mais plus que les autres dans le secteur public. Dans leur majorité, ce sont des employées... Elles sont à peine plus nombreuses que les autres à appartenir à la catégorie des cadres ou à exercer « *une profession intellectuelle supérieure* ». Dans l'ensemble, leur niveau de diplôme est plus bas que celui des mères vivant en couple.

« *Les familles monoparentales, surtout celles avec mères sans conjoint, connaissent une plus grande précarité de revenus que la moyenne des ménages* », note l'INSEE. Mais, dans 80 % des cas, elles perçoivent des prestations familiales et de logement (en moyenne 2 640 francs).

En ce qui concerne le patrimoine, elles sont presque deux fois plus souvent locataires que la moyenne des autres familles (63 % contre 34 %), vivant souvent en immeuble collectif et notamment en HLM. A ce titre, elles ont un bon niveau de confort domestique. Mais elle possèdent moins souvent une automobile (moins de 70 % contre 95 %) et sont un peu moins équipées en téléphone et lave-linge.

FRANÇOISE VAYSSE

INSTANTANÉS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Traditions

Tout en exerçant le métier de menuisier dans un *faubourg de Lille, aux premières années de ce* siècle, Henri Deleforge exploitait un débit de boissons, libre de fournisseurs, à l'enseigne de Chez mon oncle. Le quartier se pensait comme une famille. Plus tard, tout le monde dirait « grand-mère » à l'épicière, appellation qui aurait dû m'appartenir en propre, mais passons.

Ni Maurice Deleforge, premier du nom, mort à trente-quatre ans en 1916 dans l'offensive de la Somme, *ni mon père*, sur son vélomoteur, en 1952, à un carrefour devenu dangereux ne firent d'aussi vieux os que leur petit-fils et fils. En déduire que la mort était l'ennemie attitrée de la famille : le croup exterminait les enfants en bas âge ; l'éclat d'obus, la fièvre puerpérale n'épargnaient pas les survivants. Ennemie attitrée, mais aussi exclusive. Aussi loin qu'on remonte dans cette lignée (roturière), pas un divorcé : cela ne se faisait pas. Mais des veuves et des veufs, en quantité.

A la fin d'un printemps (était-ce en 1913 ou en 1914 ?), Henri Deleforge posa pour la postérité aux côtés d'Apolline et parmi leur tribu. Les deux fils, qui ne reviendraient pas du front, se sont assis sur *le mur du fond, jambes ballantes. Le gendre, chez* qui l'on banquetait ce jour-là, sourit à droite dans l'arrondi de sa moustache en guidon de course. L'entre-deux est peuplé d'oncles et de tantes, beaux-frères et *belles-sœurs si l'on préfère*, et le *premier rang* de cousins, *cousines parmi lesquels* mon père en robe (il a trois ou quatre ans), et sa cousine Yvonne qui obtiendra plus tard le Prix Cognacq-Jay : *quatorze enfants, qui se fré*quentent encore assidûment ; nous sommes dans le Nord, on l'a bien lu.

Les hommes ont tombé la veste : il fait chaud, mais les attitudes sont compassées, quasi hiératiques : la *famille se concentre dans la célébration de son culte. Tous les gueuletons de cette espèce* ne mobilisent pas le trépied du photographe et le drap noir dont il se voile, mais on en tient, avec menu imprimé, pour les noces et les baptêmes ou, plus frugalement (bœuf aux carottes) pour les funérailles. Et chaque année pour la Toussaint, au retour du cimetière. Une de mes grands-mères fut *fidèle à la coutume jusqu'à la limite de ses forces, et ma mère fit de son mieux pour la maintenir,* mais la tradition, vers 1968, fit naufrage.

A l'automne de 1993, un sexagénaire de fraîche date a voulu *rejouer* la photo d'un ancien printemps et regrouper les siens dans un cliché qui ferait date et qu'on peut qualifier d'instructif. Assis au *premier rang*, en cape noire et coiffé de son feutre, Zorro en personne : sept ans. Sa vocation *lui* est venue à force de regarder la télévision. Sa *petite* sœur exhibe, en place de visage, la broussaille de sa tignasse brune : jamais l'homme au voile noir n'aurait toléré un tel relâchement dans la pose. Des trois nouveau-nés de l'automne, un seul est déjà venu au monde, *magnifique* petit « Fivete ».

L'homme et la femme assis au centre de la composition étaient veufs l'un et l'autre quand, il y a six ans, ils s'engagèrent à poursuivre la route ensemble, devant le maire et le curé, ce dont le fisc leur est à jamais reconnaissant. Quatre des *ménages avaient fait de même ; deux* autres *non.* C'est notre concession à la *modernité, sans* laquelle on nous montrerait déjà dans un zoo. Parmi les cadeaux qui nous furent offerts à l'occasion de ce *remariage, un numéro de la revue Autrement* intitulé « Finie, la famille ? » et enrichi de cette dédicace manuscrite : Peut-être pas... La réponse est non, manifestement.

MAURICE DELEFORGE

Mixité

C'est tous les soirs *la* même chose. Vite, on se dépêche *de* dîner, pour ne pas rater le début du film. Et si on est en retard, qui est de corvée pour débarrasser la table ? En tout cas, pas ceux qui, depuis deux heures, font de discrètes allusions au détour d'une phrase, et dans chaque recoin de silence, à ce film, ce soir, à la télé, avec Machin-Truc dans le rôle principal.

On va finir par carrément avancer la table devant cette fichue télévision, j'en suis sûre. L'autre fois, on l'a fait pour *Hôtel du Nord* avec Simone Signoret. Et on s'est payé un bon fou rire avec Jehanne, à épier la tête des autres : les yeux rivés sur l'écran, pas un battement de cils, pas un *coup d'œil non plus sur le contenu de l'assiette.* Les pensionnaires attablés dans le film faisaient plus de bruit que toute la famille réunie. Et pourtant, Dieu sait si avec les deux parents, les six enfants, les deux chiens et les trois chats, on fait du boucan d'habitude.

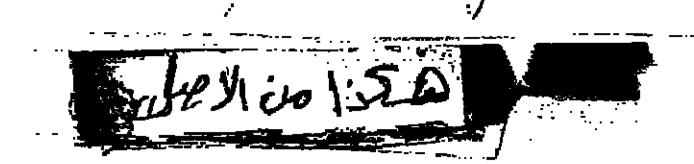
Eh oui, on est catalogué « Famille nombreuse ». Avantage : 75 % sur les tarifs SNCF. Et l'air ébahi des copains à l'école : « *six ? ? !* ». Et tenez-vous bien : différence d'âge entre l'aînée et la dernière, quatre ans. Mais je vous rassure, cela ne tient pas de *la magie*, mais du bon vouloir de la DDASS : trois garçons, *trois filles*, trois Blancs, trois Noirs. Et pour faire rire ceux de l'école, on leur raconte que chez nous, rien qu'avec les enfants, on joue aux dames.

En fait, ce n'est plus vrai. On se dispute plus souvent *qu'on ne joue ensemble. En vivant sous* le même toit, je ne sais pas comment on fait, mais on se voit de moins en moins. On a chacun nos histoires, nos copains au lycée ou au collège. Et les parents leur boulot de leur côté.

Sauf pour les gros travaux, là, on apprécie d'être une famille nombreuse. Ces temps-ci, on retape une vieille chambre de bonhe. Parce que l'année *prochaine, fini la maison pour moi. C'est* ma dernière année de lycée. Je passerai le permis et je ne rentrerai plus que les week-ends. En attendant, on s'y est mis tous ensemble : le minuscule deux-pièces pourrait bien servir aux autres, un jour peut-être.

Et le plus drôle, c'est qu'avec un pinceau ou une truelle à la main, on se remet à discuter. Bon *d'accord, des fois, c'est juste à propos du film* d'hier soir, mais c'est déjà ça....

SYLVIE DEROCHE



AVIRON

Trois médailles françaises aux championnats du monde d'Indianapolis

La fin des années de galère

Les équipes de France d'aviron rapportent trois médailles des championnats du monde qui se sont achevés, dimanche 18 septembre à Indianapolis. Elles n'ont pas réussi à renouveler l'exploit du Mondial de Roudnice (République tchèque) où elles avaient remporté trois fois l'or il y a un an. Elles seront parvenues à garder leur rang grâce à Hélène Cortin et Christine Gossé, qui ont conservé samedi, leur titre de championnes du monde dans le deux sans barreuse. Dimanche, le quatuor Fauché, Lot, Andireux et Rolland a pris la deuxième place dans le quatre sans barreur. Lamarque-Barathay ont terminé, dans le deux de couple, derrière les favoris norvégiens et les Allemands.

L'histoire a fait erreur. La renaissance de l'aviron français ne date pas, comme elle l'affirme, du 4 septembre 1993, un samedi de fin d'été où trois de ses bateaux ont glissé à vive allure vers la victoire aux championnats du monde. La vérité est plus lointaine. Elle remonte aux premiers jours de janvier 1991, lorsqu'un entraîneur allemand au français encore hésitant a posé ses malles tout près de Paris.

Eberhard Mund, cinquante-trois ans, un visage de jeune homme farouche posé sur deux larges épaules, avait mis dans ses bagages les souvenirs d'une vie passée au service du sport est-allemand. Il a laissé derrière lui un pays que la chute du mur de Berlin venait de priver de ses valeurs athlétiques. Il lui fallait abandonner une terre où le métier d'entraîneur ne nourrissait plus son homme. *« La fédération française d'aviron m'avait fait plusieurs offres,* se souvient-il. *J'ai finalement accepté. »*

Ses premiers regards sur sa nouvelle fonction, directeur des équipes de France, le laissent perplexes. L'aviron français n'a plus remporté la moindre médaille internationale depuis 1981. Son dernier titre mondial remonte à 1962. Quatre générations de rameurs se sont épuisées à poursuivre un objectif qui s'échappait sous leurs coups de pelle. Sombre paysage.

Eberhard Mund prévient : *« N'attendez pas de miracles. Il faudra au moins cinq ans pour espérer monter à nouveau sur le podium ».* Cinq ans, le temps qui reste alors avant les jeux d'Atlanta. L'entraîneur n'évoque même pas ceux de Barcelone. *« Trop tôt,* dit-il, *nous ne serons pas prêts. »*

Il avait vu juste. Aux Jeux de 1992, six bateaux français poussent la porte des finales. Mais ils le font avec une telle timidité que personne ne remarque vraiment leur présence. Au bord du bassin, rameurs et dirigeants s'échangent pourtant de longs airs satisfaits. Un soulagement général qui a le don d'agacer Eberhard Mund. *« En France, une place en finale suffit à votre bonheur,* soupire-t-il. *En Allemagne, on ne se contenterait pas de si peu ».*

La méthode Mund

A peine une année plus tard, les championnats du monde de Roudnice obligent l'entraîneur à revoir son échéancier. Samedi 4 septembre 1993, l'aviron français n'en croit pas ses yeux lorsque trois de ses bateaux, le quatre sans barreur, le deux de couple, et le deux sans barreuse remportent la victoire. Le succès, Eberhard Mund l'imaginait lointain. Trois ans ont suffi. Ce jour-là, l'entraineur répond par quelques sourires retenus aux félicitations qui l'assaillent et l'étouffent. Le voilà devenu *« sorcier », « faiseur de miracle », « homme providentiel ».* Il apprécie les éloges mais tempère l'optimisme qui a gagné jusqu'aux plus réservés. *« Attention,* prévient-il, *il serait dangereux de trop nous emballer. Gardons les pieds sur terre. »*

On l'interroge sur ses secrets, il répond par la méthode. *« J'ai mis en place un véritable système de préparation du haut niveau,* dit-il, d'une voix où s'échappent encore quelques traces d'accent. *L'aviron français a beaucoup copié ce qui se faisait à l'étranger. Un jour, c'était l'Allemagne, le lendemain, l'Angleterre, une autre fois, l'Italie. Il a tout essayé. Mais il ne suffit pas de pêcher une idée à droite, une trouvaille à gauche, puis de bricoler dans son coin pour remporter des médailles aux Jeux olympiques. La haute performance, c'est comme l'industrie de pointe. Il faut des investissements, de la recherche et une méthode de production. »*

Eberhard Mund laisse les abords du bassin aux entraîneurs nationaux, ne touche que rarement le chronomètre et intervient peu dans le détail des programmes de préparation. Sa tâche est ailleurs. Il lui faut remettre de l'ordre dans une maison envahie de courants d'air. Lorsque le doute le gagne, il se rassure en soupesant le poids de vingt-trois années passées à entraîner les plus solides athlètes de la planète. La RDA a disparu de la carte, mais ses bonnes recettes lui servent toujours. *« En Allemagne,* dit-il, *les cinquante meilleurs rameurs du pays étaient réunis toute l'année à Dortmund. Ils s'entraînaient trois à quatre fois par jour et vivaient ensemble d'un bout à l'autre de la saison. En France, le quatre sans barreur est composé de gars qui se préparent dans quatre villes différentes. La priorité a consisté à les réunir le plus souvent possible. »*

L'entraîneur dessine à grands traits un cadre de travail. Il distribue à chacun des règles de conduite. Le discours se veut simple, son usage immédiat. Eberhard Mund se sert de peu de mots. Il sait bien que son nom, ses titres et sa gloire feront le reste. Les rameurs français voient en lui beaucoup plus qu'un simple directeur des équipes nationales. Il incarne à leurs yeux une telle image de succès que tous sont prêts à le croire, à la veille d'une finale, lorsqu'il leur jure ses grands dieux que la victoire ne les oubliera pas.

« C'est une référence, avoue Christine Gossé. *Ce qu'il dit est un peu pour moi comme la parole du bon Dieu ».* Par le passé, cette jeune institutrice trouvait souvent le temps long, au bord du bassin, à observer de loin la lutte pour les médailles. A force de côtoyer l'échec, elle s'était laissée envahir par les complexes. Aujourd'hui, elle est championne du monde.

ALAIN MERCIER

Le bateau roi

Comme ne l'indique pas son nom, le huit est un bateau qui se pratique à neuf : un barreur et huit rameurs. C'est aussi le bateau roi de l'aviron, celui qui incarne plus qu'aucun autre la force d'un pays. La présence d'un huit tricolore, dimanche, en finale des championnats du monde, symbolisait donc – autant qu'une médaille dans les autres catégories – le renouveau de l'aviron français.

La dernière participation d'un huit français aux Jeux olympiques remonte à 1984. Depuis 1989, les sélectionneurs avaient même renoncé, faute d'équipage compétitif, à en envoyer un aux championnats du monde. Quant à la dernière (et unique) médaille d'un huit français au plus haut niveau, elle fut de bronze et date des championats du monde 1962.

Aussi, quand Eberhard Mund décida, au début de cette saison, de constituer un huit et de lui fixer comme objectif le podium des Jeux olympiques de 1996, chacun comprit qu'aux yeux du technicien allemand l'aviron français disposait désormais de ressources comparables à celles des traditionnelles grandes nations de ce sport.

Constitué autour des hommes du deux barré, quatrièmes aux derniers championnats du monde et cinquièmes des Jeux de Barcelone, mais dont l'embarcation a été radiée du programme des Jeux de 1996, le huit français a fait ses débuts au printemps dernier. Autant dire que, pour cette année, une place en finale mondiale suffisait à son bonheur.

Et ce d'autant plus que le huit est sans aucun doute le bateau le plus difficile à maîtriser. *« Le huit est un bateau vraiment à part, c'est un véritable état d'esprit,* affirme Jean-Paul Vergnes, le chef de nage de l'équipage. *Humainement, il faut arriver à créer et maintenir une harmonie entre les neuf hommes. Physiquement, il faut être tous au meilleur niveau au moment décisif. Et techniquement, comme c'est le bateau le plus rapide, il faut avoir un coup d'aviron qui se rapproche de la perfection. »*

La tâche de Jean-Paul Vergnes est justement de donner le rythme à ses coéquipiers. A une fréquence proche de quarante coups d'aviron à la minute, la moindre défaillance de l'individu s'avère immédiatement fatale au collectif. *« C'est le paradoxe de ce bateau : tout en faisant corps avec les huit autres, on est seul avec sa propre souffrance »,* avoue Jean-Paul Vergnes. C'est aussi ce qui fait la beauté du huit.

GILLES VAN KOTE

TENNIS

Mort de Vitas Gerulaitis

Vitas Gerulaitis a été retrouvé mort, dimanche 18 septembre, à Southampton (Etat de New-York). Ancien vainqueur des Internationaux d'Australie, en 1977, il était âgé de quarante ans. Une autopsie a été diligentée pour établir les circonstances de sa mort.

Dans l'ombre de Bjorn Borg

Vitas Gerulaitis portait crinière blonde, son regard était toujours un peu pathétique. Il avait une tête d'ange et une silhouette de « looser ». De lui, les souvenirs retiendront les défaites contre son ami et partenaire d'entraînement Bjorn Borg, qui prenait un malin plaisir à l'étriller consciencieusement à Roland-Garros ou à Wimbledon. Les plus cruelles de ces rencontres eurent lieu sur la brique pilée parisienne, en 1979 et 1980. Demi-finale ou finale, le résultat fut le même, sévère pour Gerulaitis, qui restera à jamais dans l'ombre du Suédois. Sans garder de rancune, il quittait le court en soufflant dans ses doigts, veillant toujours à ne pas marcher sur les lignes. L'homme était superstitieux.

Vedette chez les « seniors »

Arrivé dans le circuit deux ans avant Borg, en 1971, il remporte son premier et seul titre du Grand Chelem aux Internationaux d'Australie, en 1977. Borg est alors à deux doigts de devenir le numéro un mondial. En 1985, lorsqu'il raccroche, Gerulaitis a remporté vingt-sept tournois et gagné près de 3 millions de dollars. Il aura fait scandale en 1982, lorsqu'il avoua avoir consommé de la cocaïne, levant ainsi un coin de voile sur les mœurs d'un milieu qui se défend de dopage. Réhabilité, il était devenu consultant pour une chaîne américaine lors des Internationaux des Etats-Unis. Il restait l'une des vedettes du circuit des plus de trente-cinq ans, où il retrouvait parfois Bjorn Borg.

VOILE

Le départ du quatrième Boc Challenge

Isabelle Autissier, le monde en solitaire

Vingt-quatre heures après le départ de la quatrième édition du Boc Challenge, samedi 17 septembre, à Charleston (Caroline du Sud), Isabelle Autissier, sur « Ecureuil-Poitou Charentes II », menait le bal. Dix-neuf navigateurs ont pris le départ de cette course autour du monde à la voile qui sera disputées en quatre étapes : Charleston-Le Cap (6 865 milles, arrivée prévue le 23 octobre) ; Le Cap-Sydney (6 698 milles, départ le 26 octobre, arrivée vers le 21 décembre) ; Sydney-Punta-del-Este, 6 914 milles, départ le 29 janvier 1995, arrivée vers le 27 février ; Punta-del-Este - Charleston (5 751 milles, départ le 1er avril, arrivée finale vers le 23 avril).

« Lorsque j'arrive en bateau dans un pays que je ne connais pas, le monde de l'imaginaire et du réel s'entrechoquent. Je me construis toujours une histoire très belle ». Les histoires, Isabelle Autissier sait les écrire.

Le 22 avril 1994, la navigatrice parapha quelques pages de ses rêves en battant de quatorze jours le record New-York - San-Francisco par le cap Horn (*le Monde* daté 24-25 avril). Elle avait déjà été la première femme à doubler le Horn en solitaire et en course lors de la troisième étape du Boc Challenge, le 2 mars 1991. Elle termina septième de l'épreuve après avoir démâté et fini la troisième et avant-dernière étape sous un gréement de fortune.

Isabelle Autissier a aujourd'hui trente-sept ans et un palmarès qui lui permet d'espérer mieux qu'une place d'honneur dans la nouvelle édition du « Boc ». Pour ne pas se contenter d'être « la seule femme sur la course ». Elle peut compter sur son bateau *Ecureuil-Poitou-Charentes II* avec lequel elle avait conquis la route des chercheurs d'or. Ce bateau d'avant-garde possède toujours sa botte secrète, un système de quille pivotante qui permet d'éviter de brasser des milliers de mètres cubes d'eau à chaque virement de bord, et un bout-dehors (tube prolongeant la coque à l'avant pour accrocher le génois et les spis asymétriques) orientable pour peaufiner l'aérodynamisme de l'embarcation.

Une course de sept mois

Passée du statut d'aventurière à celui de favorite, Isabelle Autissier peut compter sur les statistiques. Le Boc Challenge a toujours été remporté par un navigateur français : Philippe Jeantot lors des deux premières éditions en 1982 et 1986, et Christophe Auguin en 1990. Ce dernier sera probablement le principal rival d'Isabelle. Il a tiré les enseignements de son tour du monde précédent pour préparer *Sceta-Calberson* et tenter de réussir, comme Jeantot, un doublé.

Dimanche, après une journée de mer, Isabelle Autissier était donc en tête d'une course qui va durer sept mois dont plus de quatre à bord. Derrière elle, les concurrents s'étaient éparpillés en des routes fort différentes. La météo annonçait un front suivi d'un grand calme. Pour les solitaires, la stratégie consiste à rester dans le giron de ce front tout en suivant les consignes des organisateurs. Ceux-ci ont imposé deux points géographiques à laisser à tribord afin d'empêcher les concurrents de descendre dans le sud pour rogner les distances, et réduire les risques de rencontres avec les icebergs.

BÉNÉDICTE MATHIEU

CYCLISME

Championnats du monde de VTT

François Gachet roi de la descente

François Gachet est devenu champion du monde de descente, dimanche 18 septembre aux championnats du monde de VTT, à Vail (Colorado). Le Français, qui a dévalé les 4,48 km de pente à une vitesse moyenne de 46,46 km/h, a devancé le Suédois Tommy Johanson et l'Espagnol Thomas Misser. La descente s'impose comme l'une des spécialités de prédilection des équipes de France : Sophie Kempf a, en effet, décroché la médaille d'argent, derrière l'Américaine Missy Giove.

En cross-country, en revanche, le premier Français, Jean-Christophe Savignoni, est neuvième d'une épreuve enlevée pour la troisième fois consécutive par la Danois Henrik Djernis. Jeannie Longo, qui participait à l'épreuve, termine quatrième à plus de quatre minutes de le médaillée d'or, la Canadienne Alison Sydor. La championne française, trente-six ans, a fait valoir des difficultés d'adaptation. – *(AFP.)*

AUTOMOBILISME

Michael Schumacher restera chez Benetton-Ford jusqu'en 1995

Michael Schumacher a négocié un nouveau contrat avec l'écurie Benetton. Cet accord, rendu public dimanche 18 septembre par l'agent du pilote allemand – mais qui n'a pas encore été signé – introduit deux modifications essentielles dans l'actuel engagement. Schumacher sera libre à la fin de 1995 – et non fin 1996 comme initialement prévu. Son salaire annuel qui s'élèverait à 8 millions de deutschemarks en 1994 (plus de 27 millions de francs) devrait être doublé. – *(Reuter).*

RÉSULTATS

MOTOCYCLISME

Bol d'Or

Les frères Dominique et Christian Sarron, associés au Japonais Yasumoto Nagaï, ont remporté, dimanche 18 septembre, la cinquante-huitième édition du Bol d'Or sur une Yamaha d'usine. L'équipage a devancé la Kawasaki privée du trio britannique Manley-Holden-Edwards. Cette deuxième place permet à Kawasaki d'être sacrée championne du monde des constructeurs pour la quatrième année consécutive. Le titre mondial, pour les pilotes, revient au Français Adrian Morillas.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A

Première phase

(Deuxième tour aller)

Dijon b. *Montpellier	87-73
Pau-Orthez b. *Gravelines	85-67
Levallois b. *Villeurbanne	83-74
*Cholet b. Le Mans	103-78
*Antibes b. Strasbourg	93-83
*Nancy b. Lyon	88-65
Limoges b. *PSG-Racing	72-61

CLASSEMENT. – 1. Limoges, Levallois, Cholet, Pau-Orthez, Antibes et Dijon, 4 ; 7. Nancy et Villeurbanne, 3 ; 9. Strasbourg, PSG-Racing, Lyon, Gravelines, Le Mans et Montpellier, 2.

FOOTBALL

Championnat de France

(Neuvième journée)

*Bastia et Montpellier.	1-1
*Metz et Nice.	0-0
*Lens et Le Havre	1-1
Bordeaux b. *Sochaux.	4-1
*Strasbourg b. Caen.	1-0
*Nantes b. Saint-Etienne	3-0
*Monaco et Rennes.	0-0
Martigues b. *Cannes.	1-0
*Lyon b. Paris-SG	2-0
*Auxerre b. Lille.	2-0

CLASSEMENT. – 1. Nantes, 21 ; 2. Lyon, 20 ; 3. Lens et Cannes, 16 ; 5. Saint-Etienne, Strasbourg et Martigues, 15 ; 8. Bordeaux et Paris SG, 14 ; 10. Auxerre et Rennes, 13 ; 12. Nice, 12 ; 13. Bastia, 11 ; 14. Sochaux, 10 ; 15. Le Havre, Monaco, Lille, Metz et Montpellier, 6 ; 20. Caen, 3.

Deuxième division

(Dixième journée)

*Nancy et Laval.	2-2
*Saint-Brieuc et Toulouse.	2-2
*Alès b. Perpignan.	2-0
*Marseille b. Dunkerque.	5-1
*Niort et Red Star.	2-2
*Amiens et Charleville.	1-1
*Gueugnon b. Guingamp.	2-0
*Mulhouse et Beauvais.	1-1
*Angers et Châteauroux.	2-2
*Le Mans et Valence.	1-1
*Sedan et Nîmes.	2-2

CLASSEMENT. – 1. Marseille, 22 ; 2. Gueugnon et Guingamp, 21 ; 4. Toulouse, Amiens et Red Star, 16 ; 7. Mulhouse, 15 ; 8. Alès, Châteauroux et Dunkerque, 14 ; 11. Valence, 13 ; 12. Laval, 12 ; 13. Nancy et Charleville, 11 ; 15. Beauvais, 10 ; 16. Le Mans et Niort, 9 ; 18. Angers et Perpignan, 8 ; 20. Nîmes et Sedan, 7 ; 22. Saint-Brieuc, 5.

RUGBY

Championnat de France

Groupe A

Phase qualificative, troisième journée

POULE 1

*Châteaurenard b. Auch.	14-6
*Stade Toulousain b. Périgueux.	50-3
*Narbonne b. Graulhet.	27-8
*Montpellier b. Perpignan.	18-16

CLASSEMENT. – 1. Stade Toulousain, 8 ; 2. Perpignan, Châteaurenard et Montpellier, 7 ; 5. Narbonne, 6 ; 6. Auch et Périgueux, 5 ; 8. Graulhet, 3.

POULE 2

*Bourgoin b. Tarbes..	44-7
Montferrand b. *Saint-Paul-lès-Dax	42-15
*Nice b. Racing CF.	18-12
Brive b. *Castres.	28-21

CLASSEMENT. – 1. Brive, 9 ; 2. Montferrand, 8 ; 3. Bourgoin et Nice, 7 ; 5. Racing CF et Tarbes ; 7. Castres, 4 ; 8. Saint-Paul-lès-Dax, 3.

POULE 3

Dax b. *Agen.	12-11
Nîmes b. *Pau.	15-14
*Bègles-Bordeaux b. Valence d'Agen	52-20
Biarritz b. *Mandelieu.	26-21

CLASSEMENT. – 1. Dax, 9 ; 2. Bègles-Bordeaux, Nîmes, Pau et Biarritz, 7 ; 6. Agen, 5 ; 7. Mandelieu et Valence d'Agen, 3.

POULE 4

*Toulon b. Colomiers.	31-14
*Rumilly b. Grenoble	18-17
*Tyrosse b. Bayonne.	22-8
*Dijon b. SBUC.	17-11

CLASSEMENT. – 1. Colomiers, Toulon et Rumilly, 7 ; 4. Grenoble et Dijon, 6 ; 6. SBUC, Bayonne et Tyrosse, 5.

Espérant remporter la mairie du XXe arrondissement de Paris

Les socialistes mènent déjà campagne pour les municipales

Sur les hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, le PS se met à l'écoute des citoyens pour tenter de conquérir l'une des rares mairies d'arrondissement parisien que l'opposition peut espérer remporter lors des prochaines municipales.

Les 92 000 électeurs du XXe arrondissement ne s'en sont peut-être pas encore aperçus mais, chez eux, la campagne pour les élections municipales de 1995 a déjà commencé. Ce sont les socialistes qui l'ont lancée voici quelques mois, discrètement, patiemment, mais d'une manière méthodique et en jouant sur le long terme.

Issus d'anciens villages rattachés à la capitale en 1860, les quartiers de cet arrondissement – Belleville, Ménilmontant, Charonne, La Réunion – sont aussi divers que typés. Mais ils ont en commun une géographie et une histoire mouvementées. Bien qu'en pleine modernisation et en voie d'embourgeoisement, ces hauteurs restent un terroir populaire presque mythique où la gauche retrouve ses racines. C'est de là-haut que Gambetta lança le programme de Belleville et gagna son siège de député au corps législatif. L'ultime carré des communards y succomba rue Rambuteau. D'autres « illustres », comme Jacques Duclos et Léon Blum, ont commencé leur carrière sur ces pavés que chantèrent Piaf et Maurice Chevalier. Témoin des vagues successives d'immigrants qui viennent se fondre, ici, dans le creuset parisien, Charles Aznavour pourrait, lui aussi, raconter le Belleville de sa jeunesse. Bref, le vingtième entretient la nostalgie, suscite la passion et résiste encore aux rouleaux-compresseurs de l'urbanisme banalisant.

C'est d'ailleurs en invoquant Gambetta que le radical Didier Bariani, rallié ensuite au chiraquisme, enleva la circonscription aux communistes en 1978 avant de se la faire reprendre, et pour douze ans (1981-1993) par le socialiste Michel Charzat, lui-même emporté par la débâcle de la majorité présidentielle aux dernières élections législatives. Lorsque la compétition municipale a été ouverte en 1983, comme dans les autres arrondissements de la capitale, le poids de Jacques Chirac a permis à M. Bariani de l'emporter à la tête d'une coalition où les candidats du RPR (aujourd'hui divisés) et des multiples composantes de l'UDF alternaient à la manière d'un mille-feuille.

« Le colonel du fort de l'Est »

Cette pâtisserie a encore séduit les électeurs en 1989, mais de justesse, puisque la liste chiraquienne n'a triomphé de celle de l'Union de la gauche que de 536 voix. Mais la brutalité du scrutin majoritaire a assuré à Didier Bariani les trois quarts des sièges au conseil d'arrondissement, ne laissant que des strapontins à l'opposition : sept aux socialistes, deux aux communistes et un au Front national. Le vingtième est donc tenu, aujourd'hui, par un membre de la Grande Loge nationale française, ancien président du Parti radical, ex-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et auteur de deux ouvrages politiques. Il est si fidèle à Jacques Chirac qu'il se considère par rapport au donjon de l'Hôtel de ville comme *« le colonel du fort de l'Est »*.

A cinquante et un ans, Didier Bariani, politicien chevronné qui s'est initié au métier en faisant du lobbying parlementaire pour le CNPF, garde l'allure d'un jeune premier passionné de football (il préside le Paris Football Club), mais amateur de boxe française et de tennis. *« Pour ces élections,* dit-il, *je ne joue pas du fond du court. Je monte au filet et frappe à la volée. »* A son actif, il range de multiples équipements publics et constructions réalisés dans le cadre du « programme de l'Est parisien » lancé jadis par Jacques Chirac. Pas moins de quatre ZAC sont en cours dans son arrondissement. Il préside une société d'économie mixte, la SAEMAR Saint-Blaise, et dispose, pour consolider son bastion, de l'armée des fonctionnaires parisiens compétents et dévoués *« à condition de ne pas leur demander de faire de la politique »*.

Mais le « colonel » connaît ses points faibles. Douze ans de chantiers souvent brutaux menés dans le vieux tissu des bâtisses populaires ont laissé des plaies qui font mal. Les expulsions et les démolitions du secteur des Amandiers, les projets de rénovation mal étudiés et donc mal justifiés, comme celui du bas-Belleville, des maladresses comme cette fameuse réunion en mairie où, faute de la moindre chaise, les participants ont dû rester debout toute une soirée, ont additionné les mécontentements. Y compris chez de paisibles copropriétaires agressés par l'immeuble d'un promoteur trop gourmand et qui s'estiment « mal défendus » par leur maire. Sans compter les écoles placées en zone d'éducation prioritaire mais sans guère de moyens supplémentaires, l'insécurité de certains ensembles, les entreprises qui déménagent laissant des chômeurs dans leur sillage. *« On me rend responsable de tout,* se plaint M. Bariani, *mais c'est aujourd'hui le lot de tous les maires d'arrondissement. Nous sommes en première ligne et parfois sans armes ni armure. »*

En raison de sa faible représentation et de son émiettement, l'opposition ne peut mener que des actions de harcèlement contre le « fort de l'Est ». Lors de l'assaut de l'an prochain, le Front national, affaibli depuis l'échec de M. Le Pen dans cette circonscription même, en 1983 (un modeste siège de conseiller d'arrondissement aussitôt déserté), aura de la peine à rassembler cinq à six mille voix. Mais M. Bariani compte sur lui pour se maintenir au second tour et fixer ainsi la fraction des anciens électeurs communistes que le Front national a détournée de la gauche.

L'humilité des débutants

Que restera-t-il aussi des écologistes, aujourd'hui atomisés, et des trois mille huit cents suffrages qu'ils avaient récoltés aux élections de 1989 ? Certes, les associations de défense du cadre de vie pullulent dans l'arrondissement et montrent souvent les dents. Mais aucun de leurs animateurs n'ose encore annoncer qu'il se risquera sur une liste. *« A faire de la politique, il y a pour nous plus à perdre qu'à gagner »* disent-ils.

Quant au Parti communiste, il n'est plus ici que l'ombre de lui-même. Henri Malberg, ancien ouvrier fraiseur, né à Belleville, est un militant infatigable, amoureux fou de Paris, courtois, pondéré et toujours écouté par Jacques Chirac au conseil de Paris. Mais il est bien seul. Suivi d'un seul et unique jeune conseiller d'arrondissement, il court la circonscription, les dix-huit postes de vente de *l'Humanité* et les quarante-cinq cellules peuplées de quelques centaines de fidèles vieillissants. Pourtant, à l'heure des dépouillements, il ne trouve plus que quatre à cinq mille bulletins rouges au fond des urnes.

Reste donc les socialistes, seuls capables de mener une offensive sérieuse. Leurs sept élus du cru, (deux conseillers de Paris et cinq conseillers d'arrondissement) sont menés par Michel Charzat, le pendant de Didier Bariani. Même âge (à un an près), même nombre d'enfants, même domicile (dans le seizième arrondissement), même formation, mêmes démangeaisons de plume (M. Charzat a signé cinq ouvrages), même professionnalisme et même passion pour la politique. Ce parallélisme va jusqu'à la ressemblance physique. Une différence tout de même, et qui compte : le sevère intellectuel du PS a la poignée de main moins facile que le radical sportman.

Malgré ce léger handicap, M. Charzat compte bien rattraper les électeurs dont il a été le représentant durant douze ans. Avec son jeune et bouillant colistier, Bertrand Bret, il a élaboré une savante stratégie que lui et ses fidèles appliquent point par point. Puisque le PS, ivre de pouvoir, s'est perdu pour avoir oublié à la fois ses grands principes et les attentes des Français, les socialistes du vingtième ont décidé de tout reprendre à zéro avec une humilité d'obscurs débutants. Depuis un an, Michel Charzat et les siens se sont remis à l'écoute des citoyens de base.

Il faut les voir, chaque semaine, dans le vent ou sous la canicule, planter sur les trottoirs les plus passants la table et les chaises de camping d'une « permanence mobile ». Pendant une heure ou deux, les élus écoutent les doléances des braves gens, font des fiches, promettent d'intervenir, bref, enregistrent la demande sociale. Chaque semaine encore, ils s'installent dans le hall d'un immeuble pour dialoguer avec ses occupants. Ainsi, de blocs en îlots, nomadisent-ils à travers l'arrondissement pour prendre son pouls.

Travail de fourmis

Et comme ils ne sont pas certains d'être de bons reporters, ils viennent de distribuer des questionnaires à sept mille foyers, dans sept quartiers différents. Aux douze interrogations portant sur la démocratie locale, la sécurité, la propreté, le cadre de vie et la culture, ils reçoivent des centaines de réponses dont un sociologue fera la synthèse. Mais comme il s'agit de rester au plus près des citoyens, un comité constitué dans chacun des quartiers élaborera à partir des questionnaires une liste de propositions concrètes. Le tout sera ensuite regroupé en un « programme pour le vingtième ».

Allant un peu plus loin, Michel Charzat et Bertrand Bret ont pris contact avec les associations et répercutent auprès des autorités leurs revendications. Ici, on conduit une délégation au siège de la société aménageant le quartier, ailleurs on intervient au conseil d'arrondissement. A chaque séance du conseil de Paris, les deux élus socialistes de Belleville posent des questions à Jacques Chirac et à ses adjoints. Selon Michel Charzat, *« la contestation n'est plus abstraite et idéologique, mais pragmatique et directement inspirée par les électeurs eux-mêmes »*.

De ce travail de fourmi, Didier Bariani affecte de sourire. N'empêche que le maire monte au créneau lui aussi, multipliant les réunions de concertation et prenant le vent de son électorat. Menacé de perdre la SAEMAR Saint-Blaise qui devait fusionner avec une autre SEM, il s'est battu pour la garder au moins jusqu'aux élections tout en renonçant à ses indemnités de président (100 000 francs par an). Monsieur le maire n'a pas pris de vacances cet été et, plus souvent que de coutume, il couche dans l'appartement qu'il s'est fait aménager au dernier étage de la mairie.

Jamais depuis 1977 l'horizon des élections municipales n'a été aussi brumeux à Paris. Les divisions de la majorité, en cas de duel Chirac-Balladur, l'usure de dix-huit ans de pouvoir, la montée du mouvement associatif, le renoncement éventuel du maire en cas d'échec aux présidentielles donnent une chance aux oppositions. Celles-ci peuvent rêver à quelques mairies : troisième, treizième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième. Encore faudra-t-il que ces oppositions s'unissent et proposent, par des idées concrètes, circonstanciées, localisées et répondant à une vraie demande, une alternative crédible à la gestion chiraquienne. C'est en tout cas à cette opération-là que les socialistes du vingtième se préparent.

MARC AMBROISE-RENDU

Le maire socialiste de Mantes-la-Jolie ne se représente pas. – Paul Picard (PS), maire de Mantes-la-Jolie (Yvelines) depuis 1977, a annoncé, samedi 17 septembre, qu'il ne solliciterait pas un quatrième mandat et qu'il ne figurerait pas sur la liste « progressiste » que ses amis de la section socialiste élaborent. Paul Picard explique qu'un maire n'est pas *« propriétaire de son mandat »*, et souhaite ouvrir sa succession *« dans la plus grande clarté »*, suffisamment tôt. *« Je tiens tous les dossiers de la ville à la disposition des candidats, y compris à ceux de l'opposition libérale afin qu'ils fassent campagne en connaissance de cause »*, a précisé le maire, dont le premier objectif est *« de faire barrage à l'extrême droite démagogique »*. A Mantes-la-Jolie le Front national réalise régulièrement ses meilleurs scores dans le département. M. Picard avait déjà renoncé à solliciter un troisième mandat de conseiller général au mois de mars, et le député Pierre Bédier (RPR) avait ravi ce siège à la gauche.

Dans le Val-d'Oise

Les chauffeurs de taxis refusent la concurrence de particuliers

Pour permettre la création d'emplois et la revitalisation rurale, un décret a permis la création d'entreprise assurant le transport de particuliers sans être soumis au strict statut des chauffeurs de taxi. Les professionnels n'ont guère apprécié.

Les chauffeurs de taxis du Val-d'Oise restent sur le pied de guerre. Leurs manifestations du début de l'été ont certes eu un impact sur les pouvoirs publics, puisqu'un décret, paru le 2 septembre au *Journal officiel*, atténue les conséquences de ce que la profession considère toujours comme une concurrence déloyale : le transport de particuliers par un autre particulier, créateur de sa propre entreprise mais soumis à des contraintes bien moins rigoureuses que les taxis. Mais les professionnels estiment que ce texte n'est qu'une *« première étape »* et attendent *« d'autres assurances de la part du ministère »*, comme l'explique Jean-Paul Chaix, chauffeur de taxi à Cergy et un des porte-parole du mouvement de contestation.

Au cœur de la polémique, un premier décret, paru le 3 juillet 1992, et qui faisait la part belle à ces *« conducteurs occasionnels »* dans le seul but d'appliquer une directive européenne qui libéralisait *« l'établissement des transporteurs particuliers »*. Lorsque les véhicules utilisés comptaient moins de dix places ou encore lorsque cette activité de transporteur public routier de personnes devenait *« l'accessoire »* d'un autre emploi, les conducteurs n'étaient soumis ni aux conditions de capacité financière ni à celles de capacité professionnelle, requises pourtant pour tout autre compagnie de transport. Il suffisait à ces nouveaux chefs d'entreprise d'obtenir, auprès de la direction départementale de l'équipement, un titre appelé *« carte jaune »*, moyennant la présentation de la carte grise, de la carte violette témoignant du contrôle technique de la voiture, et de l'attestation d'assurance.

« La motivation était louable »

Autrement dit, n'importe qui, disposant d'un véhicule, pouvait donc à ses heures perdues servir comme taxi, sans aucun contrôle sur les tarifs, les horaires et autres conditions de transport. Seule obligation : ne pas quitter la région Ile-de-France et revenir au point de départ avec le même voyageur. *« La motivation était louable,* explique le directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise, Frédéric Brassac, *car il s'agissait de revivifier le secteur rural et de créer des emplois. Mais à l'usage, nous nous sommes aperçus que cela concurrençait fortement les taxis. » « Dans le Val-d'Oise, une douzaine de ces cartes jaunes ont déjà été délivrées,* explique Jean-Paul Chaix, *mais il en existe également dans d'autres départements, comme les Yvelines »*.

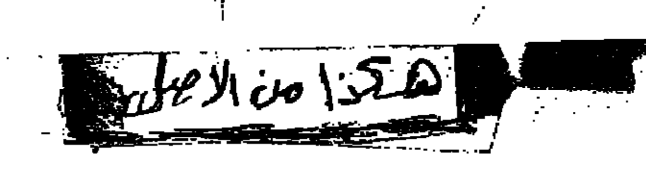
A l'origine du coup de colère de l'été : le passage d'un de leurs collègues val-d'oisiens de la situation de chauffeur de taxi à celle de *« transporteur occasionnel »*, tout en conservant sa clientèle. A la suite de l'émotion suscitée par ce débat, le nouveau décret impose des obligations financières et techniques aux chauffeurs occasionnels : ils doivent disposer d'un capital de 21 000 francs par véhicule ou de 1 050 francs par place assise ; ils doivent être titulaire d'un diplôme sanctionnant une formation juridique, économique, comptable, commerciale ou technique. A défaut de quoi, ils seront soumis à un examen de même niveau mis au point par un jury nommé par le préfet de région. Ceux qui ont déjà obtenu la carte jaune ont jusqu'au 1er septembre 1997 pour régulariser leur situation au regard de la capacité financière. Quant à la connaissance professionnelle, il leur suffira d'ici cette même date de s'acquitter d'un stage d'au moins vingt heures.

Particularisme francilien

Si les chauffeurs de taxi du Val-d'Oise persistent encore dans leur méfiance, c'est que le transporteur occasionnel reste toujours libre de fixer ses tarifs et ses horaires. Le retour du client au point de départ est bien obligatoire mais sans notion de temps. *« Ce qui rendait dès lors possible toute course vers un aéroport, à priori interdite, puisque le retour peut s'effectuer n'importe quand, même plusieurs jours plus tard. Le taxi est concurrencé ici sur son propre terrain.* En outre, ajoute Jean-Paul Chaix, *à l'heure où l'on parle de l'Europe, le décret fait encore la distinction entre Ile-de-France et le reste du pays. »*

Ainsi l'article 33 souligne que l'autorisation donnée au transporteur occasionnel de passer d'un département à l'autre peut être refusée par le préfet si le marché est jugé suffisant. Une condition inconnue en Ile-de-France. Pourtant, dans plusieurs communes du Val-d'Oise, les chauffeurs de taxi craignent une augmentation de leurs effectifs face à une demande en régression. Rien que dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, où l'on compte près d'une soixantaine de voitures, certains chauffeurs parlent d'une diminution de 30 % en trois ans de leurs recettes annuelles.

FRÉDÉRIQUE LOMBARD



Le succès croissant des Journées du patrimoine

La cathédrale de Chartres : l'Acropole de la France

Les onzièmes Journées du Patrimoine, qui ouvraient samedi 17 et dimanche 18 septembre les portes souvent fermées de quelque 10 000 sites et monuments, ont connu une augmentation de visiteurs de 5 % à 10 % par rapport aux six millions de personnes recensées l'an dernier, a indiqué, dimanche soir, le ministre de la culture et de la francophonie, Jacques Toubon.

■ ÉLYSÉE. Gros succès de ces journées (voir page 20), le palais de l'Elysée a reçu plus de 20 000 visites, tandis que l'Hôtel de Ville de Paris en enregistrait 16 000 pour sa seule journée d'ouverture. La Cour des comptes a réuni plus de 7 000 personnes en deux jours et le Val-de-Grâce près de 10 000. Mais le plus gros succès national a été enregistré dans la région Rhône-Alpes, ou 25 000 personnes ont investi l'hôtel de ville de Lyon.

■ RÉGIONS. L'Alsace a connu un bond de 30 % à 50 % dans la fréquentation de ses monuments (notamment le Palais du Rhin et la préfecture du Haut-Rhin). Comme les années précédentes, parmi les 650 monuments ouverts au public dans la région Midi-Pyrénées, ce sont les Musées Toulouse-Lautrec à Albi (4 123 entrées en deux jours, le double par rapport à l'an dernier) et des Augustins à Toulouse (4 000 entrées) qui ont eu les faveurs du public.

■ GASTRONOMIE. (voir page 20)En revanche, le patrimoine « gastronomique » mis en avant dans la région Rhône-Alpes semble n'avoir eu qu'un succès d'estime.

■ CHARTRES. La ville de Chartres n'a pas attendu les Journées du patrimoine pour honorer sa cathédrale. Depuis le 4 septembre et jusqu'au 2 octobre, la cité médiévale célèbre le 800e anniversaire de ce bâtiment-phare.

Concerts multiples, colloque scientifique, reconstitution de l'époque médiévale, théâtre dans les jardins attenants, soirée son et lumière avec projection sur la façade, symposium de chants grégoriens, grand-messe... La municipalité et l'Eglise célèbrent depuis un mois le 800e anniversaire de la cathédrale de Chartres. ILS ont tenu à rappeler l'*« élan exceptionnel »* qui a poussé la cité à reconstruire aussitôt, *« plus beau et plus grand, une cathédrale tombée en cendres en une nuit »*. Un treuil géant a *d'ailleurs été installé pour* rendre hommage aux hommes qui ont monté, à 40 mètres et plus, des pierres de 3 tonnes.

Les marches du porche Sud, qui font face aux boutiques des « marchands du temple », sont recouvertes de brins de paille. Ce sont les *traces de la grande fête médiévale* qui a eu lieu les 10 et 11 septembre, et qui a rassemblé cent mille personnes dans la vieille ville du douzième siècle. Une partie de la population – le maire (PS) Georges Lemoine en tête – a porté le costume d'époque, cracheurs de feu et troubadours sont venus animer le cœur historique de la ville. *« C'était comme un champ de bataille,* affirme le chanoine François Legaux, *mais la plus belle cathédrale du monde mérite bien ça. »*

Le mot est lâché. Pour les Chartrains, leur cathédrale est incomparable. Elle est plus belle que Saint-Denis, Paris, Amiens, Bourges, Strasbourg ou Beauvais, aussi chargée d'histoire que Reims. *« Le pape a dit que c'est la plus prestigieuse,* rappelle un guide, *la plus belle, car la plus sobre, la plus cohérente. »* Dans les ruelles médiévales, on *affirme* que c'est *« la mère de toutes les cathédrales »*. Ailleurs, on cite Péguy qui l'a vantée, et Rodin qui a écrit que son portail royal était *« l'Acropole de la France »*.

La plus belle ? *« Chaque ville défend sa paroisse »*, dit-on à la direction du patrimoine du ministère de la culture. Chartres fait partie avec Amiens, Bourges et Reims des quatre cathédrales inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. Beauvais est fameuse pour sa hauteur, Amiens et Reims pour leurs sculptures, Strasbourg pour sa couleur, Notre-Dame de Paris pour sa notoriété et l'intervention de Viollet-le-Duc, Saint-Denis pour son histoire. Et Chartres – comme Bourges et Tours – pour ses cent soixante-quinze vitraux des douzième et treizième siècles, dont *Notre-Dame de la belle verrière* (douzième siècle) *avec son inimitable bleu. « Le plus bel ensemble au monde »*, affirme Guy Nicot, architecte en chef des monuments historiques et responsable de la restauration de l'édifice.

Les Chartrains ont d'autres motifs d'orgueil : les deux clochers, le sud (« Vieux ») et le nord *(« Neuf »)* qui font jaillir l'église du blé. *« A 17 kilomètres sur la plaine,* comme l'écrivait Charles Péguy en *1912, je l'ai vue, ça a été une extase. Je ne sentais plus la fatigue, ni mes pieds. Toutes mes impuretés sont tombées d'un coup. J'étais un autre homme. »* La vue en est toujours spectaculaire depuis la *« route royale »* – celle de Rambouillet – en dépit des immeubles et des pylônes qui ont poussé ici et là.

Le chanoine Legaux a l'allure imposante d'un Orson Welles avec sa tignasse et sa barbe blanche. Cet ancien employé de banque, arrivé à *Chartres en 1955*, est aujourd'hui le recteur de la cathédrale. L'homme a le verbe vif, il raconte comment il est *« tombé amoureux »* d'une basilique qu'il connaît mieux que personne. Appuyé sur sa canne, il vous entraîne vers le portail nord, dont la statuaire déroule des épisodes de l'Ancien Testament, c'est à dire *« les ténèbres, la nuit »*.

Un million et demi de personnes chaque année

Pour le Père Legaux, *« ce n'est pas toujours facile de concilier le lieu de culte – une priorité – et un lieu de patrimoine »*. Un million et demi de personnes visitent chaque année la cathédrale. Et si les cars de touristes ne peuvent entrer dans le cœur historique, les visites guidées, contrôlées par le rectorat – *« pour éviter qu'on dise des bêtises »* – viennent perturber les trois messes quotidiennes. *« Quand vous avez vingt-cinq guides dans la cathédrale, ça fait du bruit »*, explique le Père Legaux, qui reconnaît que les deux boutiques contrôlées par le rectorat ne sont pas de trop pour « couvrir » les frais d'entretien.

En entrant dans la cathédrale, on est aveuglé par le noir, au point de buter sur une chaise. *« Un cul de four de pizzeria »*, affirme le recteur, avec son sens de la formule. Les murs sont noirs de crasse et la plupart des vitraux supérieurs asphyxiés par la saleté : fumée des cierges, chauffage au mazout, érosion, condensation, oiseaux, pollution extérieure, pots d'échappement – *« Je vais bientôt interdire la circulation autour de la cathédrale »*, affirme le maire –, ainsi que les intempéries ont fait leur œuvre. Plus grave, certains vitraux ont en partie perdu de leur couleur.

D'où le débat sur la restauration de Chartres, monument qui, comme la majorité des cathédrales, appartient à l'Etat (voir encadré ci-dessous). La construction générale est en bon état, solide, car la pierre de Berchères est *« exceptionnellement résistante et elle ne gèle pas »*, affirme Guy Nicot. En revanche, Chartres connaît des *« problèmes de sécurité majeurs »*, dit-on à la direction du patrimoine. La toiture de cuivre vert, du dix-neuvième siècle, est fatiguée. En 1990, une tempête a provoqué un trou de 50 mètres carrés. Dans les parties hautes, les pinacles, clochetons et gargouilles sont en piètre état. En se promenant au milieu des arcs boutants, à 50 mètres du sol, on constate que les balustrades sont branlantes. Un programme de restauration de 10 millions de francs sera lancé en 1995.

La superbe rose du portail nord (10 mètres de diamètre), faite de pierres et de vitraux, s'effrite. *« Des morceaux de 6 kilos me sont restés dans les mains »*, affirme Guy Nicot. Un chapiteau de 15 kilos s'est écroulé en 1993. *« Cette rosace ne tient que par l'opération du Saint-Esprit »*, affirme un guide. Elle tiendra un ou deux ans, dit-on. Coût estimé : 10 à 13 millions de francs.

Pour la direction du patrimoine, il est plus urgent de *« s'attaquer aux structures du bâtiment plutôt que d'en entreprendre le nettoyage»* ; d'autant que la saleté, spectaculaire, *« n'altère ni la construction ni les sculptures »*. Le coût élevé du nettoyage – 15 millions de francs – n'en fait pas non plus une priorité. L'Etat a préféré dégager 7 millions de francs, en 1995, pour restaurer la toiture et quelques vitraux. Au total, il faudrait 113 millions de francs pour rendre à Notre-Dame de Chartres l'apparence de la jeunesse. On est loin du compte puisque 80 millions de francs ne sont pas budgétisés.

La rénovation des vitraux est également prohibitive : 400 000 francs l'un, cinq à six mois de travail, et des problèmes techniques délicats à résoudre. Ainsi, un septième seulement des vitraux de Chartres ont été restaurés. L'Etat ne pouvant débourser plus, on a fait appel au mécénat. Le Gaz de France s'est ainsi engagé, en avril, à verser 1 million de francs par an sur trois ans, à plusieurs cathédrales – dont Chartres. Pierre Firmin-Didot a de son côté créé, en 1993, l'association Chartres, sanctuaire du monde, dont la mission est de trouver des généreux donateurs. Les hebdomadaires *la Vie* et *le Pèlerin* vont ainsi chacun financer la restauration d'un vitrail.

Devant l'ampleur des besoins, le maire Georges Lemoine affirme que l'Etat *« ne fait pas assez pour Chartres »*. D'où son idée, il y a trois ans, de créer un Centre médiéval juste en face de la cathédrale : fouilles archéologiques, salle de projection pour expliquer la construction de la cathédrale, espaces consacrés au chant grégorien, à la vie économique de la ville au Moyen Age, aux croisades... Son coût est de 130 millions de francs *pris en charge par l'Etat* et les collectivités locales.

Après trois ans d'études et un concours international d'architecture (6 millions de francs), il ne reste de ce projet qu'un grand trou de 10 mètres de profondeur et 20 mètres de long qui exhibe quelques vestiges gallo-romains. Car Jacques Toubon a refusé le projet en 1993 : trop cher, mal adapté. La direction du patrimoine demande depuis deux ans à Georges Lemoine de *« reboucher son trou, car les vestiges archéologiques s'abîment »*. Ce dernier répond qu'il le comblera, avec du sable, *« après les fêtes du 800e anniversaire »*. Mais il dénonce l'*« l'assassinat politique »* de son Centre médiéval : *« sur les 30 francs du droit d'entrée, 5 francs auraient été destinés à la restauration de la cathédrale. Multipliez par les huit cent mille visiteurs attendus chaque année, vous avez de quoi entreprendre des travaux majeurs »*.

MICHEL GUERRIN

▶ Renseignements : association Chartres, sanctuaire du monde, BP 76, 95020, Cergy-Pontoise cedex. Tél. : 34-24-90-90.
▶ L'hebdomadaire *la Vie* a consacré un numéro hors-série au 800e anniversaire de la cathédrale de Chartres. 40 francs.
▶ A lire, une réédition : *Notre-Dame de Chartres*, d'Emile Mâle, « Champs », Flammarion, 190 pages.


La grande fête médiévale des 10 et 11 septembre
D.R.

Des chantiers permanents

L'Etat est propriétaire de quatre-vingt-sept cathédrales en France, et, à ce titre, prend en charge l'entretien et la restauration des édifices. Il a pour locataire l'Eglise, qui gère la vie de ces lieux de culte (messes, pèlerinages, visites, boutiques). L'Etat a enfin pour interlocuteur le maire, tant les cathédrales ont une influence déterminante sur la vie économique et touristique de la cité.

Le ministère de la culture dépense environ 171 millions de francs par an pour les cathédrales. *« Il faudrait trois fois plus pour couvrir les besoins »*, reconnaît Maryvonne de Saint-Pulgent, *directrice du patrimoine au ministère* de la culture. Leur gigantisme, leur âge, les intempéries, la pollution et leur implantation au cœur des villes expliquent leur fragilité.

Aussi ces monuments historiques sont-ils des chantiers permanents. La cathédrale de Strasbourg et Notre-Dame de Paris sont « traitées » depuis des années. Celle de Beauvais menaçait de s'effondrer avant qu'on ne la stabilise avec des étais. La structure de celle d'Orléans est fragile ; la qualité des pierres de celle de Strasbourg pose quantité de problèmes ; les toitures de celle de Rouen sont fatiguées, et celle d' *Amiens fait l'objet d'un spectaculaire* – mais coûteux – nettoyage au laser.

Devant la multiplicité des travaux à entreprendre, des choix draconiens sont faits : *« L'urgence et la sécurité sont nos critères d'intervention prioritaire »*, affirme *Michel Rebut-Sarda*, « Monsieur Cathédrale » au ministère de la culture. Les gros chantiers (Strasbourg, Amiens, Rouen, Reims) reçoivent annuellement de 10 à 15 millions de francs depuis cinq ou six ans. La restauration de Notre-Dame de Paris est estimée à 100 millions de francs. Chartres reçoit moins, autour de 6 millions par an depuis 1988, parce que le monument est jugé *« sain »*.

L'Etat ne pouvant faire face à tout, villes et collectivités locales se mettent à financer elles-mêmes des restaurations : Rouen, Tours, Reims, Strasbourg, Amiens... *« On assiste ainsi à une réappropriation par les villes de leur cathédrale »*, affirme-t-on à la direction du patrimoine. Une façon de rappeler que ces bâtiments-phares sont des enjeux politiques.

M. G.

TROIS DISPARITIONS • L'actrice Héléna Manson. – Spécialiste des seconds rôles de composition, l'actrice française Héléna Manson est morte jeudi 15 septembre, à Paris. Elle était âgée de quatre-vingt-quatorze ans. Née à Caracas, au Venezuela, elle avait débuté en 1925 à l'écran, aux côtés de Michel Simon, puis avait ensuite figuré dans quelque cent trente films, dont *Madame Bovary*, de Renoir, *les Inconnus dans la maison*, d'Henri Decoin, *le Corbeau*, d'Henri-Georges Clouzot, *le Plaisir*, de Marcel Ophüls, *le Locataire*, de Roman Polanski ou *Mon oncle d'Amérique*, d'Alain Resnais.

• L'artiste de cirque Martine Gruss. – L' écuyère Martine Gruss, qui avait, avec son frère Alexis, relancé en 1974 le cirque à l'ancienne, est morte, jeudi 15 septembre. Elle était âgée de trente-sept ans.

• Le batteur de jazz John Stevens. – Mort le 13 septembre, le batteur de jazz britannique John Stevens. était âgé de cinquante-quatre ans. Apparu sur la scène britannique au début des années 60, il s'était essentiellement distingué au sein des courants avant-gardistes. Il avait collaboré, notamment, avec les saxophonistes Trevor Watts, Dudu Pukwana, John Tchicai ou Evan Parker ou avec le guitariste Derek Bailey.

Le succès croissant des Journées du patrimoine

Un dimanche rive gauche

A quels signes se reconnaissent les Journées du patrimoine à Paris ? A l'abondance des passants, anormale dans les quartiers des ministères d'ordinaire déserts le dimanche, et à un détail : presque tous ces passants ont des papiers à la main, journaux roulés, guides, dépliants et surtout plans de Paris dépliés. Ainsi équipés, ils s'en vont à l'aventure par les rues et les avenues. Aventures très organisées il est vrai : barrières métalliques, gendarmes et queues phénoménales signalent de loin le bâtiment remarquable ou mystérieux.

Samedi 17, il fallait déjà bien de la patience pour entrer dans ce qui fut l'abbaye de Port-Royal, aujourd'hui hôpital Baudelocque. Dimanche, vers 4 heures de l'après-midi, la saturation menace et la rue de Varenne a été interdite à la circulation pour laisser les piétons déambuler et attendre paisiblement. Et ils attendent : à cette heure-là, il faut plus de deux heures pour espérer passer le seuil de Matignon (et autant pour accéder dans la cour de l'Elysée). Une heure et demie seulement suffit – si l'on peut dire – pour pénétrer dans l'Assemblée nationale, et les citoyens patientent, impavides, le long du quai d'Orsay. La queue pour le Sénat remonte la rue de Vaugirard et atteint le milieu de la rue de Médicis.

Ceux qui renoncent se rabattent sur des proies réputées plus faciles – les ministères. Celui de la marine, place de la Concorde, attire moins que l'hôtel de Brienne, où siège celui de la défense. On entre presque sans peine dans l'hôtel de Rothelin-Charolais, le temps d'apprendre que le ministre des entreprises et du développement économique affectionne l'art abstrait et qu'il jouit d'un charmant petit parc ombreux. Mais, un peu plus loin rue de Grenelle, on n'accède pas sans délai au ministère de l'éducation, devant lequel une queue s'est formée, estimable, mais incomparablement plus courte cependant que celle que suscitent les salons de l'hôtel de Noirmoutier, résidence de l'État-Major des Armées

Les ambassades ont leurs partisans, déçus quand ils s'aperçoivent que l'hôtel de Boisgelin, fort belle et vaste ambassade d'Italie, et celui de Chanac de Pompadour, propriété suisse, ont clos leurs portes dès 13 heures, mais soulagés de pouvoir découvrir encore l'hôtel de Damas d'Antigny, ambassade de Corée du Sud délicieusement Louis XVI. Les plus fatigués se rabattent sur le temple de Pentemont, aménagé par Baltard dans une ancienne abbaye classique, s'assoient sur un banc et écoutent en dodelinant un concert d'orgue.

Les plus ardents quittent le VII[e] arrondissement et les palais du pouvoir pour le V[e] et le VI[e], où sont les temples du savoir. L'Observatoire attire son lot de visiteurs, qui piétinent eux aussi fort longtemps sous les marronniers. A l'Institut de France, ils se pressent en rangs non moins serrés pour atteindre au saint des saints, la Coupole. Là, ils rivalisent de promptitude pour s'emparer de l'un des grands sièges verts, s'y couler et rêver, rêver un instant, à la volupté de siéger ici une fois par semaine.

PHILIPPE DAGEN

Fromages culturels

AILLON-LE-JEUNE

de nos envoyés spéciaux

Saint-marcellin, reblochon, *beaufort, picodon, bleu, tomme et tome...* Les fromages figurent en bonne place dans la tradition culinaire de la région Rhônes-Alpes. Il était donc naturel qu'à l'occasion des Journées du patrimoine la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) offre un plateau de choix à tous les gourmets. A l'écart des habituelles visites des traboules du Vieux-Lyon, du Palais idéal du facteur Cheval et des châteaux du Grésivaudan, les amateurs de pâtes cuites, de croûtes fleuries et de moisissures bleues pouvaient se mitonner un itinéraire.

Au cœur des Bauges, la fromagerie d'Aillon-le-Jeune (Savoie), l'une des dernières en activité dans le massif, avait décidé d'ouvrir – gratuitement – ses caves au grand public. Dans la grisaille automnale, Cathy et Anita, les deux vendeuses de cette coopérative, n'ont pas été souvent sollicitées. Samedi matin, cinq touristes seulement avaient poussé leur curiosité jusqu'à humer et déguster les tomes des Bauges – marque déposée – et les gruyères Margeriaz, produits avec le lait apporté, matin et soir, par les huit agriculteurs du village.

Peu importe, la fruitière (1) d'Aillon-le-Jeune apparaît sur les dépliants touristiques de la Savoie, à côté des monuments historiques. A ce titre, elle reçoit régulièrement des groupes de retraités scolaires et de venus écouter le commentaire bien rodé du fromager : un couplet sur la dureté de la législation européenne, un autre sur les techniques de fabrication, suivis d'un petit tour dans les caves d'affinage, imprégnées d'une forte odeur d'ammoniac. A l'issue de la visite, un crochet par la crèmerie attenante, et la plupart repartent avec un fromage.

On cherche encore le lien avec les Journées du patrimoine. Pour la fruitière elles ont la saveur de la routine : une façon comme une autre de faire tourner la boutique.

ÉRIC COLLIER et ACACIO PEREIRA

(1) Nom savoyard des fabriques de fromage.



MUSIQUES

FAYROUZ, au Festival de Beyrouth

La renaissance d'une ville

Après dix-neuf ans d'absence, devant 50 000 personnes massées sur la place des Canons (ou des Martyrs), au cœur du vieux Beyrouth, la chanteuse chrétienne libanaise Fayrouz a réussi, samedi 17 septembre, à faire vibrer en une même émotion tous les Libanais.

BEYROUTH

de nos envoyés spéciaux

Le mur de Berlin qui tombe, la statue de Lénine déboulonnée à Moscou, Fayrouz dans ce lieu, c'est pour les Libanais la même symbolique. La rupture avec un passé abhorré qui semblait sans fin. Un rendez-vous avec la mémoire mais aussi une porte ouverte sur l'espoir. « *Qui plus que Fayrouz, notre mémoire collective, pouvait rassembler tous les Libanais ?* », demandait, au soir de cette exceptionnelle réussite, la comédienne Nidal Ashkar, directrice générale mais surtout âme de ce premier Festival de Beyrouth.

On ne pouvait s'y tromper d'ailleurs : c'est à l'évocation du Liban – « *ses montagnes, ses vallées, sa plaine, son Nord, son Sud* » –, chantée par une Fayrouz émue, que la foule a le plus vibré. Dans ce pays aux communautés toujours prêtes à s'entredéchirer, où le service de l'Etat n'est encore trop souvent conçu que comme un moyen de s'enrichir, la foule s'est levée pour acclamer la patrie, la nation, bissant sur ce thème la diva, qui s'est érigée, au fil des années de ténèbres, en conscience nationale. En acceptant de se produire à Beyrouth, ce qu'elle avait refusé durant toute la guerre, pour condamner la violence d'où qu'elle vienne, Fayrouz clôturait en quelque sorte un chapitre noir de l'histoire récente. Ce premier concert de Fayrouz en terre libanaise depuis la guerre fut donc tout à la fois, au-delà de la manifestation artistique, une démonstration de nationalisme et une fête populaire que rien n'est venu troubler. Les mille scouts mobilisés pour la circonstance comme le millier d'agents de sécurité se voulaient à l'image du public, venu pour être heureux, ensemble. Suspendus à sept ballons lumineux déployés en arc de cercle au-dessus de la scène, des drapeaux libanais flottaient au vent et des rayons lasers avaient projeté une carte du Liban avec ses différentes régions. Quatre ans après la fin de la guerre, c'était la première expression d'une unanimité nationale, en présence du chef de l'Etat, Elias Hraoui, du premier ministre, Rafic Hariri, et de la quasi-totalité de la classe politique. Seule Fayrouz, sans doute, pouvait réussir ce miracle.

« Le cœur vivant de Beyrouth »

Devant un public acquis, venu de tous les coins du Liban, Fayrouz, mince silhouette blanche, puis noire, a donné la mesure de son talent, interprétant un mélange d'anciennes chansons et de compositions plus nouvelles pour toute une génération qui la découvrait sur scène. Remarquablement transmise, sa voix chaude et enveloppante a sagement retenu deux heures durant des dizaines de milliers d'inconditionnels . Des écrans géants, placés au milieu de cet espace de près de 40 000 m², dégagé de ses ruines en deux mois, permettaient aux spectateurs les plus éloignés de se sentir au cœur de l'événement.

C'est au milieu d'une scène transformée par le décorateur libanais Hassan Sadek en une gigantesque caravelle aux voiles gonflées par le vent que Fayrouz a chanté, alors que des projecteurs éclairaient savamment les immeubles vérolés que les promoteurs contestés de la reconstruction de Beyrouth ont choisi de rénover. Introduite par les adversaires du projet de reconstruction du centre-ville, la polémique sur le lieu choisi n'a pas tenu bien longtemps face à l'enthousiasme d'un public qui, pour les plus jeunes, ne connaissait pas cet endroit symbole du Beyrouth « d'avant ». Beaucoup venaient d'ailleurs le découvrir avant qu'il ne soit livré aux milliers d'ouvriers chargés d'y édifier le Beyrouth de l'an 2000. « *J'ai pris le risque de la polémique, car c'était le seul endroit qui valait la peine*, affirme à cet égard M[me] Ashkar. *C'est un endroit qui ressemble à Fayrouz, dans la mesure où il symbolise notre mémoire, notre rassemblement. C'est le cœur vivant de Beyrouth.* » Même la date du 17 septembre n'avait pas été choisie au hasard, puisque c'est ce jour, en 1975, qu'avaient débuté les bombardements sur les souks.

Les dix-huit entrées de l'esplanade ainsi dégagée portaient d'ailleurs toutes les noms des anciennes portes de Beyrouth, et tout avait été fait pour que cet ultime adieu à un passé désormais révolu garde la charge émotionnelle ressentie par beaucoup. Car au-delà de Fayrouz, au-delà du spectacle, jamais vu au Liban, il s'agissait pour beaucoup d'être là pour communier ensemble. Jeunes, vieux, pauvres, riches, musulmans, chrétiens, ennemis d'hier, ils étaient tous là. « *C'est une nuit dont il faudra se souvenir, c'est la renaissance de Beyrouth* », affirmait une jeune femme venue de la banlieue sud, à majorité chiite.

Enregistré par la seule télévision libanaise, qui a acquis les droits de retransmission, ce spectacle restera dans les mémoires, et Fayrouz a, samedi soir, sur sa terre, ajouté encore à sa légende.

FRANÇOISE CHIPAUX et LUCIEN GEORGES

Une rentrée réussie pour Semyon Bychkov et quelques autres

La bonne santé des orchestres parisiens

Radu Lupu ressemble à un acteur de film muet : raie au milieu, cheveux gominés, frisettes autour des oreilles, barbe et moustache d'un noir de jais. Il s'assied toujours sur une chaise ordinaire, très bas devant le clavier. Pourtant, le pianiste roumain a changé. Enfermé dans ses sombres pensées naguère. Aujourd'hui plein d'allant, de fantaisie et guilleret dans le *Dix-huitième concerto* de Mozart, celui dont l'andante varié cite si joliment, ou à peu près, le thème de Barberine qui a perdu son aiguille, au cinquième acte des *Noces de Figaro*.

Lupu est un artiste en quête d'absolu. Absolu du dénuement et de l'ascèse : Thelonious Monk aurait pu être son modèle. Au piano, il accouchait. Maintenant, le seul plaisir de jouer l'envahit, et le comble apparemment, sans que le public y soit davantage convié. Pas un regard non plus à Symon Bychkov à la tribune, jeudi 15 septembre, salle Pleyel à Paris. Le pianiste mène – en musique – une conversation enjouée avec l'Orchestre de Paris en petite formation. Lance un regard amusé au premier violon, Philippe Aïche, quand son pupitre rate une attaque. Regarde au loin, tout en tricotant allègrement des doigts sur le clavier, les instrumentistes à vent chanter avec lui leur solo. Tout cela sans exhibitionnisme ni afféterie. Pas communicatif. Content.

Vite fait, bien fait, ce programme de rentrée, dans une salle à l'acoustique améliorée, se résumait à ce concerto et à la *Neuvième symphonie* de Bruckner. Le monolithe orchestral qu'est cette *Neuvième*, ses immenses pans d'ombre et de soleil, l'abrupt de son adagio final – inachèvement royal – conviennent bien à la direction terrienne de Bychkov. La baguette s'imprime profond dans la masse orchestrale, et les violons mettent une ardeur terrible à alimenter, par force trémolos, l'énergie de ces sons démesurément longs. Mais le chef a une main gauche inerte. Un tempo plus rapide (écoutez Dohnanyi avec l'*Orchestre de Cleveland*, chez Decca) fait décoller ce mouvement, le rend plus diabolique, plus féerique, même si la flûte solo doit s'époumoner dans le *trio*.

Un samedi de rentrée fort gai, c'était le 17 septembre et il y avait foule dans le hall de la Maison de la radio à Paris. En trois concerts gratuits et une émission publique, le Quatuor Parisii et Pierre-Laurent Aimard au piano (musique de chambre à 14 heures), Jean-Michel Damian et ses « Imaginaires » (débat et concert à 15 h 30), l'Orchestre philharmonique (en grande puis en petites formations) et l'Orchestre national (avec quelques supplémentaires pour Wagner) donnaient le coup d'envoi à une saison optimistement placée sous le thème des « Aventuriers ». Qui ? Tous les musiciens décidés à « *tracer des pistes* », ceux qui ne se sont pas endormis sur leurs lauriers. Ça fait du monde, et de la variété.

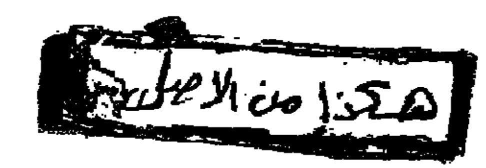
Nouveau chef titulaire de l'Ensemble de l'itinéraire, Pascal Rophé dirigeait, dans des combinaisons instrumentales variées, le Philharmonique de Radio-France dans un patchwork osé et, bien difficile pour un jeune chef fût-il « spécialisé » : *Octandre* de Varèse, *Concerto opus 24* de Webern, *Dérive* de Boulez, le Janacek très Broadway du *Capriccio*, le Stravinsky jazzé du *Dumbarton Oaks Concerto* et le *Concertino pour onze instruments* du même. Bien que le pianiste, dans Janacek, n'ait droit qu'à sa seule main gauche, il doit en rajouter en virtuosité , d'autant qu'il doit s'arracher à l'accompagnement volontairement pachydermique des instruments à vent. En difficulté technique (avait-il suffisamment répété ?), Georges Pludermacher garda le nez dans son clavier, les trombones peinaient, et la bizarrerie des alliages, l'ingénuité de l'invention, l'humour de Janacek restèrent dans l'ombre. Pour ne rien dire du pastiche de concerto brandebourgeois qu'est (ou que devrait être) *Dumbarton Oaks*, ici à peine en mesure et stylistiquement méconnaissable.

A 20 h 30, Jeffrey Tate jouait du piano ! Les *Souvenirs de Bayreuth* sont de ces pochades qu'affectionnèrent à une époque les musiciens français pour brocarder affectueusement la gloire écrasante de leur collègue allemand. Ces *Souvenirs-là* sont pour quatre mains, comme les *Souvenirs de Munich* où Chabrier se donne un mal de chien à affubler Wagner de cadences parfaites. Tate, donc, se prêta aux côtés de Michel Sendrez à ces mises en boîte de potaches, témoignages peut-être d'un nationalisme blessé, en tout cas peu dignes d'« aventuriers »... Mais l'Orchestre national remit les choses en place avec un *digest* du *Crépuscule des dieux* : Voyage de Siegfried sur le Rhin, Marche funèbre, Immolation de Brünnhilde. La soprano, Susan-Marie Pierson, n'est pas celle qui incarnera la Walkyrie sacrifiée dans *la Tétralogie* en cours au Châtelet. Mais c'est sur le National et Jeffrey Tate que repose cette superproduction, ils méritaient de sortir de la fosse. Le son d'ensemble est somptueux. Les huit cors fin prêts. Le rythme, jamais scandé (Tate, bizarrement, ne marque pas les premiers temps), d'une plastique presque idéale. Quand sera terminée la production scénique du Châtelet, un *Ring* complet, version concert, ce ne serait pas si mal.

ANNE REY

▶ Prochain programme de l'Orchestre de Paris : *Concerto pour piano en sol majeur* de Ravel, *Cinquième symphonie* de Mahler, Hélène Grimaud, piano, Semyon Bychkov, direction, les 5 et 6 octobre; Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-07-96.

▶ Prochain concert de la série « Les aventuriers » : Dukas, Daniel-Lesur, Boccherini, Roussel, par l'Orchestre philharmonique, Mstislav Rostropovitch, violoncelle, et Olivier Grangean, direction, le 20 septembre, 20 heures, salle Pleyel. Tél. : 42-30-15-16.


هكذا من

Le 34e congrès de la Fédération nationale de la Mutualité française à Bayonne

M. Mitterrand s'est rendu, samedi 17 septembre, comme il *le fait systématiquement depuis* 1982, au 34e congrès de la Fédération nationale de la mutualité française à Bayonne. Devant quelque trois mille congressistes, *il s'en est pris à ceux qui* proposent des politiques aux *« allures de revanche sociale »*.

■ BUDGET. M. Alphandéry, ministre *de l'économie, intervenant*, dimanche 18 septembre, au « Grand Jury RTL-*le Monde*, a présenté les grandes lignes du projet de budget 1995 qui doit être discuté en conseil des ministres, mercredi 21 septembre. M. Alphandéry prévoit de 260 000 à 300 000 créations d'emplois en 1995 et 150 000 chômeurs de moins. Répondant au chef de l'Etat, le ministre a voulu le *« rassurer »* : *« Je crois qu'il n'est pas trop inquiet : il y a la politique, il y a la réalité. »*

Les responsables mutualistes prônent une profonde réforme de la protection sociale

BAYONNE

de notre correspondant

« Nous avons le niveau de remboursement le plus bas d'Europe mais les cotisations les plus fortes. Notre sécurité sociale est en panne de réformes », a affirmé Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), dont le 34e congrès s'est achevé, samedi 17 septembre, à Bayonne. Les mutualistes ont mis le doigt sur *les déficits qui s'accumulent* : cent trente milliards de francs en 1993 pour l'ensemble de la protection sociale ; cent milliards pour le seul régime général. Et *« l'offensive des assurances »* dans le domaine de la santé et de la couverture complémentaire accroît leur inquiétude.

Forte de six mille mutuelles, de quarante milliards de francs de cotisations chaque année et de vingt-cinq *millions* de bénéficiaires, la Mutualité française veut peser de tout son poids et refuser le laisser-faire. *« Avec 3,3 millions de chômeurs dans notre société, il faut agir »*, a insisté son président. Le ministre des affaires sociales et de la santé, Simone Veil, a pu, en ouvrant le congrès, constater *« un ralentissement spectaculaire des dépenses d'assurance-maladie »* depuis le début 1994 ; cette bonne nouvelle n'a pas empêché ces assises de se montrer réformatrices. Les 2 997 délégués ont approuvé à la quasi-unanimité *« la charte pour une protection sociale de l'an 2000 »* qui leur était proposée.

« Charte qui vient au bon moment », a estimé en clôturant les débats un fidèle des congrès de la FNMF, François Mitterrand. Ce texte propose de fondre dans un régime universel d'assurance-maladie les quarante-trois régimes existants, de faire participer à son financement l'ensemble des revenus *(et non plus en premier lieu* les cotisations sur les salaires) et enfin de créer un parlement social qui redonne à tous les partenaires sociaux un rôle majeur dans l'élaboration du budget social de la nation.

Si faire contribuer à l'effort social l'ensemble des revenus a paru raisonnable à Mme Veil, les propositions de la FNMF ont suscité un clivage, un peu à l'image de celui apparu autour de la contribution sociale généralisée (CSG). FO, CFTC et CGC redoutent une marginalisation des syndicats. A l'inverse, la FEN, la CFDT ainsi que Médecins du *monde se sont montrés intéressés.*

MICHEL GARICOIX

M. Mitterrand rappelle son devoir constitutionnel de défense des acquis sociaux

BAYONNE

de notre envoyée spéciale

Après s'être excusé, auprès des congressistes de la mutualité française, réunis à Bayonne samedi 17 septembre, de *« l'épreuve »* qu'il s'apprêtait à leur faire *« subir »* en raison d'*« une très inopportune extinction de voix »*, le président de la République a évoqué l'histoire du mouvement mutualiste, pour souligner que les *« idées »* et les *« réalisations »* de ce mouvement avaient inspiré *« le Conseil national de la Résistance ». « J'appartenais à la commission du CNR qui débattait de ces problèmes lorsqu'il a retenu, dans son programme, le plan qui aboutira à la création de la Sécurité sociale »*, a précisé M. Mitterrand.

M. Mitterrand a déclaré *« comprendre »* la *« crainte »* des congressistes de *« voir se dégrader la protection sociale ». « Cette inquiétude se renforce*, a-t-il précisé, *lorsque j'entends proposer des politiques – pas toutes, naturellement – qui prennent comme une allure de revanche sociale sur un siècle de progrès. Lorsque le choix entre une société du « chacun pour soi » et une société de solidarité est ainsi posé, nous devons être conscients que c'est, en fait, la cohésion sociale de la France qui est en cause. Aujourd'hui, la Sécurité sociale reste le principal barrage à l'exclusion et à l'inégalité devant la vie à tous les âges. Protégeons-la ! Nous ne pouvons ni attendre une embellie incertaine ni nous résigner. »*

De « nouvelles voies » pour l'emploi

« La vérité, a affirmé le chef de l'Etat, *est qu'il faut accepter de s'engager dans de nouvelles voies pour redonner à tous un emploi. »* M. Mitterrand a expliqué : *« Je pense qu'il faut ouvrir la liberté, pour chaque salarié, de consacrer 10 % de son temps d'activité, tout au long de sa vie, à la formation, qui est un moyen de mobilité nécessaire ; redonner à chacun la possibilité d'une vie personnelle et familiale en réorganisant la durée du travail. Tout le monde en parle, mais je dirai, aussi, qu'il faut développer les emplois de proximité.* [...] *Pour que les employeurs et les salariés adhèrent à ces changements, la meilleure méthode, que j'ai rappelée au cours de ces derniers mois, chaque fois que j'en ai eu l'occasion, me paraît être encore la négociation d'un nouveau contrat social pour l'emploi. »*

Après avoir énuméré les *« principes de la protection sociale »* – *« un système garantissant à tous l'accès à des soins de qualité »*, *« un système géré démocratiquement par les représentants des bénéficiaires »*, *« un système de retraite protégé de la spéculation financière, fondé sur la répartition : la solidarité entre générations »*, *« le maintien de liens étroits entre régime obligatoire et mutualité»* –, M. Mitterrand a affirmé : *« Si nous sommes d'accord sur ces principes, nous pouvons aborder sans crainte les transformations nécessaires à l'amélioration de ce service public. N'oublions jamais que la Sécurité sociale est l'instrument même de la justice sociale : pour les familles, pour ceux qui sont malades, pour ceux qui ont travaillé toute leur vie et qui ont droit à une retraite décente. Et cela existe parce que les mutualistes, les syndicalistes, l'ensemble des mouvements de progrès ont combattu pour elle et profité, à la Libération, il faut le dire, de l'affaiblissement des forces adverses pour l'imposer. »*

« L'équité, a-t-il repris, *c'est que chacun contribue en fonction de ses revenus. C'était le financement du RMI par l'impôt sur les grandes fortunes, mais l'on voit que, d'exonérations en évasions, celles-ci échappent de plus en plus à leur devoir. Pour la Sécurité sociale, c'est l'exigence que tous les revenus participent au financement de la solidarité. C'est* [...] *que l'imposition des produits qui peuvent menacer la santé lui soit affectée. Ce serait – mais c'est une idée ambitieuse – qu'une imposition des opérations financières et des profits spéculatifs finance une allocation de dépendance. Au moins la spéculation, qui, paraît-il, est l'âme du marché, servirait un peu plus la morale sociale ! L'équité serait, également, que la contribution des entreprises tienne compte de l'effort qu'elles font pour développer l'emploi, pour reclasser, pour ne pas rejeter sur la collectivité le coût de leurs choix. »*

L'équilibre des comptes

Dans ce domaine M. Mitterrand a exprimé le *« regret »* que *« l'on n'ait pas pu créer une caisse qui aurait garanti, comme l'avaient proposé MM. Teulade et Bérégovoy, les retraites à partir de l'an 2005 ». « Cette réserve financière*, a-t-il expliqué, *constituée par une partie du capital des entreprises publiques, aurait conservé une vocation sociale au patrimoine des Français. Je pense que c'est une grande occasion manquée. Au contraire, ce patrimoine est trop souvent utilisé pour réduire artificiellement les déficits. »*

Après avoir souligné que *« la justice sociale* [...] *suppose, d'abord, de préserver l'intégrité financière de la Sécurité sociale »*, M. Mitterrand a défini les pistes qui sont, selon lui, à suivre : *« Une contribution plus juste au financement, une redéfinition des rôles et des responsabilités, la responsabilisation des professions médicales par la maîtrise médicalisée des dépenses* [...], *l'évaluation de l'efficacité du système des soins, la prévention dans le cadre d'un politique globale de santé, l'innovation sociale.» « La santé, la vie*, a-t-il dit, *ne peuvent pas être traitées comme des marchandises. Ces besoins, ces droits fondamentaux de l'homme ne doivent pas, ne peuvent pas être livrés aux mécanismes inégalitaires de la recherche du profit. Ils exigent le respect de règles d'éthique et doivent être considérés sans esprit partisan ni de lucre. La Constitution, dont j'ai la charge, le rappelle en des termes sans ambiguïté. »*

M. Mitterrand a rappelé que *« le chef de l'Etat, choisi par l'ensemble des citoyens, a pour mission de veiller au respect de ces principes qui sont le fondement de notre unité sociale, qui forment les liens qui nous unissent et qui maintiennent la volonté de vivre ensemble ». « Ce mandat fait du président de la République le garant des intérêts fondamentaux de la nation et de ses acquis sociaux*, a-t-il souligné, *et il aurait le devoir de saisir le pays en cas de manquement à ces principes essentiels. Croyez-moi, il me reste assez d'énergie pour le faire ! »*

CÉCILE CHAMBRAUD

Satisfaction de FO et de la CFTC

Le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, s'est déclaré *« assez satisfait »* des déclarations du président de la République devant la FNMF. *« Je note simplement que le président dit qu'il n'acceptera pas qu'on remette en cause les acquis sociaux. »* Il affirme appuyer *« totalement »* François Mitterrand (...) lorsqu'il dit *« qu'il faut protéger la Sécurité sociale des risques de mainmise par le secteur marchand – pour ne pas dire mercantile – et renvoyer les banques et les compagnies d'assurances à leurs études »*.

Pour sa part, la CFTC appelle *« à débattre maintenant d'un contrat pour l'emploi »*, estimant que *« la balle est dans le camp du patronat »*. Celui-ci, ajoute la centrale chrétienne, *« ne peut pas se contenter de demander des allégements de charges ou de protester contre une augmentation de la taxe professionnelle. Cela n'est pas acceptable aujourd'hui »*.

La classe politique saisie par le social

Suite de la première page

A rechercher ainsi la martingale, ils s'exposent à la critique de Raymond Barre, pour lequel tout cela exprime une fausse *« sensiblerie »*. L'air de rien, le gouvernement s'est lui aussi laissé entraîner sur ce terrain, alors qu'il devrait s'attacher à obtenir des résultats. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a emboîté le pas à son collègue Nicolas Sarkozy pour proclamer, un peu vite, que les prévisions de croissance pour 1995 permettraient de dégager de *« 260 000 à 300 000 emplois »* supplémentaires, se traduisant à leur tour par une baisse d'environ 150 000 du nombre des chômeurs.

C'est qu'il s'agit de forcer la chance, ou de donner la réussite pour acquise, quand bien même la croissance retrouvée n'aurait pas encore d'impact sur le chômage. Edouard Balladur lui-même n'a pas pu éviter la douloureuse question de l'exclusion, qui l'embarrassait. Ses propositions pour le RMI et les emplois familiaux vont dans ce sens, qui s'apparentent au lancement d'un thème de communication puisqu'il s'écoulera trop de temps avant que les effets en soient mesurés. Une forme de précipitation explique également l'intervention de Michel Bon, directeur général de l'ANPE, qui a depuis admis que le terme de *« contreparties »* demandées aux chômeurs était *« peut-être un peu malheureux »*.

Se garder de décisions impopulaires

A Bayonne, devant le congrès de la Mutualité française, François Mitterrand a opportunément rappelé que l'ampleur des déficits accumulés par la Sécurité sociale constitue, à terme, une véritable menace sur sa pérennité. Reste que le chef de l'Etat n'est pas le mieux placé pour reprocher au gouvernement son manque d'initiative – les socialistes ont eux aussi renoncé à équilibrer les comptes afin de ne pas réduire la consommation et compromettre la croissance –, surtout lorsque, en parallèle, il le soupçonne de vouloir mener une *« politique de revanche »*. Rien ne dit pourtant que, s'agissant de la « Sécu », les pouvoirs publics aient l'intention de déroger à leur ligne de conduite : ouvrir de multiples chantiers tout en de gardant de prendre la moindre décision susceptible d'être impopulaire. Il faudra, une fois de plus, attendre le lendemain de l'élection présidentielle pour parler sérieusement des malheurs de la Sécurité sociale.

Tant d'agitation se comprend, de part et d'autre. Avec la reprise de la croissance, qui n'aura des conséquences sur l'emploi puis sur le chômage que bien plus tard, l'heure est venue d'entretenir les rêves, qui se réaliseront peut-être, et d'en toucher dès à présent les dividendes. Mais cela revient, comme on le constate actuellement, à conjurer certaines des tendances de fond qui ne réduisent pas au discours. Qui dira que la création d'emploi, même forte, ne suffira pas à résorber le chômage, notamment parce que la population active ne cesse de croître au rythme de 150 000 à 200 000 par an ? Qui expliquera que la mutation du travail est telle que ses formes changent, se diversifient, et laissent de moins en moins de place à l'emploi salarié à temps plein et à durée déterminée ? Qui se risquera à avancer qu'il est temps d'inventer d'autres solutions au malaise social et de trouver de nouveaux gisements d'emploi pour éviter l'exclusion ?

Ce sont là autant de pistes ou de réflexions qui ne figurent pas dans le semblant de débat social actuel.

ALAIN LEBAUBE et JEAN-MICHEL NORMAND

Au «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Alphandéry compte sur une diminution de 150 000 du nombre de chômeurs en 1995

A quelques jours de sa présentation, mercredi 21 septembre, en conseil des ministres, le projet de budget 1995 a été dévoilé dans ses grandes lignes par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, qui était l'invité dimanche soir 18 septembre du « Grand Jury RTL-*Le Monde*».

Tablant sur une *« croissance retrouvée »*, le gouvernement prévoit une augmentation du produit intérieur brut (PIB) de 3,1 % en 1995, la fourchette allant de 2,7 % à 3,5 %, tandis que la hausse des prix ne dépasserait pas 1,9 % (ce qui conduirait à une croissance en valeur de l'ordre de 5 %).

La progression des dépenses de l'État, a précisé le ministre, sera égale à la hausse des prix, c'est-à-dire qu'elles stagnera hors inflation. En revanche, selon les calculs de Bercy, le pouvoir d'achat du revenu brut disponible enregistrerait une progression de 2,2 % l'an prochain, après une année 1994 médiocre (0,7 % de mieux).

Cette embellie des revenus, qui laisse espérer une consommation accrue, constituera, de l'avis de M. Alphandéry, l'un des moteurs de la forte croissance attendue en 1995. Un autre sera, selon lui, l'embellie sur le front de l'emploi. En 1995, a assuré le ministre, une augmentation de 260 000 à 300 000 des effectifs salariés est prévisible ainsi qu'une diminution de 150 000 du nombre des chômeurs. Quant à l'investissement productif, celui des entreprises, après quatre années de stagnation, voire de recul, Bercy estime qu'il devrait repartir en 1995. Le ministre de l'économie a pronostiqué une hausse *« légèrement inférieure à 10 % »*.

M. Alphandéry a dévoilé quelques-unes des modalités de l'ouverture du capital de Renault. Les salariés, dont on savait qu'ils pourront acquérir 10 % du capital de la firme au losange, auront droit à 20 % de rabais, des délais de paiement, et une action gratuite pour une acquise et conservée trois ans, dans une limite de 5 000 francs. Il a souhaité que les AGF soient privatisées *« dans les mois qui viennent »*, élection présidentielle ou pas, *« lorsque les conditions du marché seront réunies »*.

Interrogé sur l'évolution des impôts pour les particuliers, M. Alphandéry a indiqué que « le taux des prélèvements obligatoires – impôts plus cotisations sociales – baisserait », revenant de 44,5 % du PIB en 1994 à 44,3 % en 1995, et ce malgré la hausse attendue des taxes sur les carburants et le tabac.

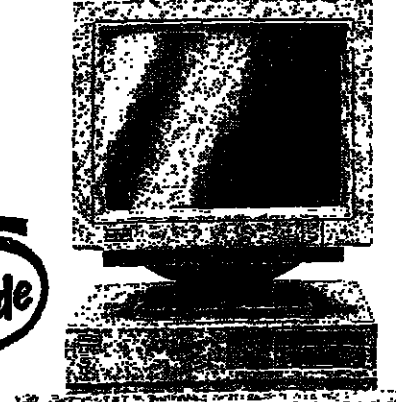
Interrogé sur la hausse prévue dans le prochain budget de la taxe d'apprentissage et, surtout, de la taxe professionnelle, M. Alphandéry est resté sur une prudente réserve, se contentant d'affirmer qu'il faudra *« un jour ou l'autre »* réformer cette dernière. Dans un entretien publié dimanche 18 septembre par le *Journal du dimanche*, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, fait observer que la mesure, qui coûterait 5 milliards de francs aux entreprises sur deux ans, ne devrait toucher que 9 000 d'entre elles, essentiellement des grandes firmes, et que *« les PME* [réalisant] *moins de 50 millions de francs* [de chiffre d'affaires] *ne seront pas affectées »*.

Cette mise au point n'était, semble-t-il, pas connue d'Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique. Les artisans et les patrons de PME, a-t-il indiqué dimanche 18 septembre, *« auront du mal à comprendre qu'on augmente leur taxe professionnelle que tout le monde s'accorde à reconnaître* [...] *comme étant injuste, imbécile, inefficace, pour aller combler les déficits de Bull ou d'Air France »*.

SIEMENS NIXDORF

Avant SCENIC, qui vous a déjà rendu autant de services à ce prix-là ?

Est-ce si difficile de devenir une référence ? Non, il suffit simplement d'appliquer un principe connu mais rarement suivi : la meilleure qualité au meilleur prix.



En la matière, les nouveaux PC SCENIC, du portable à la technologie Pentium®, ne tarderont pas à se faire remarquer.

Ils possèdent, en effet, ce plus que les autres n'ont pas : une fiabilité irréprochable, issue des règles de qualité propres à Siemens Nixdorf, et cela au meilleur prix. Lorsque vous saurez qu'ils disposent aussi de toutes les fonctionnalités dont vous avez besoin pour vos applications bureautiques, vous comprendrez qu'il est temps de découvrir les PC SCENIC et de tirer un trait sur le passé.

Pour connaître la liste des distributeurs SCENIC, appelez le 05 30 30 05.

SI VOUS NE CHOISISSEZ PAS UN SCENIC, VOUS ALLEZ LE PAYER TRÈS CHER.

Le premier ministre préside un comité interministériel d'aménagement du territoire à Troyes

Les délocalisations ont un impact limité sur l'emploi

Edouard Balladur devait présider, mardi 20 septembre à Troyes (Aube), la réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) au cours de laquelle devait être annoncé le transfert en province de dix mille emplois publics supplémentaires. Ces déménagements d'organismes publics prolongent la politique lancée en 1991 par Edith Cresson, alors premier ministre. Le gouvernement devrait aussi annoncer la répartition de la prime d'aménagement du territoire et engager la réforme de la procédure d'agrément en matière d'implantation d'activités en Ile-de-France.

■ RÉPARTITION. Outre la signature du contrat de plan interrégional entre l'Ile-de-France et le Bassin parisien, seront aussi évoqués les volets « culture », « enseignement supérieur » et « littoral » de l'aménagement du territoire. M. Balladur devait aussi participer, dans l'après-midi, à une réunion du comité interministériel d'administration territoriale (CIATER) consacrée à la répartition des compétences entre administrations centrales et services déconcentrés.

Le succès de la « délocalisation » en province d'un organisme public ne peut s'apprécier qu'à l'aune de son efficacité, une fois passée la période troublée du départ et de la réinstallation. Ce service accomplit-il désormais mieux ses missions en province ? Par-delà les résistances et les attentes que cette politique suscite depuis son lancement en 1991 par Edith Cresson, les effets des « délocalisations » administratives doivent être ramenés à leur juste proportion. A lui seul, le redéploiement de trente mille emplois publics d'ici à l'an 2000 ne suffira pas pour répondre à la hantise de tous les élus locaux : le chômage.

Nul ne peut prétendre non plus « désengorger la région parisienne », sans oublier l'existence de millions de mètres carrés de bureaux vacants en Ile-de-France. Ce stock sera de toute façon exploité. En revanche, cette politique, menée de façon volontariste, a sans nul doute favorisé la prise de conscience qu'une partie de la vie administrative pouvait être organisée ailleurs qu'à Paris. A condition que l'Etat en mesure toutes les conséquences. De leur côté, les élus doivent aussi ouvrir les yeux sur l'impact réel de l'arrivée d'un service sur la vie économique locale : les espérances battues en brèche sont sources de frustrations. Même à l'heure de l'informatique, du télécopieur et du TGV, il est illusoire de penser qu'un organisme transféré continuera de fonctionner comme avant. D'abord, ces services redémarrent en province avec des équipes largement renouvelées. « *La non-mobilité* [des personnels en place] *est la règle, la mobilité spontanée est l'exception* », constatait, dès 1990, Guy Loinger, au terme d'une enquête approfondie réalisée sur la délocalisation en province des laboratoires de recherche (1). Ensuite, ce déménagement peut constituer, pour un service brutalement privé de mémoire, l'occasion inespérée d'un nouveau départ. Débarrassé des *résistants* à tout changement, l'organisme peut plus facilement entraîner une force de travail toute fraîche dans une nouvelle dynamique de service public. Ni le Centre national d'enseignement à distance (CNED), désormais à Poitiers, ni le Centre d'étude et de recherche sur les qualifications (CEREQ) à Marseille, ni l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg n'ont laissé passer cette « *énorme chance* ». *A contrario*, est-il bien utile de déstabiliser pour plusieurs années une administration érigée jusqu'à son départ en modèle, comme ce fut le cas de l'Agence judiciaire du Trésor, catapultée à Châtellerault ?

Des sources de dysfonctionnement

Tant qu'il est préférable de passer par la capitale pour se rendre de Charleville-Mézières à Troyes en train, la direction générale d'un organisme décentralisé ne peut pas s'installer n'importe où. Sauf à disposer, à l'instar du Centre national d'études des télécommunications (CNET), d'une ligne aérienne quotidienne privée reliant Lannion à Paris ! Les sièges des établissements transférés seront par conséquent inéluctablement conduits à développer encore l'autonomie de leurs délégations locales. Voire à dédoubler certains services : l'Office national des forêts, censé s'installer en 1997 à Nancy, commence à décentraliser son centre de formation pour éviter à son personnel du sud de la France un inutile parcours du combattant. De même, l'ENA a-t-elle scindé la scolarité de ses élèves entre Paris et Strasbourg, économisant l'équivalent de cinq mille voyages par an.

Les ministères devront aussi réfléchir aux liens qui les unissent aux services transférés. Surtout si le gouvernement décidait de poursuivre les délocalisations en s'intéressant aux administrations centrales. Témoins d'une organisation inadaptée, les responsables des services du ministère des affaires étrangères déconcentrés à Nantes sont toujours obligés de passer par Paris pour le moindre engagement financier. Résultat, « *là où la décision devrait se prendre dans la journée, on attend quatre jours* », relève-t-on à la mairie de Nantes. A l'inverse, certains organismes, tel le CEREQ, en ont profité pour « *formaliser* » avec la tutelle des relations qui jusque-là reposaient sur deux minutes de discussion grappillées dans un couloir de ministère.

Autre source de dysfonctionnement à terme, un cadre délocalisé à Lannion, Paimpol ou Limoges ne peut pas aujourd'hui effectuer le reste de sa carrière sur place. Sauf à accepter de sacrifier sa promotion. Les opportunités de retourner travailler dans les services centraux ou dans d'autres administrations déconcentrées sont aussi très minces. Enfin, on ne doit pas se leurrer sur les chances d'un fonctionnaire de haut vol de trouver un emploi à sa mesure dans le bassin d'emploi local : n'est pas Toulouse qui veut !

Les répercussions sur l'économie locale

Force est de constater que, de leur côté, les élus n'ont pas encore mesuré ce qu'ils devaient attendre de l'émergence de tel ou tel organisme dans leur paysage. Ainsi, « *la plupart des maires se contentent d'essayer d'attirer tout ce qu'ils peuvent*, constate Jacques Santrot, maire (PS) de Poitiers, *au motif que tout emploi est bon à prendre* ». Or l'effet sur le chômage d'un transfert d'emplois est limité, comme le montre une étude récente de l'INSEE (2). Selon celle-ci, tout emploi délocalisé génère en moyenne la création de 1,1 emploi supplémentaire. Mais compte tenu de l'inscription à l'ANPE d'inactifs supplémentaires alléchés par le transfert d'un emploi ou de conjoints de délocalisé privé d'emploi, celui-ci se traduira en réalité par une diminution de 0,6 chômeur. Même si les titulaires des emplois transférés restent à Paris, les possibilités d'embauche locale se limitent à une poignée de postes sans qualification. Exception faite de l'ENA qui ne s'est pas privée de recruter des vacataires sur Strasbourg pour ses enseignements communautaire, territorial et linguistique.

L'implantation d'un service se traduit d'abord par un surcroît de pouvoir d'achat injecté dans l'économie locale. La Mission délocalisations publiques estime ainsi qu'un fonctionnaire, rémunéré 180 000 francs par an, dépense en moyenne 150 000 francs sur place. A cela s'ajoutent les marchés récupérés par les sous-traitants. Ces marchés débouchent parfois sur l'émergence d'*un nouveau secteur* d'activité : Nantes est devenue un important bassin d'emplois en maintenance informatique à la suite de l'implantation de gros services de gestion administrative. A l'inverse, les contrats signés par l'Institut national de recherche en informatique et en automatique installé à Sophia-Antipolis n'ont profité que dans moins d'un tiers des cas aux entreprises locales.

En matière de synergies avec le milieu économique local, la Mission délocalisations publiques rappelle que « *les délocalisations qui, à première vue, paraissent évidentes ou* a contrario *aberrantes, ne le sont pas forcément à l'usage* ». Le déménagement de l'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle à Limoges, parfaitement justifié sur le papier, ne s'est pas traduit par une grande synergie : les savoir-faire relatifs à la céramique industrielle relèvent davantage de l'électronique et de l'aérospatiale que de la porcelaine. Dans tous les cas, si synergie il doit y avoir, c'est essentiellement affaire de temps...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Etude confiée par la DATAR au Groupe d'étude international sur les stratégies territoriales et l'économie locale (GEISTEL), 1, rue Descartes, 75005 Paris.

(2) « 1982-1990 : un modèle de déséquilibre pour les marchés régionaux du travail en France », par Alain Jacquot *in* la *Revue d'économie régionale et urbaine*, N 3 (1994).

A Caen, des fonctionnaires satisfaits

CAEN

de notre correspondant

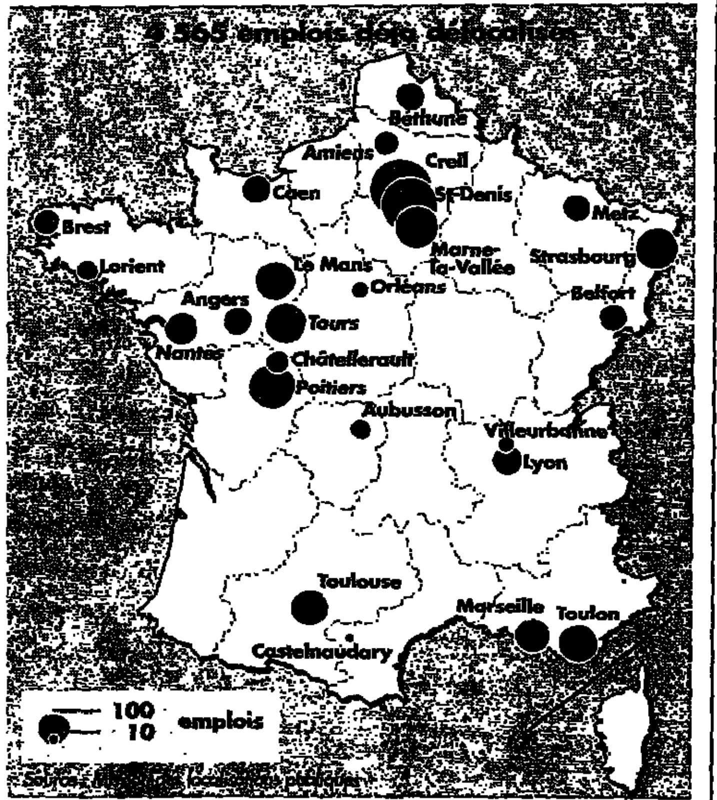
« *Pas facile. Il a fallu s'adapter, retrouver un réseau d'amis, mais je ne regrette pas le stress parisien.* » Sur la base d'un volontariat, soixante-cinq fonctionnaires parisiens s'installent à Caen (Calvados) en septembre 1992. Décidée lors d'un comité interministériel de l'aménagement du territoire (CIAT) réuni neuf mois avant, l'implantation caennaise de la direction des pensions, des statuts et de la réinsertion sociale du ministère des anciens combattants est menée tambour battant par Louis Mexandeau, alors secrétaire d'Etat aux anciens combattants et député socialiste du Calvados.

« *Un exemple réussi de relocalisation, que je préfère au mot délocalisation qui évoque le tiers-monde* », commente-t-il aujourd'hui, souhaitant vivement la poursuite de l'opération. Un avis totalement partagé par le maire, Jean-Marie Girault (UDF), qui assure : « *L'expérience est plutôt bien vécue par tout le monde. J'attends la seconde vague.* » Dans l'ancienne caserne du quartier Lorge où les bureaux ne correspondent pas vraiment aux nécessités du rangement – quelque 800 mètres cubes d'archives de la seconde guerre mondiale sont à Caen, – la nouvelle vie provinciale semble bien acceptée. Deux ans après leur arrivée, 86 % des fonctionnaires se disent globalement satisfaits. Signe sans doute plus significatif de leur intégration, près du tiers sont devenus propriétaires de leur maison.

« *En fait, il y a deux types de réponse*, précise un membre de la direction du service. *Toutes les personnes concernées n'ayant pas été volontaires, le complément s'est effectué avec des agents venus d'autres administrations, comme La Poste, l'intérieur, la défense, souvent des Normands expatriés devenus facteurs à Paris et désireux de revenir au pays.* » Parmi les personnels concernés, près de la moité se déclarent ravis de ce déménagement. Les autres, plus parisiens dans leur mode de vie, ont eu plus de mal à reconstruire un tissu relationnel, à redessiner une nouvelle vie. « *A Paris, c'était trop le mouvement. Ici, c'est un peu trop mou* », résume l'un d'eux.

JEAN-JACQUES LEROSIER

Vingt-neuf agglomérations ont bénéficié de trente-huit transferts administratifs depuis 1991



Trois ans après le lancement de la politique de transferts d'établissements publics en province par Edith Cresson, alors premier ministre, trente-huit établissements publics employant 4 565 fonctionnaires, ont d'ores et déjà déménagé dans vingt-neuf villes de province. Sont intégrés à ces statistiques de la Mission délocalisations publiques le redéploiement de certains services de La Poste (690 postes), l'installation de plusieurs laboratoires de recherche en province (1 121 postes) et la mise en œuvre du plan de réorganisation des armées (619 postes).

Quelque 6 700 emplois supplémentaires devraient parallèlement s'installer d'ici à 1998 dans vingt-cinq autres municipalités. Soit un total de 11 265 emplois sur les 15 640 concernés à l'origine. La différence avec les objectifs initiaux s'explique par l'annulation de 1 918 transferts jugés inopportuns, en raison d'une perspective de privatisation (SEITA), ou abandonnés (Caisse française de développement, Caisse des monuments historiques, siège de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie...). Le sort de 2 457 autres est incertain.

La brutalité avec laquelle a été engagée cette politique en 1991 a été sanctionnée par le Conseil d'Etat à six reprises – en particulier pour le transfert de l'ENA en juin 1993 – sans que le principe même du déménagement soit remis en cause.

COMMENTAIRE

Retour aux villes

APRÈS la campagne, la ville. Le deuxième comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) du gouvernement d'Edouard Balladur s'éloigne des zones rurales pour prendre en compte les réalités urbaines. Le 12 juillet 1993, la réunion de dix-sept membres du gouvernement à Mende (11 200 habitants), une petite préfecture d'un des départements les plus affectés par la désertification, sonnait le coup d'envoi d'une campagne de « *reconquête du territoire* ». Quatorze mois après, c'est une ville dix fois plus peuplée qui est choisie pour une « grand-messe » de rentrée.

Entre ces deux dates, Charles Pasqua a pu visiter les vingt-deux régions de l'Hexagone et préparer son projet de loi sur le développement du territoire. Des semaines de rencontres avec les élus et les responsables économiques, puis des séances de travail avec une commission spéciale de l'Assemblée nationale, avant le débat avec les députés, l'ont peu à peu convaincu que la désertification rurale n'était pas le seul mal dont souffrait le pays.

L'intervention de maires, les nombreuses délégations de leurs principales associations, ne sont pas étrangères à cette prise de conscience du ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Rassuré par le calme qui régnait dans les campagnes, après les décisions européennes dans le domaine agricole, Charles Pasqua a plus facilement accepté de laisser les services de la DATAR travailler sur des propositions de décentralisation qui prennent en compte la place des villes. Il a enfin réalisé le rôle important pour l'équilibre de la nation de ces concentrations urbaines, de ces lieux soumis à de fortes tensions en période de crise économique et donc de chômage.

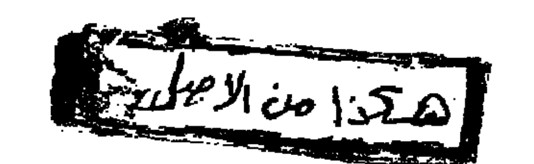
Sept nouveaux espaces

A une époque où les zones industrielles, voire les plus modernes « parcs d'activités », restent désespérément vides, l'Etat a le devoir d'aider les collectivités les plus touchées. En attendant l'arrivée, de plus en plus hypothétique, de l'entreprise miracle génératrice d'emplois, il peut, par des transferts de services publics encore regroupés à Paris, aider au développement local. L'idée n'est pas nouvelle, mais depuis les décisions, controversées et par trop brutales, d'Edith Cresson en 1991, elle a été affinée. Les études de la DATAR définissent ainsi sept espaces où pourraient être redéployées des fonctions administratives actuellement concentrées en Ile-de-France.

L'idée de bénéficier d'un transfert de service public a bien sûr séduit de nombreux maires. « *Nous sommes évidemment favorables à cette dynamique qui ne peut qu'aider l'activité locale* », assure Jean Auroux (PS), maire de Roanne et président de l'Association des maires de villes moyennes. Unis, ces élus ont tenté de faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement. Mais individuellement, ils ont aussi essayé de faire pencher la balance pour obtenir que ces cadeaux de l'Etat soient attribués à leur propre cité.

Voilà bien toute la difficulté de cette initiative, à dix mois d'une échéance municipale. Face à ces élus demandeurs, le gouvernement va devoir faire des choix. Quels critères permettront d'affirmer qu'il est plus important de soutenir l'activité de Troyes, ville dont Robert Galley (RPR) est maire, plutôt que celle de Lorient, dont le premier magistrat s'appelle Jean-Yves Le Drian (PS) ? Deux villes moyennes qui connaissent une situation économique difficile, l'une à cause de la crise du textile, l'autre du fait des restructurations militaires. Est-il nécessaire de demander à M. Pasqua en faveur de laquelle il arbitrera ?

SERGE BOLLOCH



Les cahiers des charges des chaînes publiques

France 2 pourra couper les sports et les émissions de plateau par de la publicité

La polémique surgie entre le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et France-Télévision au sujet des insertions publicitaires dans « Studio Gabriel » (« le Monde » du 6 septembre) va *désormais s'apaiser* : le nouveau cahier des charges de France 2 et France 3, *publié dimanche* 18 septembre au « Journal officiel », *autorise les coupures au sein des* sports et des émissions de plateau.

Voilà presque un an que les nouveaux cahiers des charges des chaînes publiques de télévision, France 2 et France 3, étaient en cours d'élaboration (*le Monde* du 26 avril). Un retard qui devenait source de conflits entre les chaînes *publiques et le Conseil supérieur* de l'audiovisuel (CSA). Ainsi, ce dernier a vivement condamné les insertions publicitaires au sein de « Studio Gabriel », la nouvelle émission animée sur France 2 par Michel Drucker entre 19 heures et 20 heures. Désapprouvant cette anticipation de son nouveau cahier des charges, le CSA souhaitait faire respecter l'ancienne *réglementation, toujours en* vigueur. Paradoxe : les nouveaux textes sont publiés le même jour que la « mise en demeure » du CSA rappelant France 2 au respect de la réglementation antérieure...

Selon les nouvelles dispositions, les œuvres (films, fictions, documentaires) échappent à la publicité mais des coupures sont possibles dans les intervalles des compétitions sportives (mi-temps de football par exemple) et les *« émissions autres que les œuvres audiovisuelles »* (variétés, émissions de plateau). *« Après autorisation délivrée par le CSA et lorsqu'elles sont diffusées avant 20 heures »*, ces émissions pourront accueillir de la publicité à condition qu'elles soient *« composées de parties autonomes, identifiées et séparées par des éléments visuels et sonores »*.

Ce point de détail, qui empoisonnait l'atmosphère entre les chaînes, devrait donc être désormais réglé. Pour le reste, le cahier des charges donne, conformément aux recommandations de la commission Campet – qui avait été chargée, en 1993, de redéfinir *les missions de la télévision* publique –, une identité différente à France 2 et France 3. La première est désormais la *« seule chaîne exclusivement généraliste du secteur public »* tandis que France 3 doit *« affirmer sa vocation de chaîne régionale et locale »*, en privilégiant l'information décentralisée et les événements régionaux, notamment culturels et sportifs. Le programme national et le réseau de stations régionales de France 3 sont nommément désignés comme *« deux outils au service d'une politique d'aménagement du territoire »*.

France 2 et France 3 se voient également demander de coordonner leur programmation entre elles et avec la Sept-Arte et la future chaîne éducative baptisée La Cinquième, et devront faire la promotion des programmes de toutes les chaînes publiques. Les conseils d'administration de France 2 et France 3 devront être également *« régulièrement consultés »* sur la politique de programmation et les modifications substantielles de grilles *« afin qu'ils puissent s'assurer de la conformité de celles-ci »* avec les obligations suivantes : France 2 et France 3 devront diffuser, chacune, un minimum annuel de quinze spectacles vivants (opéras, théâtre, danse), deux heures mensuelles d'émissions musicales et seize heures par an de musique classique. Des ratios raisonnables, puisqu'ils ne sont assortis d'aucune contrainte horaire.

YVES MAMOU

FRANCE 3 : préavis de grève du SNJ-CGT pour le 20 septembre. – Le syndicat national des journalistes CGT de France 3 a déposé un *préavis de grève pour le mardi* 20 septembre pour réclamer l'ouverture de négociations sur le salaire des journalistes de la troisième chaîne. Le SNJ-CGT proteste contre les différences de salaire qui existent entre France 2 et *France 3. Les journalistes de* France 2 peuvent toucher une rémunération qui dépasse de 25 % à 50 % celle des journalistes de France 3.

M 6 : le prix de l'action a été fixé à 260 francs. – La télévision privée M 6 sera introduite à la cote du second marché de la Bourse de Paris, mercredi 28 septembre, au prix de 260 francs l'action. *940* 100 actions de 20 francs nominal *seront mises à la disposition du* public. M 6 est actuellement *majoritairement détenue par la* Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT, qui en détiendra 35,33 % après introduction en Bourse) et par le groupe Lyonnaise des eaux (36,64 %).

Une enquête de l'AEPM sur la lecture des périodiques

L'audience des magazines consacrés à l'économie, à la cuisine et à la santé progresse

Les Français aiment les magazines. Selon l'enquête de l'Audience études sur la presse magazine (AEPM), 92,7 % d'entre eux lisent des magazines et 68,2 % en lisent un tous les jours (1). Cette enquête porte sur l'audience des magazines et non sur leur diffusion, c'est-à-dire sur le nombre de lecteurs et non sur le nombre d'acheteurs. Au dernier trimestre 1993 et au premier semestre 1994, l'audience de la presse magazine est restée stable, avec une très légère progression de 0,5 %.

Les plus fortes audiences sont celles de *Télé 7 jours* (près de 11 millions de lecteurs, soit un Français sur cinq), de *Femme actuelle* (8,4 millions), de *Télé Star* (6,9 millions), de *Télé Z* (6,6 millions) et de *Télé-Poche* (6,1 millions). Ce qui prouve que la presse de programmes télévisés continue d'afficher son excellente santé : elle touche désormais plus de 47 millions de lecteurs.

Du côté des hebdomadaires d'information, *le Nouvel Observateur* devance à nouveau *l'Express* d'une courte tête (2,8 millions de lecteurs contre 2,7 millions), tandis que *le Point* double *l'Evénement du jeudi*, qui recule de 8,2 % (1,7 million de lecteurs pour le premier, 1,6 pour le second), confirmant à la fois la crise que traverse l'hebdomadaire de Jean-François Kahn et le succès de la nouvelle formule du *Point*.

Les magazines féminins « haut de gamme » ont souffert en 1993-1994 : *Dépêche mode* baisse de 15,9 %, *Glamour* de 15,6 %, *Marie-Claire* de 9,2 %, et *Elle* de 6,4 %. Signalons aussi les fortes baisses de *Lire* (– 11,8 %) et d'*Entrevue* (– 15,7 %).

En plus de la presse consacrée à la télévision, les trois secteurs qui se portent le mieux sont l'économie, la santé, la cuisine. Parmi les hausses les plus importantes figurent *Challenges*, *Capital*, *le Revenu français magazine*, *Mieux vivre votre argent* pour les titres économiques. *Réponse à tout-Santé*, avec 2,1 millions de lecteurs, et *Top Santé* (4,7 millions de lecteurs) progressent fortement, tandis que *Santé Magazine* reste chef de file de ce marché avec plus de 4,8 millions de lecteurs. Enfin, la plupart des titres consacrés à la cuisine augmentent leur audience de plus de 10 % : *Cuisine et vins de France*, *la Bonne Cuisine*, *Cuisine actuelle*, etc. Argent, santé, cuisine, télé : l'étude de l'AEPM donne l'image d'une France qui a bien besoin d'être rassurée.

A. S.

(1) Enquête réalisée par IPSOS, ISL et la SOFRES du 1er septembre 1993 au 30 juin 1994. Près de 15 000 entretiens ont été menés pour cette étude qui porte sur 116 magazines dont l'audience est supérieure à 500 000 exemplaires.

DANS LA PRESSE

Ultimes négociations en Haïti

International Herald Tribune-New York Times : « La plupart [des anciens présidents] ont écrit leurs Mémoires, certains se sont efforcés de devenir des sages tout en évitant de prendre des risques, d'autres se sont mis au golf ou (dans le cas de Teddy Roosevelt) ont accompli des exploits dans le domaine de la chasse ou de l'exploration. M. Carter, qui n'a pas hésité à prendre des risques, a joué un rôle crucial d'intermédiaire dans les discussions sur le nucléaire en Corée du Nord, mais aussi dans des conflits en Ethiopie, au Soudan et au Libéria. »

The Times (William Rees-Mogg) : *« Les Nations unies ont été créées* pour protéger les Etats d'une agression extérieure, et non pour imposer ou même défendre la démocratie à l'intérieur des frontières de ces pays. La doctrine de Clinton est qu'un coup d'Etat purement interne doit être considéré comme le résultat d'une agression extérieure, donnant ainsi aux puissances étrangères le droit d'intervenir. Cette nouvelle doctrine permettra aux Etats-Unis de façonner les jugements des Américains – souvent ignorants – sur les affaires intérieures d'autres pays, puis de faire usage de la force pour les appuyer. »

Libération (Pierre Briançon) : « C'est dès le premier jour de la présence américaine sur place que Clinton sera confronté aux demandes et exigences de tous ceux qui lui demanderont des comptes sur la durée de la mission et le but ultime, stratégique et diplomatique, des Etats-Unis. La pression sera puissante pour que le retrait soit le plus rapide possible, laissant à d'autres (les forces de l'ONU) la charge de construire dans la durée. Dans l'immédiat, arrivé au bout d'une politique qui s'est façonnée par défaut plutôt qu'à dessein, Clinton n'a désormais plus d'autre choix que celui d'accorder ses actes à ses mots, pour essayer de montrer à tous que son sabre n'est pas de bois. »

Le Figaro (Stéphane Marchand) : « Plus d'un observateur se demande à haute voix si [la mission Carter] constitue un « zig » ou un « zag » dans la stratégie haïtienne du président. En écoutant jeudi soir son discours très ferme contre la junte, les Américains avaient brièvement eu l'impression que M. Clinton avait enfin pris une décision définitive sur Haïti. Ils ont déchanté vendredi. Un échec de la mission risquerait donc de conforter l'opinion dans l'idée que M. Clinton, débatteur infatigable, est un piètre décideur. »

La Nouvelle République du Centre-Ouest (Dominique Gerbaud) : « Reconnaissons que cette fois-ci les Etats-Unis se sont immiscés dans les affaires d'un autre pays non pas pour du pétrole mais pour des droits de l'homme. C'est tout de même mieux. Et lorsqu'on voit le président américain faire du prosélytisme démocratique pour rétablir un président renversé par un coup d'Etat militaire, on se dit que le droit et la démocratie deviennent peu à peu universels. Et que les droits de l'homme ne sont pas réservés aux seuls citoyens des pays développés. »

VIE DES ENTREPRISES

Une décision historique de la firme de Cupertino

Apple ouvre sa technologie Power PC à d'autres constructeurs

C'est une véritable révolution stratégique. Apple, le troisième fabricant américain de micro-ordinateurs, derrière Compaq et IBM, a en effet décidé, le 17 septembre, de permettre aux constructeurs qui le souhaiteraient de « cloner » ses nouveaux modèles Power Macintosh. Ils pourront, sous licence, fabriquer les logiciels et machines conçus par la firme de Cupertino.

Depuis un certain temps, l'« Apple Touch », jalousement protégée par le constructeur et symbole d'originalité, était devenue un handicap commercial. Le principe pouvait encore être défendu lorsque le monde de la micro se résumait à un face-à-face entre le Mac doté de son système propriétaire et de puces Motorola, d'une part, et les PC façon IBM, des ordinateurs personnels fonctionnant avec des microprocesseurs Intel et des systèmes d'exploitation Microsoft. Mais cette volonté de préserver l'identité Apple a tourné au splendide isolement à partir du moment où le tandem Intel-Microsoft est devenu une sorte de standard de la micro-informatique, IBM laissant les autres fabricants produire des compatibles. Aujourd'hui, quatre micro-ordinateurs sur cinq vendus dans le monde sont des compatibles IBM.

Une première révision stratégique était intervenue il y a trois ans. Pour contrer la toute-puissance du couple Intel-Microsoft, IBM, se sentant dans la main de ses alliés d'hier, et Apple, cherchant à rebondir, s'associaient avec Motorola pour imposer un nouveau concept d'ordinateur personnel basé sur le microprocesseur Power PC.

IBM et Apple décidaient, à cette occasion, d'aller plus loin dans la compatibilité entre leurs deux univers, en travaillant sur un système d'exploitation commun à leurs ordinateurs.

A l'heure actuelle, ce système en est encore au stade de la conception. IBM vient par ailleurs d'annoncer qu'il différait la commercialisation de ses machines Power PC, initialement prévue pour octobre, au début de l'année prochaine.

Le concept Power PC est donc pour le moment essentiellement représenté par Apple, qui vend ses propres Power Macintosh depuis le printemps dernier. La firme californienne, suite au retard pris par IBM, a sans doute estimé qu'elle ne pouvait mener la guerre toute seule. Et laisser une grande partie du champ libre à l'univers Intel-Microsoft.

IBM et Apple ont semble-t-il du mal à s'ajuster. La décision d'Apple de laisser cloner ses Power Mac risque d'embarrasser Big Blue. Puisque le système d'exploitation commun aux deux constructeurs n'est pas prêt, l'ordinateur Power PC version Apple risque de prendre une bonne longueur d'avance. Voilà qui pourrait alimenter des tiraillements dans cette alliance.

C. M.

Pour améliorer la productivité de 30 %

Les pilotes et la direction d'Air France sont parvenus à un projet d'accord

Les syndicats de pilotes et de mécaniciens navigants (SNPL, SPAC, SNOMAC) et la direction d'Air France ont trouvé, dans la soirée du dimanche 18 septembre, une porte de sortie à leur différend sur les rémunérations. Les pilotes s'opposaient à une réduction de leur prime de vol de 9 % comme le prévoyait la direction de la compagnie, à la suite de négociations infructueuses. Ce désaccord avait conduit deux syndicats (SNPL et SPAC) à déposer un préavis de grève pour les 16 et 17 septembre. Le projet d'accord permet de lever cette menace.

Il prévoit que les pilotes s'engagent à effectuer un certain nombre d'heures de vol non rémunérées sur la durée du plan. L'objectif est de parvenir à une amélioration de leur productivité de 30 % d'ici au 1er janvier 1997. L'accord ne sera effectif qu'après une consultation, mardi 20 septembre, des conseils syndicaux par leurs responsables. La compagnie est désormais prête à mettre en place son plan de redressement concernant l'ensemble des personnels. Le temps presse et les résultats de la compagnie continuent d'être préoccupants.

Air France retrouve sa clientèle, mais peine à renouer avec les bénéfices. Sur les huit premiers mois de l'année, le coefficient de remplissage des avions a progressé de 14,6 % pour atteindre 74 %, selon la direction. Toutefois, des prix bas continuent d'obérer la rentabilité de la compagnie aérienne. De source syndicale, la recette unitaire (par siège) a baissé en août 1994 de 10,5 % par rapport à août 1993. Elle serait en recul de 7,3 % par rapport aux prévisions. Air France continue de perdre 250 millions de francs par mois, avait indiqué le 7 septembre, Christian Blanc, son président.

M. L.

Concurrençant Air Inter

Air Liberté annonce une « carte orange » sur Orly-Toulouse

Lotfi Belhassine, le PDG d'Air Liberté, a annoncé, samedi 17 septembre à Toulouse, des prix « cassés » et la mise en place d'une « carte orange » aérienne sur la ligne Paris-Toulouse dès le 15 novembre. En ce qui concerne les « plein tarif » classe affaires, Air Liberté prévoit d'aligner le prix du billet sur celui de son concurrent Air Inter (1 810 francs aller-retour). En revanche, les billets « plein tarif » en classe économique s'élèveront à 1 450 francs, soit 20 % de moins que son concurrent, selon M. Belhassine, et les prix les plus bas atteindront, dans certaines conditions, 550 francs aller-retour. M. Belhassine a indiqué par ailleurs que sa compagnie proposera une « carte orange » aérienne qui autorisera un nombre illimité de voyages pour 25 000 francs par an. Cette carte nominale s'adressera aux hommes d'affaires voyageant souvent sur la ligne.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

BANQUES : le nombre de Points-Bourse est passé de 45 à 286 en deux ans. – Lancés en 1992, par la Société des Bourses françaises (SBF), les Points-Bourse se sont fortement développés, passant en deux ans de 45 à 286. Le principe consiste à installer au sein de certains établissements bancaires des espaces offrant aux clients un ensemble de moyens propres à faciliter la gestion de leur portefeuille et à guider leur décision d'investissement tout en suivant l'évolution des cours en direct grace au système Chronoval. Selon un sondage de la SOFRES réalisé entre juin et août pour le compte de la SBF auprès de 197 utilisateurs Points-Bourse et 68 exploitants bancaires, 91 % des utilisateurs se déclarent satisfaits, dont 48 % très satisfaits. Et 93 % des établissements bancaires jugent le bilan positif. L'utilisateur type de ces points est un cadre supérieur de soixante-cinq ans ou plus, actionnaire de deux à dix sociétés.

INVESTISSEMENT

BRIDGESTONE va créer 3 sociétés en Europe de l'Est avec Mitsui. – Le principal producteur de pneus japonais, Bridgestone, a annoncé, vendredi 16 septembre, qu'il allait créer trois sociétés en Europe de l'Est, conjointement avec la maison de commerce japonaise Mitsui and Co, pour développer ses ventes dans cette région du monde. Les nouvelles sociétés seront situées en Pologne, en République tchèque et en Hongrie. Le groupe Mitsui détiendra 60 % du capital et Bridgestone 40 %.

CRISE

SARA LEE ferme l'usine Kiwi de Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime). – Réorganisant l'ensemble de ses activités européennes, le groupe américain Sara Lee va fermer son usine de cirages Kiwi de Sotteville-lès-Rouen (108 salariés) début 1995. Le plan prévoit la concentration de la fabrication des cirages dans l'usine de Pont-Audemer (Eure), jusqu'ici spécialisée dans les produits de rasage et de toilette et qui sera reconvertie moyennant un investissement de 30,6 millions de francs. Un peu plus d'une trentaine de salariés de l'usine de Sotteville-lès-Rouen se verront proposer une mutation au sein du groupe, notamment sur le site de Pont-Audemer, qui emploie déjà 186 salariés. Pour les salariés licenciés, un plan social en 16 points a été soumis au comité d'entreprise, qui en discutera le 22 septembre.

RÉSULTAT

COURTAULDS TEXTILES : bénéfice semestriel en baisse de 26,3 %. – Le groupe britannique Courtaulds Textiles a enregistré une baisse de 26,3 % de son bénéfice imposable à 10,1 millions de livres (83,8 millions de francs) au premier semestre 1994, en raison des pertes de ses récentes acquisitions (celle de Well notamment, numéro deux français du collant). A périmètre comparable, le bénéfice imposable du groupe a progressé de 22 %, à 14,6 millions de livres, pour un chiffre d'affaires de 463 millions, en hausse de 10 %, grâce à une meilleure conjoncture en Grande-Bretagne et en Europe continentale, où le groupe réalise plus d'un cinquième de son chiffre d'affaires avec, en France, les Dentelles calaisiennes, les Broderies Deschamps ainsi que Gossart, qui a réussi le lancement de la marque Ultrabra. En revanche, la griffe Georges Rech continue à être déficitaire.

CAPITAL

ALLIANZ VIA ASSURANCES a réduit sa participation dans Saupiquet. – Allianz Via Assurances, filiale française du groupe allemand Allianz, ne détient plus que 1,34 % du capital de Saupiquet (contre un peu moins de 20 % initialement) et 1,03 % des droits de vote de cette société agro-alimentaire, selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). Depuis plusieurs jours, d'importants mouvements avaient été constatés sur l'action Saupiquet à la Bourse de Paris : l'action Saupiquet avait fait l'objet mercredi d'une importante application à la Bourse de Paris, 40 000 titres ayant été échangés en fin de matinée au cours de 1 150 francs. Le premier gros échange de titres Saupiquet était intervenu le 24 août (11 800 titres), suivi le 7 septembre par 15 000 titres, le 8 septembre par 12 000 titres et le 9 septembre par 37 000 titres. Plus du sixième du capital de cette société avait été négocié en trois semaines. Le titre a clos le vendredi 16 septembre à 1 228 francs. Il valait 1 100 francs à la fin août.

MARCHÉS FINANCIERS

La Bourse de Paris était hésitante lundi en début d'après-midi, l'indice CAC 40 s'inscrivant en baisse de 0,23 % à 1 920,17 points. Après la forte baisse de vendredi – jour où le marché a cédé 2,67 % après l'annonce de chiffres américains ravivant les craintes d'une surchauffe – on aurait pu s'attendre à une réaction plus forte, notait un operateur.

Le marché reste toujours sous l'emprise de l'évolution des taux et accepte mal que l'horizon soit bouché en matière d'assouplissement monétaire, ajoutait-il.

Le marche a ouvert lundi matin avec trente minutes de retard en raison de problèmes techniques. En fin de matinée, le MATIF se redressait, et le contrat septembre s'inscrivait à 110,60. Près de 500 millions de francs de transactions étaient enregistres.

Après la forte baisse de la semaine dernière, le titre Générale des eaux se reprenait lundi dans la matinée, gagnant 1,01 %. Après TF 1, Canal Plus, c'est maintenant au tour de M 6 d'entrer dans la cour des grands : le 28 septembre, celle que l'on a longtemps appelée « la petite chaîne qui monte », sera introduite au second marché de la Bourse de Paris, sept ans après son lancement.

Dix pour cent du capital, représentant environ un million d'actions (de 20 francs nominal), seront offerts au public au prix envisagé de 260 francs l'action. M 6 est ainsi estimée à 3,4 milliards de francs, « ce qui la valorise à 30 % de TF 1 », a indiqué lundi Nicolas de Tavernost, directeur général de la chaine, au cours d'une réunion d'analystes financiers.

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	9-09-94	16-09-94
Indice général-SBF 120	1 360,38	1 340,41
Indice général-SBF 250	1 322,89	1 303,78
Valeurs industrielles	1 520,22	1 501,60
Energie	1 519,84	1 522,82
Produits de base	1 431,38	1 417,54
Construction	1 674,75	1 668,23
Biens d'équipement	1 234,49	1 195,51
Automobile	2 193,44	2 123,94
Autres biens consom.	1 772,80	1 761,10
Industrie agroalim.	1 350,25	1 337,16
Services	1 263,59	1 251,49
Distribution	1 885,85	1 872,92
Autres services	1 000,00	988,54
Sociétés financières	1 069,17	1 046,33
Immobilier	846,52	828,14
Services financiers	1 116,00	1 088,97
Sociétés invest.	1 133,55	

TOKYO, 19 septembre ▼ Dégagement massif

Victime d'une vague de ventes massives liées aux valeurs de l'indice, la Bourse de Tokyo a clôturé en baisse de 1,22 % lundi 19 septembre. L'indice Nikkei, qui a perdu 242,15 points à 19 554,11 points, a touché son plus bas niveau depuis vingt-quatre semaines. Il avait terminé à 19 122,22 points le 4 avril dernier.

La baisse des contrats, combinée aux ventes réalisées par les entreprises à l'approche de la clôture de leurs comptes semestriels (le 30 septembre), a très lourdement pesé sur la cote. Le volume d'échanges n'a totalisé qu'environ 250 millions de titres, ce qui explique, selon certains, les très importants décrochements observés en séance.

VALEURS	Cours du 16 sept.	Cours du 19 sept.
Bridgestone	1 520	1 510
Canon	1 720	1 690
Fuji Bank	2 070	2 050
Honda Motors	1 630	1 610
Matsushita Electric	1 600	1 600
Mitsubishi Heavy	743	749
Sony Corp.	5 880	5 790
Toyota Motors	2 010	1 960

PARIS, début de la négociation de blocs d'actions

La négociation de blocs d'actions a commencé lundi 19 septembre à la Bourse de Paris. Elle permet aux investisseurs de vendre et d'acheter en une seule opération et à un prix déterminé des lignes importantes de grandes actions françaises.

Dans un premier temps, cinquante-trois valeurs, dont toutes celles qui composent l'indice CAC 40, pourront faire l'objet de telles transactions, rendues possibles en juillet dernier par l'adaptation de la législation sur l'impôt de Bourse et de la règlementation boursière en matière d'éxécution des ordres. Les treize valeurs qui s'ajoutent aux quarante de l'indice sont : AGF, CarnaudMetalbox, Castorama, Chargeurs, Club Mediterrannée, Crédit Lyonnais CI, Eridania Béghin Say, Eurotunnel, Péchiney International, Pinault-Printemps, Roussel Uclaf, TF 1 et Valéo.

Cette nouvelle étape dans la modernisation de la place de Paris devrait renforcer sa position compétitive face à des concurrentes comme Londres et préparer l'entrée en vigueur en 1996, de la directive européenne sur les services financiers.

Le système repose sur les notions de « taille normale du bloc » (TNB), qui représente soit 2,5 % des transactions quotidiennes, soit 7,5 fois la quantité habituellement présente sur la première fourchette, précise la Société des bourses françaises (SBF) dans une note de synthèse.

Dans chaque cas, la référence la plus élevée est retenue et arrondie à un nombre entier de titres, un bloc représentant au moins un million de francs. Le TNB est actualisé tous les trimestres.

Un volume représentant plus de 500 millions ou 10 % du capital de la société est dit « bloc structurant » et obéit à des règles différentes. La « fourchette moyenne pondérée » (FMP) exprime le prix moyen acheteur ou vendeur « tel qu'il est constaté dans le carnet d'ordres centralisé du système CAC » poursuit la note, qui souligne que la relation ainsi maintenue avec les transactions de blocs dispense celles-ci de l'obligation de désintéressement. La FMP est calculée et diffusée en temps réel tout au long de la séance par la Société des bourses françaises. Les transactions de blocs font l'objet d'une déclaration immédiate à la SBF qui en assure la publication auprès du marché. – (Reuter.)

CHANGES

Dollar : 5,2757 ▼

Lundi 19 septembre, le dollar s'inscrivait en baisse à 5,2757 francs en début de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,2910 francs vendredi en fin de journée (cours BdF). Le deutschemark fléchissait très légèrement à 3,4189 francs, contre 3,4191 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	16 sept.	19 sept.
Dollar (en DM)	1,5454	1,5445

TOKYO	16 sept.	19 sept.
Dollar (en yens)	99,16	98,65

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (16 sept.) .... 4 5/8 %

BOURSES

PARIS

	15 sept.	16 sept.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 977,30	1 924,59
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 371,50	1 340,41
Indice SBF 250	1 331,30	1 303,78

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	15 sept.	16 sept.
Industrielles	3 953,88	3 933,35

LONDRES (indice « Financial Times »)

	15 sept.	16 sept.
100 valeurs	3 112,70	3 065,10
30 valeurs	2 426,90	2 388,90

FRANCFORT

	15 sept.	16 sept.
Dax	2 113,98	2 118,73

TOKYO

	16 sept.	19 sept.
Nikkei Dow Jones	19 796,26	19 554,11
Indice général	1 576,21	1 561,68

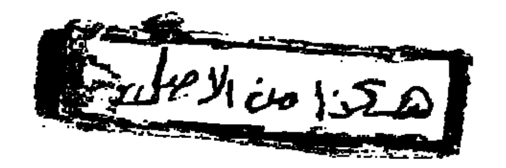
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,2720	5,2740	5,2790	5,2825
Yen (100)	5,3371	5,3419	5,3801	5,3876
Ecu	6,5098	6,5150	6,5036	6,5118
Deutschemark	3,4167	3,4192	3,4207	3,4245
Franc suisse	4,1075	4,1123	4,1227	4,1307
Lire italienne (1000)	3,3746	3,3781	3,3495	3,3547
Livre sterling	8,3287	8,3345	8,3257	8,3355
Peseta (100)	4,1139	4,1187	4,0684	4,0756

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 5/16	5 7/16
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 7/8	4	4	4 1/8	4 7/16	4 9/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 7/16	8 11/16	9 1/4	9 1/2
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 5/8	5 3/4	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 13/16	8 1/16	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 19 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,13 % (1922,15)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+7,78	EDF-GDF 3%	6180	6230	+0,81
−4,80	B.N.P. (T.P)	1030	1030	—
+0,77	Cr.Lyonnais(T.P.)	1047	1044	−0,29
−8,73	Renault (T.P.)	2181	2163	−0,83
—	Rhone Poulenc(T.P)	2292	—	—
—	Saint Gobain(T.P.)	1158	—	—
+2,37	Thomson S.A (T.P)	1095	1076	−1,74
+8,76	Accor 1	644	645	+0,16
−9,62	Air Liquide 1	737	718	−2,58
−37,52	Alcatel Alsthom 1	534	526	−1,50
−16,17	Alcatel Cable 1	630	627	−0,48
−11,72	Alspi 1	350	354	+1,14
−37,18	AGF-Ass.Gen.France	222	224	+0,90
−26,87	Axa 1	234	234	—
−23,73	Bail Invest. 1	877	877	—
−17,69	Bancaire (Cie) 1	467	481,50	+3,10
−15,14	Bque Colbert C2#	120	120,50	+0,42
—	Bazar Hot. Ville 2	670	—	—
−9,38	Berger (M) 2	1180	1178	−0,17
+5,87	Bertrand Faure 2	540	540	—
−3,71	BIC 1	1279	1271	−0,63
+38,69	BIS 1	339	333,50	−1,62
−20,34	B.N.P. 1	227	229	+0,88
+5,91	Bollore Techno.1	378,50	378	−0,13
+0,60	Bongrain 1	3205	3180	−0,78
+10,30	Bon Marche (Au) 1	770	760	−1,30
−10,91	Bouygues 1	607	612	+0,82
−16,63	Canal + 1	911	908	−0,33
+5,67	Cap Gemini Sogeti1	178,80	178,60	−0,11
−12,73	Carnaudmetalbox 1	174	172,70	−0,75
−1,62	Carrefour 1	2120	2117	−0,14
−14,72	Casino Guichard 1	169,50	168	−0,88
−12,98	Casino Guich.ADP 1	128	126,60	+0,49
−18,14	Castorama Dl (Li)1	715	722	+0,98
+2,56	Caumartin Part(M)2	409	409	—
−30,36	C.C.F. 1	214,30	211	−1,54
−8,78	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	68,50	67,50	−1,46
−4	Cegid (Ly) 1	485	480	−1,03
−27,11	Centrest SDR (Ny)2	21,25	21,50	+1,18
+11,77	CEP Communication1	506	503	−0,59
−5,15	Cerus Europ.Reun 1	113,50	113,50	—
−21,70	Cetelem 1	1120	1100	−1,79
−11,67	CGIP 1	1082	1120	+3,51
+5,41	Chargeurs 1	1442	1440	−0,14
+29,14	Christian Dior 1	434,30	440	+1,31
−10,35	Ciments Fr.Priv.B2	300	304	+1,33
−2,16	Clarins 1	551	543	−1,45
+26,13	Club Mediterranee1	438	444	+1,37
−14,86	Colas 1	963	962	−0,10
−14,10	CGP (Papiers)(Ly)2	666	670	+0,60
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
−14,22	Comptoir Moder. 1	1385	1380	−0,36
−23,63	CPR Paris.Reesc. 1	373,10	370,50	−0,70
−32,42	Cred.Fon.France 1	807	792	−1,86
−22,21	Credit Local Fce 1	380,10	381	+0,24
−43,92	Credit Lyonn.CIP 1	421	429	+1,90
−42,81	Credit National 1	489	408,30	−2,13
+0,05	CSEE 1	545	541	−0,73
+6,69	Damart 1	5960	5900	−1,01
−22,78	Danone (ex BSN) 1	729	722	−0,96

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
−7,21	Dassault-Aviation1	445	450	+1,12
−4,80	Dassault Electro 1	418	417,90	−0,02
+18,38	De Dietrich 1	2680	2685	+0,19
−11,61	Degremont 1	502	502	—
+59,71	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	56	55,10	−1,61
—	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	78	—	—
+5,09	DMC (Dollfus Mi)1	413,20	396	−4,16
+1,65	Docks France 1	744	738	−0,81
+48,28	Dynaction 1	167,10	168,50	+0,84
−32,06	Eaux (Gle Des) 1	494	496,40	+0,49
+28,38	E.B.F 1	932	927	−0,54
+24,26	Ecco 1	671	674	+0,45
−3,36	Eiffage 1	1169	1140	−2,48
−6,98	Elf Aquitaine 1	386,70	387,60	+0,23
−9,82	Eridania Beghin 1	842	818	−2,85
+7,31	Essilor Intl 1	768	763	−0,65
+5,44	Essilor Intl ADP 1	520	523	+0,58
−18,11	Esso 1	888	868	−2,25
−10,02	Eurafrance 1	1980	1970	−0,51
−31,24	Euro Disney 1	8,85	9	+1,69
+17,24	Euro RSCG W.W 1	680	680	—
+3,73	Europe 1- 1	1765	1735	−1,70
−49,18	Eurotunnel 1	23,15	23,50	+1,51
+7,53	Filipacchi Medias1	976	970	−0,61
−21,25	Finextel 1	125	126	+0,80
+7,55	Fives-Lille 1	618	612	−0,97
+8,15	Fromageries Bel 1	5260	5260	—
+13,39	Galeries Lafayet 1	2440	2370	−2,87
−39,70	GAN 1	326,10	325	−0,34
+8,51	Gascogne (B) 1	515	510	−0,97
−3,42	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2040	2030	−0,49
−19,15	Geophysique 1	460	460	—
−19,84	G.F.C. 1	412	412	—
−12,10	Groupe Andre S.A 1	606	610	+0,66
−5,01	Groupe De La Cite1	817	815	−0,24
−6	GTM-Entrepose 1	476	470	−1,26
−11,56	Guilbert 1	470,50	469,10	−0,30
−25,38	Guyenne Gascogne 1	1454	1430	−1,65
−2	Havas 1	435	436,10	+0,25
−18,34	I.D.I.A 1	196	191,80	−2,14
+3,26	Imetal 1	584	570	−2,40
−15,69	Immeubl.France 2	470	470	—
−38,22	Immob.Phenix 1	68	69	+1,47
−5,72	Ingenico 1	131	130,10	−0,69
−18,80	Interbail 1	416	406	−2,40
+29,28	Intertechnique 1	655	645	−1,53
−1,40	Jean Lefebvre 1 ●	411,70	407,10	−1,12
−19,55	Klepierre 1	616	613	−0,49
−0,13	Labinal 1	740	738	−0,27
−11,16	Lafarge Coppee 1	411,20	414,50	+0,80
−17,44	Lagardere (MMB) 1	123	123	—
−3,28	Lapeyre C1	323,50	324	+0,15
+3,78	Lebon 2	300	302	+0,67
+15,38	Legrand 1	6710	6600	−1,64
+9,26	Legrand ADP 1	4510	4480	−0,67
+71,14	Legris indust. 1	375	373,10	−0,51
−15,35	Locindus 1	891	893	+0,22

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+29,59	LVMH Moet Vuitton1	873	880	+0,80
−14,28	Lyonnaise Eaux 1	496	498	+0,40
−7,65	Marine Wendel 1	387	386	−0,26
−33,91	Matra-Hachette 1	106,10	105,60	−0,47
+14,22	Metaleurop 1	81,30	81,10	−0,25
−41,44	Metrologie Intl 1	8,95	8,90	−0,56
+10,18	Michelin 1	231	231	—
+37,86	Moulinex 1	122	122,50	+0,41
−12,63	Navigation Mixte 1	940	940	—
−20,83	Nord-Est 1	131	132,20	+0,92
−10,96	Nordon (Ny) 1	455	454	−0,22
+25,84	NRJ # 1	648	644	−0,62
−40	Olipar 1	18	18	—
−12,49	Oreal 1	1140	1142	+0,18
−24,28	Paribas 1	333,60	337,30	+1,11
+5,55	Pechiney CIP 1	410	408,50	−0,37
−24,46	Pechiney Intl 1	160	155	−3,13
−13,38	Pernod-Ricard 1	310	311,60	+0,52
−1,26	Peugeot 1	775	778	+0,39
+4,75	Pinault-Prin.Red.1	958	956	−0,21
−9,90	Plastic-Omn.(Ly) 1	670	660	−1,49
−1,90	Poliet	417	413	−0,96
−14,84	Primagaz 1	872	872	—
−15,09	Promodes 1	939	945	+0,64
−15,63	Publicis 1	490	483	−1,43
+44,72	Radiotechnique 1	527	521	−1,14
−8,05	Remy Cointreau 1	217	217	—
+1,96	Rexel 1	680	673	−1,03
−14,24	Rhone Poulenc A 1	127,80	127,60	−0,16
+73,16	Rochette (La) 1	53,50	54,20	+1,31
−14,67	Roussel Uclaf 1	628	622	−0,96
−10,17	Rue Imperiale(Ly)1	3745	3700	−1,20
+4,04	Sade (Ny) 1	166	162,20	−2,29
−13,27	Sagem 1	2526	2515	−0,44
+13,72	Saint-Gobain 1	655	658	+0,46
−4,42	Saint-Louis 1	1491	1491	—
+8,09	Salomon (Ly) 1	2070	2090	+0,97
−4,90	Salvepar (Ny) 2	488	485	−0,61
−5,78	Sanofi 1	964	960	−0,41
−8,38	Sat 2	2400	2382	−0,75
+5,17	Saupiquet (Ns) 1	1228	1220	−0,65
−11,97	Schneider 1	389,40	388,20	−0,31
—	SCOA act.regroup.	112,30	112,10	−0,18
−28	SCOR S.A 1	125	124	−0,80
+4,41	S.E.B.1	540	544	+0,74
−28,30	Sefimeg 1	388	390	+0,52
−21,70	Selectibanque 1	160	158	−1,25
−1,94	SFIM 2	1010	1010	—
−18,44	SGE 1	222,10	221,50	−0,27
+48,70	Sidel 1	980	974	−0,61
−31,19	Simco 1	420	419	−0,24
−10,70	S.I.T.A 1	770	751	−2,47
+5,35	Skis Rossignol 1	2055	2085	+1,46
−25,70	Sligos 1	410	410,10	+0,02
−29,83	Societe Gale A 1	536	539	+0,56
+54,06	Sodecco (B) 2	53	53	—
−32,80	Sodero (Ns) 2	38,30	38,30	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
−14,83	Sodexho 1	927	930	+0,32
−22,73	Sogenal (Ny) 2	128,50	127,80	−0,54
+7,19	Sommer-Allibert 1	2175	2175	—
−16,96	Sophia 1	450	440	−2,22
−31,19	Sovac 1	465	450	−3,23
−26,26	Spie Batignolles 1	317,50	320	+0,79
+10,43	Strafor Facom 1	638	635	−0,47
−30,89	Suez 1	247,70	245,50	+0,73
−11,80	Synthelabo 1	207	206,90	−0,05
−24,13	Thomson-CSF 1	142,40	138	−3,09
+1,95	Total 1	331,60	329	−0,78
−35,79	UAP 1	145,50	141,90	−2,47
−7,48	UFB Locabail 1	398	400	+0,50
−9,09	UGC DA (M) 1	220	220	—
−38,89	UIC 1	358	340	−5,03
−36,84	UIF 1	438,40	440	+0,36
−2,68	UIS 2	237	236	−0,42
−22	Unibail 1	471,10	471,10	—
+9,37	Valeo 1	280	282,40	+0,86
+27,14	Vallourec 1	315	311,50	−1,11
−9,83	Via Banque 1	389	386	−0,77
−21,91	Worms & Cie 1	259,70	256,50	−1,23
+6,98	Z.Gr.Zannier (Ly) 1	309	309	—
+11,16	Zodiac 1	2373	2380	+0,29
—	Elf Gabon 1	995	990	−0,50
−24,30	American Barrick 1	128	128	—
−3,88	American Express 1	168	162,10	−3,51
−4,39	Anglo American 1	288	287	−0,35
+5,80	Amgold 1	570	565	−0,88
—	A.T.T. 1	292,20	—	—
—	Banco Santander 1	215	—	—
+4,82	B.A.S.F. 1	1080	1065	−1,39
−1,27	Bayer 1	1235	1235	—
−32,87	Blenheim Group 1	18,25	19,40	+6,30
−11,59	Buffelsfontein 1	61,30	61	−0,49
−5,94	Chase Manhattan 1	190,10	190	−0,05
−2,43	Daimler Benz 1	2775	2750	−0,90
−9,47	De Beers 1	128	127,10	−0,70
−20,37	Deutsche Bank 1	2385	2391	+0,25
−14,38	Dresdner Bank 1	1360	1351	−0,66
+5,41	Driefontein 1	81,70	81,70	—
+9,96	Du Pont Nemours 1	312,90	313,40	+0,16
+5,25	Eastman Kodak 1	280	283,60	+1,29
−20,43	East Rand 1	7,50	7,40	−1,33
−12,28	Echo Bay Mines 1	66,10	67,10	+1,51
—	Electrolux 1	269	—	—
+15,02	Ericsson 1	286,80	285,80	−0,35
−14,02	Exxon Corp. 1	310	320	+3,23
−21,15	Ford Motor 1	151	150,60	−0,26
−11,05	Freegold 1	89	88,50	−0,56
+41,49	Gencor Limited 1	16,75	17,05	+1,79
−14,30	General Electric 1	271,50	267,80	−1,36
−18,57	General Motors 1	270,90	268,70	−0,81
—	Generale Belgique1	370	—	—
−17,83	Grd Metropolitan 1	34,90	34,10	−2,29
−8,98	Guinness Plc 1	38,45	38,50	+0,13
−14,76	Hanson Plc 1	20,65	20,50	−0,73

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+44	Harmony Gold 1	44	45	+2,27
+2,95	Hewlett-Packard 1	495,10	490,80	−0,89
+18,12	Hitachi 1	51	50,50	−0,98
+9,52	Hoechst 1	1190	1150	−3,36
+11,39	I.B.M 1	373	373,30	+0,08
−0,43	I.C.I 1	69,85	68,80	−1,50
−13,29	I.T.T. 1	421	432,20	+2,66
+2,93	Ito Yokado 1	273,20	273,80	+0,22
+8,47	Matsushita 1	86	84,50	−1,74
−13,94	Mc Donald's 1	144	145	+0,69
−11,70	Merck and Co 1	177	181	+2,26
−6,51	Minnesota Mining 1	296	290	−2,03
+12,38	Mitsubishi Corp. 1	64,40	64,05	−0,54
−8,87	Mobil Corporat. 1	426	421	−1,17
—	Morgan J.P. 1	336,70	—	—
−2,54	Nestle SA Nom.1	4984	4980	−0,08
—	Nippon MeatPacker1	76,40	—	—
+18,28	Norsk Hydro 1	195	190,10	−2,51
+5,27	Petrofina 1	1666	1676	+0,60
−4,96	Philip Morris 1	317,80	313,70	−1,29
+41,27	Philips N.V 1	169,80	168,40	−0,82
−15,25	Placer Dome Inc 1	124,40	123,30	−0,88
−6,76	Procter Gamble 1	320,10	317	−0,97
+12,59	Quilmes 1	270	270	—
−1,97	Randfontein 1	64	64,50	+0,78
−5,07	Rhone Poul.Rorer 1	201	197,30	−1,84
−7,86	Royal Dutch 1 ■	580	574	−1,03
+4,28	R T Z 1	74,65	73	−2,21
+14,40	Saatchi & Saatchi	13,45	13,50	+0,37
−28,15	Sega Enterprises 1	332,30	330,10	−0,66
+0,34	Saint-Helena 1	58,65	58,90	+0,43
−16,77	Schlumberger 1	294,10	291,30	−0,95
−5,43	Shell Transport 1	59	59,15	+0,25
−16,04	Siemens 1	2280	2256	−1,05
+8,16	Sony Corporation 1	312	310	−0,64
−0,54	Sumitomo Bank 1	100,20	99,85	−0,35
—	T.D.K 1	231,80	—	—
−3,03	Telefonica 1	72,10	72	−0,14
+7,75	Toshiba 1	39,30	38,90	−1,02
−12,04	Unilever 1	597	599	+0,34
−8,67	Unit.Technologie 1	339,70	337	−0,79
−3,44	Vaal Reefs 1	557	560	+0,54
+5,57	Volkswagen A.G 1	1600	1553	−2,94
+33,86	Volvo (act.B) 1	99,50	99,80	+0,30
−6,20	Western Deep 1	254	257	+1,18
—	Xerox Corp. 1	558	—	—
−5,41	Yamanouchi 1	101,80	101,40	−0,39
+10,78	Zambia Copper 1	4,98	4,93	−1

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105	7,886
CEPME 8,5% 88 CB	102,30	7,863
CEPME 9% 89 CA#	104,34	0,784
CEPME 9% 92-06 TSR	—	2,170
CFD (CCCE)8,7%90CB	107,10	6,006
CFD exCCCE8,6%92CB	101,80	5,207
CFF 10% 88-98 CA#	107,48	9,096
CFF 9% 88-97 CA#	103,95	8,655
CFF 10,25% 90 CA#	109,82	5,279
CLF 8,9% 88 CA#	104	2,780
CLF 9%88-93/98 CA#	103,75	5,671
CNA 9% 4/92 CB	106,05	3,403
CRH 8,6% 92-93 CB	101,40	1,932
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,34	4,611
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,55	5,089
EDF 8,6% 92 CA#	101,93	3,841
Em.Etat10,26%86 CA	104,53	5,369
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,98	1,068
Finansder 9%91CB#	103,55	7,323
Finansd.8,6%92 #CB	101,80	5,537
Floral9,75% 90 CA#	107,14	1,523
OAT 9,9% 94 CA #	100,18	9,682
OAT 8,70%5/95 CA#	101,88	2,789
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,82	6,229
OAT 8,50% 6/97CA #	102,93	2,003
OAT 9,90% 12/97 CA#	107,89	7,595
OAT 88-98 TME CA	101,30	4,062
OAT 9/1998 TRA	100,69	5,850
OAT 9,50%88-98 CA#	106,23	2,238
OAT TMB 01/99 CA	99,31	3,823
OAT 8,125% 99 CA#	101,71	2,604
OAT 8,50%80/00 CA#	103,14	4,075
OAT 9/00 TRA CA	104	0,125
OAT 10% 5/00 CA#	109,62	3,151
OAT 01 TME CA	101,05	4,062
OAT 8,5%11/02 CA #	102,56	6,940
OAT 8,50% 19 CA #	99,29	7,662
OAT.8,50%92-23 CA#	98,66	3,423
PTT 11,2% 85 CB#	105,43	8,230
SNCF 8,8% 87-94CA	102,80	5,521
Lyon.Eaux 6,5%90CV	851	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	509	509
Bains C.Monaco 2	761	749
B.N.P.Intercont.2	298,10	299,90
Bidermann Intl	108	—
B T P (la cie) 2	20,70	20
Cambodge	945	944
Carbone Lorraine 2	679	655
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	310	310
Centenaire Blanzy	352	352
Caragen Holding	27,30	26
Champex (Ny)	20,10	21,05
CIC Un.Euro.CIP 1	272,50	270
C.I.T.R.A.M. (B)	3316	—
Cpt Lyon Alem.2	360	365
Concorde-Ass Risq2	878	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gpe Valfond ex.CMP	17,70	—
Credit Gen.Ind.	25,10	—
Darblay	460	—
Didot Bottin	635	635
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	694	630
Ent.Mag. Paris	4622	—
Eridania Beghin CI	774	762
Fidei(exlocafice)2	235	—
Finalens	350	336
F.I.P.P.	214	—
FNAC 2	3338	—
Fonciere (Cie)	600	—
Fonciere Euris	300	297
Foncina	508	—
France I.A.R.D	524	510
France S.A 1	1020	1015
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	320	312,50
Genefim	280	—
Gevelot	940	935
G.T.I (Transport)	435	420
Immobail 2	380	380
Immobanque 2	774	765
Im.Marseillaise 2	6500	6500
Invest.(Ste Cle.)	1700	—
Lille Bonnieres	1311	—
Locafinanciere	460	449
Louvre 1	205	203,30
Lucia	128	—
Machines Bull 2	22,55	—
Mag.Uniprix	188	—
Metal Deploye	351	345
Mors 2 #	27	26,80
Navigation (Nle)	108,10	—
Oreal (CI)	1031	1000
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1550	1510
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	191,50	196
Paris Orleans	272	272
Piper Heidsieck	745	—
Porcher	290	—
Promodes (CI)	666	666
Rochefortaise Com.	209,10	215
Rosario 2	223	223
Rougier #	799	800
S.A.F.I.C Alcan	382	381
Saga	560	557
Salins du Midi 2	460	460
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	722	728
S.I.P.H.	182	187
Sofal	355	—
Soffo	221	—
Sofitam	78	78
Sofragi	3542	—
Soudure Autogene	915	910
Sovabail	438	—
Taittinger 1	2450	2455
Tour Eiffel	300	304
Ufiner Cofreth	1499	—
Vicat 2	625	620
Virax	109	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	799	—	Noranda Mines	99,30	95
Akzo Nobel Nv	850	838	Pfizer Inc.	347	—
Alcan Aluminium ■	140,80	142,70	Ricoh Cy.	48,70	46,30
Arbed	616	—	Robeco	355,50	358,90
Asturienne Mines	144,90	—	Rodamco N.V.	160,10	161,30
Banco Pop. Espanol	622	628	Rolinco	362,80	359,60
Banque Regl.Inter.	38330	38300	Saipem SPA	8	—
Chrysler Corp.	240	245,50	Sema Group Plc	34,40	—
C.I.R SPA	6,85	—	SKF Aktiebolaget	97,90	97,80
Commerzbank AG	1060	1051	Tenneco Inc.	235	—
Dow Chemical Co.1	394,40	393,10	Toray Ind.	36,20	—
Fiat Ord.	21	21,55	West Rand Cons.	6	5,85
G.B.L.(Brux.Lamb.)	700	700		—	—
Gevaert	1336	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	50,20	49,50		—	—
Goodyear T.& R.Cy	193,20	193,20		—	—
Honeywell Inc.	184,10	—		—	—
Johannesburg Cons.	134	127,50		—	—
Kubota Corp.	35,50	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	188,20	—	Lecteurs Monde *	168,20	—
Bque Hydro Energie	340	—	Molex	162,90	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—	Off.Com.Pharm. *	920	—
Benedictine* nom.	5550	—	Olivetti Priv.	7,05	—
Blanzy-Ouest*	986	—	Paric.Perrier *	200	—
Brasseries Maroc	350	—	Rorento	249,60	—
Calciphos*	99	—	Safaa	215	—
Canadien Pacifique	92	—	St-Dominique(Fin)*	151	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—	St Gobain Emball.*	1900	—
Coparex Inter.*	552	—	Schlumberger Ind.*	573	—
Cr.Universel (Cie)	421	—	SEPR *	937	—
Cycnos	10,50	—	SPR "B" nom.	287	—
CEAC.*	74,85	—	Waterman *	960	—
Fiat Fce nom.	142	—		—	—
Grace and Co	204	—		—	—
Table France*	320	—		—	—
Konink. Pakhoed	99,20	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	73	73
Boiron (Ly) 2 #	459	495	Immob.Hotel. 2 #	235	238
Bosset (Ly)#	276,10	279	Int. Computer	147,90	147,90
C.A. Paris IDF 1	911	902	IPBM	68,60	68,70
Calberson	385	—	N.S.C Schlum.Ny	1191	1190
Cardif SA 1	849	849	Rallye(Cathiard)Ly	204	203
CEGEP #	161	161	Saribo CB	547	547
CFPI	247,50	248	Sylea 2	452,80	443
C.N.I.M 1	1409	—	Solco (Ly)	185	185
Codetour	210	210	Sopra	325	322
Creaks	157	—	TF1-1	520	518
Dauphin OTA	347,50	350	Thermador Hold(Ly)	427	427
Devanlay 2	1022	1010	Unilog	308	303
Labor.Dolisos	179	180	Union Assur.Fdal	584	558
Editions Belfond	85,10	—	Viel et Cie #	225	226
Europ Propulsion 2	310	305	Vilmorin et Cie#2	385	388
Finabail	163	168		—	—
Finacor	163	165,60		—	—
GLM S.A.	444	442		—	—
Gravograph	208	208		—	—
I.C.C. 2	197	199		—	—

Sicav (sélection) 16 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33872,93	33872,93
Actimonétaire D	32292,76	32292,76
Améri-gan	8196,29	7881,05
Ampfia	105980,99	105980,99 ◇
Amplitude Monde D	784,43	761,58
Antigone Trésorerie	779154	779154
Arbitr. Court Terme	1828,88	1828,88
Associa Première	34192,39	34192,39
Associc	1130,66	1130,66
Atout Amérique	106,32	103,73
Atout Asie	110,79	108,09
Atout Futur C	563,91	550,16
Atout Futur D	555,38	541,83
Aurecic	1716,71	1666,71
Avenir Alizes	1938,14	1900,14
Axa Capital	201,09	195,23 ◇
Axa Court Terme	9560,56	9560,56 ◇
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1073,04	1041,79 ◇
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	919,95	893,16 ◇
Axa Europe	123,80	120,19 ◇
Axa Investissements	121,97	118,42 ◆
Axa NPI	166,41	161,56 ◇
Axa Ob.Fr.Extrans.	149,89	145,51 ◇
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	137,12	133,13 ◇
Axa Prem.Ex.Agepra	116,12	112,74 ◇
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	152,28	147,83 ◇
Axa Valeurs PER	160,96	156,27 ◇
Cadence 1	1045,82	1034,67
Cadence 2	1034,39	1024,15
Cadence 3	1025,28	1015,13
Capimonétaire	7395,39	7388
Capiobliq.	7319,99	7247,51
Capitacic	1518,84	1490,39
Cicamonde	1206,22	1171,09
Conois	1534,87	1506,25
Comptavalor	4183,14	4176,87
Crédit Mutuel Capital	1445,51	1417,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	776,77	776,77
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	103,54	100,77
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	100,98	98,28
Créd.Mut.Ep.J	20607,92	20607,92
Créd.Mut.Ep.long.T	221,82	215,86
Créd.Mut.Ep.Monde	1280,06	1245,80
Créd.Mut.Ep.Quatre	1065,61	1037,09
Dieze	1625,19	1594,89
Drouot France	1042,95	1012,57 ◇
Drouot Sécurité	219,49	213,10 ◇
Ecocic	1242,15	1205,97
Ecupar	124,50	120,87 ◇
Ecur. Actions futur	200,59	194,75
Ecur. Capicourt	197,87	197,38
Ecur. Capitalisation	194,90	192,97
Ecur. Expansion	289736,88	288582,55
Ecur. Géovaleurs	2805,48	2723,77
Ecur. Investissement	165,66	160,83
Ecur. Monepremière	10014,34	10014,34
Ecur. Monétaire	23370,57	23370,57
Ecur. Trésorerie	2875,93	2875,93
Ecur. Trimestriel	1942,10	1922,87
Elanciel D	126,58	122,87
Elicash	838246,19	838246,19 ◇
Emergence Poste D	106,58	103,48
Energia	375,98	358,91
Eparcic	4320,49	4320,49
Eparcourt-Sicav	200,20	199,70
Epargne-Unie	1503,30	1486,83
Eufi Cash capi.	9266,66	9266,66 ◆
Eurco Solidarité	1172,99	1161,38
Eurocic Leaders	1297,48	1259,69
Eurodyn	1465,53	1428,79

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8114,38	7802,29
Fonsicav	17340,53	17305,92
France-gan	14157,52	13813
France Garantie	257,19	256,68
France Obligations	452,89	448,41
Francic	524,38	509,11
Francic Pierre	120,60	117,09
Francic-Regions	1463,82	1421,18
GAN Rendement	4997,24	4923,39
Gestilion	17501,54	17501,54
Horizon	1548,29	1501,25
HLM Monétaire	16672,22	16672,22
Indicia	1175,61	1146,72 ◆
Indust.Fce.Court.T	1775,31	1766,48 ◇
Intensys D	106,28	106,01
Interepar	105053,11	101993,31 ◇
Interoblig	5492,53	5438,15
Intersélection Fce	566,17	555,07
Japacic	187,49	182,03
Jeunepargne	327,01	322,18
Latitude C	2664,22	2660,23
Lion Association	11247,53	11247,53
Lion Institution	35037,93	34950,55
Lionplus	1155,16	1132,51
Lion Trésor	2129,87	2108,78
Livret Bourse Inv.	630,80	612,43
Livret Portefeuil.	803,78	780,37
Méditerranée	224,66	218,14 ◇
Mensuel CIC	10157,08	10056,51
Moneden	81585,87	81585,87
Mone.J.	10694,16	10684,16 ◇
Monévalor	48990,93	48990,93
Mutualité dépôts	16102,67	16078,53
Natio Court Terme	37896	37584
Natio Court Terme2	340988	340988
Natio Epargne	21017,43	20808,34
Natio Ep. Capital	12899,36	12771,64
Natio Ep. Croissance	2021,88	1982,24
Natio Ep. Obligations	203,43	199,44
Natio Epargne Retraite	132,25	129,66
Natio Epargne Trésor	9182,09	9163,76
Natio Epargne Valeur	494,38	484,89
Natio France Index	1088,23	1068,89
Natio Immobilier	1329,66	1294,76
Natio Inter	1672,08	1639,29
Natio Monétaire	9889,17	9889,17
Natio Opportunités	154,28	151,25
Natio Patrimoine	1493,07	1463,79
Natio Perspectives	1262,59	1237,83
Natio Placements	70247,25	70247,25
Natio Revenus	1022,31	1012,19
Natio Sécurité	12055,13	12055,13
Natio Valeurs	959,90	941,08
Nippon-Gan	7343,42	7060,98
Nord Sud Dévelop.	1888,31	1864,58 ◇
Oblicic-Mondial	3030,48	2985,69
Oblicic-Régions	1064,19	1048,46
Oblifutur	3228,33	3168,14
Oblig. tres caté.	204,83	201,80
Oblilion	1598,75	1582,92
Oblisécurité Sicav	15452,98	15452,98
Oblisys D	508,52	501
Oraction	1606,34	1567,16
Pervalor	636,83	624,34
Plénitude D	158,39	153,76
Poste Croissance C	3209,93	3208,72
Poste Gestion C	39391,71	39391,71
Première Oblig. C	11522,45	11522,45
Première Oblig. D	10724,95	10719,59
Prévoy. Ecureuil	97,64	98,67

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	34900,69	34900,69
Proficius	904,72	887,85
Rentacic	163,92	161,50
Revenus Trimestr.	5208,86	5157,29
Revenu-Vert	1129,49	1108,43
St Honoré Vie & Santé	1194,12	1149,52
St Honoré Bons du Tr.	13307,29	13241,08
St Honoré Invest.	1000,58	955,21
St Honoré Pacifique	868,77	827,47
St Honoré Real	17810,36	17739,40
Sécuricic	2050,57	2050,57
Sécuri-Gan	13005,79	12758,77
Sécuritaux	1646,39	1646,39
Sensivalor	31143,43	31143,43
SEVEA	105,94	103,38 ◆
SFI-CNP Assur	753,70	731,75
S.G. France opport. C	1552,02	1521,59
S.G. France opport. D	1537,88	1507,73
S.G. Monde opport. C	1041,80	1021,37
S.G. Monde opport. D	1041,80	1021,37
Sicav Associations	2178,71	2178,71
Sicav 5.000	505,62	492,09
S.I. Est	1402,69	1361,75 ◇
Slivafrance	822,22	800,21
Slivam	445	433,09
Slivarente	211,19	207,05
Slivinter	532,59	518,34
Sogenfrance C	1399,41	1371,97
Sogenfrance D	1330,61	1304,52
Sogépargne	315,86	312,53
Sogevar	1165,85	1142,98
Soginter	1626,89	1594,98
Soleil Investissements	695,79	668,03
Solstice D	2249,86	2244,25
State Street Act. Eur	12493,81	12071,31 ◆
State Street Act. Frce	11850,19	11505,04
St. Str. Act.Japon	1533,38	1481,53
State Street Emer. Mts	2074,68	1974,93 ◆
St.Street OAT Plus	12166,56	11928
Stratégie Actions	1020,84	981,38
Stratégie Rendement	1602,90	1552,45
Synthesis	12746,27	12486,34
Techno-Gan	6671,18	6414,60
Thésora D	774,90	767,23
Trésor Plus	1514,75	1489,75
Trésor Trimestriel	1009,19	999,19
Trésoricic	156204,20	156204,20
Trilion	5165,41	5099,12
Uni-Associations	123,76	123,76 ◇
Uni-Foncier	1332	1299,51
Unifrance	644,06	628,35
Uni-Garantie C	1391,63	1365,69
Uni-Garantie D	1296,81	1272,63
Uni Régions	1613,27	1573,92
Univar	276,38	276,38 ◇
Univers Actions	1623,31	1583,72
Univers Obligations	1994,58	1959,23
Valorg	2370,77	2368,40
Valreal	31692,27	31666,44
Winterthur St-Honoré	251,76	240,34

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 16/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2855	5,2910	4,95	5,55
Ecu	6,5090	6,5105	—	—
Allemagne (100 dm)	341,8800	341,9100	330	354
Belgique (100 F)	16,6120	16,6110	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8500	304,9900	292	314
Italie (1000 lires)	3,3755	3,3870	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,6100	86,6900	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,1535	8,1810	7,65	8,40
Gde-Bretagne (1 L)	8,2690	8,2935	7,80	8,65
Grèce (100 drachmes)	2,2440	2,2450	2,05	2,60
Suisse (100 f)	412,1300	412,0700	397	421
Suède (100 krs)	70,3300	70,7000	64	74
Norvège (100 k)	77,9000	77,9400	73	82
Autriche (100 sch)	48,5710	48,5810	47,10	50,20
Espagne (100 pes)	4,1250	4,1200	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9085	3,9213	3,55	4,15
Japon (100 yens)	5,3228	5,3353	5,10	5,45

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 16/09
Or fin (kilo en barre)	65800	66000
Or fin (en lingot)	66050	66400
Napoléon (20f)	380	378
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	387	386
Pièce Latine (20 f)	381	383
Souverain	485	486
Pièce 20 dollars	2510	2510
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	650	—
Pièce 50 pesos	2495	2490
Pièce 10 florins	400	399

Matif (Marché à terme international de France)
16 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 288 260

Cours	Mars 95	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	110,64	111,36	110,36
Précédent	110,54	112,22	111,24

CAC 40 A TERME
Volume : 35 044

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1926	1936	—
Précédent	1987	1996,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– Le professeur
Rachid Bouayad-Agha,
Ses enfants,
Sa famille,
La famille Taussig,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Elisabeth BOUAYAD-AGHA,

survenu à Paris, le 12 septembre 1994.

– La Verrière, Puteaux, Grenoble.

Il y a deux mois, déjà, le 19 juillet s'éteignait

Mme Hermence BURAUD
née CHEVILLET,

directrice d'école en retraite, au seuil de sa quatre-vingt-quatrième année.

Liliane et Marianne,
ses filles,
Paul,
son frère,
Pascale et Yann,
ses petits-enfants,
Arthur et Charlie,
ses arrière-petits-enfants.

Les familles Machelot, Agard, Chevillet, Perroche, Armand, Oury et Drouin.

Que ceux qui l'ont connue et aimée pensent à elle.

– Lyon.

M. le cardinal
Albert DECOURTRAY,
archevêque de Lyon,
primat des Gaules,

est décédé le vendredi 16 septembre 1994.

Mlle Paule Decourtray,
Et sa famille,

Mgr Maurice Delorme,
Mgr Jacques Faivre,
évêques auxiliaires de Lyon,

Mgr Abel Cornillon,

Mgr Claude Feidt,
président des évêques de la région apostolique Centre-Est,

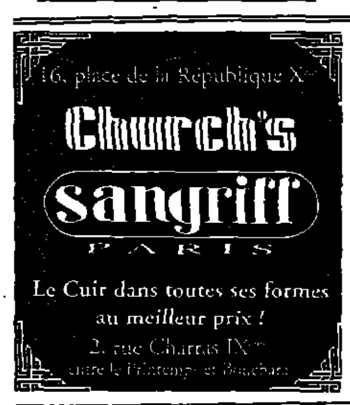
Mgr Joseph Duval,
président de la Conférence épiscopale de France,

Les prêtres, diacres, religieux et religieuses animateurs en pastorale, et tous les catholiques du diocèse de Lyon,

vous convient à la célébration des funérailles en la cathédrale Saint-Jean, le jeudi 22 septembre 1994, à 14 h 30.

« Le Christ est ressuscité d'entre les morts, pour être parmi les morts le premier ressuscité. »

I Co, 15-20.



– Le secrétaire perpétuel,
et les membres de l'Académie française
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

S.E.R. M. le cardinal
Albert DECOURTRAY,
archevêque de Lyon,
primat des Gaules,
officier de la Légion d'honneur,

décédé le 16 septembre 1994, à Lyon, à l'âge de soixante et onze ans.

Le service religieux sera célébré à Lyon, le jeudi *22 septembre, à 14 h 30,* en la primatiale Saint-Jean-Baptiste, place Saint-Jean, à Lyon.
(Le Monde *daté 18-19 septembre et lire page 14.)*

– Mme Marcel Eurin,
son épouse,
Michèle Mézard-Eurin,
Isabelle et Jean-Luc Eurin,
Philippe Eurin,
Joëlle et Benoît Eurin,
Et ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel EURIN,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 septembre 1994, en sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu ce mardi 20 septembre, à 8 h 30, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

– Les Caves coopératives,
Les unions de coopératives du groupe PRODUCTA,
Les fédérations des caves de la Dordogne et du Sud-Ouest
ont la peine de faire part du décès de

Maurice GOUZON,
fondateur de PRODUCTA,
directeur général honoraire

survenu à Bergerac le 7 septembre 1994.

Ses obsèques ont eu lieu le 9 septembre au cimetière Saint-Lazare de Montpellier.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le samedi 24 septembre à 18 h 30, à l'église Notre-Dame-de-Bergerac.

Fédération des coopératives,
24100 Saint-Laurent-des-Vignes.

– Françoise Paturle, en union avec Michel Paturle (†),
André et Suzanne Lafuma,
Michel et Jeannine Lafuma,
Reine et Yves Charlet,
Anne Lafuma,
ses enfants,
Ses dix-neuf petits-enfants,
Ses trente-cinq arrière-petits-enfants,
Les familles de Madeleine et François de Saint-Pastou (†),
Paturle, Lafuma et Charlet,
Me François Motte-Bayart,
son frère,
Mme Henri Lafuma-Frappé,
et Mme Paul Motte-Danel,
Ses belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis LAFUMA,
née Anne-Marie Motte,

épouse de **Louis Lafuma,**
(1890-1964),
éditeur de Blaise Pascal

survenu le 15 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Voiron (Isère).

Une messe du souvenir sera célébrée à Paris ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue de Navarre,
75005 Paris.

– Dominique Lafaurie,
François Paul-Boncour,
Michel Ullmann,
ses neveux et nièce,
Ainsi que leurs parents, conjoints et enfants,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Paul LORAINE,
lieutenant au 6e commando
le 6 juin 1944,
Military Medal,
Bronze Star,
croix de guerre avec palmes,

survenue le 15 septembre 1994 à Paris.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le vendredi 23 septembre à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– Paulette Olcina,
son épouse,
Eric et Marc,
ses fils,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Raymond OLCINA,

survenu le 12 septembre 1994.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 14 septembre, aux Clayes-sous-Bois (78340).

– *La Société* des architectes polonais en France a la tristesse d'annoncer le décès de son vice-président,

Andrzej ROBOWSKI,
architecte DEPV,
ancien professeur
à l'Ecole spéciale d'architecture,

survenu le 7 septembre 1994 à Varsovie.

6, rue Houdart-de-Lamotte,
75015 Paris.

– Docteurs Simone et Jean Lazare,
Et leurs enfants,
Marc, Cathy et Thomas,
Les familles Weill, Bloch,
Rotshild et Buchinger,
ont l'immense peine de faire part du décès du

***docteur* Elie WEILL,**
cardiologue à Strasbourg,
retraité,

survenu à Metz dans sa quatre-vingt-quatorzième année, cinq mois après le décès, le 3 avril 1994, de son épouse bien-aimée,

Mme Marguerite WEILL,
née Bloch,

L'inhumation a eu lieu au cimetière israélite Ets-Haim, à Strasbourg-Cronenbourg, le mardi 13 septembre.

23, rue Roederer,
57070 Metz.

– M. Bernhard Altmann a le profond chagrin de faire part du décès de

M. Bertrand de SAUSSURE,

son beau-père, survenu le 6 août 1994.

77, Planta,
1223 Cologny, Suisse.

Remerciements

– La famille de

Toussaint OTTAVY

remercie tous ceux qui se sont associés à son chagrin et leur exprime sa reconnaissance.

Avis de messes

– *En souvenir de*

Anne CELLIER,

une messe sera célébrée le samedi 24 septembre 1994, à 10 heures, en la chapelle de l'Institut de l'Assomption, 4, rue de Lubeck, 75116 Paris.

– Une messe sera célébrée le mercredi 21 septembre à 18 h 30 en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e, à l'intention de

Mme Marie-Antoinette GUÉRIN,
née *Cartuyvels de Collaert,*
veuve de
M. Hubert Guérin,
ambassadeur de France.

De la part de
M. Philippe Guérin,
Mme Hélène Guérin,
Mlle Victoire Newman.

– Une messe sera célébrée le mercredi 28 septembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil, 75016 Paris, sa paroisse, à l'intention du

docteur Yves LECOUTOUR,

décédé le 28 juillet 1994.

Messes anniversaires

– A l'occasion du dix-septième anniversaire de la mort de

Maria CALLAS,

un office a été célébré, le 17 septembre, en l'église orthodoxe grecque Saint-Constantin, à Paris.

Association des amis de Vasso Dewetzi.

Anniversaires

– Le 19 septembre 1993,

Annette GIACOMETTI

disparaissait.

Ceux qui l'ont aimée se souviennent.

– Il y a dix ans disparaissait à l'âge de vingt et un ans le jeune et brillant

LADJIMI Zouheir.

Que tous ceux qui l'ont connu et *aimé aient une pensée pour lui.*

LOTO

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 1994

19h55 — 9 17 27 28 34 38 • 31

6	1	9 654 515 F
5 + compl.	11	84 765 F
5	508	6 425 F
4	24 983	164 F
3	505 343	16 F

20h35 — 10 14 16 24 46 49 • 35

6	1	19 303 625 F
5 + compl.	6	146 690 F
5	339	9 296 F
4	22 748	173 F
3	476 891	16 F



Le Monde

Édité par la SARL le Monde

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991),
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE Mardi 20 septembre 1994 VERS MIDI

LEGENDE : ENSOLEILLE — ECLAIRCIES PEU NUAGEUX — NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES — TRES NUAGEUX OU COUVERT — PLUIE OU BRUINE — NEIGE — AVERSES — ORAGES — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DEPLACEMENT

Mardi : temps gris et pluvieux. – Sur le pourtour méditerranéen, la Corse et les Alpes du Sud les nuages moyens et élevés seront nombreux mais le ciel restera lumineux. Sur les autres régions la journée débutera sous un ciel souvent gris et parfois faiblement pluvieux. Sur les régions allant des Pays-de-Loire à l'Ile-de-France, au Nord, aux Ardennes et à la Bourgogne, ces pluies seront modérées et auront un caractère continu ; au fil des heures elles gagneront progressivement vers le Sud-Est, intéressant en fin de journée les régions allant des Pyrénées centrales au sud du Massif Central au nord des Alpes et au Nord-Est. A l'arrière de cette perturbation on aura un ciel de traîne souvent chargé avec de nombreux nuages, de courtes éclaircies et des averses parfois fortes.

Le vent de nord-ouest à ouest soufflera jusqu'à 60 km/h sur les côtes de l'Atlantique et les côtes de la Manche.

Les températures matinales seront comprises entre 6 et 9 degrés sur la façade est du pays, entre 9 et 14 degrés ailleurs.

L'après-midi elles s'étageront de 13 à 17 degrés sur la moitié nord du pays et de 15 à 22 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France)

TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/9
BIARRITZ	18/6
BORDEAUX	17/7
BOURGES	14/3
BREST	15/10
CAEN	15/8
CHERBOURG	11/9
CLERMONT-FER.	12/1
DIJON	13/6
GRENOBLE	15/8
LILLE	14/10
LIMOGES	13/3
LYON, BRON	12/8
MARSEILLE	19/8
NANCY	14/10
NANTES	17/9
NICE	20/11
PARIS	14/6
PAU	17/6
PERPIGNAN	18/12
POINTE-A-PITRE	31/24
RENNES	16/10
ST-ETIENNE	12/6
STRASBOURG	14/9
TOULOUSE	16/5
TOURS	15/7
ÉTRANGER	
ALGER	24/16
AMSTERDAM	17/10
ATHÈNES	31/22
BANGKOK	34/26
BARCELONE	22/13
BELGRADE	17/12
BERLIN	14/11
BRUXELLES	14/11
COPENHAGUE	13/11
DAKAR	31/26
DUBLIN	13/12
GENÈVE	11/5
ISTANBUL	29/22
JÉRUSALEM	31/18
LE CAIRE	35/23
LISBONNE	28/17
LONDRES	14/10
LOS ANGELES	23/18
LUXEMBOURG	11/9
MADRID	23/5
MARRAKECH	34/19
MEXICO	18/13
MILAN	19/3
MONTRÉAL	15/6
MOSCOU	21/12
NAIROBI	24/14
NEW-DELHI	35/24
NEW-YORK	22/17
PALMA-DE-MAJ.	22/13
PÉKIN	29/14
RIO-DE-JANEIRO	24/19
ROME	22/14
HONGKONG	25/24
SÉVILLE	32/15
SINGAPOUR	29/24
STOCKHOLM	10/8
SYDNEY	25/13
TOKYO	30/23
TUNIS	25/17
VARSOVIE	16/5
VENISE	14/11
VIENNE	15/8

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-9-1994 à 6 heures TUC et le 19-9-1994 à 6 heures TUC

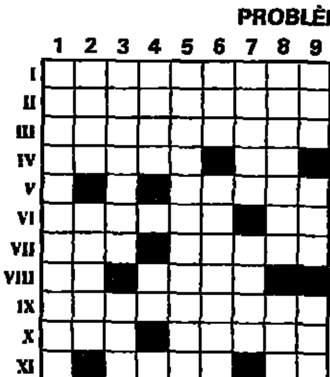
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été, heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6391



HORIZONTALEMENT

I. Tendance à marcher. – II. Pour les perdre, il faut vraiment y mettre de la bonne volonté. – III. Un homme qui n'arrête pas de râler. – IV. Un groupe choisi. Interjection. – V. Le patron, en peinture. – VI. Essaie de faire repartir. Pas annoncé. – VII. Ruminant d'autrefois. N'eut pas un comportement très fraternel. – VIII. Pronom. Cri d'ami. – IX. Les pieds au mur. – X. Dans un alphabet étranger. Souvent éprouvé devant le vide. – XI. Ancienne capitale. Symbole.

VERTICALEMENT

1. Sur lesquelles on a peut-être placé des bombes. – 2. Un mode musical de l'Inde. La grande société. – 3. Sert d'isolant. Souvent comptés par cent. – 4. Ne se laisse pas dépérir. Fleuve côtier. – 5. Dont on pourra faire quelque chose. – 6. Déchiffrés. Peut se mettre sur les pompons quand elle est dorée. – 7. Dans les Rocheuses. Bricole quand il est petit. – 8. Comme la séance quand on ne perd pas de temps. Eut une réaction cavalière. – 9. Un point. D'un auxiliaire. De la terre.

Solution du problème n° 6390

Horizontalement

I. Pommard. Galères. – II. Amour. Inopiné. – III. Vair. Egal. Sûr. – IV. Inn. Bourgeois. – V. Eu. Lérins. Ose. – VI. Liante. Cran. – VII. ONU. Proie. – VIII. Nô. Paul. Ne. – IX. Délirant. Autos. – X. KO. Erine. Br. Ere. – XI. Rouen. Guitare. – XII. Peur. Ecosser. Ta. – XIII. Isar. Ce. Reuss. – XIV. Ile. Serment. – XV. Sa. Ecossaise. Ré.

Verticalement

1. Pavillon. Plis. – 2. Oman. Inodore. La. – 3. Moineau. Ouïe. – 4. Mur. Un. Pleurs. – 5. AR. Traire. Arc. – 6. Eole. Unner. – 7. Digue. Plan. SS. – 8. Narrer. Négoces. – 9. Golgi. Ont. Usera. – 10. AP. Envie. Bis ! Mi. – 11. Linos. Artères. – 12. En. Où. Arène. – 13. Ressort. Ter. Ut. – 14. Sa. Forêts. – 15. Serpent. Se. Asie.

GUY BROUTY

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 19 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; *Clip ; Jeux.*
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Rick Hunter, *inspecteur choc.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.50).
20.00 Journal, La Minute hippique et *Météo.*
20.45 Série : Le JAP. Point de rupture, de Frank Apprédéris, avec Carlos, Alexandra Kazan. *Un ancien « client » du JAP veut se venger.*
22.25 Série : Columbo. Le Mystère de la chambre forte, de James Frawley, avec Peter Falk, Mariette Hartley.
23.45 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. A quoi servent les intellectuels ? Invités : Françoise Sagan (*Un chagrin de passage*) ; Alain Schifres (*les Hexagons*) ; Jean Dutourd (*le Vieil Homme et la France*) ; Hervé Algalarrondo (*les Beaufs de gauche*) ; Eric-Emmanuel Schmitt (*la Secte des égoïstes*).
0.55 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.45 Série : L'As de la crime.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Les chanteurs *d'orchestre.*
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Cooper et nous.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.10).
18.50 Magazine : *Studio Gabriel* (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Clémentine Célarié et Marie-Anne Chazel.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : L'Impure. *De Paul Vecchiali (2e partie).*
22.40 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Le chien est-il le meilleur ennemi de l'homme ? 1. Pitbull mon ami.
23.55 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Buffon.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de la Fête des vendanges à Bordeaux.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. *Champion du monde,* de Mathieu Lindon.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31, le journal de* la région.
20.08 Dessin animé : Batman.
20.35 ▶ Tout le sport.
20.50 Cinéma : Tous les matins du monde. ■■■ Film français d'Alain Corneau (1991).
22.50 Météo et Journal.
23.25 Cinéma : Confessions d'un barjo. ■ Film français de Jérôme Boivin (1992).
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Le Cauchemar de Laura. *De Jan Eliasberg.*
15.15 Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle. Un casse au musée.
15.55 Le Journal du cinéma.
16.00 Cinéma : Ma saison préférée. ■ Film français d'André Téchiné (1992).
18.00 Canaille peluche. Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : **Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Michel Leeb.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne *Nizan,* Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Kalifornia. ■■ Film américain de Dominic Sena (1992).
22.30 Flash d'informations.
22.35 Le Journal du cinéma.
22.40 Cinéma : Voulez-vous danser avec moi ? ■ *Film français de Michel Boisrond (1959).*
0.10 Cinéma : Le Milicien amoureux. ■ *Film franco-ukrainien de Kira* Mouratova (1992) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : La Route des épices. D'Ebbo Demant (rediff.).
18.35 Magazine : Snark. Imagine, de Zbigniew Rybczynski ; Porte, de David Anderson ; Derrière la porte, de Mou*nir Dridi ; Image après image,* de Makoto Saitoh ; Fenêtres, de Peter Greenaway (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Le Trou dans la couche d'ozone. *Des scientifiques lancent un cri d'alarme.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Annie Hall. ■■■ Film américain de Woody Allen (1977) (v.o.).
22.10 Documentaire : Jean Renoir, le patron. De Jacques Rivette. *En 1966, dans un bistrot du bord de Marne, Jacques Rivette filme Jean Renoir et Michel Simon en conversation. Il y a là Janine Bazin, André S. Labarthe et Henri Cartier-Bresson. Ce n'est qu'en 1994 que Rivette et Labarthe, reprenant ce film resté bloqué 23 ans pour des raisons juridiques, le terminent. Portrait de deux hommes complices.*
23.45 ▶ Magazine : Macadam. Caetano Veloso, de Walter Salles Jr.
0.15 Courts métrages : **Coffee and Cigarettes.** De Jim Jarmush. First Version ; Memphis Version ; Somewhere in California (v.o., 35 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Piège pour un flic. De Frank Harris.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Turner et Hooch. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1989).
22.40 Cinéma : Dar l'invincible. □ Film américain de Don Coscarelli (1982).
0.45 Six minutes première heure.
0.55 Magazine : Jazz 6. *Tito Puente.*

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Comment sauver l'école? Avec François Bayrou, Jean-Pierre Chevènement, Catherine Bédarida, Alain Finkielkraut et Christian Baudelot.
21.30 Fiction. Avignon 94 : Pour Yves Bonnefoy.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du théâtre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Inventaires (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 10 septembre lors du Festival d'Ile-de-France) : Chansons des rois et des princes, troubadours et trouvères des XIIe et XIIIe siècles, par l'Ensemble Perceval.
22.30 Soliste. Par Denise Bahous. Salvatore Accardo, violon.
23.00 Ainsi la nuit. Par Marc André.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par Caroline Bourgine. Concert *(donné le 8 juillet 1988 lors du* Festival de Montpellier) : Une nuba marocaine avec l'Orchestre de musique andalouse de Fez, dirigé par Abdelkrim Raïs.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Comment vaincre l'exclusion », (« Le Téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Badauds planétaires

PASSÉ *la surprise et la* découverte, les crises internationales retransmises par CNN fascinent de moins en moins. Comme si les directs, les duplex, le suspense, les images de synthèse, les pauses publicitaires, les re-directs, les re-questions, toutes ces composantes du « style CNN » finissaient par écraser *l'événement, ne suscitant plus* que la molle curiosité réservée aux scènes de rue ou aux accrochages de carrefour.

Dans l'affaire haïtienne, la troupe familière avait retrouvé son public. Devant la Maison Blanche, nous retrouvions chaque quart d'heure le même correspondant que lors de l'opération somalienne, un barbu blond. Bloquée sur la résidence des putschistes de Port-au-Prince, une caméra guettait le mouvement le plus *anodin. Cette immobilité de la* caméra, la même que l'an dernier sur la Maison Blanche de Moscou, repaire des insurgés anti-Eltsine, soulignait que cette fois le repaire du Mal était là. Devant le repaire, un envoyé spécial guettait. Devant l'avion de la délégation Carter, un autre nous informait que cet avion n'avait pas encore redécollé, comme nous étions invités à le constater nous-mêmes. En duplex d'Atlanta ou de Los Angeles, quelques colonels et généraux en retraite papotaient stratégie. Les uns ni les autres n'avaient donc rien à dire pour *le moment, mais qu'importe !* Le principal était d'exhiber au monde la puissance de mobilisation de CNN, capable de *dépêcher une armada dans les* eaux chaudes de l'actualité, pour signifier sa suprématie à tout développement susceptible de survenir. Sachez, public planétaire, que CNN veille, et que rien ne lui échappera !

Les intermèdes publicitaires participaient d'ailleurs de cette banalisation. Attendait-on des publicités épiques, pour de *grandes multinationales,* à la hauteur de l'événement ? L'on fut déçu. L'une vantait longuement une sorte de casque en *plastique aidant à téléphoner* sans les mains. Et une autre un pistolet à colle, très pratique pour fixer des porte-torchons dans un mur. Quelques cartes postales d'Indonésie ou de Thaïlande complétaient la *représentation.*

Soudain, un événement sur le balcon : le général Cedras passe d'un bureau à un autre. Est-ce *possible ? Comme nous, le vice-*président Gore, dans le studio, y assiste en direct. Il arrive à l'instant de la Maison Blanche, et ne peut rien révéler : l'intérêt national commande. Il s'excuse auprès du présentateur. Ne pensez surtout *pas que je ne veux* pas collaborer, Frank, je comprends très bien votre hâte, mais vraiment, pour le moment, non. *Mais Port-au-Prince* reprend l'antenne : Cedras et Carter sont sortis de l'immeuble par derrière. C'est bien malin : à quoi bon avoir semé partout des caméras pour oublier l'arrière de l'immeuble ? Tant *pis. Nous restons là,* badauds planétaires, fidèles par habitude à la sorcellerie rouillée du direct.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 20 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 1.05).
6.30 Club mini Zig-Zag. Alfred J. Kwak.
6.58 Météo (et à 7.13, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Quatre Filles du docteur March ; Vas-y Julie ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Série : Haine et passions.
9.40 Série : Riviera.
10.20 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.50 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
15.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Hélène et les garçons.
18.20 Série : *Les Filles d'à côté.*
18.55 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show *(et à 0.50).*
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : *Les Incorruptibles.* ■■■ Film américain de Brian De Palma (1987). Avec Kevin Costner, Robert De Niro, Sean Connery.
22.55 Tiercé.
23.00 Les Films dans les salles.
23.10 Téléfilm : Légitime vengeance. De John Flynn, avec Dennis Hopper, Anne Archer. *Un policier adepte des méthodes expéditives veut venger son partenaire.*
0.55 Journal et Météo.
1.30 Magazine : Reportages. Seul sur la terre, de Jean-Claude Bertholet et Tony Bosco (rediff.).
2.00 TF 1 nuit (et à 2.55, 3.35, 4.10).
2.10 Feuilleton : Cités à la dérive *(4e épisode).*
3.05 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
3.45 *Documentaire :* L'Aventure des plantes.
4.20 Série : Mésaventures.
4.45 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Hervé Bazin.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Combien tu paries.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : L'As de la crime.
14.40 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.30 *Variétés :* La Chance aux chansons (et à 4.55). Emission présentée par Pascal Sevran. Les chanteurs d'orchestres.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Cooper et nous.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Patrick Bruel et Richard Virenque.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Le père Noël est une ordure. ■■ Film français de Jean-Marie Poiré (1982). Avec Anémone, Thierry Lhermitte, Josiane *Balasko.*
22.35 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Le chien est-il le meilleur ennemi de l'homme ? 2. Pitbull, attention méchant.
23.50 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Laure Adler. La* langue française dans tous ses états.
1.20 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
1.50 Téléfilm : Mado poste restante. D'Alexandre Adabachian, avec Marianne Groves, Oleg Yankovski, Isabelle Gélinas.
3.55 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar.
8.25 Continentales. Euro hebdo : l'Allemagne ; A 8.30, Zak, magazine de la WDR ; A 8.55, Je me souviens : Week-end à la campagne, de Louis Ciaume ; A 9.00, Oggetuige, l'actualité des Pays-Bas ; A 9.10, *Eurokiosque.*
9.40 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Incitation à la lecture : *Poil de Carotte,* de Jacqueline Margueritte ; A 10.10, Semaine thématique : La crise, les crises. 2. Les années chômage. Invité : notre collaborateur Alain Lebaube.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : le Secret de la Licorne ; Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Lavoisier et la chimie.
17.45 *Magazine :* Une pêche d'enfer. En direct de Bordeaux.
18.25 Jeu : Questions pour un *champion.*
18.50 Un livre, un jour. *Mes débuts,* de Paul Morand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 ▶ Tout le sport. Premier anniversaire.
20.50 Spectacle : Cirque Ringling Bros and Barnum & Bailey Circus. Commentaire de Sergio.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. La Croix des coptes, de Valérie Raulin et Laurent Redolfi. *Persécutions contre les chrétiens en Egypte.*
0.00 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.25 *Continentales.* L'Eurojournal : l'info en v.o.
1.00 Musique : Cadran lunaire. *Concerto pour deux flûtes* (1er mouvement), de Cimarosa, par Simion Stanciu, flûte de Pan, Alain Marion, flûte, l'Ensemble orchestral de Normandie, dir. : Jean-*Pierre Berlingen.*

CANAL +

— En clair jusqu'à 7.30 —

6.59 Pin-up (et à 12.29, 1.29).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. X-Men.
7.55 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
8.45 Le Journal du cinéma.
8.50 Téléfilm : La Raison du plus fort. De Simon Langton, avec *James Fox, Francesca Annis.*
10.50 Flash d'informations.
10.55 Cinéma : Métisse. ■■ Film français de Mathieu Kassovitz (1993). Avec Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Kounde. *Tour à tour drôle et émouvant, constamment surprenant.*

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. *Pharmacien de nuit ; Je fais* des rêves érotiques.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Voulez-vous *danser avec moi ?* ■ Film français de Michel Boisrond (1959). Avec Brigitte Bardot, Henri Vidal, Dawn Addams. *Cure de jouvence « fifties » avec cha-cha-cha et Dario Moreno.*
15.05 Magazine : *24 heures (rediff.).*
15.55 Surprises (et à 17.55).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Roxanne. ■ *Film américain de Fred Schepisi (1987).* Avec Steve Martin, Daryl Hannah, Rick Rossovich. *Transposition moderne et assez ahurissante de « Cyrano de Bergerac ».*
18.00 Canaille peluche. Doug.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Oliver Stone et Woody Harrelson.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : J. F. partagerait appartement. ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). Avec Bridget Fonda, Jennifer Jason Leigh, Steven Weber. *Deux jolies filles s'opposent. Schroeder renverse le thriller américain macho.*
22.15 Flash d'informations.
22.25 Cinéma : La Cavale des fous. □ Film français de Marco Pico (1992). Avec Pierre Richard, Michel Piccoli, Dominique Pinon. *Un psy et deux fous sur les routes de France. Pas drôle.*
23.55 Cinéma : Bad Lieutenant. ■ Film américain d'Abel Ferrara (1992). Avec Harvey Keitel, Zoe Tamerlaine Lund, Frankie Thorn (v.o.). *Polar poussif et complaisant.*
1.30 Le Journal du hard.
1.35 Cinéma : Couple échangiste recherche... *Film américain, classé X, de* Michael Craig (1992). Avec Ashlyn Gere, Randy West, Mike Horner. *Aventures extraconjugales.*

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Trafic. ■ Film français de Jacques Tati (1971). Avec Jacques Tati, Maria Kimberly, Marcel Fraval (rediff.).
18.35 Documentaire : Primo Levi. D'Henry Colomer (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : La Samizdat Connection. La voie de la liberté, d'Heinrich Billstein. *Du Docteur Jivago à* l'Archipel du Goulag, *de nombreux romans interdits en URSS purent être publiés grâce à des passeurs anonymes, diplomates, journalistes, écrivains, qui eurent l'audace de franchir la frontière avec ces manuscrits.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les juifs à Berlin, un documentaire de Helma Sanders-Brahms.
21.30 Court métrage : La Balançoire. D'A.F. Armero.
21.45 ▶ Soirée thématique : Les Plumes du crime. Le nouveau polar américain. *Soirée proposée par Annie* Bataillard et Gerhard Vogel.
21.46 Documentaire : Les Héritiers de Philip Marlowe. De Ralf Quinke.
22.45 Cinéma : Solo pour une blonde. ■ Film britannique de Roy Rowland (1963). Avec Mickey Spillane, Shirley Eaton, Lloyd Nolan.
0.20 Interview de Mickey Spillane.
0.25 Bibliographie (20 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 Boutique. Télé-achat.
9.30 Boulevard des clips (et à 10.05, 11.00, 15.00, 2.00, 6.05).
11.25 Série : Lassie.
11.55 Série : Papa Schultz.
12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Tendres mensonges.
17.00 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les deux font la loi.
18.10 Série : Agence Acapulco.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes *d'informations, Météo.*
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature. *Au pied du mont Meru ; Dans les brumes de l'Inde ; Les* loups peints.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. La Loi de l'Ouest ; La Cicatrice.
22.40 Téléfilm : Le Lit du mensonge. De William A. Graham, avec Susan Rey, G. W. Bailey. *Un mariage tourne au cauchemar.*
0.20 Six minutes première *heure.*
0.30 Magazine : Zone interdite. Regards de femmes. Politique : chapeau melon et bas résille, de Serge Mousson ; Enfants de personne, de Laurence Beauvillard, Catherine Berthillier et Bernard Vaillot ; Toxicos : terminus Zürich, de Maria Roche et Jean-Paul Billault ; Kilumba : survie mode d'emploi, de Christophe Lauterfing et Victor Simal ; Cuba : les ailes de la liberté, de Nadia Cleitman, Jean-Claude Freydier ; Gilles Mariani et Muriel Bouhassoun ; X : quand les amateurs font leur cinéma, d'Henri Gigoux (rediff.).
2.45 Rediffusions. Salsa opus 4 (Venezuela) ; Portrait des passions françaises (La honte) ; Fax'O ; Michel Portal ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique: Le Rythme et la Raison. Bernstein et la France (2).
20.30 Archipel science Actualité de Fontenelle.
21.32 La Vie d'un tournage.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les yeux de la mélancolie (1).
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Inventaires (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 19 mai 1993 à Amsterdam) : Symphonie no 2 en ré avec trompette, de Honegger ; Der Cornet, de Martin, par le Nouveau Sinfo*nietta d'Amsterdam, dir.* Reinbert de Leeuw ; sol. : Peter Masseurs, trompette ; Jard Van Nes, contralto.
22.35 Soliste. Salvatore Accardo, violon.
23.00 Ainsi la nuit.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Les interventions à la radio

Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : Michel Vauzelle, ancien garde des sceaux (« Radio Classique - *le Point* »).

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Entre loup et chien

DERNIÈRES nouvelles *d'Arsène, notre bon et* fantomatique loup des Vosges. *Les hommes de l'art qui* y perdent leur vénerie viennent, en désespoir de cause, de dresser un tendre traquenard. Et même un vrai piège à loup : une *louve, une jolie jeune louve,* empruntée à un zoo, a pour charge d'attirer nuitamment le rebelle dans un enclos. Par son odeur, par ses charmes, par ses *doux hurlements à la lune, en* ce mois de septembre polaire qui annonce des froids d'Arsène, la sirène a mission de prendre le fugitif par les sentiments. Le procédé est à la limite du fair-play, mais intéressant. Voyons voir si *Arsène, par un instant d'égarement,* pour ce que l'on se risquera à appeler, sans scrupules, une louve-story, va craquer. La liberté ou l'amour ! Jolie proposition.

Mais si d'aventure notre vieil Arsène évitait cette funeste tentation, car dans la situation de proscrit il n'y a jamais eu rien de *bon à attendre des louves,* il ferait un pas supplémentaire dans l'estime qu'on peut lui porter. Voilà que c'est un loup malin, aurait dit Coluche, mort, et *entimbré récemment par les P et T.*

Et voilà qu'on vous parle d'Arsène, dans une envie furieuse, ce jour, de ne point trop *parler des hommes.* Peut-être parce que les nouvelles ne sont *ni très fraîches, ni très jolies. Le* Pen, candidat à la présidentielle ? L'information eût été qu'il ne le fusse point, notre imparfait du subjectif. De Villiers quittant le Parti républicain avant que le PR ne le quitte ? Cela nous est un rude souci. Quarante et un parle*mentaires balladuriens qui* vont déjeuner en Balladurie, bisque, bisque rage à la Chiraquie. Ont-ils bien mangé, au moins ? Et pas que des lentilles ?

Eh oui, c'est ainsi, une humeur, comme le temps, maussade, une de ces humeurs de chien devant l'information qui va. Sur le fil des agences, rien que de bonnes *nouvelles.* 150 000 orphelins au Rwanda, chiffres de l'Unicef ? Et *toutes les chances de le rester,* tant l'orphelin rwandais ne trouve guère preneur aux enchères des émotions. Les Serbes de Bosnie qui coupent eau, électricité, et *tirent sur* Sarajevo comme aux pires jours ? Incurables. L'extrême droite, ou la bonne vieille droite qui ne se sentent plus d'aise à chanter les *mérites, de François Mitterrand « homme d'Etat » ?* Vénéneuse contrition.

Et dans la bouche des hommes, aussi, cette humeur de *chien, cette rage même devant* ce qui se passe et qui leur est un crèvecœur. Les vieux mitterrandistes tirent sur tout ce qui bouge, tout ce qui dit, tout ce qui écrit. Roland Dumas : *« Conjuration des lâches, des ingrats, des revanchards et des charognards ».* Louis Mermaz : *« les inventions, les suppositions, les amalgames ».* Henri Emmanuelli : *« Les gens n'aiment pas que les chacals reprennent courage quand le sang du lion coule ».* Faut-il que leur trouble soit grand pour que leur colère soit à ce point sans mesure !

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Jean-Baptiste Duroselle

Jean-Baptiste Duroselle, mort lundi 12 septembre, avait accordé au *Monde* un entretien voilà quelques semaines. *« Si l'historien n'interprète pas, il ne fait pas son métier »,* expliquait-il *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Sarajevo s'est de nouveau embrasée

Les habitants de Sarajevo ont retrouvé dimanche 18 septembre les réflexes des temps difficiles : relativement calme *depuis plusieurs mois,* la capitale bosniaque a connu un accès de violence. Les tirs d'artillerie et de mitrailleuses lourdes auraient fait deux morts *et dix-huit blessés au moins* *(page 6)*.

POLITIQUE

Les amis de M. Mauroy et de Mme Aubry attaquent M. Emmanuelli

Pierre Mauroy s'est fâché tout rouge et a plaidé pour la « synthèse » au prochain congrès du Parti socialiste. Les signataires *de la contribution Mauroy*-Aubry ont émis le souhait que le *PS « se rassemble pour gagner ».* Leurs amis s'en sont pris à Henri Emmanuelli, soupçonné de vouloir diviser le parti *(page 11)*.

SOCIÉTÉ

La Journée nationale contre l'enfance maltraitée

Il existerait en France quinze mille mineurs victimes de violences physiques, de négligences lourdes, de cruauté *mentale ou d'abus sexuels.* La loi du 10 juillet 1989 *« relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance »* donne de nouveaux moyens de lutter contre ce fléau. Mais son application est encore imparfaite *(page 13)*.

CULTURE

Le succès des onzièmes Journées du patrimoine

Vingt mille entrées à l'Elysée, vingt-cinq mille à l'Hôtel de ville de Lyon. Au total, plus de six millions de personnes se sont déplacées, samedi 17 et dimanche 18, pour visiter les dix *mille sites et monuments* français ouverts au public dans le cadre des deux Journées du *patrimoine* *(pages 19 et 20)*.

COMMUNICATION

France 2 pourra couper les sports et les émissions de plateau par de la publicité

De quoi apaiser pour un temps la polémique avec le CSA : le nouveau cahier des charges de *France 2 et France 3, publié* dimanche 18 septembre au *Journal officiel,* autorise les coupures des retransmissions sportives et des émissions de *plateau* *(page 25)*.

ÉCONOMIE

Apple ouvre sa technologie à d'autres constructeurs

Apple s'était longtemps enfermé dans un splendide isolement. Le troisième fabricant américain de micro-ordinateurs a décidé de permettre aux *constructeurs qui le souhaiteraient* de fabriquer sous licence les logiciels et machines qu'il a conçus. Une décision qui embarrasse IBM, avec lequel *Apple avait* un accord depuis trois ans pour développer une nouvelle génération *(page 26)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et *36-29-04-56*

DEMAIN

Initiatives

Sous des dehors policés et amènes, les comportements les plus arrogants et cyniques ont cours dans les entreprises. Bien des salariés souffrent en silence qu'on leur fasse « le coup du *mépris ».* Mais de ce manque de considération général découle un coût bien réel en termes de motivation et de résultat pour l'entreprise.

Ce numéro comporte un cahier « le Monde-l'Economie » folioté de I *à* VIII

Le numéro du « Monde » daté dimanche 18-lundi 19 septembre 1994 a été tiré à 520 687 exemplaires

Un entretien avec le chef de file des islamistes tunisiens

« Que la France le veuille ou non, il y aura un pouvoir islamiste en Algérie », nous déclare Rached Ghannouchi

Fondateur, en Tunisie, du mouvement islamiste clandestin Ennahdha, Rached Ghannouchi nous a accordé cet entretien à propos des récents événements en Algérie. Condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, en août 1992, par le tribunal militaire de Tunis, il avait pris le chemin de l'exil en 1989. Faute d'avoir été autorisé à s'installer en France, il a établi son quartier général à Londres.

LONDRES
correspondance

« Comment appréciez-vous les mesures d'élargissement des principaux dirigeants de l'ex-FIS ?

– Il s'agit d'un développement intéressant, aussi significatif peut-être pour la suite que l'a été le coup d'Etat contre la démocratie. On assiste certainement au début d'une nouvelle ère dans l'histoire très récente de l'Algérie et de toute la région. Cela dit, d'autres *conditions doivent être réunies* auparavant pour permettre la poursuite de ce dialogue avec les autorités, comme la libération des prisonniers politiques, la levée de l'interdiction du FIS et la possibilité pour l'ensemble de ses dirigeants d'étudier ensemble la nouvelle donne politique.

– Le Groupe islamiste armé (GIA) n'a-t-il pas réitéré son opposition à tout dialogue avec le gouvernement ?

– On peut se demander quelle est la véritable identité de ce GIA. A *mon avis,* il y a d'autres forces occultes qui manipulent ce mouvement armé afin de donner une *mauvaise image de marque au* mouvement islamique. Nous sommes opposés à toute violence qu'elle provienne du GIA ou d'autres, contre les innocents, contre les étrangers.

– Comment expliquez-vous la détérioration actuelle des relations avec les pays maghrébins « frères » ?

– Comment voulez-vous avoir un Maghreb serein avec une telle violence en Algérie ? Le gouvernement marocain a reconnu que les récents attentats commis sur son sol avaient été organisés par les services de renseignement algériens. L'objectif de cette opération de déstabilisation est de pousser le Maroc à adopter les mêmes mesures sécuritaires anti-islamistes, déjà en place en Algérie comme en Tunisie. Le début de décrispation qui a lieu en Algérie pourrait débloquer l'impasse politique en Tunisie. Le gouvernement tunisien n'a pas d'autre choix que de pratiquer à son tour l'ouverture envers les islamistes.

– Les grands perdants du futur dialogue FIS-gouvernement ne seront-ils pas les démocrates laïques ?

– Absolument pas. Si les laïques parviennent à convaincre la majorité du peuple de la justesse de leurs idées, il faut leur permettre de prendre le pouvoir. Les régimes islamistes existant actuellement, au Soudan ou en Iran, ne sont qu'une facette de cette doctrine. Nous, nous militons en faveur *d'un régime* islamiste démocrate, basé sur des élections libres. Le libéralisme économique et politique peut très bien coexister avec l'islam.

– Comment jugez-vous l'attitude du gouvernement français envers l'ex-FIS ?

– Pour des motifs évidents – notamment *historiques et géographiques* – la France est, de tous les pays européens, celui qui est traditionnellement le plus proche du monde musulman. La France devrait prendre conscience que les islamistes constituent désormais la force principale sur l'échiquier politique du Maghreb, voire dans l'ensemble du Proche-Orient, et surtout l'espoir de sa jeunesse. Or, *dans l'affaire algérienne, la France* agit de manière émotionnelle. Le gouvernement français, par *exemple, interdit* l'accès de son territoire aux plus modérés des islamistes, se comporte en fonction d'ambitions de politique intérieure. L'expulsion de sympathisants islamistes *[vers le Burkina]* est une violation du droit d'expression des résidents étrangers, *garanti par la loi française.* La polémique sur l'interdiction du voile islamique à l'école bafoue également les droits des musulmans français à exprimer leur identité culturelle.

» *La situation* peut être dangereuse pour les futures relations entre la France et le Maghreb. Que la France le veuille ou non, il y aura de toute façon un pouvoir islamiste en Algérie. En revanche, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne font preuve d'une grande ouverture d'esprit.

– Comment interprétez-vous l'attitude plus bienveillante des autorités britanniques à l'égard des islamistes ?

– Les conférences islamistes qui ont eu lieu récemment à Londres et à *Sheffield* soulignent la différence de comportement entre la France et la Grande-Bretagne vis-à-vis des ressortissants de leurs anciennes colonies. A Sheffield, où j'ai pu m'exprimer librement à la tribune, des islamistes de tous pays, du Pakistan, d'Afrique du Sud, des Etats-Unis, *étaient* présents.

» La Grande-Bretagne comprend mieux le monde musulman que la France. Elle est peut-être davantage consciente de ses intérêts stratégiques dans l'ensemble du monde arabe. Elle traite le sujet de l'islamisme avec *bien plus de sang-froid* que la France. Le prince Charles préside le centre musulman de l'université d'Oxford, la princesse Diana porte le voile quand elle visite une école coranique, et les hommes politiques préfèrent insister sur la tradition de tolérance de l'islam. Peut-on imaginer l'équivalent en France ? »

Propos recueillis par
MARC ROCHE

▶ **Lire également nos informations page 8.**

Conséquence de la dérégulation et de la concurrence

RVS, la première radio locale indépendante a été vendue

Un symbole : Radio-Vallée de Seine (RVS), pionnière des radios libres, devenue la plus importante des stations locales commerciales indépendantes, vient de céder ses dix-sept fréquences à la Société d'édition et de publicité (SEP), une régie publicitaire locale qui gère des hebdomadaires régionaux et locaux comme *le Courrier cauchois.* Créée en 1981 par Eric Hauville, RVS, radio « historique » et généraliste, fortement ancrée sur le plan local (informations, animations, services, publicité), voulait toucher tous les publics, tous les âges et tous les genres. Ainsi, le samedi, une soirée « *dance* » a ses *150 000* auditeurs...

Depuis son dépôt de bilan en août 1993, ses dix sept fréquences étaient à vendre. Le tribunal de commerce de Rouen a finalement donné son accord, jeudi 15 septembre, au plan de reprise de la SEP. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui avait déjà donné sa préférence plutôt qu'à Radiofina, dès juin. *« Implantée en Normandie depuis trente ans »,* la SEP prévoit de développer l'information locale (cinq décrochages régionaux) et de maintenir des emplois. Elle s'est engagée, en plus, à apurer le passif (8 millions de francs) et à recapitaliser RTVS, société holding titulaire des autorisations d'émettre.

« C'est la meilleure des solutions » souligne Eric Hauville, président du Syndicat interprofessionnel des radios et télévisions *indépendantes (SIRTI),* aujourd'hui consultant de Radio-Nova, qui ne cache pourtant pas son *« déchirement ». « Nous avons été victimes de la conjoncture économique, aggravée par la dérégulation totale du marché. La loi Carignon va ouvrir encore davantage les vannes de la publicité locale : la France, jacobine dans l'âme, ne veut plus que des radios nationales. »*

RVS entend toutefois rester une radio locale commerciale indépendante (catégorie « B » du CSA). Mais la SEP va créer avec Régie-Networks Normandie, filiale régionale du groupe NRJ, une régie publicitaire associée *« afin d'optimiser les recettes publicitaires locales du réseau RVS ».* Des exemples récents prouvent que la prise en régie d'une radio par un groupe prélude souvent à son entrée dans le capital...

Ar. Ch.

Dans le prochain
« Monde des livres »

Un dossier sur Karl Popper

Né à Vienne en 1902, le philosophe Karl Popper, dont la pensée aborde aussi bien la question fondamentale de la validité des sciences que la réflexion sur la communauté politique et les libertés, est mort à Londres samedi 17 septembre (*le Monde* daté 18-19 septembre).

Le numéro du « Monde des livres » daté 23 septembre publiera un dossier consacré aux principaux aspects de l'œuvre de ce philosophe qui n'a cessé d'être, dans la théorie scientifique comme dans la défense des citoyens, un « provocateur méthodique », avec notamment un article de Dominique Lecourt, professeur de philosophie des sciences à l'université Paris-VII.

CORRUPTION : un inspecteur des impôts mis en examen et écroué. – Un inspecteur des impôts, dont l'identité n'a pas été révélée, a été mis en examen et écroué pour corruption, samedi 17 septembre. Employé à la section fiscale immobilière du centre des impôts de Sénart, à Savigny-le-Temple, ce fonctionnaire aurait soutiré de l'argent à plusieurs contribuables en délicatesse avec le fisc en échange de son silence. Une partie des sommes extorquées, qui se monteraient à plusieurs centaines de milliers de francs, ont été retrouvées lors d'une perquisition menée au domicile de l'inspecteur. – *(Corresp.)*

TERRORISME : quatre membres présumés de l'ETA *militaire mis* en examen après la découverte d'une fabrique d'explosifs. – Quatre membres présumés de l'organisation séparatiste basque ETA militaire ont été mis en examen et écroués, samedi 17 septembre. Pedro Maria Mugica Garmendia, dit « Kepa », frère de l'ancien numéro un de l'ETA, Francisco Mugica Garmendia, dit « Paco », José Martin Lopez Castanares, tous deux espagnols, et Ernest Arrambide et sa femme Marie, de nationalité française, avaient été interpellés, mercredi, après la découverte d'une fabrique d'explosifs clandestine dans une villa de Mouguerre (Pyrénées-Atlantiques) (*le Monde* du 16 septembre).

Ancien président de la Fondation Vasarely

M. Debbasch perd son procès contre « le Monde »

L'avocat Charles Debbasch, ancien président de la Fondation Vasarely et ancien doyen de la faculté Aix-Marseille-III, a été débouté, vendredi 16 septembre, de la poursuite en diffamation qu'il avait engagée devant la dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris contre *le Monde* et notre collaborateur Roland-Pierre Paringaux.

L'article litigieux, publié le 1er décembre 1993 et titré « Le peintre Victor Vasarely a décidé de rendre ses décorations », portait sur le contentieux opposant M. Debbasch et le peintre, soutenu par sa famille. *Le Monde* a consacré plusieurs articles à cette affaire *(nos éditions du 15 mai, daté 27-28 juin et du 12 octobre 1993)*

Le tribunal a relaxé MM. Paringaux et Lesourne, directeur du journal au moment de la publication de l'article incriminé. Le Monde a, toutefois, été condamné à une peine de 2 000 francs d'amende pour avoir refusé l'insertion d'un droit de réponse de l'ancien président de la Fondation Vasarely.



Le Monde

L'ECONOMIE

BULLETIN

Tournant

Le vent tourne dans les entreprises. La reprise des créations d'emplois reste certes fragile et ne suffit pas encore à faire reculer le chômage, mais la tendance est nette. Et positive. Les patrons se sont remis à embaucher, de façon encore timide, pour des durées limitées et des salaires au rabais, mais ils embauchent. C'est déjà ça.

A ce tournant, deux explications. D'abord, bien sûr, la conjoncture.

Le creux de la récession est passé et, dans certains secteurs, les effectifs ne suffisent plus à faire face à la demande. Après avoir successivement épuisé les possibilités des heures supplémentaires, puis les délices de l'intérim, les entreprises se résignent à recruter, d'autant plus volontiers que les innombrables formules d'aides à l'emploi – et la pression du chômage – leur offrent de la main-d'œuvre à moindre coût.

Mais la conjoncture n'explique pas tout. Les conseils en management le disent : pour beaucoup de firmes, la reprise de l'embauche relève aussi d'une gestion bien comprise. Après des années de chasse aux coûts, de restructurations et d'« allègement d'effectifs » en continu, il y a un moment où il faut remotiver les équipes sur d'autres objectifs, plus positifs, comme l'« orientation client », nouvelle marotte des dirigeants du privé et du public, ou la conquête stratégique – dont témoigne le regain des fusions-acquisitions. Signe des temps : après avoir vanté les mérites des dégraissages et du *lean and mean* (*régime minceur*), les *magazines* spécialisés, notamment anglo-saxons, s'inquiètent des « entreprises anorexiques », malades de leur manque d'ambition. Prise de conscience durable ou simple effet de mode ? Prions pour que la deuxième hypothèse soit la bonne.

Véronique Maurus

APPRENTISSAGE, AIDES DE L'ÉTAT ET REPRISE DE L'EMBAUCHE

Le grand marché aux jeunes



TUDOR BANUS

C'est la meilleure nouvelle de l'année, les entreprises se sont remises à embaucher, et particulièrement des jeunes. Les aides de l'Etat y sont pour beaucoup : primes, dégrèvements fiscaux, exonérations de charges sociales et subventions diverses font des jeunes, des salariés plutôt à bon marché. Mais à ce coup de pouce s'ajoute une véritable prise de conscience des employeurs : l'entreprise a besoin de sang neuf, et la société ne peut continuer à sacrifier sa jeunesse. A preuve la mobilisation des organisations patronales en faveur de l'apprentissage.

Lire les articles de Sophie Gherardi et Philippe Baverel pages V, VI et VII.

La Banque d'affaires Morgan Stanley juge la politique économique

La France dans le « noyau dur » de l'Europe : de bonnes raisons d'investir

Contrairement à certains analystes anglo-saxons, qui cet été s'inquiétaient de la politique « suiviste » menée par la France et conseillaient aux investisseurs de s'en détourner, la grande banque d'affaires Morgan Stanley prend fermement position pour la stratégie d'ancrage européen adoptée jusqu'ici par le gouvernement et recommande d'investir dans l'Hexagone.

par PATRICK DE SAINT-AIGNAN (*)

LA campagne pour l'élection présidentielle française du printemps 1995 vient de commencer ouvertement au sein de la majorité. Alors que le débat politique s'enfle, l'économie continue à donner des signaux d'une reprise cyclique vigoureuse. Cela n'empêchera pas le débat économique de se concentrer *sur la question de l'emploi et du* chômage, avec en arrière-fond les choix de politique budgétaire, le renforcement des liens entre les pays du « noyau dur » de l'Union européenne, et la façon d'amadouer les marchés financiers.

Un article publié au mois d'août dans le magazine américain *Forbes* dressait un tableau très sombre de la situation économique française et déconseillait d'investir en France. Les résultats accumulés depuis le début de l'année apportent déjà un démenti à cette analyse, et paraissent plutôt justifier *a posteriori les choix passés de politique* économique : laisser pour l'essentiel jouer les ressorts internes de l'économie pour sortir de la récession, tout en maintenant une politique monétaire propice à consolider les liens avec l'Allemagne. Quelques faits suffisent à le montrer :

• Le produit intérieur brut (PIB), stabilisé depuis le printemps de 1993, s'est redressé au cours du premier semestre 1994 à un rythme annuel proche de 3,5 %. L'industrie est leader dans ce mouvement avec une production manufacturière en hausse de 6 % de décembre 1993 à juin 1994. Un mouvement similaire s'est amorcé en Allemagne ;

• *Le rebond de la demande provient* largement des exportations industrielles, qui ont augmenté de 12 % entre juin 1993 et juin 1994 et d'un cycle des stocks prononcé. La consommation des ménages, stimulée par la « prime à la casse » pour les automobiles, reste peu dynamique, les chiffres du deuxième trimestre surestimant probablement la tendance ;

• L'emploi s'est redressé au premier semestre, même si une certaine incertitude statistique demeure sur l'ampleur de la progression. L'industrie manufacturière ne licen*cie plus, et certaines branches comme les* biens intermédiaires embauchent à nouveau ;

• Les entreprises se sont massivement désendettées au cours de la récession. Leur bilan est assaini, leur marge d'autofinancement est désormais confortable, et leurs perspectives de profit sont bonnes ;

• Les pressions déflationnistes engendrées par la récession et l'appréciation du franc en 1992 disparaissent progressivement. Ainsi, les prix de production dans l'industrie se sont stabilisés au premier trimestre, et les enquêtes de conjoncture indiquent depuis six mois une tendance au raffermissement.

Encore partiels, ces éléments statistiques *sont néanmoins cohérents : sortie de réces*sion depuis bientôt trois trimestres, l'économie française suit une reprise de nature principalement cyclique, bien plus forte que ne le pensaient les prévisionnistes, il y a six mois, et peut-être même que ne le mesurent les présentes estimations.

(*) Président de Morgan Stanley S.A.

Lire la suite page III

CONSOMMATION

La convivialité du potager

Plus de la moitié des ménages français ont un jardin planté d'arbres fruitiers et de légumes. Une contribution non négligeable au budget alimentaire, mais aussi à la qualité de la vie

LES Français seraient-ils « rousseauistes » ? A l'heure du TGV, de l'ordinateur et des mégapoles, un ménage sur trois cultive encore un jardin potager ! Mais une famille sur dix, seulement, élève des poules et une sur vingt des lapins, si l'on en croit une étude publiée par l'INSEE.

Selon elle, 55 % des ménages possèdent un jardin et sur les 12 millions qu'en compte la France, 7,7 millions comportent au moins un carré de cultures potagères. Les organisateurs de la « Semaine professionnelle internationale du bricolage, du jardin et des espaces verts », qui se tient du 19 au 21 septembre à Villepinte, avancent pour leur part le chiffre de 60 % : 50 % jardinant dans leur résidence principale et 6 % dans leur maison de campagne.

Le marché du jardin (31,5 milliards de francs) se porte bien. Malgré la crise, *il affichait une croissance de 5 %* en 1993. Ce qui correspond assez bien à la grande vogue du tourisme vert et du retour à l'authentique qui semble frapper les Français... mais qui doit aussi être directement rattaché au vieillissement du pays. *Fleurs et légumes* se partagent les lopins de terre mais, si les premières gagnent du terrain, les jardins recelant un potager – aussi petit soit-il – demeurent majoritaires.

LOPINS • Les potagers sont partout mais leur taille varie : 350 mètres carrés en moyenne à la campagne (où 61 % des ménages en cultivent un), 196 mètres carrés dans les grandes villes (20 %) et 184 mètres carrés dans la région parisienne (12 %). Certaines régions sont plus « potagères » que d'autres. Ainsi, dans l'Ouest, un ménage sur deux cultive son lopin contre un sur cinq dans le midi et moins encore en Ile-de-France. Toutes les catégories sociales sont concernées : les agriculteurs bien sûr (à 85 %), les ouvriers (36 %) les employés et cadres étant les moins atteints (moins de 20 %).

L'âge explique la chose : plus les Français sont vieux et plus ils cultivent leur potager. Mais la disponibilité en temps l'explique tout autant. Entre 55 et 65 ans, 41 % des actifs entretiennent leur potager. Ce chiffre monte à 57 % au même âge, une fois *la retraite venue. En moyenne,* les retraités possèdent 43 % des jardins potagers contre 30 % il y a 25 ans.

Là aussi, les différences sociales jouent. En effet, avec l'inactivité, le taux de possession d'un jardin potager passe de 39 % pour les actifs à plus de 60 % chez les ouvriers à la retraite, de 42 à 50 % chez les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, de 29 à 46 % pour les employés et de 25 à 45 % pour les cadres. Seuls les agriculteurs lèvent un peu le pied, une fois la retraite venue. En tout cas, vu l'accroissement programmé du nombre de retraités en France, le potager a de beaux jours devant lui.

APPOINT • La production issue de ces potagers constitue un appoint intéressant pour les ménages, puisque la culture familiale des fruits et légumes couvre le quart de la consommation des Français à domicile, soit une économie moyenne de 680 francs par personne et par an (si on valorise les denrées au prix du marché). *Plus précisément,* chaque potager fournit en moyenne 55 kg de pommes de terre (soit 24 % de la consommation), 114 kg de légumes et 29 kg de fruits *(12 % de leur consommation)*. Elle permet de préparer 21 % des confitures, 18 % des légumes surgelés et 10 % des légumes en conserve.

Les salades viennent en tête des légumes frais (22 kg), suivies par les tomates (16 kg), les carottes et les haricots verts (15 kg chacun) et les poireaux (12 kg). Parmi les fruits, la pomme tient la vedette – *elle représente le tiers de la* récolte – face aux fraises, framboises et cerises.

ECONOMIE • L'INSEE sent derrière ces cultures un *« souci d'économie »* : *les ménages cultivent* eux-mêmes 62 % de leur consommation de haricots verts et 57 % de celles de petits pois, les *légumes les plus chers.* Lorsqu'un ménage cultive un potager, ses fruits et légumes représentent en moyenne 41 % *de son budget total.* Un cadre produit lui- même un quart de sa consommation, un artisan, commerçant ou patron indépendant 40 % et un agriculteur 60 %. Si elle répond à un souci d'économie, à une utilisation lucrative d'un *temps libéré par la retraite,* la culture du jardin potager donne aussi l'occasion d'un convivialité retrouvée : *« La culture potagère est l'occasion d'échanges entre les ménages car les jardiniers amateurs donnent une part très importante de leur production aux autres ménages »*, écrit l'INSEE : 42 % des fruits cueillis dans le jardin sont donnés (plus de la moitié des cerises, des abricots et des pommes) ainsi que 23 % des légumes (plus du tiers des courgettes). De même, 40 % des œufs, le tiers des lapins et le cinquième des volailles élevées dans les basses-cours sont donnés, tout comme le tiers des confitures fabriquées à la maison.

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Balancier

L'IMPORTANT, pour une entreprise, aujourd'hui, *c'est d'occuper* une part de marché suffisante, dans une activité donnée, qu'elle borne *ses ambitions à sa région, à sa* mère patrie ou qu'elle les étende à l'Europe, à tel ou tel *continent ou... à la planète* (en attendant la conquête des éventuels mondes interstellaires). *Plus question – en grande partie* en raison de la crise – de disperser ses forces. Les responsables, grands et petits, ne parlent plus que de *« se recentrer sur* [leurs] *métiers de base »,* de *« continuer à faire de mieux en mieux ce qu'on sait faire depuis l'origine »,* de consacrer les dépenses de recherche et développement *« aux progrès et innovations qui améliorent les performances des produits existants ou qui créent des articles de remplacement plus efficaces ou plus séduisants ».*

Au-delà des objectifs à court et moyen terme (retrouver l'équilibre financier en évitant de mettre la clé sous le paillasson ou de se vendre pour très peu cher ; conserver vaille que vaille un équilibre *précaire* ; améliorer des résultats déjà positifs nécessaires pour satisfaire l'unique propriétaire de la PME, ses actionnaires familiaux (de plus en plus gourmands, exigeants et *critiques) ou la Bourse* et ses nuées d'investisseurs, gros et minuscules ; il faut bien définir *une stratégie à plus longue* échéance, pour survivre dans un monde concurrentiel exaspéré. *Car on ne se fait pas de* cadeau, dans le monde des affaires. Le gros mange le petit, *comme dans la jungle,* mais le gros doit surveiller la croissance du petit, prêt, lorsque ses dents et ses griffes seront assez fortes et acérées, à s'attaquer à *plus* gros que lui.

Les justifications économiques du recentrage et des concentrations *sont parfaitement convaincantes.* Pourtant...

Pourtant, il n'y a pas si longtemps que cela (vingt ? trente ans ?), le discours (et les démonstrations économiques qui l'accompagnaient) était tout différent, mais tout aussi convaincant. Il ne s'agissait alors que de *« diversification »,* de *« complémentarité »,* d'*«élargissement du champ d'activité »,* de *« ratisser plus large »* pour *« être à même de faire face à la décroissance d'un secteur vieilli »*... Et l'on assistait à la naissance et à la croissance de conglomérats puissants, tous azimuts, où l'on retrouvait pêle-mêle de l'agroalimentaire et de l'industrie lourde, du textile et de l'électroménager, de la pharmacie et de la promotion immobilière...

La nouvelle donne économique explique-t-elle chaque fois entièrement ces changements, dans l'attente d'un nouveau cycle qui apportera de nouvelles exigences... ou bien la gestion industrielle et commerciale est-elle la proie de modes, rationnellement démontrées, parce qu'autre*ment cela ne ferait pas sérieux* ? Faut-il s'attendre, quand la crise sera vraiment passée, avec un *retour durable à la croissance* (enfin, « durable », il ne faut pas rêver : cela ne durera pas *trente ans* !), *au retour* de la *« diversification »* et à l'apparition de nouveaux ensembles *hétéroclites* ? ■

LA COTE DES MOTS

B to B

Dans le B. A. BA – *ou* l'ABC – des professionnels de la communication et de l'économie, *on note cette abréviation* sybilline.

Il faut comprendre par là *business to business,* formule succinte qui, en anglais, désigne, par opposition à la communication destinée au grand public et à la communi*cation institutionnelle, celle qui* s'établit d'entreprise à entreprise afin de faire la promotion de biens et de *services dont* la société cliente a besoin : énergie, documentation, soutien informatique, formation, machines, matières premières, semi-produits, composants, transports, etc.

Pour conserver une expression abrégée recourant à une même lettre, on pourrait, en français, proposer « PP » (pour « promotion de produits »). Mais cela ne serait pas satisfaisant, car rien n'indiquerait qu'il s'agit d'une communication interentreprises... Il faut *donc dépenser un peu plus d'*... NRJ avant de proposer une formulation acceptable, et qui ne *soit point éphémère* !

Business to business, selon nous, pourrait aisément être remplacé par « promotion interentreprises des produits » (PIP), une promotion qui s'effectue surtout par des contacts personnels directs *(visites dans les entreprises,* présence aux Salons et aux foires) ou en recourant au *publipostage, mais* pas à des... VRP.

On peut souhaiter aux entreprises communicatrices un plein succès dans leurs campagnes de promotion – que celles-ci « aient de l'effet », non *qu'elles « impactent »,* comme disent des jargonneurs. Et plutôt que de parler de communicateurs *acting* ou *pushing* « initiant » de telles campagnes, nous préférons, de loin, écrire que ces professionnels dynamiques et vifs sont à l'initiative de la promotion !

Jean-Pierre Colignon


LIVRE

Fils de Mercure

Les souvenirs d'un des grands patrons du commerce international nous invitent à pénétrer dans le monde fermé du négoce de matières premières

PROPOS D'UN NÉGOCIANT
de Michel Goldschmidt
Economica, 255 pages, 200 F.

DANS le monde fermé des matières premières, rares sont les négociants enclins à laisser des traces écrites sur leur activité dont la réussite tient à l'alchimie du secret de la parole *donnée, du silence ajouté au* silence. Le négoce des grains n'échappe pas à cette règle et on ne connaît *guère*, à ce jour, les dirigeants des compagnies géantes que sont l'*Américain Cargill*, le « latino » Bunge y Born, le franco-suisse André, ou la « Continental » *dirigée par l'énigmatique* Michel Fribourg.

Ceux qui ont enfreint cette obligation de réserve par des attitudes tapageuses l'ont toujours payé de violents retours de flammes. On se souvient de Raul Gardini, du temps où il dirigeait Ferruzzi (*ses opérations sur le soja* auxquelles il donna grande publicité furent désastreuses), ou encore *de l'Américain* Ned Cook *qui se* ruina sur le marché du coton. Plus récemment, si le président de Sucres et Denrées, *Serge Varsano*, ou celui de feu Interagra, Michel Doumeng, ont parfois défrayé la chronique, c'était à leur corps défendant, avec l'obsession de revenir au vieux précepte : *« Pour vivre heureux, vivons cachés. »*

Les Propos d'un négociant signés par Michel Goldschmidt n'en *prennent que plus* de valeur, bien que le texte publié se perde trop souvent – c'est dommage ! – dans nombre de *détails* n'enrichissant que l'auteur et ses proches, mais laissant le lecteur hors du coup. Ce travers mis à part, on suit volontiers notre homme dans le monde d'où il vient, notant au passage qu'il a attendu le soir de sa vie (il a *quatre-vingts* ans) pour se résoudre à le décrire.

Au départ, juste avant la *guerre de 1870, le* grand-père Elie Goldschmidt crée à Mulhouse une société de courtage spécialisée dans le commerce céréalier. La défaite face à la Prusse conduit la famille à Paris (comme, en même temps, les *Louis-Dreyfus*). Agent d'exportateurs étrangers, fournisseur d'importateurs français, la firme Goldschmidt *est encore un courtier* très introduit dans les Balkans où elle charge d'énormes quantités d'*avoine pour... les fiacres parisiens.* En 1914, à la faveur de la commission Tardieu (achat de blé aux Etats-Unis), Elie Goldschmidt noue des liens de confiance avec les *marchés américains qu'il* représentera en Europe avant de devenir plus tard négociant à part entière, *reconnu et respecté, au début* des années 50, sous la houlette de son petit-fils Michel.

PARTAGE • Ce dernier raconte avec humour comment *« le quatuor ABCD* (André, Bunge, Cargill, Dreyfus) *devint le quintet ABCDE »*, la société *Elie* Goldschmidt entrant à son tour dans le cercle. Les quatre géants du grain *s'apprêtaient à se partager* un marché considérable d'importations de maïs argentin, lorsqu'une réunion *de cadrage fut organisée au ministère* des finances. Informé par un ami, Michel Goldschmidt s'y présenta avec l'*assentiment* de l'administration.

On l'y admit du bout des lèvres, *« dans une atmosphère à la fois glaciale et amicale, car nous nous connaissions tous très bien »*. Après délibération des quatre, le patron de Louis-Dreyfus rendit son verdict sur le partage des tonnages : *« Vous comprendrez que, pour des raisons de prestige, nous ne pouvons pas mettre votre firme au niveau des nôtres. Nous considérons que chacune de nos sociétés doit avoir 1 % de plus que la moyenne, soit 21 %, ce qui vous laisse 16 %. Etes-vous d'accord ? »*

Michel Goldschmidt dissimula sa joie : il était devenu incontournable dans le monde du négoce, grâce à des réseaux hors pair tissés depuis l'URSS jusqu'en Australie et au Canada, sans oublier Cuba, la Chine et l'Afrique noire. L'aventure allait durer jusqu'en *1969* où, faute de pouvoir augmenter son capital (le talon d'Achille du négoce), lâchée par les banques, la firme périclita. Elle avait formé plusieurs générations de « traders » et mené à terme de bien délicates *affaires. Sait-on que* Michel Goldschmidt créa, dès 1947, Interagra où allait s'illustrer Jean-Baptiste Doumeng ?

Dès cette période, bien qu'il *cédât* ses actions dans Interagra *« pour ne pas être politiquement marqué »*. Goldschmidt s'imposa comme un véritable « fils de Mercure ». Il voulait toujours faire se rejoindre une offre et une demande, éliminer les *pénuries, rendre* solvables des acheteurs démunis, grâce à des opérations de troc bilatérales ou triangulaires, contourner sans cesse les barrières politiques (il n'en manquait pas au temps de la guerre froide), ouvrir de nouveaux marchés, comme celui du cacao en direction de l'*URSS*, afin de satisfaire à la fois le planteur ivoirien et le consommateur moscovite...

Au fil de son livre, Michel Goldschmidt dévoile ainsi un pan intime de cet univers agité. Le *négociant est un as de l'improvisation* et de l'esquive, à distance de la politique, avec son visage et sa *parole pour tout crédit. « Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée »*, dit-on dans ce milieu, aujourd'hui en pleine concentration. Un regret traverse ces pages : l'incapacité des administrations françaises, et aussi des banques, à comprendre le risque et la nature du négoce, l'imprévisible lié aux récoltes, au climat, aux changes, au fret, à la diplomatie ; tant il est vrai que l'arme alimentaire n'en finit pas d'être fourbie d'un bout à l'autre du monde. Marchands et gouvernements n'ont pas toujours la même idée du libre-échange.

Eric Fottorino

NOTE DE LECTURE

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
de François Xavier Verchave et Anne-sophie Boisgallais
Syros, 156 pages, 59 F.

Si l'on s'en tient aux statistiques, la France est l'un des pays les plus généreux à l'égard des pays en *développement.* Bon an mal an, elle leur consacre 0,50 % de son produit intérieur brut, soit *un peu plus de 700 francs par habitant.* Les Etats-Unis et le Japon beaucoup moins. Mais mieux vaut *ne pas en tirer gloire tant* l'aide publique au développement, *« détournée, gaspillée, échangée, spoliée, corrompue, dangereuse, inutile... »*, remplit mal sa fonction.

Rédigé par des connaisseurs (François-Xavier Verschave est le secrétaire général de Survie, une importante organisation non gouvernementale, Annie-Sophie Boisgallais est une journaliste spécialiste des problèmes de développement), concis et d'une lecture agréable, ce petit ouvrage réussit à naviguer au plus près entre le sensationnel et un catastrophisme facile. Il fait « la part du feu » entre ce qui est à réformer (la Coface, l'organisme d'assurance export) et ce qu'il faut conserver (le partenariat économique), dénonce l'affairisme et la corruption qui prospèrent dans le « pré carré africain », remettant en lumière quelques scandales. *L'élection présidentielle en France* donnera-t-elle l'occasion d'un débat sur une politique archaïque ?

F. de P.

AGENDA

MARDI 20 SEPTEMBRE. Paris. Journée d'action organisée *par les syndicats* CGT de Renault, avant la négociation salariale du 21.
Troyes. Réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et du comité interministériel de l'administration territoriale (CIATER) sous la présidence d'Edouard Balladur.

MERCREDI 21 SEPTEMBRE. **Paris.** Présentation du budget 1995 au conseil des *ministres* ; Jean Puech, ministre de l'agriculture, présente aux organisations agricoles le *projet* de loi de modernisation agricole.
Allemagne. Réunion *informelle* à *Leipzig* des ministres de l'aménagement du territoire de l'*Union européenne* (jusqu'au 22).
France. Premier forum Innovation et entreprise organisé par la Conférence de l'entreprise dans dix villes de France.
Lyon. Congrès *national* de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association nationale des syndicats de *communes*) consacré aux services publics locaux d'électricité, de gaz, d'eau potable et d'assainissement *(jusqu'au* 23 septembre).

JEUDI 22 SEPTEMBRE. **Bruxelles.** Conseil des *affaires sociales* de l'Union européenne.
Lons-le-Saunier. Congrès annuel des *communes* forestières de France, sous la présidence d'Edouard Balladur *(jusqu'au* 25).

VENDREDI 23 SEPTEMBRE. **Allemagne.** Conférence ministérielle entre l'Union européenne et l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) à Karlsruhe (jusqu'au 24 septembre).

LUNDI 26 SEPTEMBRE. France. Entrée en vigueur des horaires d'hiver de la SNCF.

LA NOUVELLE ÉCONOMIE NÉO-ZÉLANDAISE

Thatchérisme aux antipodes

Malgré sa croissance économique très forte, la Nouvelle-Zélande, après dix années de libéralisation forcée, souffre d'un endettement extérieur élevé, et surtout du chômage et d'un élargissement des inégalités

WELLINGTON
de notre correspondante

QUE reste-t-il de la Nouvelle-Zélande d'il y a dix ans ? « *Pas grand-chose, vraiment, si vous comparez l'allure des villes, les occupations des gens et leur soucis... Les magasins sont ouverts durant le week-end, et vous pouvez acheter de l'alcool au supermarché* », dit avec une certaine nostalgie un habitant d'Auckland, principale ville de Nouvelle-Zélande, au nord de l'île du Nord.

En 1984, tout a commencé avec l'arrivée au pouvoir des travaillistes, qui, paradoxalement, se sont attachés à libéraliser l'économie ultra-étatisée (dans les années 70, on qualifiait même la Nouvelle-Zélande d'« Albanie de l'hémisphère Sud ») léguée par leurs prédécesseurs conservateurs. En fait, plus qu'aux travaillistes, c'est au ministre des finances, Roger Douglas, que l'initiative de cette « révolution » qui porte son nom – « *Rogernomics* » – doit être attribuée. Le premier secteur touché fut l'agriculture, qu'on cessa pratiquement de subventionner dès 1985, ce qui entraina de nombreuses faillites, mais finalement une hausse de la production. Le marché intérieur, traditionnellement protégé par des barrières douanières dissuasives, fut brutalement exposé à la compétition internationale.

PRIVATISATIONS • Parallèlement, un vaste programme de privatisations fut engagé, attirant des capitaux étrangers (principalement américains, japonais et australiens) dans des entreprises aussi stratégiques et « nationales » que les télécommunications, la poste ou les compagnies aériennes et, récemment, ferroviaires. Les privatisations continuent d'ailleurs aujourd'hui. Le taux maximal d'imposition tomba de 66 % à 33 %, tandis qu'on augmentait la fiscalité indirecte.

Enfin, le marché financier fut également déréglementé : flottement de la monnaie, levée du contrôle des changes, ouverture du marché aux banques étrangères, privatisation de la banque nationale. Le pays connut ses « années folles ». « *Les chauffeurs de bus achetaient des actions, tout le monde sortait, découvrait le monde* », se souvient un ancien militant du Parti travailliste. Mais rien ne protégeait plus la Nouvelle-Zélande, lorsque survint en 1987 le krach boursier, qui toucha le pays de plein fouet et empêcha le gouvernement travailliste de donner suite aux promesses sociales qu'il avait faites pour « *plus tard* ».

En 1990, lassés par l'exercice douloureux que le Parti travailliste leur avait infligé, les Néo-Zélandais choisirent le changement en votant pour les conservateurs du Parti national. En fait de changement, ce ne fut que continuité. Le Parti national n'eut qu'à « achever » le travail commencé dix ans plus tôt par le Parti travailliste et à en recueillir les fruits.

Sous la poigne de fer de l'impopulaire ministre Ruth Richardson, dont l'agressivité libérale passait pour être « *pire que* [celle de] *Margaret Thatcher* », le gouvernement s'est surtout attaché à comprimer les dépenses de l'Etat (en réduisant l'assistance sociale sous toutes ses formes) et s'est attaqué à la dernière puissance « anticapitaliste » du pays : les syndicats. Le budget de 1991 illustra cette politique en privant entièrement ou partiellement de couverture sociale les « riches » – en fait ceux qui gagnaient plus de 57 000 francs par an. En outre, la loi sur l'emploi (« *Employment Act* ») autorisa les employeurs à négocier directement avec leurs salariés, sans intervention d'un syndicat.

Même si les salariés peuvent se faire représenter, la loi a ébranlé l'assise des syndicats, déjà affaiblis. Cette loi, qui rend le marché de l'emploi plus compétitif et donc plus difficile d'accès aux chômeurs, a été extrêmement bien accueillie par les milieux d'affaires, qui y voient la pierre d'angle de l'actuelle reprise économique.

PROSPÉRITÉ • Aujourd'hui, en effet, les signes de prospérité sont de plus en plus tangibles. Un restaurateur de Wellington en témoigne en constatant avec satisfaction que son établissement, sur les vieux quais de la ville, est plein, même les soirs de semaine, « *un fait rare depuis plusieurs années* ». Sur le plan macroéconomique, la Nouvelle-Zélande fait partie des quatre pays de l'OCDE (avec les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie), où la reprise était déjà marquée dès 1993 (1), et le Bureau de statistique y prévoit un taux de croissance de 5,3 % pour l'année 1994. En juin dernier, pour la première fois depuis 1978, le budget de l'Etat a enregistré un excédent de 527 millions de dollars. L'an prochain, l'excédent devrait atteindre 730 millions, 2,5 milliards en 1996 et 8,5 milliards pour 1997 (2). Parallèlement, sur l'année fiscale juin 1993-juin 1994, on a enregistré une forte hausse (de 19 %) des investissements (essentiellement australiens), soutenue par la très forte confiance des milieux d'affaires. Pendant ce temps, l'inflation est restée inférieure à 2 % et l'objectif pour l'année fiscale prochaine est de la maintenir « *entre 0 et 2 %* ».

> **Longtemps baptisé « la ferme de l'Angleterre », ce pays ne retire plus de l'agriculture que 10,8 % de son PIB. Les services y tiennent aujourd'hui la première place avec 66 %.**

La balance commerciale est excédentaire depuis plusieurs années, de façon de plus en plus spectaculaire, avec un excédent des exportations d'environ 3 milliards de dollars (sur un total de 19 milliards). En mai dernier, ces exportations, qui proviennent surtout du secteur primaire (viande, poisson, produits laitiers, bois, laine) dépassaient de 15 % le volume du mois correspondant de 1993. Les importations, elles, n'ont augmenté que de 4 % sur la même période (outillage mécanique et électrique, voitures...). Cependant, ce pays longtemps baptisé « *la ferme de l'Angleterre* » ne retire plus de l'agriculture que 10,8 % de son PIB. Les services y tiennent aujourd'hui la première place, de très loin, avec 66 %.

La dette extérieure, privée et publique, reste le principal point noir de l'économie néo-zélandaise. De décembre 1993 à avril 1994, elle a encore augmenté de 2,3 milliards, pour atteindre 67,6 milliards. « *Les surplus prévus dans nos prochains budgets devraient permettre au gouvernement d'entreprendre une réduction de la dette publique* », a déclaré le nouveau ministre des finances, Bill Birch, en juin dernier. Cet endettement rend en effet la Nouvelle-Zélande très vulnérable aux variations des taux d'intérêt et aux fluctuations monétaires. Le gouvernement souhaite ramener la dette publique à environ 25 % du PIB d'ici cinq ans, contre plus de 50 % aujourd'hui, selon les estimations les plus fréquentes (24,1 % selon le ministère des finances).

LAISSÉS-POUR-COMPTE • Malgré l'activité, le chômage reste assez élevé. Les analystes les plus optimistes l'évaluent à 8,7 % de la population active, le Bureau de statistique donnant le chiffre de 9,1 % pour le premier trimestre 1994. Selon le gouvernement, 57 000 emplois auraient été créés en un an. Mais l'opposition parle de « *manipulation* » des chiffres ; elle souligne aussi que l'on crée de nombreux emplois « *au rabais* ». Dans ce pays où le plein emploi a longtemps régné, le « pic » des 11 % de chômeurs, en mars 1992, reste gravé dans les mémoires.

Nombre d'éléments sociaux ternissent les succès économiques. « *Ce sont les femmes, les enfants et les non-Blancs, essentiellement les Maoris, qui ont le plus souffert des deux derniers mandats* », estime la directrice de l'YWCA (Young Women's Christian Association). *La société est beaucoup plus divisée et moins solidaire qu'elle ne l'était.* La classe moyenne aussi a été éprouvée, et sa situation s'est nettement rapprochée des 20 % les plus pauvres de la société, alors que les riches se sont encore enrichis. « *Il y a aujourd'hui de très grosses fortunes en Nouvelle-Zélande, mais cela ne se dit pas* », estime un banquier. Le revenu par habitant atteint juste celui de l'Irlande, et le revenu disponible des ménages n'a pas augmenté depuis 1989.

Mais d'autres signes inquiètent aussi. Selon le dernier rapport de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) sur le *Progrès des nations*, la Nouvelle-Zélande est le pays qui a le taux de suicide des adolescents le plus élevé avec 16 suicides pour 100 000 jeunes. A ce phénomène s'en ajoutent d'autres, comme la violence des enfants (dès la maternelle), la disparition quasi totale de toute pratique religieuse, la situation précaire des jeunes femmes enceintes et des jeunes mères célibataires, et plus généralement les disparités persistantes entre hommes et femmes. Un défi pour la classe politique, à un an des élections (prévues au second semestre 1995), dont l'issue parait tout à fait incertaine.

Tandis que les plus conservateurs voient la résorption du chômage comme la panacée, d'autres accusent la « *folle décade outrancière* » et proposent un certain rééquilibrage, voire un retour en arrière.

Florence de Changy

(1) Rapport semestriel de l'OCDE, juin 1994.

(2) *A New-Zealand Budget 1994.*

La banque d'affaires Morgan Stanley juge la politique économique

De bonnes raisons d'investir en France

Suite de la page I

Le principal facteur d'optimisme est la simultanéité de la reprise dans cette large zone économique de change quasi fixe que constituent les pays du « noyau dur » du système monétaire européen (SME), chaque pays contribuant à la croissance des autres, et la zone bénéficiant d'une forte demande extérieure. Ces tendances bien établies, les dépenses d'équipement des entreprises devraient constituer la force motrice l'an prochain, la consommation reprenant *une vigueur qui devrait culminer en* 1996. Le schéma est somme toute classique, proche de celui que la France a connu en 1987-1988, avec quelques particularités notables.

Les exportations ont ouvert la voie à la reprise, *il y a plus d'un an*. L'effort d'épargne des ménages s'est ensuite un peu relâché, évitant à la consommation de reculer. Après avoir puisé dans leurs stocks pour répondre à la demande, les entreprises ont relevé leur production au début de cette année grâce à des gains de productivité. A présent, elles augmentent leurs dépenses d'équipement pour renouveler leur appareil de production et, au besoin, pour l'étendre – c'est le cas de l'automobile. Disposant de liquidités abondantes dans leur ensemble, elles sont pour l'heure peu contraintes par le niveau des taux d'intérêt. En revanche, la consommation des ménages contribue encore modestement au processus de reprise. Faut-il s'en alarmer aussi précocement ?

Là interviennent les particularités de la reprise en cours. De l'aveu des spécialistes, la plus surprenante est un retour aux créations d'emplois, presque aussitôt après le rebond de la production. Preuve d'une flexibilité accrue du marché du travail, comme s'en félicite le gouvernement, ou d'un excès de licenciements au plus noir de la récession suivi d'un contrôle plus tatillon des plans sociaux ? Il est trop tôt pour se prononcer, mais le fait demeure : l'emploi se redresse, ce qui restaure la confiance des ménages et contribue à améliorer leur revenu. Une rechute de la consommation n'est donc pas à craindre. De nouvelles mesures de stimulation par les finances publiques, qu'elles visent la consommation ou l'investissement, pourraient même avoir un effet adverse. En entretenant le doute sur les orientations budgétaires, elles déstabiliseraient un peu plus le marché obligataire français. Or, *deuxième particularité de cette* reprise, défavorable cette fois, le niveau élevé des taux d'intérêt réels à long terme est déjà un risque pour sa pérennité. Inutile donc de l'accentuer. Les autorités françaises, conscientes de cette menace, paraissent d'ailleurs avoir opté pour la prudence en matière de dépense publique.

Des bases saines

Pour aller à l'essentiel, la reprise de l'économie française nous paraît s'opérer sur des bases plus saines qu'on ne l'estime généralement. Aux Etats-Unis par exemple, où le scepticisme est souvent de rigueur, un processus de reprise par l'extérieur est difficilement imaginable, en raison de l'ouverture relativement faible de l'économie américaine : les exportations ne représentent que 12 % du PIB américain, contre 27 % pour la France. Par ailleurs, le haut niveau du yen, si appréciable pour les exportateurs américains, profite également aux industries européennes – francaises en particulier – présentes sur les marchés mondiaux.

Ainsi, nous prévoyons un taux de croissance d'un bon 2 % pour l'économie française en 1994, et compris entre 3 % et 3,5 % en 1995. Les profits des entreprises, qui se redressent déjà, devraient continuer à s'accroître, ce qui nous fonde à conseiller aux investisseurs de surpondérer la France dans leurs achats d'actions. Par ailleurs, l'inflation devrait rester inférieure à 2 % aussi bien cette année qu'en 1995. En effet, la reprise de la consommation sera modérée, et le marché du travail restera encore défavorable aux augmentations salariales : l'ampleur du chômage restera à coup sûr le problème économique majeur pour le prochain gouvernement.

Tentation

Quelles que soient les méthodes d'analyse, le chômage français apparaît essentiellement structurel et nécessite une action de longue haleine. Certains tabous devront être remis en cause, *comme le mode d'indexation du* salaire minimum, la façon dont sont accordées les allocations de chômage, ou les critères d'efficacité des méthodes de formation professionnelle. Le chômage comporte néanmoins une part cyclique, qu'on peut estimer à environ 3 % de la population active. Si la reprise suit son cours, cette part s'amenuisera en 1994 et 1995. La principale erreur de politique économique serait de vouloir user des moyens budgétaires pour amplifier le mouvement. La tentation politique peut être grande. En l'absence de risques inflationnistes, la Banque de France pourrait y trouver argument pour promouvoir une orientation un peu plus active, tout en procédant avec prudence vis-à-vis des marchés financiers. Ceux-ci y verraient la preuve d'une confiance accrue dans les ressorts de l'économie française.

Pour conclure, l'économie française prend une direction favorable, après les secousses monétaires d'août 1993. En maintenant une *politique économique stable, elle a* resserré ses liens avec les pays du « noyau dur » européen, et cela ne l'a pas empêchée de sortir de la récession. Les choix de long terme, pris depuis plusieurs années par les autorités politiques, sur le processus européen d'intégration économique et son étape finale, l'union monétaire, paraissent aujourd'hui suffisamment ancrés pour éviter des erreurs de politique économique, malgré l'incertitude engendrée par l'approche de l'élection présidentielle. Voilà de bonnes raisons pour investir sur la France.

Patrick de Saint-Aignan

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

OPINIONS

Agroalimentaire

L'image de marque française est pillée

Pour mettre fin à la copie des produits agroalimentaires nationaux à l'étranger, pourquoi la France ne pratiquerait-elle pas une politique de défense ouverte de son image de marque, comme les grands groupes privés ?

par PAUL DESCOTTES (*)

L'ADHÉSION de l'Autriche à l'Union européenne (UE) et celle des pays scandinaves ouvrent, dit-on, de nouveaux marchés aux produits alimentaires français : des millions de personnes auront désormais un accès plus facile à nos vins ou à nos fromages d'appellation d'origine, à nos spécialités régionales et, d'une façon générale, aux produits de notre gastronomie.

A Stockholm, à Helsinki, peut-être même à Klagenfurt (Autriche), les ménagères sauront reconnaître la pâtisserie française, les bordeaux ou les bourgognes, ou les produits laitiers « du pays du Camembert ». Nos exportations vont s'en trouver encore mieux, et les efforts réglementaires français, si éloquemment conseillés à Bruxelles (pour transposition à l'ensemble de l'Union européenne), en recevront une justification magnifique.

Le copiage existe

Malheureusement, cette vision est irréaliste : nos produits sont reproduits, imités, et Mme Muller, à Klagenfurt, pensera (inconsciemment) choisir français alors qu'elle achètera des copies allemandes, néerlandaises, ou italiennes. On connaît les fausses Lacoste, les faux sacs Hermès. Pour les produits alimentaires, le problème est plus subtil : ces leurres sont produits par nos propres voisins et alliés, ils font appel à des terminologies, des formes et des images françaises d'une manière qui ne constitue pas toujours un délit manifeste. Pourtant, le copiage existe, et il prospère. Citons quelques exemples :

• Vins : la bouteille de forme « bordeaux » ne signifiera pas, à Stavanger, que le vin qu'elle contient vient d'Aquitaine. Chacun sait que cette forme est employée pour des vins de Chianti, de Rioja, de Bade, d'Australie, de Californie (mais aussi de Provence ou de Languedoc).

• Fromages : la société « Champignon » (bavaroise) commercialise des camemberts ; on trouve à Vienne des fromages de type bleu, produits et mis sur le marché par la société « Bresso », qui n'est pas établie dans l'Ain, mais... en haute Bavière.

• Boulangerie : « Le Bon Pain », établi dans la Ruhr, fait produire aux Pays-Bas des baguettes précuites, dont l'emballage imite à la perfection une provenance française. Le produit s'appelle « Pariguette », l'étui est parsemé de drapeaux tricolores (mais les bandes sont horizontales).

• Desserts : les chocolats « Mon chéri », les crèmes glacées « Carte d'or », les confiseries « Merci » ne sont pas de chez nous, pas plus que les melons de Cavaillon « Vauclusiens », qui sont en fait andalous, ni le « Franse pâté » (pâté français) fabriqué aux Pays-Bas sous la marque UNOX aux couleurs bleu-blanc-rouge...

Les exemples ne manquent pas où la concurrence ne s'exerce pas de façon loyale, et l'on pourrait allonger cette liste à plaisir.

Il y aurait, d'un certain point de vue, cinq raisons pour ne rien entreprendre. La première raison serait que les emballages, la présentation, relèvent du patrimoine commun dans certains cas. Tout en continuant de protester que la forme de la bouteille est l'un des éléments de la typicité des vins, la profession française admettra que certaines formes sont devenues génériques : la bordeaux, la bourgogne... Du reste, les Allemands ont déjà normalisé (DIN) ces deux formes – consécration ! Le camembert, tout comme l'emmenthal, est également un produit générique ; c'est là une deuxième raison : Il y a de fait des produits qui eux-mêmes ne sont plus défendables !

Il y en a de plus graves : les Français participent aussi à la confusion : un parfum prend un nom de vin ; une grande société française utilise son nom sur un marché étranger (mettons : italien) pour mieux vendre un produit de type français (mettons : un spumante Chandon). Dès lors que nous ne mettons pas de l'ordre dans nos propres affaires, comment pourrions-nous entreprendre de le faire auprès de nos partenaires ?

Quatrième raison : il se trouve de bons esprits pour considérer que ce parasitage, ce mimétisme, ne sont à tout prendre que des signes involontaires d'hommage, voire la préparation des consommateurs aux « bons produits ».

Cinquième et dernière raison d'attendre : les agents économiques ou administratifs français sont d'avis que le premier pas ne leur incombe pas. Le secrétaire général du syndicat de branche n'entend pas de plaintes de ses adhérents ; le directeur des industries concurrentielles et de la consommation alimentaire au ministère compétent n'a ni les crédits ni l'équipe juridique, il n'est pas saisi de lettres de protestation suffisantes pour entreprendre des poursuites.

Chacun est convaincu qu'une démarche relève du voisin. A l'initiative d'un organisme public français (le Centre français du commerce extérieur), une association avait été fondée pour défendre les produits français contre ces assauts de pillage : l'effort supposé était-il trop long en durée ? Trop coûteux ? Trop obscur ? Elle est en train de fermer.

Les grandes marques alimentaires défendent vigoureusement leur image. Imagine-t-on que « Nescafé » soit produit et commercialisé non par Nestlé, mais par une filiale de BSN ? Ces grandes sociétés savent pertinemment que leur logo est source de profits, garantie d'emplois, promesse de marchés nouveaux.

Il ne s'agit pas d'une fermeture aux échanges, mais d'une ouverture vigilante, tonique et sans complexes

Il est d'un certain point de vue logique que l'image de marque gastronomique française soit recherchée par les producteurs de denrées alimentaires : la réputation de notre cuisine est un argument de vente indéniable. Pourquoi la « collectivité française » ne pratiquerait-elle pas, dès lors, une politique de défense ouverte de son image de marque, tout comme Nestlé ou les producteurs de whisky ?

Cela ne signifie nullement une quelconque fermeture française aux échanges, mais plutôt une ouverture vigilante, « tonique » et sans complexes. Il s'agit dès lors de mettre en place une procédure de promotion de notre image de marque, de notre savoir-vivre ; à cet égard, il reste étonnant que seules quelques têtes couronnées nordiques puissent constituer un argument de vente (« fournisseur de la cour de Norvège »), et qu'il soit si difficile de modifier le droit français... Il s'agit également de mettre en place une défense énergique de nos noms !

Nous avons les moyens d'une belle expansion agroalimentaire internationale. Nous pouvons créer des ressources supplémentaires avec notre capital et nos savoir-faire !

(*) Pseudonyme d'un diplomate français

LETTRE DE BANGKOK

Vietnam : l'avantage au Japon

par Jean-Claude Pomonti

QUE le couple impérial nippon soit officiellement invité au Vietnam, et que le secrétaire général du PC vietnamien le soit au Japon, dit à quel point les regards, plutôt que de fouiller le passé, se tournent vers l'avenir. Certes, quand un premier ministre japonais – en l'occurrence le « socialiste » Tomiichi Murayama – s'est rendu pour la première fois à Hanoï fin août, il savait que les dirigeants communistes le dispenseraient du rappel du rôle japonais dans la terrible famine (un million et demi de victimes) qui frappa le Tonkin pendant l'hiver 1945-1946. Mais de là à ce que l'empereur du Soleil-Levant soit le deuxième chef d'Etat non communiste, après François Mitterrand a être reçu par les héritiers de Hô Chi Minh, il y a de quoi se demander si le défilé de l'Histoire ne se bouscule pas au risque de se brouiller.

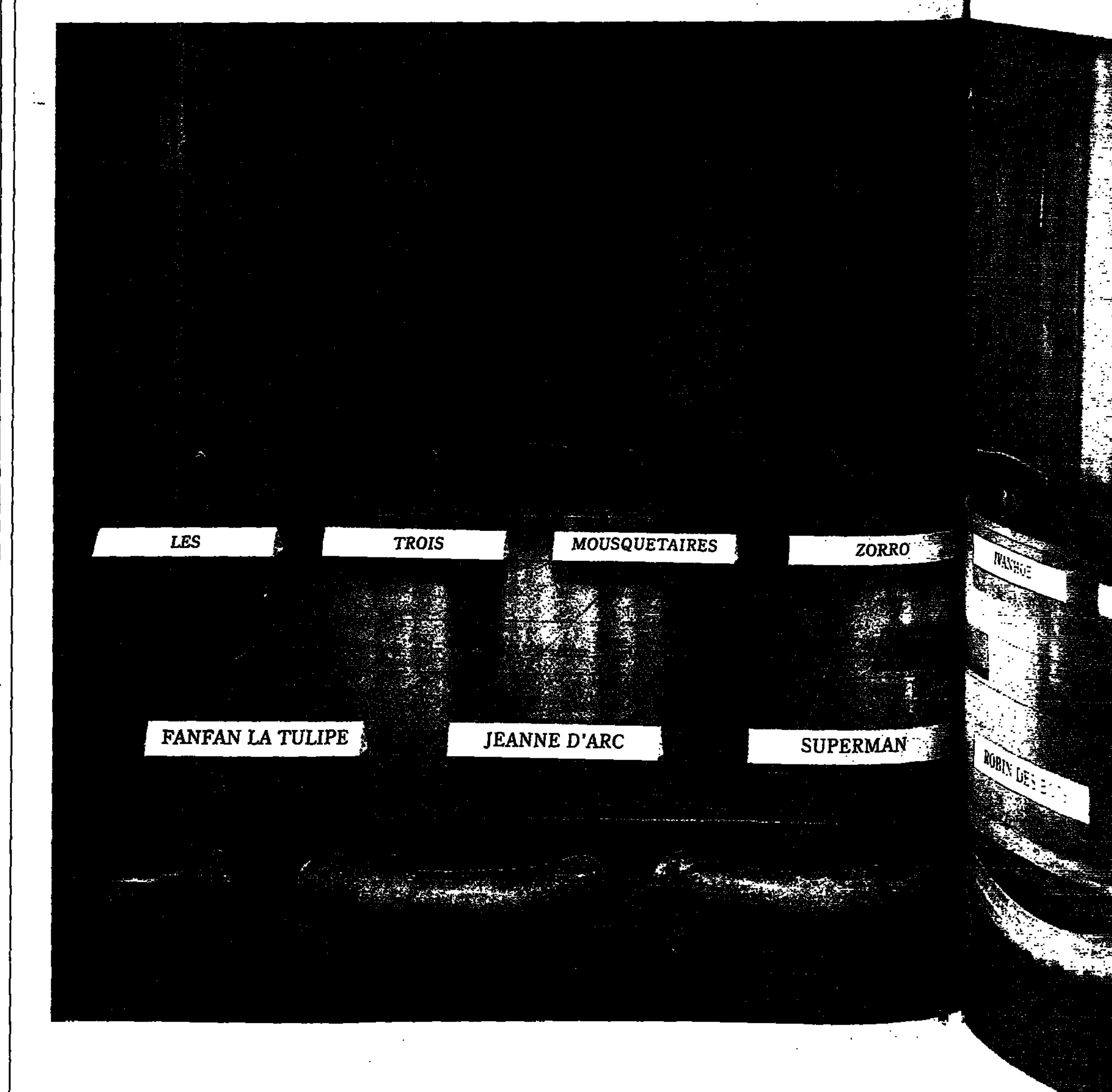
Toujours est-il que, sur le plan pratique, ce sont bien les Japonais, et non les Américains, qui s'apprêtent à tirer les marrons du feu au Vietnam. Au lendemain de la levée totale, le 3 février, de l'embargo américain, on pouvait penser que l'Oncle Sam ne débarquerait qu'à pas mesurés, et c'est ce qui s'est produit. Les Américains étaient, au 15 août, selon Hanoï, au quatorzième rang des investisseurs étrangers, avec 163 millions de dollars d'investissements agréés. Arrivés plus tôt, il est vrai, les Japonais avaient fait nettement mieux à cette date, avec 517 millions de dollars d'investissements agréés, ce qui les plaçait, cependant, loin derrière Taïwan et Hongkong (environ 1,5 milliard de dollars chacun) mais, tout de même, en septième position devant la France.

La machine japonaise, prudente, dont la mise en train est toujours lente, semble s'être rodée. Les entreprises japonaises, qui rechignaient jusqu'ici à s'implanter dans un pays à la très piètre infrastructure, finissent par suivre leur gouvernement. Au Vietnam, non seulement la main-d'œuvre est abondante, à bon marché et facile à former, mais le pays représente également un potentiel de 74 millions de consommateurs aux yeux desquels ce qui se fait de mieux dans le domaine le plus moderne et le plus convoité, de la motocyclette à l'audiovisuel, ne peut être que japonais.

Le Japon achète, depuis 1986, la majeure partie du pétrole vietnamien et, en comptant les produits surgelés, demeure aujourd'hui le premier poste à l'exportation du Vietnam. A partir de 1989, quand l'ouverture du pays s'est dessinée plus clairement, les Japonais l'ont aussitôt mis en fiches, à telle enseigne qu'à cette époque-là, en dehors des grandes villes, deux délégations étrangères sur trois étaient nippones. Puis, après la conclusion d'un accord de paix sur le Cambodge à Paris en octobre 1991, Tokyo a redonné une aide au Vietnam, sans attendre que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international soient autorisés à intervenir, à la mi-93. Aujourd'hui, le Japon est le premier donateur devant la France.

Le terrain ayant ainsi été labouré pendant de longues années, la visite officielle de Tomiichi Murayama a marqué un nouveau départ. Sur le plan politique, le Japon pousse le Vietnam à adhérer à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, avec laquelle Tokyo a forgé, de très longue main, un tissu compact de relations économiques. Sur place, entreprises, banques et sociétés commerciales nippones s'installent. Le Japon, qui a déjà payé une bonne part des 2,3 milliards de dollars dépensés par l'ONU au Cambodge, s'intéresse encore plus au Vietnam, lequel ne saurait s'en plaindre.

Ainsi, les Japonais devraient prendre quelques longueurs d'avance supplémentaires sur leurs partenaires américains. Car lever un embargo économique est une chose, normaliser des relations diplomatiques en est une autre, surtout quand Washington entend obtenir quelques concessions dans le domaine des droits de l'homme. Une aide américaine, susceptible de drainer un flot d'investissements, n'est donc que pour après-demain.



L'ÉCONOMIE

OPINIONS

Réflexions sur le chômage

Créer de la richesse ou des emplois ?

Puisque la lutte contre le chômage semble impossible, pourquoi ne pas proposer un autre modèle de société n'ayant plus comme centre névralgique le travail ? En octroyant un revenu d'existence (un RMI amélioré sans contrepartie d'insertion) à une grande partie de la population, on pourrait transformer des chômeurs en inactifs heureux.

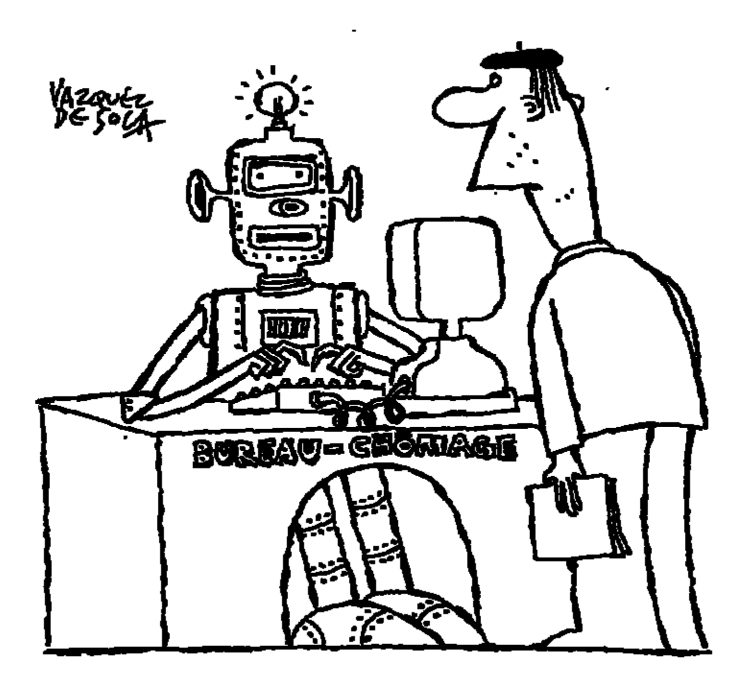
par NICOLAS CUZACQ (*)

LE *chômage n'est peut-être* pas le vrai problème de notre société ! Voici une affirmation choquante au regard du destin tragique que connaissent plus de trois millions de personnes. Pourtant, *en réfléchissant bien, l'erreur* est peut-être de se focaliser sur les statistiques du chômage au lieu de s'intéresser en premier lieu à l'accroissement de la richesse mesuré par le taux de croissance économique.

Alors qu'un consensus se dessine dans le paysage politique sur la nécessité de privilégier la lutte contre le chômage, les avis divergent sur les sacrifices qu'il faut consentir pour y parvenir. Jean-Pierre Chevènement prône l'abandon du monétarisme et de la politique du franc fort, d'autres, dont Jacques Chirac, pensent qu'on peut trouver un compromis entre la politique économique actuelle et la recherche d'une baisse substantielle du chômage. Et s'il se trompaient tous en axant leurs analyses sur le problème de l'emploi ? *Il ne faut d'ailleurs pas* leur jeter l'anathème puisque cette question obnubile les Français.

Pourtant, soyons honnêtes, toutes les politiques de l'emploi *appliquées depuis 1974 ont* échoué, quelle que soit la couleur politique du gouvernement. *Certes les chiffres du mois de juin* annoncent une baisse du chômage (13 000 demandeurs *d'emploi de moins), mais cela ne* doit pas faire oublier que sur l'année le chômage est en hausse (entre le 1er juillet 1993 et le 1er juillet 1994, le nombre de chômeurs a augmenté de 232 000).

L'ensemble des hommes politiques semblent également d'accord sur la nécessité de créer une multitude d'emplois de services (concierge, pompiste, etc.) en prenant comme modèle les Etats-Unis qui, certes, ont un taux de chômage de 6 %, mais n'ont en aucun cas réussi à résoudre le problème de l'exclusion puisque environ 30 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté. Puisque la lutte contre le chômage semble impossible, pourquoi ne pas proposer un autre modèle de société n'ayant plus comme centre névralgique le travail ? Il faut enfin comprendre que notre économie a pour objectif de créer de la richesse et non des emplois. Cette question est d'autant plus d'actualité que le retour de la croissance annoncé risque de ne pas créer beaucoup d'emplois. En effet, l'intensité capitalistique ne cesse d'augmenter, autrement dit les machines *remplacent de plus en plus* l'homme.



Une critique de la situation *actuelle nous permettra de propo*ser un nouveau modèle de société. Il suffit de rappeler deux *truismes pour comprendre* l'absurdité de la situation actuelle. Le premier est que lorsqu'une *entreprise a besoin d'un salarié,* elle ne rechigne pas à mettre le prix pour l'embaucher ou le garder ; or, curieusement, on a aujourd'hui l'impression que l'on impose des salariés aux entreprises, *via* les primes à l'embauche, comme celles créées par le gouvernement pour l'embauche d'un jeune de moins de vingt-six ans, ou les incantations désespérées et apparemment inutiles des gouvernements demandant aux entreprises de limiter les licenciements.

Un nouveau modèle de société

Pourquoi ne pas admettre que la substitution du capital au travail (la machine qui remplace l'homme) est un phénomène irréversible (ainsi, dans l'industrie du verre, le ratio salaire sur valeur ajoutée est passé de 43 % à 18 % en quinze ans) et que l'enjeu du XXIe siècle est désormais de connaître la clé de répartition de la richesse créée principalement par le capital ?

La deuxième évidence est que notre société s'acharne à considérer comme une chance ce *qui est en fait source de souf*frances et de sacrifices, car il y a en fait confusion entre le travail *lui-même et ses effets, c'est-à-dire* l'octroi d'un revenu et d'une reconnaissance sociale. Or ce que *demandent les chômeurs,* ce n'est pas de travailler, mais d'obtenir ces deux avantages.

Un nouveau modèle de société doit donc le leur proposer sans nécessairement passer par *l'octroi d'un travail. Comment réa*liser cette grande utopie ? Il y a deux conditions : la première *dépend du courage des hommes* politiques et la deuxième de l'intelligence des Français.

> **“Aux hommes politiques de rééquilibrer un partage de la société devenu très inégalitaire. En effet, 10 % des ménages possédent 50 % du patrimoine total des Français”**

Aux hommes politiques de rééquilibrer un partage de la richesse devenu très inégalitaire. Sait-on que 10 % des ménages possèdent 50 % du patrimoine total des Français ? Pour résoudre ce problème, il faut remonter en amont et modifier le partage du produit intérieur brut (PIB, qui mesure la richesse nationale) en octroyant un revenu d'existence à une grande partie de notre population : une *sorte de revenu mini*mum d'insertion (RMI) amélioré, sans obligation d'insertion, dont *le montant dépendrait du taux de* croissance économique, qui mesure l'augmentation du PIB. Le *montant de ce revenu serait évi*demment supérieur au RMI, et surtout les conditions d'accès *seraient élargies, notamment* aux moins de vingt-cinq ans qui sont systématiquement lésés lors du partage du gâteau – ils ne peuvent pas bénéficier du RMI. Tout comme il suffit de passer par la case départ au Monopoly pour avoir de l'argent, il suffirait d'exister pour avoir un revenu.

Voilà une idée bien iconoclaste, à l'heure où tout le monde s'émeut des déficits publics, et qui paraît bien utopique. Mais avec un PIB de plus de 7 000 milliards de francs pour une population de 57,5 millions d'habitants, la France possède des marges de manœuvre. Si l'on décide enfin un jour d'imposer réellement *les* revenus du capital, le financement de cette mesure n'est pas *impossible !*

Une révision de la fiscalité

De plus, une révision en pro*fondeur de notre fiscalité peut réé*quilibrer le partage de la richesse. Sans vouloir jouer les Robin des bois de la fiscalité, sait-on que l'impôt de solidarité sur la fortune coûte 7 francs à l'Etat chaque fois qu'il lui rapporte 1 franc, que les retraités ont une déduction pour frais professionnels – alors que par définition ils ne travaillent plus –, ou encore qu'un ménage sur deux est dispensé du paiement de l'impôt sur le revenu, et enfin que les successions en ligne directe sont imposées à 45 % en France alors qu'elles le sont à 95 % en Grande-Bretagne, pays de culture libérale ?

Bien entendu, cela nécessite des mesures politiques courageuses, mais y a-t-il une autre solution pour éviter la dualisation de notre société qui menace sa pérennité et donc notre avenir ? La réussite d'un tel projet est également conditionnée par une harmonisation des fiscalités entre les pays industrialisés, sinon les capi*taux quitteront la France.* On mesure le chemin qu'il reste à parcourir.

Aux Français de comprendre qu'une personne qui bénéficie d'un revenu sans travail en contre*partie n'est pas un parasite.* Les bénéficiaires de ce revenu d'existence devront être nombreux et *leur choix ne devra pas dépendre* de considérations politiques mais économiques et sociales.

Un principe général

Ainsi, certaines catégories de population pourront cumuler leur *revenu du travail avec le revenu* d'existence, alors que d'autres populations auront comme seule *ressource ce dernier. On ne* découragera pas les personnes occupant un emploi qui n'est pas *susceptible d'être automatisé* (professeur, médecin, assistance aux personnes âgées, etc.) de *travailler.*

Cette société de redistribution existe déjà en partie *puisqu'une mère de famille vivant* seule gagne l'équivalent du SMIC *via* les prestations sociales sans travailler professionnellement, et il est normal que notre société rémunère ce travail essentiel qu'est l'éducation des enfants ; la crise de la cellule familiale a assez fait de ravages en France. Il existe d'ailleurs de nombreux autres revenus d'existence « déguisés » tels que le RMI, où l'obligation d'insertion est souvent plus théorique que réelle : le minimum vieillesse, voire les préretraites ou les aides au logement.

Pourquoi ne pas substituer un principe général à ces mesures parcellaires et incomplètes ? Une sorte de pudeur semble affecter les gouvernants, les empêchant d'admettre qu'on puisse recevoir un revenu sans autre contrepartie que celle d'exister, et les obligeant à poser des conditions supplémentaires qui ne sont pas respectées, telles que l'obligation d'insertion du RMI.

Donner *la possibilité* aux gens de choisir entre le travail et les loisirs et transformer les chô*meurs en inactifs heureux* est peut-être le défi majeur du XXIe siècle. Ce qui paraît utopique *en 1994 ne le sera pas forcément* dans le futur. Quelle aurait été la réaction d'un salarié au XIXe siècle *si on lui avait annoncé que ses* successeurs auraient cinq semaines de congés payés le siècle suivant ? Peu d'hommes politiques évoquent cette future société dans leur projet. La France peut-elle préparer le XXIe siècle avec des gouvernants qui raisonnent comme au XXe siècle ?

(*) Professeur agrégé d'économie et gestion.

PERSPECTIVES

APPRENTISSAGE, AIDES DE L'ETAT ET REPRISE DE L'EMBAUCHE

Le grand marché aux jeunes

Le chômage des jeunes, particulièrement élevé en France, est devenu un thème mobilisateur. Poussées par le redémarrage de l'économie et le soutien de l'Etat, les entreprises embauchent

QUI n'a pas son jeune ? L'Etat ces jours-ci les propose à prix réduit. Les employeurs sont intéressés. Est-ce la méthode ou *un vrai tournant* ? *En tout cas* quelque chose bouge sur le marché de l'emploi des jeunes.

La voix masculine est ferme, persuasive, avec un rien de vibration joyeuse : *« Vous aussi, vous pouvez embaucher un jeune »*. La campagne audiovisuelle pour l'APEJ (aide au premier emploi des jeunes) bat son plein. Elle emprunte un ton et des procédés des publicités commerciales : vous avez jusqu'au 30 septembre pour profiter de notre offre promotionnelle... En l'occurrence, il s'agit d'une prime de 2 000 francs par mois, pendant neuf mois, versée à toute entreprise qui embaucherait à temps plein un jeune de 16 à 25 ans révolus, pour au moins dix-huit mois. A partir du 1er octobre, la prime mensuelle sera ramenée à 1 000 francs.

Il n'y a pas eu, semble-t-il, de *ruée : une vingtaine de milliers* d'embauches entre le début mai et la mi-septembre (mais la demande pour les jeunes *« en promo »* s'animera peut-être dans les derniers jours de l'offre). Vingt mille embauches, cela fait pas mal de monde, *mais* c'est dérisoire face aux dimensions du problème de l'emploi des jeunes. La France compte *grosso modo* 7 millions de jeunes de 16 à 25 ans, dont 700 000 sont au chômage, ce qui représente près de 25 % de la population active jeune (3 millions de personnes, les autres étant soit scolarisés, soit sous les drapeaux, soit « inactifs »). La raison invoquée par les entreprises pour leur peu d'enthousiasme envers l'APEJ : *dix-huit mois, c'est bien long, on risque* de se trouver « collé » avec un jeune qui ne fait pas l'affaire et qu'on doit *payer au moins* au SMIC... Ah, la méfiance...

AIDES • *Pourtant, depuis vingt* ans, les gouvernements successifs ont empilé les mesures d'aide à l'emploi des jeunes, tantôt larges, *tantôt* ciblées sur les moins diplômés, visant toutes à alléger le coût et le risque pour l'entreprise d'embaucher *une* personne par définition inexpérimentée. *Jusqu'au fameux contrat d'insertion* professionnelle (CIP) qui officialisait le salaire éventuellement *inférieur* au SMIC pour les jeunes pendant les premiers temps de leur contrat, sans contrepartie de la part des employeurs, *idée violemment* rejetée en mars dernier, les manifestations ayant finalement entraîné le retrait du projet.

ECHEC • Ce qu'il faut bien appeler l'échec de la politique de l'emploi des jeunes jusqu'à présent – puisque la France a la plus forte proportion de jeunes chômeurs parmi les pays comparables – a quelque chose de décourageant, même s'il faut rappeler que la très grande majorité des jeunes accèdent au travail : 90 % des diplômés ont un emploi au bout d'un an ; à l'autre bout du spectre, la moitier de ceux qui sont sortis du système scolaire sans rien – et ils ne représentent plus désormais que 10 % d'une classe d'âge – occupent un emploi stable au bout de deux ans (1).

*Mais il y a quelques bonnes rai*sons de penser que nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant et que l'emploi des jeunes va s'améliorer. Raisons conjoncturelles, tout d'abord : l'activité repart dans plusieurs branches, le recours à l'intérim gonfle de mois en mois et l'économie crée des emplois (les sources statistiques divergent sur le nombre, mais pas sur la tendance). L'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*, dans son numéro du 8 septembre 1994, a publié une enquête auprès des PMI (petites et moyennes industries) et des cabinets de recrutement qui fait apparaître un *mouvement général d'embauche* : 45 % des PMI disent avoir embauché plus au premier semestre 1994 qu'en 1993, 37 % *prévoient de recruter plus* dans les mois qui viennent, 21 % pensent aborder 1995 avec des effec*tifs en hausse (contre 13 % en baisse).*

Selon les cabinets, les recrutements se font surtout dans les sociétés de moins de cinq cents salariés, et dans les secteurs des services aux entreprises, suivis par les hautes tech*nologies (y compris l'informatique).* Les PMI recherchent en priorité tech*niciens et ouvriers, mais aussi* des cadres (pour les fonctions de production, commerciales et d'études). Ce *sondage comporte une bonne nouvelle* pour les jeunes : 30 % des entreprises qui recrutent des cadres *vont choisir un jeune diplômé, et* 37 % un jeune ayant une première expérience professionnelle. En outre, *la réticence à embaucher un chômeur* semble largement surmontée. En revanche, les salaires de départ sont à la baisse : 27 % des PMI (mais 66 % des cabinets) le reconnaissent.

A ces raisons conjoncturelles s'en ajoute une autre, structurelle celle-là. La logique démographique devrait désormais jouer en faveur des jeunes : les dernières classes nombreuses (la « queue » du baby-boom de l'après-guerre) sont celles nées au tout début des années 70, qui ont aujourd'hui entre 22 et 24 ans. Les classes qui les suivent sont moins importantes numériquement, ce qui devrait faciliter leur intégration (en attendant les départs à la retraite des premiers « baby-boomers », d'ici *une dizaine d'années*).

CONSCIENCE • On est aussi tenté d'évoquer des *raisons* « psychologiques ». Le chômage, et particulièrement le chômage des jeunes, est devenu le problème numéro un, d'un bout à l'autre de la société. *« Si le chômage est intolérable, celui des jeunes est l'intolérable de l'intolérable »*, selon la formule d'un grand patron.

Victor Scherrer, vice-président du CNPF, qui anime avec fougue la campagne en faveur de la formation en alternance *(voir ci-dessous)* dit *que sa propre prise de conscience du* problème remonte à un an et demi, et il n'est probablement pas le seul : *c'est justement le moment* où le cap des trois millions de chômeurs a été franchi, précipitant la défaite des *socialistes aux élections. « Prise de conscience »* : l'expression revient dans la bouche de presque tous les patrons ou responsables des ressources humaines que nous avons interrogés. *« Une société qui rejette sa jeunesse est une société perdue »*, dit l'un deux. Et un autre, plus terre à terre : *« Quand j'ai commencé à voir les enfants de mes amis, munis des meilleurs diplômes, ne rien trouver, j'ai compris que c'était grave. »*

Sur ce terreau bien préparé, les mesures prises en faveur de l'intégra*tion professionnelle des jeunes par un* gouvernement Balladur taraudé par l'urgence (à la fois sociale et électo*rale) devraient faire l'effet d'un bon* arrosage. Il faut dire qu'il n'a pas lésiné. Outre l'aide au premier emploi des jeunes (APEJ) citée plus haut (prime de 18 000 francs, et 9 000 *à partir du 1er octobre*), un gros effort a été fait pour les contrats alliant emploi et formation.

Selon les contrats, l'entreprise peut bénéficier pour chaque jeune embauché à la fois de primes (de 2 000 à 7 000 francs, *l'offre étant* limitée dans le temps), d'une exonération de tout ou partie des charges sociales, d'*un crédit d'impôt*, d'un remboursement de 50 à 60 francs par heure de formation, de la prise en charge partielle du salaire du tuteur-formateur, et de la possibilité de déduire les frais de formation de sa taxe d'apprentissage.

Et le ministère de l'emploi de souligner à quel point tout cela a été simplifié (en matière d'agrément, de contrôle, de « paperasserie »). Ce n'est pas tout à fait l'avis d'Alain Boulin, PDG de Forbo-Sarlino, une entreprise de 300 salariés qui fabrique des revêtements de sol, à Reims. *« J'avais vingt personnes à embaucher. J'ai volontairement voulu tester tous les dipositifs du gouvernement, car je suis membre du bureau national du Centre des jeunes dirigeants CJD) et je voulais pouvoir en rendre compte. C'est très compliqué : ça m'occupe une personne à plein temps. Il y a neuf aides différentes qui ne portent ni sur les mêmes âges, ni sur les mêmes niveaux de diplômes, ni sur les mêmes durées, un vrai dédale. Il me semble que contrat d'apprentissage, contrat de qualification et contrat d'adaptation pourraient être fondus dans quelque chose de plus clair. »*

Alain Boulin souligne en outre un effet pervers des procédures : *« Si un jeune a travaillé en intérim plus de cent-vingt-deux jours, il n'ouvre plus droit à aucune aide. Il devient moins employable qu'un autre qui n'a rien fait ! »*

Cela dit, les encouragements des pouvoirs publics commencent à porter leurs fruits. L'objectif, fixé en 1993 par Edouard Balladur, était de multiplier par deux en cinq ans le nombre de jeunes en alternance (contrats d'apprentissage et contrats de qualification). Le rythme est tenu puisqu'un an après (septembre 1994 sur septembre 1993), l'augmentation est de 20 %. Il y a actuellement environ 220 000 jeunes en apprentissage et 100 000 en contrat de qualification, *les deux formules les plus « qualifiantes »* ; en année pleine, il entre en outre 60 000 jeunes en contrat d'adaptation et 5 000 en contrat d'orientation (six mois maximum). On est encore loin du modèle allemand et de ses millions d'apprentis. Mais le cap est donné.

Sophie Gherardi

Les grandes étapes de la politique d'insertion de 1975 à 1994

Date de création	Intitulé du dispositif
1975	Contrats emploi-formation
1977	1er Pacte national pour l'emploi des jeunes
1978	2e Pacte national pour l'emploi des jeunes
1979	3e Pacte national pour l'emploi des jeunes
1980	Reconduction du 3e Pacte national pour l'emploi
1981	Plan Avenir Jeunes
1982	Dispositifs 16-21 ans : – Stage d'orientation approfondie – Stage de formation alternée Stage 18-21 ans : Stage de préparation à la vie professionnelle Stage jeunes volontaires
1983	Contrat emploi-adaptation Contrat emploi-orientation
1984	Formations en alternance : – Contrat de qualification et contrat d'adaptation (*) – Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) Dispositifs 16-25 ans : – Stage d'orientation approfondie – Stage de formation alternée TUC (Travaux d'utilité collective)
1985	Incitations au développement de l'apprentissage
1986	Premier plan d'urgence pour l'emploi des jeunes
1987	Second plan d'urgence pour l'emploi des jeunes
1989	CFI (Crédit formation individualisé) (*) Contrat emploi solidarité (*) Moralisation des SIVP
1991	Exo jeunes Contrat d'orientation (*) Contrat local d'orientation
1992	PAQUE (Préparation active à la qualification et à l'emploi)
1993	Prime d'Etat et crédit d'impôt pour l'embauche de jeunes en formation en alternance. CIP, contrat d'insertion professionnelle (mesure retirée).
1994	Aide au premier emploi des jeunes

** Mesures toujours en vigueur.*

Victor Scherrer, croisé de l'apprentissage

Président des industries agroalimentaires et vice-président du CNPF, Victor Scherrer a décidé de « vendre » l'apprentissage aux patrons.

« Vous animez, depuis un an, l'opération Cap sur l'avenir du CNPF. Quels sont vos objectifs ?

– Le constat de départ est simple : en Allemagne, les deux tiers d'une classe d'âge passent par l'apprentissage ; en France, c'est bien moins de 10 %. Le résultat, en termes de chômage des jeunes, est accablant pour la France. Il s'agissait de réapprendre la voie de l'entreprise aux jeunes, de faire redécouvrir l'apprentissage aux patrons. Par exemple, dans l'agroalimentaire, l'industrie à laquelle j'appartiens, il n'y avait pratiquement pas d'apprentis, et seulement 7 500 contrats de qualification. Nous nous sommes engagés à passer à 10 000 d'ici à la fin de 1994 et nous avons mis en place un centre de formation d'apprentis pour l'agroalimentaire, à Lyon. D'ailleurs, tout le monde s'y est mis : nous avons « extorqué » des engagements à chacun de nos présidents de fédération.

– Avec quels arguments ?

– L'apprentissage, aujourd'hui, ce n'est plus ni compliqué ni coûteux. On leur a préparé une « boîte à outils » expliquant les quatre formules de la formation initiale en alternance ; on leur a expliqué qu'un apprenti ne coûtait que 25 % du SMIC à seize ans et 41 % à dix-huit ans, sans charges sociales, avec en plus l'aide fiscale et l'aide au tutorat. Nous disons aux patrons : « Nous n'avons plus aucune excuse pour ne pas faire de l'apprentissage. »

– Peut-on déjà faire un bilan de l'opération ?

– C'est un énorme succès. On en est à 45 000 contrats additionnels. Après des années de déclin, l'apprentissage est revitalisé et, surtout, son image est en train de changer.

– Cap sur l'avenir est donc plus qu'une vague opération de sensibilisation ?

– Bien sûr. C'est une véritable force de vente que nous avons mise sur pied. Pour commencer, le CNPF a donné l'exemple en embauchant deux jeunes en alternance pour suivre l'opération. Vingt-deux antennes régionales ont été créées, et elles ont aussi embauché des « vendeurs » en contrat à durée déterminée pour démarcher les patrons. Fin décembre ils auront déjà visité 400 000 entreprises et eu 600 000 contacts téléphoniques !

– Mais pour vendre quoi ?

– Des contrats d'apprentissage, pardi ! Il y a 1,2 million d'entreprises adhérentes au CNPF. Quand nous parvenons à les convaincre, nous transmettons les demandes à l'ANPE en lui disant de nous trouver les jeunes. Et il y a d'autres filières. Les officiers-conseils de l'armée orientent les appelés vers nous à leur sortie du service. Nous avons contacté le monde associatif. Par exemple, les Aînés ruraux – qui comptent quand même 900 000 membres – sont en train de se transformer en colporteurs de l'apprentissage. La mobilisation est exceptionnelle.

– Ce n'est pas tout de convaincre les patrons. Encore faut-il que la formation théorique suive...

– Vous voulez parler des formations bidon ? La réglementation a changé, et les professions font tout pour éliminer les risques d'abus, mais il peut encore y en avoir. L'insertion professionnelle des jeunes par l'apprentissage, c'est vraiment du sérieux. »

Propos recueillis par S. Gh.

Les revers de l'alternance

Tout n'est pas rose dans la formation en alternance. Entre les patrons exploiteurs et les écoles bidon, le parcours de l'apprenti est semé d'embûches

YANN a vingt et un ans. Un jeune homme parmi les quelque *trois cent mille qui* suivent des formations en alternance. Exemple *a priori* des plus favorables, il est motivé, bosseur, bien dans sa peau. Pourtant, en l'espace de deux années scolaires, Yann s'est heurté à toutes les difficultés, à tous les dysfonctionnements possibles de ce type d'études moitié à l'école, moitié en entreprise. Il aurait beaucoup à dire sur l'*enthousiasme* des patrons pour l'apprentissage. Quant à lui, il attend impatiemment de décrocher son bac *pro pour poursuivre ses études*... à l'université.

Première année. Recherche entreprise, désespérément. Yann sort de l'enseignement classique muni d'un BEP vente représentation décroché avec 18 sur 20. Il opte alors pour la filière de l'apprentissage, comptant passer son baccalauréat professionnel en deux ans. Le CFA (centre de formation d'apprentis) parisien auquel il s'inscrit le charge de se trouver une entreprise, *« pour qu'il apprenne à se débouiller ». « Ce système est un véritable scandale*, s'indigne Alain A., chef d'entreprise dans les Yvelines, *les centres de formation se servent des jeunes pour ramasser du chiffre d'affaires : chaque contrat représente 60 francs multiplié par 1 400 heures, ça vaut le coup ! »*

REFUS • Yann, en l'occurrence, essuie plusieurs refus et finalement le CFA lui trouve un *employeur*, appelons-le N° 1. Ce dernier apprécie le travail de son apprenti. Ce qui le gêne, c'est la semaine sur deux qu'il passe à l'école. N° 1 demande donc au CFA un deuxième apprenti : payés chacun 2 200 francs, ils lui feraient un plein temps pour 4 400 francs exonérés de charges sociales (plus les primes). Mais les deux apprentis ont leurs cours la même semaine. Qu'à cela ne tienne, N° 1 obtient du CFA *qu'il* fasse passer Yann en BTS – soit un saut en avant de deux classes – sous *prétexte qu'il est un élément particulièrement brillant*. Au bout de trois semaines, le maître d'apprentissage, alerté par les parents, renvoie Yann en bac pro, qui est son véritable niveau. Rupture avec l'entreprise.

La deuxième entreprise, appe*lons-la N° 2, fournit des rideaux aux* restaurants et hôtels. Yann, censé être formé à la vente, passe ses jour*nées au fond de la boutique à enfiler* des anneaux sur les tringles à rideau.

PROTESTATIONS • Malgré ses protestations, son centre de formation n'intervient pas, de peur de perdre le contrat. Le patron demande ensuite à Yann de sécher l'école. Enfin, deux mois plus tard, il affirme ne plus pouvoir le payer : *« Je te propose un pourcentage sur les ventes que tu feras, mais tu abandonnes les études. »* Cette fois, le CFA dit à Yann de partir, mais ne rompt pas avec N° 2... qui obtient un autre apprenti. Quant à Yann, n'ayant pas effectué le nombre d'heures réglementaire en entreprise, il doit *redoubler sa première année*... et frôle la dépression.

Deuxième année. Recherche école, *désespérément*. Yann repart donc de zéro. Instruit par l'expérience, il se cherche une entreprise plus sérieuse, qu'il déniche après de *longues – et coûteuses – recherches* par Minitel. Mais il lui faut une école pour assurer le côté formation théorique de son contrat de qualification (il n'est plus apprenti). Son nouveau patron, un imprimeur, préfère qu'il travaille à mi-temps, pour pouvoir suivre ses clients au jour le jour. Un « institut » au nom ronflant pratique justement ce type d'horaires. Pendant toute l'année scolaire, le jeune homme ne peut que constater les *insuffisances de cette école* : le professeur de français n'apparaît pas, les autres cours sont aléatoires, les élèves *sèchent sans que personne* n'y trouve à redire.

Au terme d'une année scolaire effilochée, *Yann reçoit une lettre de* l'école annonçant sa fermeture, pour cause de difficultés à se faire payer par les organismes qui financent la formation (OMA). Une petite enquête révélera que le directeur de cette école a déjà ouvert ainsi quatre établissements qu'il a fermés après avoir touché les primes, sans se faire jamais retirer son agrément. Menacé de poursuites par les parents de Yann, il fournit à ce dernier l'adresse d'une autre école. Il était temps : sans certificat de scolarité pour la poursuite de ses études, Yann se faisait supprimer son sursis militaire...

Il entre ces jours-ci en deuxième année de bac pro, très *inquiet* de ce qui peut encore lui arriver. *« Lui s'en tire, parce qu'il ne se laisse pas faire, mais que vont devenir ses copains que leurs patrons exploitent sans vergogne ? »*, fulmine sa mère, fonctionnaire à... l'éducation nationale. Rude apprentissage.

S. Gh.

APPRENTISSAGE, AIDES DE L'ETAT ET REPRISE DE L'EMBAUCHE

Des entreprises enthousiastes

Depuis un an, vingt-cinq conventions d'apprentissage ont été signées avec certains des plus grands groupes français. Leurs motivations sont différentes, mais tous sont convaincus

C'ÉTAIT à l'été 1993, au plus fort de la crise. Poussé par l'urgence, le gouvernement Balladur lançait une opération inédite. En sus des mesures générales pour l'emploi, il passait avec de grands groupes et branches professionnelles des conventions nationales en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes. Un an plus tard, *vingt-cinq* conventions ont été signées, portant sur 56 000 emplois en alternance d'au moins deux ans. Le résultat c'est déjà que, dans les cent vingt plus grandes entreprises françaises, le nombre de jeunes en formation est passé de 0,5 % à 1 % des effectifs totaux.

« Nous avons moins cherché l'exhaustivité que l'exemplarité », *explique-t-on au ministère* du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. *« Quand des groupes comme L'Oréal, le Crédit du Nord, Accor, la SNECMA et d'autres prennent des apprentis par centaines, il y a un effet d'image et d'entraînement. »*

L'engagement semble pris très au sérieux du côté des grandes entreprises. La prise de conscience est passée par là, mais aussi leurs intérêts bien compris. D'abord, l'avantage financier des différentes mesures joue à plein pour elles, pouvant atteindre 40 000 francs par apprenti et par an. Ensuite, les *grands groupes ont tous des politiques* des ressources humaines dans lesquelles la relance de l'embauche et de la formation des jeunes s'inscrit naturellement. Mais les motivations varient d'un groupe à l'autre.

PYRAMIDE • Certains avaient à résoudre des problèmes de pyramide des âges – c'est notamment le cas de banques comme le Crédit du Nord ou le Crédit agricole, mais aussi de groupes industriels comme Pechiney. La moyenne d'âge y est de plus de quarante ans, avec une sous-représentation préoccupante des jeunes, puisque l'embauche est quasiment tarie depuis plus de dix ans. Au Crédit du Nord, la convention porte sur 200 jeunes par an en 1994, 1995 et 1996, plus 100 par an de recrutements « naturels ». Pour « dégager » de la place pour les jeunes, la direction a négocié avec *les syndicats* des départs volontaires, en s'engageant à stabiliser les effectifs du groupe au niveau actuel de 6 000. Elle compte sur l'injection de « sang neuf » pour combler le fossé culturel qui risquait de s'établir entre la banque et la part la plus jeune de la clientèle.

La *« dynamisation »* par les jeunes recrues est aussi citée chez Schneider, le champion des recrutements en alternance puisque son engagement porte sur 2 500 jeunes intégrés avant la fin de 1994, soit 5 % des effectifs français du groupe. *« Nous faisons partie de ces entreprises industrielles qui avaient oublié l'apprentissage*, analyse Michel Guillermain, un vieux de la vieille de Merlin-Gerin qui pilote le plan « Avenir-jeunes » de Schneider sur le bassin grenoblois. *Nous vivons une véritable révolution. Nous allons intégrer un jeune par équipe de 12 ou 15 personnes, ça veut dire trouver des tuteurs (un pour deux jeunes), le maillon essentiel du système, recenser les terrains d'accueil. En ce moment, nous recherchons 300 jeunes, en collaboration avec l'ANPE. »* Le taux de réussite des apprentis aux différents examens (du CAP au BTS électronique) est très satisfaisant (85 %) et, si le groupe ne peut embaucher que 50 % environ de ceux qu'il forme, il s'engage à aider les autres à trouver un emploi – souvent chez ses *sous-traitants*.

TURN-OVER • Les préoccupations sont assez différentes chez Accor, autre signataire d'une convention nationale, pour 1 200 jeunes pris en alternance sur un an et demi. Pas de problème de *pyramide des âges dans ce groupe* d'hôtellerie, restauration et loisirs : les effectifs (13 000 répartis sur 25 activités) sont jeunes et mobiles.

Le problème serait plutôt de fidéliser les gens, compte tenu d'un turnover de 10 % par an. Accor recrute de toute façon 1 300 personnes par an, souvent des jeunes, y compris en échec scolaire : *« Dans nos métiers, nous nous attachons surtout au comportement, à l'adaptabilité des jeunes »*, souligne Alain Carric, responsable de la formation pour l'Île-de-France. L'engagement sur la formation de jeunes a déclenché dans le groupe une réflexion sur les carrières : désormais, au lieu de se faire « verticalement » dans une marque, elles se feront « en zigzag », de l'hôtellerie au tourisme, des voyages aux restaurants. Des bourses régionales d'emploi ont été créées, ouvertes d'abord aux employés du groupe, *puis* à l'extérieur, en collaboration étroite avec l'ANPE, qui détache même des agents pour mieux connaître Accor, *« un gros client »*.

DIVERSIFICATION • Dernier cas de figure, le plus surprenant peut-être, celui de la SNECMA. Malgré d'énormes difficultés, le fabricant de moteurs d'avion (dont le chiffre d'affaires a baissé de 40 % l'an dernier) développe depuis 1990 une politique de formation en alternance, qui répond au besoin de diversifier les niveaux de qualification parmi les jeunes recrues. La SNECMA fait partie des 80 entreprises qui ont lancé « Ingénieurs 2000 », une première tentative française de former des ingénieurs par l'apprentissage : recrutés au niveau du bac, une dizaine de jeunes sortiront ingénieurs sans être passés par les « prépas »...

Ces grandes entreprises se disent toutes très satisfaites de ce *renouveau de l'apprentissage* : motivation des jeunes, enthousiasme des tuteurs, aide efficace de l'ANPE, qualité des centres de formation d'apprentis.

La mariée n'est-elle pas un peu trop belle ? En insistant un peu, on obtient l'aveu que les centres de formation – en dehors des plus anciens, solidement encadrés par les branches industrielles – *sont parfois insuffisants* en nombre et en qualité ; que les financements, surtout régionaux, *ne suivent* pas toujours ; qu'on a du mal à entrer en contact avec les jeunes les plus en difficulté, ou à les garder ; que tout ça est très lourd et coûteux à organiser. Mais la plupart des groupes se disent prêts à faire davantage, à aller plus loin que leurs engagements. Le nouvel apprentissage a de beaux jours devant lui.

S. Gh.

LES NOUVEAUX APPRENTIS.

Source : MTEFP-DARES

Les principaux contrats

Le contrat d'apprentissage (au moins 230 000 jeunes) :
– *Du côté des jeunes :* Il concerne les jeunes de 16 à moins de 26 ans. Les diplômes préparés peuvent aller du CAP au diplôme d'ingénieur (la *formation théorique doit représenter* au minimum 400 heures par an). C'est un véritable contrat de travail, à durée déterminée (de 1 à 3 ans). Le salaire représente de 25 % à 78 % du SMIC (en fonction de l'âge et de l'ancienneté).
– *Du côté de l'entreprise* : Jusqu'au 31 décembre 1994, prime de 7 000 francs pour tout apprenti embauché ; aide supplémentaire forfaitaire pour les entreprises de moins de dix salariés ; crédit d'impôt de 7 000 francs pour celles de *moins de cinquante salariés, de* 5 000 francs pour les autres ; dépenses déductibles de la taxe *d'apprentissage* (avec une limite) ; indemnité versée aux maîtres d'apprentissage. Les salaires sont exonérés de charges sociales (à 100 % pour *les entreprises* de moins de dix salariés).

Le contrat de qualification (au moins 100 000 jeunes) :
– *Du côté des jeunes :* Il concerne les jeunes de 16 à moins de 26 ans sans diplôme ou munis d'un diplôme inadapté au marché de l'emploi. Ils acquièrent une qualification sanctionnée par un diplôme ou un titre agréé par une branche professionnelle. Leur formation représente au minimum 25 % *de la durée totale de leur* contrat (de six mois à deux ans). Le salaire représente entre 30 et 60 % du SMIC avant 21 ans, et entre 65 et 75 % *du salaire minimum* conventionnel après 21 ans.
– *Du côté de l'entreprise :* L'aide financière jusqu'au 31 décembre 1994 est de 5 000 francs pour un contrat de *moins* de dix-huit mois, de 7 000 francs au-delà. La formation est à la charge de l'entreprise, mais il lui est remboursé 60 francs par heure de formation. *Le salaire est exonéré des* cotisations patronales de Sécurité sociale.

Le contrat d'adaptation (60 000 jeunes environ) :
– *Du côté des jeunes :* Il concerne les jeunes de 16 à moins de 26 ans, sans emploi, *ayant effectué un premier cycle* technologique complet ou une formation générale. Le contrat (à durée *indéterminée à temps* plein ou à durée déterminée de six à douze mois) doit permettre d'acquérir une expérience pratique en entreprise. La rémunération est d'au moins 80 % du salaire conventionnel. La formation sur le poste de travail ou *en dehors est d'au* moins de deux cents heures.
– *Du côté de l'entreprise :* Ces contrats ne donnent plus droit à la prime de 2 000 francs, mais l'entreprise peut se faire rembourser 50 francs par heure de formation.

Le contrat d'orientation, le plus court (trois à six mois) ne concerne que quelques milliers de jeunes.

Le coût d'un apprenti pour l'entreprise

(en pourcentage du SMIC) *

Age du jeune	1re année	2e année	3e année
16 à 17 ans	25 %	37 %	53 %
18 à 20 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

* *ou du salaire minimum conventionnel afférent à l'emploi occupé, s'il est plus favorable.*

Le diplôme, « ça eut payé ! »

Les diplômes aident toujours à trouver un emploi. Mais pas forcément un salaire ! Tout dépend de l'école et de la spécialisation

AU printemps dernier, Laurence manifestait dans les rues de Paris contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP). Six mois plus tard, finies les études... et les manifs ! Diplôme universitaire de technologie (DUT) publicité en poche, cette belle rousse de vingt ans, promue stagiaire *dans l'une des plus grandes* agences de pub de Paris – *« Surtout-ne-dites-pas-laquelle ! »* –, bosse dix heures par jour, pour... rien ! *« Sans compter que j'ai dû « claquer » 1 500 francs pour m'inscrire en première année de langues étrangères à la Sorbonne, afin d'obtenir une convention de stage »*, indispensable sésame qui exonère l'entreprise de charges sociales, pour peu que l'indemnité perçue par le stagiaire soit inférieure à 30 % du SMIC.

Comme elle, Pascal, son camarade de promotion, aujourd'hui *« assistant stagiaire à Canal Plus »*, a dû expliquer à des parents interloqués mais bien obligés d'assurer l'intendance, que *« dans le monde de la communication, c'est comme ça : les stages ne sont pas payés »*. Avec ses 7 000 francs par mois et son statut d'intermittent du spectacle *(sic)* affecté au service des bandes-annonces de TF 1, Bertrand, issu de la même promotion, ferait presque figure de nanti !

Aux yeux de ces jeunes publicitaires, l'heure n'est pas à la reprise, loin s'en faut ! Si le CIP a fait long feu, *« l'arnaque des stages »*, comme ils disent, revient comme un leitmotiv dans la bouche de ces diplômés bac + 2, confrontés à un secteur, la communication, particulièrement touché par la crise. Plus surprenant, la précarité touche aussi des étudiants aux peaux d'âne *a priori* plus prestigieuses. Telle Séverine, sortie de l'Institut d'études politiques de Paris (section communication-ressources humaines) en juin 1993, qui a commencé sa vie professionnelle par un contrat de six mois chez Whirlpool, rémunéré 4 800 francs mensuel, avant de se voir proposer un stage dans une grande agence de relations publiques américaine à 1 400 francs par mois *« plus les tickets restaurant ! »*

INQUIÉTUDE • Considérant que *« même la femme de ménage est mieux payée ! »*, la jeune fille a poliment décliné l'offre. Bien lui en a pris : elle doit signer, d'ici à la fin du mois, un contrat *« à 170 000 francs brut par an »*.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Grenoble et titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) communication, politique et animation locales, obtenu à l'université Paris-I il y a un an, Elisabeth a eu moins de chance : animatrice à mi-temps dans un conseil municipal de jeunes depuis deux semaines, la jeune fille, lasse de jouer les animatrices commerciales pour Friskies et autres Gourmet le samedi dans les supermarchés de banlieue, ne cache pas son inquiétude : *« Je ne vois pas de solution. »*

Stagiaire dans un organisme de formation des élus et des cadres territoriaux *« à 2 500 francs par mois sans feuille de salaire »*, sa camarade Régine, bac + 5 également, émarge au RMI depuis la fin de ses études. Optimiste, elle garde espoir d'une embauche, tout en regrettant que *« les employeurs contactent les grandes écoles, pas les universités. Alors, on bidouille des associations mais ça ne donne rien ! »*.

Une impression que confirme Benoît Prot, directeur de *l'Etudiant*, qui n'hésite pas à taxer les recruteurs d'*« anachronisme »* : *« Rançon de la crise, les entreprises en sont revenues à des « valeurs sûres » si bien que les offres d'emploi repartent beaucoup mieux pour les diplômés des grandes écoles que pour les universitaires, pour les bac + 5 que pour les bac + 2 »*. Résultat : les diplômés des grandes écoles, relativement épargnés par la crise (*« Au lieu de se voir proposer six offres d'emploi à la sortie, ils n'en ont plus que deux »*, raconte Brigitte Fournier, chargée des relations presse pour l'ESSEC), sont aussi les premiers à bénéficier de la reprise.

« Sur les six premiers mois de l'année, nous avons reçu 10 % d'offres d'emploi de plus qu'à la même période de l'an dernier », remarque Claude Deschamps, délégué général de l'association des anciens de l'Ecole supérieure de commerce de Paris (ESCP). A la fin juin, plus d'un quart des étudiants de la promotion 1994 ayant répondu au questionnaire de l'École (soit 259 élèves sur 318 diplômés) avaient déjà trouvé un emploi (pour un salaire variant entre 190 000 et 220 000 francs) et 34 % se préparait à effectuer leur service national.

ÉCART • Dans le même temps, *« l'écart s'est creusé avec les écoles de province »*, diagnostique Benoît Prot. Ainsi Jacques Baguenard, directeur de l'École supérieure de commerce (ESC) de Brest, constate-t-il que les propositions sont plus nombreuses cette année et *« les entretiens plus faciles à décrocher »* ; en revanche, les postes ne sont pas aussi valorisants que naguère et les salaires ont tendance à se stabiliser à 150 000 francs brut. *« Nous assistons à la fois à une reprise quantitative des offres et à une mutation qualitative des emplois, en ce sens qu'on nous demande de plus en plus de commerciaux »*, résume Jean-Pierre Debourse, directeur de l'ESC de Lille.

Chez les bac + 2, le diagnostic sur la reprise est plus contrasté : manifestement, tout dépend du domaine de spécialisation des étudiants. Franchement ténus dans le petit monde de la communication pour ne pas dire inexistants (*« C'est un secteur qui mettra plus de temps à réagir »*, explique Jean-Pierre Marhuenda, à l'IUT de Paris), les signes de reprise sont patents dans l'informatique.

A tel point que Dominique Gascon, directrice de ce département à l'IUT de Paris, constate que le nombre des offres d'emploi est supérieur à celui des étudiants qui souhaitent travailler, étant entendu que la moitié poursuivent leurs études et qu'un quart font leur service national. En revanche, souligne la directrice – dont *« le fax est inondé d'offres d'emploi, au rythme d'au moins deux par jour, depuis le 5 septembre »* –, *« le temps où les étudiants à peine embauchés, gagnaient plus que les enseignants est révolu »*.

Responsable des relations avec les entreprises pour le département gestion des entreprises et administration du même IUT, Bernard Curvalle, plus prudent, observe *« vaguement »* une reprise de l'emploi mais se dit surtout très frappé par la progression des offres précaires, type CDD ou stages divers, symptomatique des hésitations des entreprises à embaucher. Résultat : *« Plus ça va, plus les jeunes dépendent longtemps de leurs parents »*.

Philippe Baverel

Petite embellie pour les cadres

« La situation de l'emploi des cadres s'améliore légèrement, rien ne permet pour le moment de parler de reprise véritable », martèle Aude Magnant, responsable des relations presse à l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). *Aussi sévère soit-il*, ce jugement repose sur deux éléments chiffrés par l'APEC.

Premier indicateur, le *« marché visible »* : le nombre des offres d'emploi de cadre publiées dans la presse a progressé de 23 % au premier semestre 1994 *par rapport* à la même période de 1993. Sur les douze derniers mois, 32 000 *« offres* cadres » ont été recensées alors que le chiffre était tombé à 28 000 en 1993 – *« mais il était de 60 000 au milieu des années 80, sans parler du record de 1989, proche des 100 000 »*, rappelle Aude Magnant. Second indicateur, le *« marché réel »* : les entreprises estiment qu'en 1994, elles recruteront 78 000 cadres, un chiffre en hausse de 8 % par rapport à celui de 1993 mais loin derrière celui de 1990, 123 000.

« A ce rythme-là, l'offre d'emploi reste encore bien insuffisante pour résoudre le problème des 180 000 cadres actuellement au chômage, auxquels il faut ajouter les 150 000 jeunes diplômés bac + 4 et au-delà qui arrivent sur le marché du travail chaque année », remarque Aude Magnant.

Pourtant, à en croire l'APEC, ceux-ci ne sont pas les *plus à plaindre* : en Europe, la France reste le pays qui embauche le plus grand nombre de jeunes diplômés de niveau bac + 4 en leur donnant d'emblée le statut cadre. Ainsi, sur 81 500 cadres recrutés entre juillet 1992 et juin 1993, 16 300, *soit un sur cinq*, étaient des débutants. Au second rang, l'Allemagne, sur la même période, a embauché 95 000 cadres, dont seulement 8 500 débutants.

Ph. B.

L'ECONOMIE

C O N J O N C T U R E

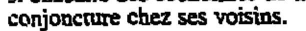
INDICATEUR • Le commerce extérieur

Déficit américain record

La situation s'est peu modifiée sur le plan des balances commerciales ces derniers mois. Le déficit américain continue de se creuser. Fruit dans un premier temps des décalages conjoncturels persistants entre les Etats-Unis et le reste du monde développé, l'accentuation du déficit est aujourd'hui le fait de la détérioration récente des termes de l'échange consécutive à la dépréciation du dollar au premier semestre : le déséquilibre commercial américain a renoué avec ses records historiques de 1986-1987.

L'excédent nippon libellé en dollars n'est apparemment guère pénalisé par l'appréciation vertigineuse du yen. Les exportateurs japonais, qui bénéficient avec retard de la reprise internationale, arrivent à tirer leur épingle du jeu grâce à des efforts exceptionnels sur leurs marges bénéficiaires, tandis que les importations nippones sont encore largement affectées par la récession. A l'inverse du cas américain, l'excédent est en outre gonflé par l'amélioration des termes de l'échange liée à l'appréciation du yen vis-à-vis de l'ensemble des devises courantes. En Europe, la situation récente ne témoigne pas encore de la reprise de l'activité observée de part et d'autre du continent. Les excédents de la France, de l'Allemagne et de l'Italie sont stables, tandis que le déficit britannique semble contenu aux alentours de 1,5 milliard de dollars par mois.

Dans chacun de ces pays, le redressement des importations consécutif à la meilleure tenue de la demande est compensé par le regain d'exportations, à destination européenne avant tout. Tout se passe comme si chacune des économies de la région tirait parti de l'amélioration de la conjoncture chez ses voisins.



ALLEMAGNE

en milliards de dollars
3,7 3,3 2,5 5,8 3,4 4,2
1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN
sur 12 mois : + 43,3

FRANCE

en milliards de dollars
0,3 0,9 1,5 1,4 1,3 1,1
1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN
sur 12 mois : + 16

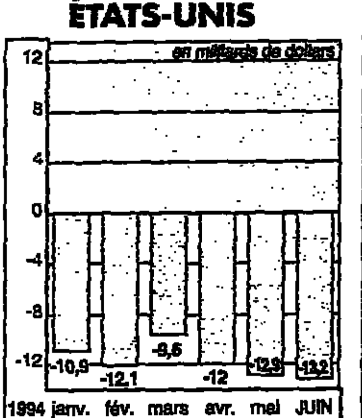
GRANDE-BRETAGNE

en milliards de dollars
-1,3 -1,3 -1,7 -0,8 -1,5 -1,1
1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN
sur 12 mois : - 17,7

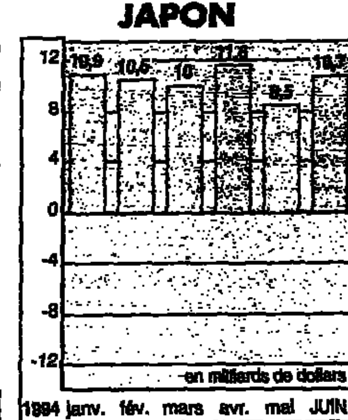
ITALIE

en milliards de dollars
0,1 1,8 1,4 1,6 0,5 non disponible
1994 janv. fév. mars avr. mai JUIN
sur 12 mois : + 22,4

ÉTATS-UNIS



JAPON



Soldes commerciaux, exportations moins importations, en données CVS

RÉGION • Asie du Sud-Est et Pacifique

Migrations

L'ASIE du Sud-Est est sans doute, aujourd'hui, la seule partie du monde à connaître un rapide essor des migrations internationales de travail. Les immigrés seraient environ 300 000 à Singapour, 1 million en Malaysia péninsulaire, peut-être 300 000 dans l'Etat malaisien de Sabah (à Bornéo), 40 000 dans le petit sultanat pétrolier de Brunei, soit respectivement 20 %, 16 %, 50 % et 40 % de la main-d'œuvre. La Thaïlande a accueilli des centaines de milliers d'Indochinois et de Birmans, dont une part notable est passée du statut de réfugié à celui de travailleur migrant. Quant à l'Australie, 23 % de ses habitants sont nés ailleurs et, malgré ses 11 % de chômeurs, elle a conservé des quotas d'immigration oscillant ces dernières années entre 60 000 et 120 000.

A côté de ces pays d'accueil, la région compte d'importantes nations de départ... qui sont parfois les mêmes. Environ 200 000 Malaisiens et 125 000 Thaïlandais travaillent à l'étranger ; c'est sans doute le cas de près d'un million d'Indonésiens, et d'environ deux millions de Philippins. Il faut enfin noter que des milliers de cadres australiens sont en poste en Asie du Sud-Est, que 6 000 Japonais travaillent à Singapour, que quelque 50 000 expatriés des pays développés résident en Indonésie.

Que des pays voisins soient à ce point excédentaires ou déficitaires en main-d'œuvre s'explique par les différences de développement. Ainsi le salaire quotidien minimum indonésien vient seulement de passer à une dizaine de francs, et beaucoup d'employeurs refusent de l'appliquer ; le salaire des travailleurs des plantations n'est pas plus élevé aux Philippines, où près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté, et où l'on compterait 10 % de chômeurs, 20 % de sous-employés ; les chômeurs indonésiens enregistrés étaient deux millions en 1992. Par contre, à Singapour, les salaires réels augmentent de 5 % par an en moyenne depuis une quinzaine d'années, et les travailleurs des transports se plaignent de voir leurs rémunérations bloquées depuis deux ans aux environs de 10 000 francs par mois ; le taux de chômage est de 2,7 %, sa durée moyenne de cinq semaines.

Que la Thaïlande et la Malaysia soient à la fois pourvoyeuses et demandeuses de main-d'œuvre immigrée s'explique par le caractère tant récent que massif de leur essor ; le salaire minimum réel a augmenté à Bangkok de plus de 20 % entre 1989 et 1991 ; les salaires se situent en Malaysia entre le quart et la moitié de ceux de Singapour, et plus personne ne veut y travailler sur les plantations (30 % d'immigrés), sur les chantiers (70 % d'immigrés) ou comme domestique. Que des Malaisiens ou des Thaïlandais soient encore employés à l'étranger s'explique par l'inertie de la situation antérieure, par la facilité des déplacements journaliers à Singapour pour près de 100 000 frontaliers malaisiens, enfin par le caractère plutôt semi-qualifié que non qualifié de cette main-d'œuvre.

Les immigrés indonésiens ou birmans (mais du sous-continent indien : sans doute un quart de million en Malaysia) viennent donc « remplacer » dans des emplois de manœuvres les autochtones qui, eux, s'expatrient plutôt comme ouvriers d'usine (Malaysiens en particulier), comme marins (550 000 Philippins), comme domestiques (spécialité des Philippines anglophones, dont on compte 150 000 entre Singapour et Hong-Kong), voire comme prostituées « milieu de gamme » (Thaïlandaises en Asie du Nord-Est). On dénonce aujourd'hui l'enfermement de milliers de Birmanes dans les maisons d'abattage de Bangkok...

Les migrations de travail sont devenues indispensables à l'équilibre économique de certains pays. Ils constituent près de 10 % des actifs aux Philippines, mais 40 % des premiers emplois salariés y sont trouvés à l'étranger ; les mandats et investissements des émigrés y ont officiellement, en 1992, représenté 2,2 milliards de dollars (et probablement sans doute entre 3 et 6 milliards), soit quatre fois le montant des investissements étrangers et le quart (au moins) du service de l'énorme dette.

Dans les pays d'accueil, les immigrés, souvent clandestins, sont périodiquement expulsés par dizaines de milliers, quand il ne sont pas punis de prison ferme et de flagellation, comme dans la cité-Etat. Ils sont interdits de maladie, de licenciement, de changement d'employeur sous peine d'expulsion, ne peuvent se marier, faire venir leur famille ou accéder aux logements sociaux, et leurs contrats, non renouvelables, sont souvent limités à deux ans. Pour encourager l'emploi de nationaux, des sommes considérables (1 000 à 1 500 francs par an en Malaysia, et autant par mois à Singapour) sont réclamées par l'Etat pour chaque étranger non qualifié embauché, et des pourcentages maximums d'immigrés sont fixés par secteur (45 % dans l'industrie singapourienne). Mais, devant l'extrême pénurie de main-d'œuvre, ces plafonds sont sans cesse relevés, et les secteurs réservés aux autochtones disparaissent un à un.

Les migrations du travail sont le révélateur de la montée en puissance de l'Asie du Sud-Est, et du resserrement constant des liens entre les économies extrême-orientales. Les premières vagues de migrants furent, il y a une vingtaine d'années, pour le Moyen-Orient pétrolier. C'est désormais au sein de la région (« dragons » et Japon inclus) que s'effectuent l'essentiel des mouvements. Cela est valable même pour l'Australie : les Asiatiques y constituent la moitié des nouveaux immigrants, alors que 59 % des anciens étaient européens.

Jean-Louis Margolin
Université de Provence

CHINE
INDE
B.
Mandalay
BIRMANIE
VIETNAM
LAOS
Mer Jaune
Rangoun
Moulmein
THAÏLANDE
CAMBODGE
Mer d'Andaman
Golfe de Thaïlande
200 km

Population : 1992 - 42 millions
Croissance démographique : 1991 - 19 ‰
PIB par tête : 400 dollars (estimations)
Croissance du PIB : 1993 - 8,5 % (officiellement), 2 % (selon l'Asian Development Bank)
Inflation : 1993 - 30 % (officiellement) plus de 100 % dans certaines villes
Taux de change : 1 dollar = 6 kyats officiellement, 120 kyats au marché noir
Dette extérieure : 1991 - 4,9 milliards de dol.
Exportations : 1991 - 484 millions de dollars
Importations : 1991 - 845 millions de dollars
Taux d'urbanisation : 24 %
Nombre d'habitants par téléphone : 500
Nombre d'habitants par automobile : 1 000

PAYS • La Birmanie

Canard boiteux

LA croissance rapide de nombreux pays d'Extrême-Orient tend à faire oublier certains laissés-pour-compte. La Birmanie, richement dotée en pierres précieuses, en bois, en hydrocarbures, jouissant du rapport hommes/terres cultivables le plus favorable de la région, a aujourd'hui un revenu par tête inférieur à celui de 1986, et une structure économique peu différente de celle des années 30 : le secteur primaire représente 60 % du PIB, occupe 69 % des actifs ; contre 7,3 % pour l'industrie qui, avec l'ensemble du secteur « moderne », n'entre que pour 12,3 % dans le PIB. L'ancien premier exportateur mondial de riz arrive péniblement à nourrir sa population et, au cours de la dernière décennie, la production a stagné ou régressé dans la plupart des domaines.

Le commerce extérieur, qui ne représente que le centième de celui de Singapour, est lourdement déficitaire : les exportations reposent sur quelques produits primaires aux marchés aléatoires (dont le teck pour plus d'un tiers). La monnaie s'échange au marché noir au vingtième de son nominal et l'économie se « dollarise » rapidement. On ouvre les premiers ponts importants construits depuis 1941, mais c'est avec l'aide de la Chine ou de la Thaïlande, et pour faciliter la pénétration de leur influence.

Les militaires nationalistes qui règnent sans partage depuis 1962 ont en effet réagi à leur isolement intérieur (victoire de l'opposition aux élections de 1990) et extérieur (quasi-cessation de l'aide occidentale après la répression de 1988) par la recherche d'une intégration radicale à une région aussi dynamique que peu regardante quant aux droits de l'homme. L'énorme contrebande avec la Chine et la Thaïlande, qui faussait depuis longtemps les statistiques de la production et du commerce extérieur, a été en partie légalisée.

De vastes concessions forestières, minières, pétrolifères, des droits de pêche ont été mis à l'encan ; l'Etat ne conserve une marge de manœuvre qu'en jouant tantôt les Chinois contre les Thaïlandais, tantôt ces derniers (associés dans l'exploitation gazière à Total) contre les Américains. Les Singapouriens gèrent la compagnie aérienne privatisée, mettent en place une hôtellerie moderne et sont devenus le premier partenaire commercial. La part du voisin indien, de l'Occident et même du Japon (cependant principal donateur) ne cesse de se réduire.

Quelques progrès (difficilement mesurables) ont été acquis depuis deux ans en matière de riziculture, de tourisme et dans le bâtiment. L'ouverture aurait déjà procuré plus de 1 milliard de dollars d'investissements étrangers (aux deux tiers dans les hydrocarbures et le tourisme) et quatre banques étrangères (une thaïlandaise, deux singapouriennes, et Indosuez) se sont installées. Néanmoins le contentieux politique et le manque d'infrastructure comme de stratégie cohérente inspirent le pessimisme quant à un essor durable.

J.-L. M.

SECTEUR • Le champagne

Lent redressement

COMME de nombreux autres secteurs, le champagne voit enfin la fin d'une crise qui a mis à mal la plupart des acteurs de la profession. Avec 233,5 millions de bouteilles vendues pendant la campagne 1993-1994 (du 1er juillet au 30 juin), en progression de 6,4 % sur la campagne précédente (219 millions), le champagne est en train de remonter lentement la pente après la forte chute des années précédentes.

Des 251 millions de bouteilles livrées en 1989-1990, record historique, les ventes avaient chuté à 214 millions puis à 209 millions en 1991-1992, soit un retour de cinq ans en arrière. Les raisons de cette chute sont connues : crise du Golfe en 1990, puis crise économique tout court, conjuguées avec une formidable hausse du prix du kilo de raisin cédé par les vignerons aux grandes maisons de champagne : + 50 % en trois ans, dont 25 % pour les vendanges 1990, véritable provocation au moment où cette même crise du Golfe vidait hôtels et restaurants européens.

Les conséquences furent graves pour le champagne viticole. Les stocks gonflèrent – ils atteignent maintenant environ 900 millions de bouteilles, un peu moins de quatre années de ventes –, ce qui mit à mal les trésoreries. Les recettes se contractèrent, non seulement à la suite de la baisse des ventes en volume, mais aussi en raison de la baisse des prix en aval (entre –20 % et –15 %, parfois davantage). Car les consommateurs renâclaient devant la hausse des tarifs enregistrée au cours des années précédentes, justifiée sans doute par celle du kilo de raisin (1,25 kg pour une bouteille) mais jugée excessive en ces temps de restrictions.

Du coup, les marges brutes d'exploitation des maisons de champagne diminuèrent de 50 % en 1992. Du jamais vu ! Il fallut, à tous les niveaux, consentir des sacrifices, à commencer par les vignerons, qui durent rabaisser leurs prétentions : de 32 francs en 1990, le prix du kilo tomba, par étapes, à 20,50 francs en 1993.

La semaine dernière, pour les vendanges 1994, après une âpre discussion, les jeunes vignerons de l'Aube (6000 ha sur 30 000), fort endettés, réclamant 20 à 24 francs, un compromis fut élaboré à 21,25 francs le kilo (+3,7 %). En fait, le revenu des vignerons a été relevé d'un peu moins de 11 %, les rendements autorisés à l'hectare ayant été portés de 8 400 kg à 9 600 kg.

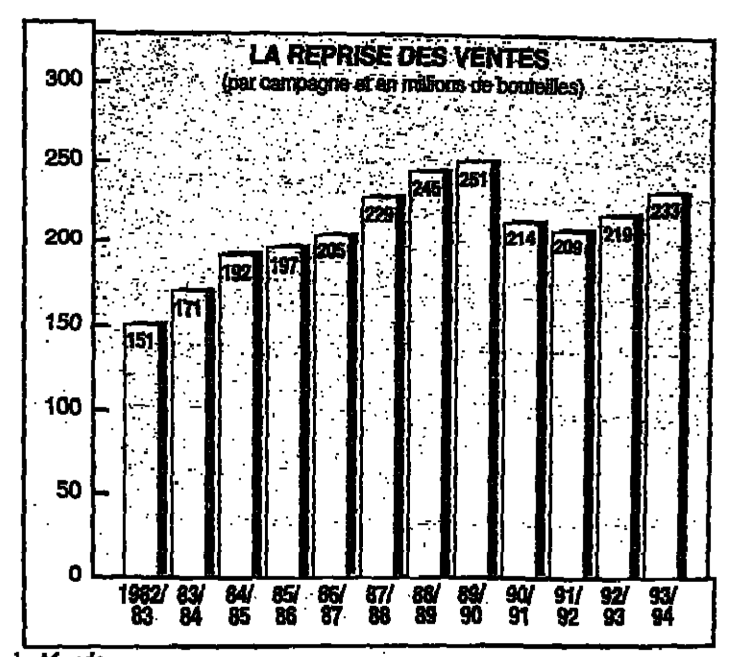
Quant au lent redressement des ventes, il a été dû entièrement aux importants rabais consentis par les producteurs de champagne. Ces rabais n'augmentent pas, mais ils se stabilisent. Aujourd'hui – et probablement l'an prochain, – on ne trouve guère de bouteilles de grandes marques, en brut non millésimé, à plus de 120 francs, avec la possibilité de descendre à 110 francs ou même moins, en fonction des « promotions » des grandes surfaces, qui assurent 80 % des ventes en métropole.

Ensuite viennent les marques « intermédiaires » entre 80 francs et 100 francs, qui font les deux tiers du marché, puis les petites marques, dont les prix se promènent entre 60 francs et 80 francs. Les marques de « distributeurs », essentiellement les grandes surfaces, s'affichent aux environs de 60 francs, parfois moins. Viennent enfin les prix de « bataille » à 50 francs ou moins, sous des marques fantaisistes, derrières lesquelles se dissimulent en général des coopératives.

A noter que les grandes marques se redressent plus rapidement (+ 15 % en volume) que les petites : ces dernières continuent à souffrir (– 8 à – 9 %), tandis que les intermédiaires progressent honorablement (+ 11 %). Les « grandes », en effet, assurent l'essentiel des exportations sur le marché extérieur, qui se maintient (Etats-Unis) ou se redresse nettement, comme en Grande-Bretagne.

Pour les années qui viennent, les producteurs de champagne n'envisagent pas d'augmentation de prix en 1995, mais une hausse par étapes en 1996, 1997 et 1998. Quant aux résultats, il faudra attendre 1996 pour effacer les traces de la hausse de la matière première, le kilo de raisin, qui a atteint, rappelons-le ; 50 % de 1987 à 1990.

François Renard



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du Monde